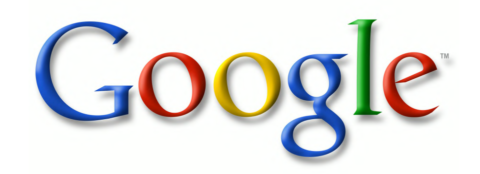
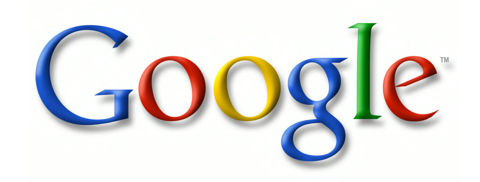














COLLECTION
DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

MEMOIRES DE BASSOMPIERRE, TROISIÈME PARTIE.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN,
rue des Mathurins-Saint-Jacques, n°. 14.

COLLECTION
DES MÉMOIRES

RELATIFS

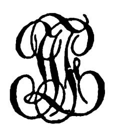
A L'HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS L'AVÈNEMENT DE HENRI IV JUSQU'A LA PAIX DE PARIS CONCLUE EN 1763;

AVEC DES NOTICES SUR CHAQUE AUTEUR,
ET DES OBSERVATIONS SUR CHAQUE OUVRAGE,

PAR M. PETITOT.

TOME XXI.



PARIS,
FOUCAULT, LIBRAIRE, RUE DE SORBONNE, N°. 9.
1823.

MÉMOIRES

DU MARÉCHAL

DE BASSOMPIERRE.

JOURNAL DE MA VIE.

TROISIÈME PARTIE.

Ainsi nous commençâmes l'année 1623 : A notre arrivée à Paris, le Roi fit peu après une espèce d'entrée, en laquelle Monsieur n'ayant pu souffrir à M. le comte de marcher avec lui, M. le comte en fit de même avec M. de Guise qui se retira. Il arriva aussi que le prévôt des marchands prétendit de marcher immédiatement devant le Roi, comme n'étant point une entrée, mais un joyeux avénement; de quoi les maréchaux de France eurent un tel mépris, qu'ils ne voulurent pas contester, et nous en vînmes sans accompagner le Roi, qui, dès qu'il fut arrivé, traita et conclut peu après une ligue offensive et défensive avec le duc de Savoie et la seigneurie de Venise pour recouvrer la Valteline aux Grisons. Et en même temps le marquis de Mirabel offrit au Roi, de la part du roi d'Espagne, l'exécution du traité de Madrid, et que, pour ce qui étoit parlé de l'établissement de la religion audit traité, le roi d'Espagne s'en remettroit entièrement au Pape pour le décider: ce que le Roi accepta, et s'en remit aussi au Pape. De sorte que, du

côté de dehors, nos affaires étant assoupies, et du dedans la paix établie, nos pensées et desseins furent tournés dans la cour, et celles de M. de Schomberg mises en très-mauvais état, parce que M. de Beaumarchais dit absolument au Roi qu'il ne pouvoit faire les avances nécessaires s'il n'étoit assuré de son remboursement, et que le fonds ordinaire manquoit pour cet effet par le mauvais état auquel M. de Schomberg avoit mis ses finances; sur quoi M. le chancelier intervenant, mit le Roi en résolution déterminée de les lui ôter. Et, afin que le Roi ne fût capable d'en être détourné par moi, ils lui firent donner un avis par dessous main que M. de Schomberg me devoit faire payer mes dettes par les financiers, s'il étoit maintenu.

Je dis à M. de Schomberg, à son retour de Nanteuil, ce que M. le chancelier m'avoit dit sur son sujet, et lui, croyant de remédier à cette affaire, dit qu'il lui diroit les causes qui l'avoient mû de ne vouloir l'aller voir alors, et se sentit plus assuré sur la mort qui arriva de M. le garde des sceaux, qui obligea M. le chancelier d'en poursuivre la restitution, qu'il obtint, et ne se mit pas en peine de songer qui auroit les finances, s'imaginant que quiconque les auroit dépendroit toujours de lui, à cause de sa suffisance et grande autorité. Ainsi M. de Beaumarchais ayant dit au Roi qu'il feroit les avances s'il mettoit quelque surintendant dont il fût assuré pour son remboursement, et La Vieuville lui ayant ouvertement demandé la surintendance, à condition que si dans deux ou trois mois il ne s'en acquittoit bien, que l'on en mît un autre à sa place, avec les brigues qu'il

fit à cette fin, furent cause que le Roi lui donna, et chassa M. de Schomberg, et en même temps M. de Castille, contrôleur général et l'un des intendans des finances, desquels étoit le président de Chevry. Peu après, M. de Schomberg se battit contre le comte de Candale, qui le fit appeler sur le sujet du gouvernement d'Angoulême, qui étoit à lui précédemment en survivance. Au commencement, La Vieuville ne fut point du conseil étroit, et, faisant à chacun bon accueil, fut tenu et estimé, au moins en souffrance. Mais peu de jours se passèrent sans qu'il se mît à cabaler, premièrement pour chasser messieurs de Sillery, chancelier, et Puisieux, ses bienfaiteurs, puis tous ceux qu'il voyoit approcher du Roi, et moi particulièrement, qui ne manquai pas de faire voir son dessein à M. le chancelier; mais il le méprisoit de telle sorte qu'il n'en fit pas cas.

En ce temps-là, M. de Montmorency, qui souffroit impatiemment que madame la connétable, sa belle-mère, qui, à ce qu'elle disoit, avoit accepté la charge de dame d'honneur de la Reine, à condition qu'il n'y auroit point de surintendante par dessus elle, y eût vu établir madame de Luynes, lors duchesse de Chevreuse, en fit sa plainte au Roi, et demanda que le Roi voulût commettre quelqu'un pour connoître des droits de sa belle-mère, pour puis après en faire son rapport en son conseil, pour y ordonner ce que de raison. M. de Chevreuse, qui ne devoit mettre jamais la charge de sa femme en compromis, consentit d'en laisser agiter la cause, sur l'assurance que M. de Puisieux lui donna qu'il ne lui seroit fait aucun tort en cette affaire, et mit ses papiers ès mains de M. de

Châteauneuf, que le Roi y avoit commis pour instruire l'affaire et la rapporter au conseil.

Cependant ils sollicitèrent l'un et l'autre très-fort, et fus prié d'un côté et d'autre d'y employer mon esprit et mon petit pouvoir en leur faveur; mais étant très-affectionné à l'une et à l'autre maison, et particulier serviteur de mesdames les princesses de Condé et de Conti, qui en faisoient leur propre affaire, j'obtins d'eux et d'elles que je ne me mêlerois de cette affaire, qui enfin se termina, vers la fin de l'automne à Saint-Germain, en sorte que l'une et l'autre furent privées de leurs charges, contre l'opinion de M. de Puisieux, qui vit bien dès ce jour-là sa ruine prochaine, mais, par vanité, la voulut céler à ses amis, pour ne se décréditer vers eux. Et m'ayant demandé ce qu'il me sembloit de l'arrêt qui venoit d'être donné, je lui dis qu'il me sembloit que c'étoit le pire que l'on eût su donner, attendu que toutes les deux parties étoient offensées, et que le juge, qui étoit le Roi, en seroit condamné aux dépens. Il me dit lors qu'il n'en coûteroit rien au Roi. Et moi je lui dis qu'il le paieroit plus cher que s'il l'eût acheté de gré à gré, et que, pour ne mécontenter deux si grandes maisons que celles de Lorraine et de Montmorency, il le devoit faire, ou autrement il étoit à craindre, vu le mauvais état de la France, et l'incertitude de la paix avec les huguenots, qui demandoient justement la démolition du Fort-Louis, que le Roi dans quelque temps ne fût obligé de rétablir, par un traité de paix, ce qu'il avoit présentement détruit. Je pensois de dire cela à un ami particulier et en forme de discours; mais M. de Puisieux, pour faire le bon valet, l'alla

redire au Roi, et le Roi à La Vieuville, qui, bien aise d'avoir trouvé occasion de me nuire, dit au Roi que ces propos étoient criminels, et méritoient la Bastille; de sorte que le Roi m'en fit la mine, et fut huit jours sans me parler, jusques à ce que, s'étant plaint de moi à M. le cardinal de La Rochefoucault et au père Seguiran, ils me le dirent, et firent ma paix avec lui. Ainsi finit l'année 1623.

Le commencement de l'année 1624 fut employé à retirer les sceaux des mains de M. le chancelier, lequel voyant sa fortune abattue, et que ses ennemis prévaloient sur lui, les rendit au Roi avant qu'il les lui demandât, et se coucha de peur d'être porté par terre; mais ce fut en vain: car La Vieuville, appuyé d'autres personnes puissantes, et particulièrement de la Reine-mère, qui s'étoit mise en parfaite intelligence avec le Roi son fils, firent donner congé à M. le chancelier et à M. de Puisieux, auxquels le Roi écrivit, le dimanche 4 de février, qu'ils eussent à se retirer à une de leurs maisons hors de Paris; ce qu'ils firent dès le lendemain. Par ce moyen La Vieuville fut en suprême faveur, et dès lors pratiqua ouvertement ma ruine, ne m'ayant pu ployer à quitter mes amis, comme il m'en fit instamment supplier avant Noël, et de me nouer à lui d'une étroite amitié.

Le Roi donna en même temps les sceaux à M. d'Aligre, lequel je ne laissai d'aller voir, bien que je susse qu'il ne m'aimoit pas, et ce en compagnie de messieurs de Créqui et de Saint-Luc. Il nous fit très-bonne chère, et à moi particulièrement; de quoi d'autres qui l'étoient aussi venus congratuler étant ébahis, je leur dis tout haut: « Ne vous étonnez

pas, messieurs, de la bonne chère que me fait M. le nouveau garde des sceaux; car je suis cause de ce que le Roi les lui a aujourd'hui mis en main. » Il me dit lors : « Monsieur, je ne savois pas vous avoir cette obligation; je vous supplie de me dire comment. — Monsieur, lui dis-je, sans moi vous ne les eussiez pas eus aujourd'hui, mais dès l'année passée; » dont il se prit à rire, et me dit qu'il étoit vrai, mais que j'avois fait mon devoir; car n'en ayant pas été sollicité par lui, que je ne connoissois guère, j'étois obligé de faire pour mon ami M. de Caumartin. Puis me dit qu'il me prioit de l'aimer, et qu'il me juroit, devant ces messieurs, qu'il seroit fidèlement mon serviteur et mon ami, comme certes il me l'a depuis témoigné en toutes les occasions qui se sont rencontrées.

La foire de Saint-Germain arriva puis après, qui fut suivie de deux excellens ballets que nous dansâmes avec le Roi le premier, et puis avec la Reine, auquel se trouva le comte de Holland, qui vint sonder le gué, de la part du roi d'Angleterre, si l'on voudroit entendre au mariage du prince de Galles son fils avec madame Elisabeth, dernière fille de France. Le carême vint là-dessus, auquel La Vieuville montra au Roi que je m'étois fait donner, par la connivence du secrétaire de la guerre, qui étoit M. de Puisieux, 24,000 livres d'entretènement par an sur les Suisses, qui de droit ne m'appartenoient pas. Je demandai de remontrer mon droit en plein conseil; ce que je fis devant le Roi une après-dînée; et La Vieuville me voulant repartir, je lui lavai bien la tête; néanmoins mes états demeurèrent en souffrance.

Le Roi alla sur ces entrefaites à Compiègne, où je lui parlai deux fois sur mon affaire; et ensuite lui ayant demandé moyen de l'entretenir, parce que je savois que La Vieuville m'accusoit d'être pensionnaire d'Espagne, et même avoit fait prendre un prisonnier nommé Lopez, Espagnol, qui me hantoit, pensant trouver quelque chose contre moi par ce moyen, le Roi enfin me promit de me parler en particulier; ce qu'il fit un soir sur le rempart qui est proche de son cabinet; et le bruit courut qu'il avoit parlé lors à Mansfeld, pour traiter quelque chose avec lui, et étoit à deux lieues de Compiègne. Je lui dis ce que Dieu m'inspira en faveur de mon innocence, et contre la calomnie de La Vieuville: de sorte que je demeurai très-bien dans son esprit, et lui très-mal; et pour mieux couvrir notre jeu, le Roi voulut que je ne lui parlasse point devant le monde, hormis quand je prendrois le mot, qu'il m'en pourroit dire deux ou trois, et moi autant à lui; qu'il me feroit mauvais visage, et que je ne montrerois aucune apparence de m'être raccommodé avec lui; et que si j'avois quelque chose à lui faire dire, ce seroit par l'organe de Toiras, de Beaumont et du commandeur de Souvré. Au reste, dès que j'eus parlé au Roi, je ne doutai plus de la ruine entière de La Vieuville.

Le Roi en même temps fit une forte armée, qu'il mit sur la frontière de Lorraine et d'Allemagne, sous la charge de M. le duc d'Angoulême, et y eut pour maréchal de camp Marillac, qui y firent l'un et l'autre bien leurs affaires, et firent entretenir ladite armée un fort long temps par les divers avis qu'ils envoyèrent

de temps en temps donner au Roi des forces ennemies qui étoient prêtes d'entrer en France, bien qu'il n'y en eût pas seulement l'apparence. M. le cardinal de Richelieu, quelques jours auparavant, avoit été mis au conseil étroit, qui me promit en même temps amitié, et que La Vieuville ne me pourroit nuire devant lui, comme aussi firent M. le garde des sceaux et M. le connétable. Mais ce dernier eut toujours opinion qu'il seroit assez puissant pour me faire mettre à la Bastille, dont il m'avertit plusieurs fois, et entre autres au sortir du conseil, un matin que La Vieuville avoit fort insisté vers le Roi pour me faire arrêter, disant qu'il avoit une lettre d'un nommé Le Doux, maître des requêtes, qu'il montra, dans laquelle il lui mandoit que, dans les papiers de Lopez, il avoit trouvé qu'un certain Guadameciles m'avoit fourni 40,000 francs, et il étoit vrai qu'il avoit trouvé dans son livre de raison ces mots: *Al senor maréchal de Bassompierre, por Guadameciles, 40,000 maravedis,* qui étoient deux cents écus, pour des tapisseries de cuir doré, ainsi nommés en espagnol. Tous conclurent qu'il falloit savoir qui étoit ce Guadameciles; qu'il falloit le faire prendre et ensuite moi, si c'étoit un banquier espagnol qui m'eût donné cet argent.

M. le connétable m'envoya quérir, me pria d'aller hors de France pour quelque temps, afin d'éviter ma ruine, qui étoit certaine; m'offrit même dix mille écus si j'avois faute d'argent. Je le remerciai très-humblement de son avis et de son offre, et lui dis qu'il le devroit donner à La Vieuville, qui seroit ruiné dans un mois, et non pas moi. Ce bon homme

s'efforçoit de me persuader de céder à la violence présente ; et moi, qui en savois plus que je ne lui en disois, l'assurois que j'étois aussi affermi que La Vieuville étoit chancelant. Néanmoins le lendemain il eut la puissance de faire chasser le colonel d'Ornano d'auprès de Monsieur, frère du Roi ; ce qui fit que M. le connétable me pressa encore de nouveau de m'en aller ; mais je l'assurai encore de ma sûreté et de l'entière ruine de La Vieuville. En ce temps-là le comte de Carlisle arriva, ambassadeur extraordinaire du roi Jacques de la Grande-Bretagne, auquel le comte de Holland fut adjoint pour traiter le mariage d'Angleterre; et La Vieuville, faisant semblant d'être mal avec eux, s'y étoit accommodé, en sorte qu'ils firent une brigue pour retirer de l'Angleterre le comte de Tillières, mon beau-frère, qui y étoit ambassadeur, et y envoyer à sa place d'Effiat, qui étoit grand ami de Carlisle : ce que La Vieuville, quoique déjà disgracié dans l'esprit du Roi et de la Reine sa mère, n'eut pas de peine d'obtenir, à cause d'une lettre qu'il avoit écrite, par laquelle il mandoit au Roi que la Reine sa mère, à son desçu, faisoit traiter en Angleterre le mariage de madame sa sœur par personnes interposées ; ce qui avoit fort offensé la Reine-mère.

Sur ces entrefaites, le Roi partit de Compiègne et vint chasser proche de Monceaux, où étoit la Reine-mère, en un lieu nommé Germiny. Là fut confirmée la résolution de la ruine de La Vieuville, dont le Roi me fit l'honneur de m'envoyer donner avis par Toiras ; mais ledit Toiras, en venant à Paris, fut appelé en duel par le frère du procureur général nommé Bernay. Ce qui fut cause que je n'en sus rien que deux

jours après, qu'étant en grande compagnie chez moi, le Roi m'envoya dire que, sans faute, je fusse le lendemain de bonne heure à Saint-Germain, où il devoit se rendre, comme nous fîmes, M. de Bellegarde et moi. Le Roi nous fit bonne chère en arrivant: et comme dans la galerie de la Reine sa femme, au petit château, il se promenoit entre M. de Bellegarde et moi, La Vieuville arriva, qui fut fort étonné de cette inespérée privauté qu'il me vit avoir avec le Roi, qui me quitta à l'heure même pour aller parler à lui, et moi je vins saluer le maréchal de Vitry, qui étoit venu avec La Vieuville; lequel me dit qu'il étoit en peine de voir son beau-frère et moi si mal ensemble, et qu'il nous vouloit accommoder; auquel je répondis: « Comment m'y accommoderois-je à cette heure qu'il s'en va ruiné, puisque je ne l'ai pas voulu faire quand il avoit la toute puissance? — Comment! ruiné? me dit-il. — Oui, ruiné, lui répondis-je, et ne vous fiez jamais à moi si dans quinze jours il est surintendant des finances. » Sur cela le Roi s'approcha de nous, et La Vieuville de son beau-frère, qui lui dit ce que je lui venois de dire, et lui aussitôt l'alla rapporter au Roi, qui l'assura qu'il n'en étoit rien, et que ce seroit plutôt moi que lui. Le Roi ensuite se fâcha à moi de mon discours avec le maréchal de Vitry; mais je lui dis qu'à un homme qui depuis une année m'avoit fait tant de mal, ce seroit trop peu qu'il ne sentît le sien qu'à l'heure même qu'il lui arriveroit, et que je lui voulois faire pressentir et goûter même auparavant qu'il lui arrivât.

Cinq ou six jours après, le Roi m'envoya quérir en son conseil, et me dit, La Vieuville présent, qui en

fut bien étonné, parce que l'on ne lui avoit point parlé auparavant, que s'étant soigneusement fait informer si les appointemens qui m'étoient contestés, et qui étoient tenus en souffrance, m'appartenoient de droit ou non, qu'il avoit reconnu que je les devois avoir, et par conséquent me les rétablissoit. Puis, s'adressant à La Vieuville, lui dit : « Je veux que vous lui fassiez payer, et dès demain, ce qui lui en est dû du passé, et le courant lorsqu'il écherra. » Il ne répondit pas un mot, et fit seulement la révérence d'acquiescement. Messieurs du conseil étroit ensuite s'en vinrent devant lui conjouir avec moi, et le Roi me fit mille bonnes chères.

La Vieuville vit bien alors qu'il étoit sur le penchant, et dit au Roi qu'il se vouloit démettre de sa charge ; mais le Roi lui donna de bonnes espérances. Deux jours après, je demandai au Roi que, lorsque La Vieuville sortiroit des finances, il me fût permis de le mettre en parlement sur ce qu'il m'avoit accusé à Sa Majesté d'être pensionnaire d'Espagne, et qu'il plût à Sa Majesté me donner acte de l'accusation qu'il lui en avoit faite, afin de lui en faire faire telle réparation ou châtiment qu'il seroit jugé par ladite cour ; mais le Roi m'assura qu'il l'en châtieroit assez lui-même, en le chassant honteusement de ses affaires, et le mettant en prison ; mais que je n'en parlasse pas.

Le lendemain, le Roi alla l'après-dînée voir la Reine sa mère à Ruel, et La Vieuville ayant eu le vent de ce qui se préparoit contre lui troussa bagage, et vint, en s'en retournant à Paris, remettre ès mains du Roi sa charge de surintendant et la place qu'il avoit au conseil, lui disant qu'il ne vouloit plus retourner à Saint-Germain. Le Roi lui dit qu'il ne

le devoit point faire, et qu'il ne se mît en peine de rien. Il lui promit aussi qu'il lui donneroit son congé de sa propre bouche, et qu'il lui permettroit de venir prendre congé de lui quand cela seroit. Ce qui fit qu'il s'en retourna en assurance à Saint-Germain. Mais le soir, comme il se faisoit un charivari en la cour pour un officier du commun qui avoit épousé une veuve, Monsieur, frère du Roi, qui l'ouït, manda qu'il s'en vînt dans la cour du château pour le voir, ce que tous ces marmitons et autres firent, avec des poëles qu'ils frappoient. Quand La Vieuville entendit ce bruit, il le prit pour lui, et envoya dire à M. le cardinal de Richelieu que l'on le venoit assassiner; M. le cardinal monta à sa chambre, et le rassura. Mais le lendemain matin, le Roi l'ayant envoyé quérir en son conseil, il lui dit qu'ainsi qu'il lui avoit promis, il lui disoit lui-même qu'il ne se vouloit plus servir de lui, et qu'il lui permettoit de lui dire adieu. Puis, en sortant, M. de Termes le fit prisonnier, et peu après un carrosse et des mousquetaires du Roi vinrent, qui l'emmenèrent au château d'Amboise, d'où il se sauva un an après.

Le colonel d'Ornano, qui avoit mieux aimé de sa franche volonté être mené prisonnier au château de Caen, que de se retirer en Provence, où l'on le vouloit envoyer, fut rappelé auprès de Monsieur, avec plus d'autorité que jamais. M. de Schomberg, qui étoit relégué à Angoulême, fut remis dans le conseil étroit, et les finances furent données entre les mains de trois directeurs, savoir, messieurs de Marillac, de Champigny et le procureur général Viole. Mais, parce que l'on vouloit que ce dernier se défît de sa charge

de procureur général, qui étoit incompatible avec celle des finances, il s'en excusa.

Quelque temps auparavant, Monsieur avoit commencé de rechercher mademoiselle de Montpensier avec plus de soin que de coutume, et demandoit à la voir les soirs qu'il faisoit faire assemblée le plus souvent chez madame de Conti. Cela mit en ombrage ceux à qui la perfection de ce mariage n'eût été utile, qui tâchèrent d'y embarquer d'autres pour rompre ce dessein. On mit en tête à la Reine que si Monsieur se marioit, et qu'il eût des enfans, on la mépriseroit; à madame la princesse, que cela reculeroit bien ses enfans de la grande succession; aux émulateurs de Lorraine, que par ce mariage elle seroit élevée pardessus eux. On dit même au Roi que si Monsieur avoit des enfans, et qu'il n'en eût point, il seroit grandement regardé et respecté à son préjudice: de sorte qu'en peu de temps il y eut de grandes brigues pour détourner ces grandes fréquentations. Madame la princesse me fit l'honneur de me demander quel personnage elle devoit jouer en cette comédie; et je lui dis qu'elle avoit deux grandes affaires sur les bras, l'une le retour en cour de M. son mari, l'autre d'empêcher ou retarder le plus qu'elle pourroit le mariage de Monsieur; que le premier, en cette conjoncture du chassement de La Vieuville, il y pourroit avoir quelque jour, vu que la puissance de la Reine-mère n'étoit pas encore rétablie, et que celle de M. le cardinal n'étoit pas établie; qu'il falloit se remettre, soumettre et lier étroitement à eux, qui peut-être seroient bien aises d'obliger M. le prince, et de l'attacher à leurs intérêts; et qu'elle devoit, en ce point où étoient les

choses, remuer toute sorte de pièces à cet effet, que peut-être il pourroit réussir. Quant à l'affaire du mariage de Monsieur, elle ne le pourroit pas empêcher ouvertement; mais qu'il y avoit un moyen de le retarder, qui pourroit faire trouver celui de le rompre, qui étoit qu'elle et M. son mari montrassent ouvertement de le désirer; mais qu'il falloit que leur feinte ne fut sue ni connue que de lui; qu'ils devoient tromper leurs proches et leurs serviteurs, en les conjurant de procurer tout ce qu'ils pourroient pour l'accomplissement du mariage. Cela devoient-ils dire à M. de Montmorency, à madame la princesse-mère, et à Viguier, et autres leurs plus confidens; les mettre dans l'affaire entièrement, y convier Monsieur, assister madame de Guise et mademoiselle de Montpensier; enfin ne laisser aucune chose en arrière qui pût favoriser à ce dessein, duquel il arriveroit plusieurs bonnes choses, sans en pouvoir produire aucune mauvaise. Car toutes les brigues qu'ils feroient en faveur du mariage n'y avanceroient rien s'il étoit en sa maturité, comme tout ce qu'ils pourroient faire ne l'empêcheroit si le Roi et la Reine-mère étoient d'accord sur ce fait, là où au contraire ils s'obligeoient éternellement la maison de Guise; ils s'acquéroient bruit de probité dans le monde, de favoriser pour le bien de l'Etat une affaire qui leur étoit si préjudiciable; que Monsieur leur en sauroit gré, et que ceux qui y faisoient contre en seroient d'autant plus reculés, voyant M. le prince déclaré en faveur du mariage; que les seuls propos de madame la princesse sur ce sujet devoient être que ce seroit bien le plus avantageux pour eux que Monsieur ne se ma-

riât pas; mais puisqu'en toute façon cela ne se pouvoit empêcher, qu'ils devoient désirer que ce fût à mademoiselle de Montpensier plutôt qu'à toute autre, qui étoit sœur de M. le prince de Joinville leur beau-fils, et par ce moyen, cela les unissoit avec Monsieur, et n'en faisoit quasi qu'une même famille, qui étoit la chose qu'elle désiroit le plus.

Ces propos donnèrent étoffe à la partie contraire de remontrer au Roi, et lui donner jalousie de cette trop grande association; que ce seroit rendre trop grand Monsieur, jetant entre ses bras les restes de la ligue, et la cabale de M. le prince, qui ce faisant s'étrangeroit du Roi, et se joindroit avec son frère, puissant outre cela par un nombre d'enfans, successeurs de la couronne par le manque d'enfans du Roi.

Madame la princesse prit très-bien mon conseil, et le mit en même temps en pratique. Elle venoit tous les jours chez madame la princesse de Conti, où se faisoit l'assemblée, et montra tellement à un chacun de favoriser cette recherche, qu'il fut aisé au Roi d'en prendre ombrage, et de commander au colonel de tâcher de rompre cette pratique, comme il fit. Et madame la princesse trouva que mon conseil lui avoit été profitable, et s'en alla trouver M. son mari en Berri, joyeuse d'avoir subtilement fait avorter cette recherche. Elle prit le sujet de son voyage sur la maladie de M. son fils, et le Roi revint à Paris peu après, où il finit l'année 1624; pendant laquelle on avoit fait plusieurs pratiques, pour faire porter le roi d'Espagne à la restitution de la Valteline, qu'il avoit en apparence résignée entre les mains du Pape, mais en effet ils s'entendoient ensemble,

et ne la vouloit rendre. Pour ce sujet la ligue arrêtée, près de deux ans auparavant, entre le Roi, les Vénitiens et duc de Savoie, résolut de l'avoir à force ouverte, et de faire la guerre au roi d'Espagne qui en étoit injuste détenteur. Le roi d'Angleterre, d'autre côté, pressoit le Roi de faire ligue offensive et défensive avec lui contre le roi d'Espagne. Les princes spoliés d'Allemagne demandoient aussi que le Roi se voulût joindre à eux avec les rois de Suède et de Danemarck, desquels ils étoient déjà assurés pour leur rétablissement. Et les Hollandais finalement sollicitoient le Roi de prendre sa bonne part en la conquête des Pays-Bas, qui seroit infaillible s'il se vouloit joindre avec tant de forces ennemies de l'Espagnol.

Le Roi n'en avoit que trop de sujet, et avoit bonne volonté de mener les mains; mais il considéroit qu'il mettroit le feu par toute la chrétienté en ce faisant, et se résolut seulement d'entreprendre avec la ligue d'Italie la restitution de la Valteline, et le duché de Milan si on lui résistoit. A cet effet, il avoit envoyé une armée sous M. le connétable en Italie, et avec quelques troupes françaises et suisses, qu'il fit passer aux Grisons sous la charge du marquis de Cœuvres, son ambassadeur extraordinaire en Suisse, il assista les Grisons, au commencement de l'année 1625, à reprendre la Valteline, dont ils avoient été depuis quatre ans spoliés; et il réussit de telle sorte, que, sans aucune résistance, tout ce qui avoit été usurpé fut reconquis. On négligea de mettre garnison à Rive de Chiavenne, où les Espagnols se vinrent quelques jours après fortifier, et l'ont conservée jusques à la paix.

D'un autre côté, les huguenots de la France souffroient impatiemment qu'un fort, construit par M. le comte de Soissons en l'année 1612, subsistât à mille pas de La Rochelle, vu qu'il avoit été porté par les articles de la paix qu'il seroit démoli. Ils voyoient néanmoins que les projets du Roi étoient avantageux pour leur religion, et que le Roi le feroit démolir dans quelque temps, comme il eût fait s'ils lui eussent demandé lorsqu'il eût été embarqué en la guerre qu'il projetoit; mais eux, impatiens de le faire raser, n'en voulurent attendre le temps, et, en ayant en vain importunément pressé le Roi, se résolurent à faire quelque noble représaille, afin que, rendant ce qu'ils auroient pris, on leur rendît leur fort.

A cet effet, ceux de La Rochelle armèrent quelques vaisseaux, dont ils donnèrent le commandement à M. de Soubise, qui vint à Blavet, prit les vaisseaux de M. de Nevers, qui étoient fort beaux, et assiégèrent le fort, qu'ils ne purent prendre. Mais un vent contraire les ayant accueillis, on eut espérance de les prendre eux-mêmes. M. de Vendôme y accourut avec toute la noblesse du pays, et ce qu'il put faire d'infanterie; mais à cause que l'on soupçonnoit M. de Vendôme de quelque intelligence avec les Rochelois, et que ses ennemis publioient qu'il les avoit fait venir à Blavet pour s'en saisir pour lui, le Roi m'y envoya avec de grands pouvoirs, même de l'interdire en cas qu'il ne marchât pas de bon pied avec les autres.

Je partis de Paris le mardi 28 janvier, et vins coucher à Chartres, puis à Orléans, de là à Blois, et aux Trois-Volets.

Le samedi premier février je vins coucher à Angers, où je donnai ordre que le régiment du Plessis de Joigny me suivît en diligence, et que l'on tînt prêts quatre canons et les munitions nécessaires pour les pièces. Lequel commandement le sieur de La Porte, qui y commandoit, fit diligemment exécuter.

Le dimanche 2, j'arrivai à Nantes, ayant vu en passant madame la comtesse de Vertus à Chantossé. Je fus souper chez de M. de Montbazon qui avoit déjà eu nouvelle de ma venue par Montaland, que le Roi avoit dépêché à M. de Vendôme pour l'avertir qu'il m'envoyoit en Bretagne. Il m'offrit tous les canons et munitions du château de Nantes, et de lever le plus d'hommes qu'il pourroit.

Le lundi 3, je fus voir madame de Vendôme, et, ayant acheté ou loué trente chevaux, tels quels, je vins au Temple, et couchai le lendemain à La Ferté-Bernard, puis à Vannes; le jeudi 6 à Hennebon, où j'appris que M. de Soubise avoit rompu les filets et passé hors du port de Blavet, malgré le château et toutes les choses que l'on avoit opposées à son passage; que de sept grands vaisseaux de M. de Nevers il en avoit emmené les six; à savoir : la Vierge, Saint-Michel, Saint-Louis, Saint-Jean, Saint-Bazile ou le Lion, et la Concorde; le seul navire nommé Saint-François s'étant embarrassé, à la bouche du port, avec un petit vaisseau de ceux que M. de Soubise avoit amenés avec lui, fut donner contre un des ras qui ferment le port, et furent tous deux pris avec quelque cent ou six vingts hommes qui étoient dedans.

Je ne laissai de m'acheminer le lendemain, ven-

dredi 7, au Fort-Louis, pour y trouver M. de Vendôme. M. de Brissac nous y festina ; puis nous revînmes, par la marée, coucher à Hennebon, y séjournai le samedi 8, tant pour renvoyer tous ceux qui y venoient au secours du fort, que pour conférer avec M. de Vendôme, lequel étoit fort malheureux et peu aimé, mais nullement coupable des choses dont on l'accusoit. Il vouloit me mener à Rennes, craignant que je n'eusse beaucoup de choses à conférer avec le parlement à son désavantage ; mais moi, pour ne lui donner aucun ombrage, aimai mieux m'en retourner sur mes pas. Ainsi nous partîmes, M. le duc de Retz et moi, le dimanche 9, et vînmes coucher à Rennes, le lendemain à La Ferté-Bernard.

Le mardi, dernier jour de carême-prenant, il s'en alla à Machecoul, et moi coucher au Temple, d'où je m'en vins le jour des Cendres à Nantes, chez M. de Montbazon. Je fus prendre congé de madame de Vendôme.

Le jeudi 13 nous vînmes coucher chez le comte de Vertus à Chantossé, M. de Montbazon et moi. Je le quittai le lendemain, et vins dîner à Angers, de là à Saumur, puis coucher à Blois ; le lendemain 15, dîner chez M. le comte de Saint-Paul à Orléans, et coucher à Toury.

Le lundi 17 je m'en vins à Paris rendre compte de mon voyage au Roi, où je n'avois fait ni bien ni mal : seulement l'assurai-je de la fidélité de M. de Vendôme, dont ses ennemis avoient tâché d'en faire douter Sa Majesté.

Peu de jours après arriva la nouvelle de la mort du

roi Jacques d'Angleterre ; ce qui ne retarda pas le mariage de son fils avec madame Elisabeth, dont la cérémonie fut faite peu après Pâques. M. le duc de Chevreuse l'épousa pour le roi Charles, nouveau roi de la Grande-Bretagne, dans Notre-Dame à Paris, le dernier jour de mai.

Quelques jours ensuite arriva inopinément M. le duc de Buckingham, lequel parut extraordinairement, tant par sa personne qui étoit très-bien faite, que par ses pierreries et habillemens et sa libéralité. La reine de la Grande-Bretagne ne tarda guères à partir, M. et madame de Chevreuse ayant l'ordre de la conduire en Angleterre. Messieurs de Luxembourg, de Bellegarde et moi, avec messieurs d'Alincourt et vicomte de Brigueil, fûmes chargés du Roi de l'accompagner, de sa part, jusques à son embarquement. Le Roi la vint conduire jusques à Compiègne. Les Reines vinrent avec elle jusques à Amiens, et devoient passer outre; mais la maladie de la Reine-mère arrêta la compagnie dix jours à Amiens, et ne permit pas aux dames d'aller plus avant. Et Monsieur, son frère, la mena jusques à Boulogne, dont nous revînmes, après l'avoir mise dans sa ramberge, trouver les Reines à Amiens, qui s'en revinrent à Paris, et de là à Fontainebleau.

J'ai voulu dire tout ce qui concerne le mariage d'Angleterre avant que de parler d'Italie, en laquelle M. le connétable et M. le maréchal de Créqui entrèrent vers le commencement de février, avec douze mille hommes de pied et douze mille chevaux, ainsi qu'il avoit été convenu. Et s'étant joints avec l'armée de M. de Savoie, qui étoit plus forte, ils étoient sur

le point d'entrer au duché de Milan et d'ouvrir la guerre au roi d'Espagne, quand le Roi leur manda qu'ils n'eussent à le faire, vu que ceux de la religion en France avoient pris les armes en un temps auquel, pour leurs intérêts particuliers, ils le devoient moins faire. Ce fut lors que M. le cardinal de Richelieu dit au Roi que, tandis qu'il auroit un parti formé dans son royaume, il ne pourroit jamais rien entreprendre au dehors; qu'il devoit songer à l'exterminer avant que de songer ni penser à d'autres desseins; qu'il falloit faire la guerre commencée pour la restitution de la Valteline, mais se garder de l'ouvrir avec l'Espagne; et que, puisque son armée étoit passée en Italie, il en pouvoit assister M. de Savoie contre Gênes, mais ne se point déclarer contre Milan. Ce qui fut fait; et si M. de Savoie se fût avancé droit à Gênes après la défaite des Génois à Ostage et la prise de Gavi, il l'eût infailliblement prise à Pâques; mais leur ayant donné loisir de se reconnoître et au duc de Féria de se mettre en campagne pour la secourir, joint aussi que les pillages ayant enrichi les soldats de la ligue, une partie se débanda et l'autre tomba malade, ils commencèrent à songer à leur retraite; et le duc de Féria, les suivant vers Ast, où il fut repoussé par les troupes françaises qui y étoient, vint assiéger Vérue, en laquelle M. de Savoie et M. de Créqui firent une telle résistance, qu'il y consuma encore un long temps.

Sur ces entrefaites, le Pape, indigné de ce que l'on avoit reconquis la Valteline, qui étoit en dépôt entre ses mains, et que l'on en avoit chassé ses gens, envoya son neveu, le cardinal Barberini, légat en

France, tant pour en faire ses plaintes que moyenner un accommodement aux troubles d'Italie. Il arriva au temps des noces d'Angleterre, et fut reçu, logé et défrayé avec les honneurs que l'on a accoutumé de rendre aux légats : mais, après plusieurs conférences et traités proposés, n'ayant pas trouvé son compte, vint à Fontainebleau prendre congé du Roi, et aussitôt après, sans attendre que l'on lui rendît les devoirs accoutumés, en l'accompagnant et défrayant par la France, partit inopinément, ayant précédemment refusé le présent du Roi ; qui envoya quérir les princes et officiers de sa couronne, avec quelques présidens de sa cour de parlement, et tint un fameux conseil à Fontainebleau sur cet extravagant partement, où il ne fut résolu aucune chose, sinon que l'on le laisseroit aller.

En ce même temps le Roi éloigna d'auprès de la Reine sa femme la dame Vervet, sa dame d'atour, Ribère son médecin, et quelques autres domestiques. L'Empereur fit passer en Italie par les Suisses, qui octroyèrent ce passage, près de trente mille Allemands qu'il envoya au duc de Féria, avec lesquels il pressa Vérue. Et les troupes de la ligue étant dépéries, ils supplièrent le Roi de les envoyer promptement secourir avec quelque armée. Le Roi jeta les yeux sur moi pour m'en donner la conduite et le commandement, et m'envoya quérir en son conseil pour me le proposer. Je parlai au mieux que Dieu me le voulut inspirer sur ce sujet, et offris au Roi que, s'il lui plaisoit me donner quelques-uns des vieux régimens jusques à faire le nombre de six mille hommes effectifs, avec huit cents chevaux effectifs, tels que je les vou-

drois choisir dans son armée de Champagne, que j'enverrois dans trois jours en Suisse faire tenir prêts quatre mille hommes de cette nation, que je prendrois en passant à Genève, je lui répondois d'être dans six semaines à Vérue, où nous donnerions bataille au duc de Féria, et s'il la refusoit, que nous ne ferions pas seulement lever le siége, mais que nous prendrions plusieurs bonnes places dans le Milanais, capables d'y faire hiverner nos armées.

Le Roi fut fort satisfait de mon offre, qu'il accepta; donna ordre que j'eusse prêt l'argent de trois montres que j'avois demandé à M. de Marillac, chef des finances; lequel non-seulement n'exécuta pas cet ordre, mais aussi dépêcha, le soir même, un courrier en toute diligence à son frère, pour lui donner avis, et à M. d'Angoulême, que l'on alloit ruiner et rompre leur armée, de laquelle on me donnoit la principale part pour aller en Italie. Sur quoi ils envoyèrent en toute diligence, et avant que l'on eût dépêché vers eux pour leur mander que l'on me donnoit une partie de leurs troupes, un aide de camp, nommé Centures, pour mander au Roi comme le comte Henri de Bergues étoit à six lieues de Metz avec une forte armée, sur le point d'entrer en France; et qu'en même temps ils avoient eu avis que le colonel Verdugo, qui commandoit au Palatinat, venoit droit en France; que M. d'Angoulême s'étoit allé jeter dans Metz; et il répondoit au Roi de la conserver ou d'y mourir: comme pareillement M. de Marillac s'étoit mis dans Verdun, qu'il défendroit jusques au dernier soupir; mais qu'il seroit à propos qu'il plût au Roi leur faire lever en diligence encore quatre régimens nou-

veaux et cinq cents chevaux : moyennant quoi ils répondoient, sur leurs têtes, que ces deux armées ne pussent faire aucun progrès en France. Sur quoi le Roi et son conseil, qui prirent cela pour argent comptant, me dirent qu'ils ne pouvoient rien tirer de l'armée de Champagne, vers laquelle il étoit nécessaire de faire acheminer de nouvelles troupes; et moi, après leur avoir fait évidemment connoître que c'étoit une fourbe controuvée à plaisir pour faire éterniser l'emploi de ces messieurs, et consumer le Roi en une inutile dépense, je m'excusai, et refusai celui que l'on me vouloit donner pour aller au secours d'Italie avec des troupes qu'il me faudroit lever. Sur quoi on se résolut d'en lever et de les y faire conduire par un maréchal de camp, qui fut Vignoles, qui y arriva après que le siége de Vérue fut levé par la brave résistance de messieurs de Savoie, de Lesdiguières et de Créqui, et par la maladie qui se prit si furieuse dans les troupes allemandes, que la sixième partie n'en réchappa pas.

Ce même été le Roi fit lever une armée de mer, ayant eu quelques vaisseaux des Hollandais. M. de Montmorency l'alla commander comme amiral. Toiras fit aussi une entreprise de prendre l'île de Ré; mais M. de Saint-Luc, à qui en étoit le gouvernement, la voulut commander; et, avec quantité de petites barques plates, ils mirent quatre mille hommes dans l'île, et forcèrent ceux qui la gardoient de l'abandonner après les avoir défaits. M. de Soubise se retira en Angleterre, et en même temps M. de Montmorency défit l'armée des Rochelois.

Le Roi fit le jour de sa nativité, qui est la fête de

Saint-Côme, à Fontainebleau, auquel il y eut force feux d'artifice. L'ambassadeur d'Espagne, qui étoit le marquis de Mirabel, étoit venu avec la Reine chez la Reine-mère, et me pria que nous vissions les feux en une même fenêtre : ce que je fis. Il me dit, quand nous fûmes seuls, en espagnol : « Eh bien, monsieur le maréchal, le légat est parti sans rien faire ? Il a bien montré qu'il étoit un jeune homme et un nouveau négociateur. Si le maréchal de Bassompierre eût eu cette affaire en main, elle ne fût pas demeurée imparfaite, ni même une plus difficile. » Je lui dis qu'il avoit fait ce qu'il avoit pu selon ses ordres, dans lesquels il s'étoit contenu, et que j'y eusse été plus empêché que lui, qui avoit pour conseillers messieurs Bagny, Pamphilio et Spada, qui étoient de grands personnages. Il me répliqua : « Il ne falloit point pour vous tous ces gens-là, vous l'eussiez infailliblement achevée; et, si vous vouliez, vous l'achèveriez encore, je vous le promets. » Je lui répondis : « Monsieur, je ne suis pas heureux à faire des traités : vous voyez que celui de Madrid, qui est de ma façon, a déjà coûté vingt millions d'or pour le maintenir aux parties contractantes. Et puis il ne fait pas bon traiter avec des gens, ou pour des gens qui ne tiennent, s'ils ne veulent, ce qu'ils ont promis. » Il s'opiniâtra de me dire que, si je voulois, lui et moi terminions la paix, et que j'en eusse seulement le pouvoir de mon maître; que pour lui il l'avoit déjà du sien. A cela je lui dis que je m'estimerois bien heureux de contribuer ce qui seroit de mon talent pour une si bonne et sainte affaire, mais que je ne lui pouvois dire pour lors autre chose, sinon que s'il vou-

loit je ferois savoir au Roi ce qu'il m'avoit dit, et que je lui rendrois réponse. A quoi l'ambassadeur s'accorda, et me pria que ce pût être au plus tôt. Et ainsi les feux étant finis, nous nous séparâmes. La Reine-mère se retira en son cabinet avec M. le cardinal de Richelieu, auxquels je demandai audience, et fis rapport de ce que l'ambassadeur d'Espagne m'avoit dit. Lesquels trouvèrent l'affaire de conséquence, et me prièrent de l'aller dire au Roi, feignant de ne leur en avoir point parlé : ce que je fis; et le lendemain ils me firent redire toute cette conférence dans le conseil, où il fut résolu que l'on me donneroit un ample pouvoir de traiter avec ledit ambassadeur; mais je le refusai si on ne me donnoit M. de Schomberg pour adjoint; ce que l'on m'accorda. Ainsi je fus rendre réponse à l'ambassadeur, conforme à son désir, et prîmes le jour d'après que le Roi seroit arrivé à Saint-Germain pour nous assembler, qui échéoit cinq jours après; car, le lendemain, il devoit partir de Fontainebleau. M. l'ambassadeur ne manqua pas à l'assignation que nous avions prise par ensemble, et fûmes chez M. de Schomberg plus de quatre heures à conférer, non sans grande espérance et apparence de conclure une grande, bonne et stable pacification entre les deux Rois, qui étoit avec des conditions tolérables pour nous. Il retourna le lendemain, et continuâmes de telle sorte, que nous espérions, à la première séance que nous aurions, de perfectionner notre travail. Mais le jour d'après il s'envoya excuser de venir, sur une maladie qui étoit survenue à sa femme, et de deux jours ne nous envoya rien dire. Pendant lesquels M. du Fargis envoya un courrier de Madrid,

par lequel il mandoit que le roi d'Espagne avoit eu dessein de faire négocier la paix en France par son ambassadeur, mais qu'il avoit révoqué le pouvoir qu'il lui avoit donné, sans dire les causes qui l'avoient mû à ce subit changement. Sur cela, le conseil fut d'avis que je m'en allasse à Paris, et que, sous prétexte de visiter l'ambassadrice malade, je tâchasse de pénétrer d'où lui venoit ce silence et ce refroidissement: ce qu'il ne me fut pas difficile d'apprendre, car il me fit de grandes plaintes du peu de confiance que nous avions eu en lui, qui étoit fort porté au bien de la France, à l'union de ces deux couronnes; que nous en fussions sortis à meilleur marché que nous ne ferions pas par le ministère de du Fargis, qui n'étoit pas assez fin pour tirer des Espagnols plus que lui ne nous avoit offert, et plusieurs autres plaintes qu'il me fit en même substance, lesquelles je crus qu'il me disoit pour couvrir sa légèreté qu'il avoit pratiquée.

Je fis rapport au conseil des propos qu'il m'avoit tenus, qui furent pris de la même sorte, parce que l'on n'avoit donné aucun pouvoir ni ordre au Fargis de faire aucune proposition, ni d'en écouter.

Sur ces entrefaites arriva la nouvelle à la cour que le baron de Papenheim, qui gardoit Rive de Chiavenne avec son régiment d'Allemands, avoit chassé les troupes du Roi de Verceil et de Campo, les avoit défaites, pris douze canons et onze barques armées que nous avions sur le lac de Côme. Ce qui fâcha fort le Roi et le conseil; mais, peu de jours après, le marquis de Cœuvres envoya son secrétaire, qui assura que le Papenheim n'avoit pas passé outre, et que les Vénitiens avoient envoyé, sous M. de Candale, des

troupes suffisantes pour le repousser. Néanmoins les serviteurs que le Roi avoit en Suisse, lui mandoient que les affections des peuples pour le Roi étoient fort altérées; que plus de vingt-cinq mille Allemands avoient eu passage ouvert par la Suisse pour aller servir l'Espagnol en Italie, et que notre alliance en Suisse s'en alloit détruite, s'il n'y étoit promptement pourvu; que le plus sûr remède étoit de m'y envoyer, et que, par la grande bienveillance que les Suisses me portoient, je pourrois tout rétablir. Les Vénitiens et le duc de Savoie firent les mêmes offices pour m'y faire envoyer, et y firent acheminer leurs ambassadeurs pour se joindre à toutes mes pratiques. Le Roi, pour ce sujet, me força d'y aller son ambassadeur extraordinaire : ce que je fis par pure obéissance, et l'on assista mon ambassade de 250,000 écus, que j'y portai pour favoriser ma négociation. Et parce que l'on ôtoit cette ambassade au marquis de Cœuvres qui la possédoit, le Roi lui donna la qualité de lieutenant général de son armée en Valteline; dont il fut très-content.

Je partis donc de Paris, avec mon équigage, le mardi 18 de novembre de cette année 1625, et allai coucher à Essone, puis à Moret, à Sens et à Joigny, puis à Auxerre, à Noyers, à Montbard et Chanceaux, où je séjournai un jour, et arrivai le 27 à Dijon, où je demeurai le lendemain. Puis j'allai loger à Auxonne, dont je partis le lundi premier jour de décembre, et passai près de Dole, où les Etats du comté de Bourgogne se tenoient lors. J'envoyai visiter le comte de Chamlite, gouverneur, mon allié et ancien ami, et allai coucher à Ranchin, où M. de Mandre, gouver-

neur de Besançon, me vint trouver de la part dudit comte pour m'accompagner par la province.

J'arrivai, le mardi 2, à Besançon, où je fus visité par messieurs de la ville, puis des chanoines qui me vinrent offrir de montrer à ma considération extraordinairement le Saint-Suaire. Ce qu'ils firent le lendemain; et, après l'avoir vu, j'allai coucher à Roleau, puis à Clerval, puis à Montbelliard, à Béfort, à Porentruy.

Et le lundi 8, j'entrai en Suisse. Ceux de la ville de Bâle vinrent au devant de moi, et me firent une honorable entrée, avec quantité de canonnades et plus de dix mille hommes en armes en fort bel équipage. Le colonel Hessy avec une douzaine de capitaines, me vinrent trouver sur les confins de Suisse, qui ne m'abandonnèrent jusqu'à mon retour. Le sénat, en corps, me vint saluer et faire présent de poisson, de vin et d'avoine, le plus amplement qu'il se soit fait à personne. Puis quelques-uns du sénat demeurèrent à souper avec moi.

Le mardi 9, je fus à l'hôtel-de-ville, où ils étoient assemblés, saluer la république et les haranguer. Ils vinrent peu après encore en mon logis me faire réponse, m'apporter un nouveau présent de vin et de poisson, puis dîner tous avec moi. Après dîner, ils me menèrent voir leur arsenal, le cabinet de Platerus, leur église et leurs fortifications.

Le mercredi 10, le sénat me vint dire adieu, puis dînèrent avec moi; de là me firent accompagner, faisant encore tirer quantité de canonnades et salves d'infanterie : ce qui me fut aussi fait par tous les châteaux et villes devant ou dedans lesquels j'ai passé en

Suisse. Je fus coucher à Liechstal, puis à Waldshut.

Le vendredi 12 décembre, M. l'ambassadeur Miron vint au devant de moi; puis les compagnies suisses du régiment du colonel Aveny, que j'avois envoyé lever pour aller en France, se mirent en forme de bataille sur mon avenue. L'avoyer de Soleure, nommé M. de Rool, vint au devant de moi, bien accompagné, qui m'ayant fait une harangue pour se conjouir de mon arrivée, et m'offrir tout ce qui dépendoit de la ville, m'accompagna jusque dans Soleure, y ayant quantité d'infanterie en armes sur mon avenue et plusieurs salves de coups de canon. Je soupai le soir chez M. l'ambassadeur ordinaire Miron, avec qui je fus tout le lendemain samedi 13, pour conférer de nos affaires. Messieurs d'Erlach et d'Affry me vinrent trouver.

Le dimanche, le landaman Zurlaube, avec les députés du canton de Zug, envoyés pour me venir saluer de la part de leur canton, arrivèrent. Le résident de la seigneurie de Venise, Canaha, que sa république avoit ordonné de demeurer près de moi, et suivre en tout les intentions du Roi, m'envoya visiter et savoir quand il me plairoit qu'il me vînt trouver.

Le lundi 15, messieurs de Fribourg m'envoyèrent saluer par leurs députés, qui étoient l'avoyer Diesbach, de Praugin, le lieutenant et le stathalter de leur ville, lesquels dînèrent avec moi. Après dîner, je reçus les députés de Schwitz, qui étoient le landaman Reding avec deux autres; les députés de l'abbé de Saint-Gall me vinrent saluer de sa part. Ce qui furent des faveurs spéciales que tous les cantons ligués et alliés me voulurent faire, d'envoyer se conjouir de

mon arrivée par leurs députés, sans autre commission que de me saluer de leur part.

Le mardi 16, messieurs de Berne m'envoyèrent saluer par leurs députés, dont l'avoyer de Graffier étoit le chef. M. le nonce apostolique Scapy, évêque de Camponia, m'envoya saluer par son auditeur.

Le mercredi 17, messieurs de Soleure, outre la belle réception qu'ils m'avoient faite, me voulurent encore saluer en corps par tout leur sénat. Les compagnies d'Underwald et Zug, du régiment d'Amriu, passèrent pour venir en France.

Le jeudi 18, M. de Montigny, gouverneur du comté de Neufchâtel, avec les maires et les députés de la ville de Neufchâtel, me vinrent saluer et apporter les présens de la ville. Bussi-Lamet, avec sa compagnie pour aller en la Valteline, y vint aussi le vendredi 19, comme député des trois ligues Grises pour me saluer de leur part.

Le samedi 20, le régiment de Baligny passa pour aller en la Valteline. Le colonel Amriu arriva, chef des députés que ceux de Lucerne avoient envoyés pour me saluer.

Le dimanche 21, je dépêchai un courrier à la cour sur une affaire qui étoit de mon particulier; à savoir, que le Roi m'ayant fait son ambassadeur extraordinaire en Suisse, en laquelle les Grisons, les Valaisans et les autres alliés sont compris, et m'ayant donné lettres de sa part pour tous ces peuples, laquelle charge d'ambassadeur il avoit maintenant ôtée au marquis de Cœuvres, lui donnant celle de lieutenant général en Valteline. Mais comme Mesmin, secrétaire dudit marquis, eut obtenu cette charge de lieutenant

général que son maître désiroit, il vit qu'il étoit privé des gages de 1000 écus par mois qu'il possédoit comme ambassadeur extraordinaire; il remontra que ledit marquis ne se pourroit entretenir avec de si petits appointemens, et pria que l'on lui conservât au moins la charge d'ambassadeur extraordinaire aux Grisons, qui étoit confinant à la Valteline, laquelle il ne pourroit bien gouverner sans l'assistance des Grisons, qu'il ne pourroit obtenir s'il n'avoit cette qualité. On lui accorda après mon partement, sans considérer le tort que j'en recevrois, dont je m'envoyai plaindre, avec protestation de tout quitter en cas que je n'en fusse satisfait. J'envoyai aussi ce même jour toutes les dépêches nécessaires aux cantons et alliés, pour les convoquer à une diète générale à Soleure, pour le 7 janvier prochain.

Le lundi 22, les compagnies de Lucerne, qui s'acheminoient en France, passèrent.

Le mardi 23, l'ambassadeur extraordinaire de Savoie m'envoya visiter, comme aussi le canton d'Uri, par ses députés, lesquels m'apportèrent une ample déclaration en faveur du Roi pour la restitution de la Valteline, que j'avois fait pratiquer à mon arrivée pour m'être donnée.

Le mercredi 24, je reçus et festinai les députés avec grand applaudissement, comme ceux qui faisoient une planche aux autres pour un grand bien au service du Roi.

Le jeudi 25, qui fut le jour de Noël, fut donné aux dévotions.

Le vendredi 26, je reçus et dépêchai l'ordinaire.

Le samedi 27, je conférai tout le jour avec M. Mi-

ron, ambassadeur ordinaire, et M. de Rool, avoyer de Soleure, des moyens de faire faire la même déclaration à son canton que celui d'Uri m'avoit donnée.

Ce jour même, le sieur Canaha, résident en Suisse de la république de Venise, arriva à Soleure pour se joindre à tout ce que je voudrois entreprendre. Je fus tout le lendemain à conférer avec lui et M. Miron des choses que nous avions à faire, et résolûmes qu'il s'iroit tenir à Zurich, avant et durant la diète, pour animer ce canton, qui est le premier, à se porter à suivre les volontés du Roi et de la ligue.

Ainsi il partit le lendemain lundi 29, et M. Miron et moi fûmes au conseil de la ville assemblé, auquel je haranguai pour les convier à me donner la même déclaration que ceux d'Uri m'avoient envoyée. Le soir le comte de La Suse arriva.

Le mardi 30, messieurs de Soleure me vinrent trouver pour m'apporter la déclaration, en la même forme et teneur que le jour précédent je leur avois demandée. M. Miron nous donna ce soir-là à souper, et le bal ensuite.

Le mercredi, dernier jour de décembre, M. le comte de La Suse s'en alla, et je finis l'année du grand jubilé de 1625.

Pour commencer l'année 1626, le jeudi premier jour de janvier, je fis mes pâques, selon l'obligation que j'en ai comme chevalier du Saint-Esprit.

Le vendredi 2, je fus occupé à recevoir et dépêcher l'ordinaire.

Le samedi 3, M. l'ambassadeur ordinaire et moi conférâmes des affaires que le Roi avoit en Suisse, desquelles je devois traiter en l'assemblée avec l'a-

voyer de Rool, qui en devoit être président, et qui avoit grand crédit en Suisse.

Le dimanche 4, M. l'ambassadeur donna le soir le bal, où je fus.

Le lundi 5, m'arriva nouvelle des Grisons, comme ils avoient déclaré qu'ils ne vouloient conférer d'aucunes affaires, concernant la France, qu'avec moi, et qu'ils ne reconnoîtroient, tant que je serois en Suisse, que moi pour leur colonel général et premier homme du Roi, et, par conséquent, qu'ils avoient rompu l'assemblée que M. le marquis de Cœuvres avoit fait faire au nom du Roi, sans aucune conclusion, sinon qu'ils avoient résolu de m'envoyer un député, qui m'offriroit, de leur part, de passer en leurs affaires présentes par où je trouverois bon. En ce même jour m'arriva le courrier que j'avois dépêché à la cour, qui m'apporta la certitude de ce dont j'étois en doute, que l'on m'eût châtré la moitié de ma charge pour la donner au marquis de Cœuvres; dont je fus en telle colère, que je voulois tout quitter et m'en retourner en France. Mais quand je vis que les Grisons me rendoient ce que le Roi m'avoit ôté, et que j'avois la gloire d'être ambassadeur aux Grisons, bien que l'on ne l'entendît pas; voyant aussi les bons augures que j'avois de nos affaires, je me résolus de patienter et servir. Nous fîmes les Rois chez moi avec M. l'ambassadeur et sa famille.

Le mardi 6, jour des Rois, je fis un festin solennel chez M. l'ambassadeur au conseil de Soleure, et après y avoir bien bu, le bal s'y tint.

Le mercredi, jeudi et vendredi suivans, furent employés à faire ma proposition et aviser de tout ce que

nous aurions à faire à la diète prochaine, que j'avois retardée jusqu'au 12, à la prière des cantons protestans, qui ont Noël dix jours après nous, et ensuite élisent leurs magistrats. En sorte qu'en même temps de l'élection les députés eussent dû partir, ce qui les eût bien fort incommodés.

Le samedi 10, M. le nonce Scapy, que j'avois convié à la prochaine diète, y voulut assister, plutôt pour nous y nuire qu'aider, et arriva ce jour-là. M. l'ambassadeur et moi allâmes au devant de lui, et le conduisîmes en son logis, où j'envoyai tous les rafraîchissemens nécessaires pour son vivre.

Le lendemain, Zurlaube et Theller arrivèrent, comme aussi les députés des quatre villes protestantes et ceux de Fribourg, auxquels j'envoyai des rafraîchissemens, comme à tous les autres qui vinrent ensuite.

Le dimanche, M. le nonce me fit l'honneur de venir dîner chez moi en grande compagnie. M. l'ambassadeur de Savoie, nommé le président de Monthon, arriva et me vint saluer. Je le fus voir ensuite; puis le défrayai jusqu'à son partement.

Le lundi 12, qui fut le premier jour de la diète, fut employé par les députés à s'entre-saluer, puis à aviser comme ils me viendroient saluer, et résolurent que toute la diète en corps, avec leurs bedeaux devant, et marchant en leur rang, me viendroient faire la révérence, qui fut un honneur inusité, et qu'aucun autre avant moi n'avoit reçu. Le bourgmestre Roon de Zurich porta la parole. Ce même jour, le député des Grisons, nommé le bourgmestre Mayer, arriva.

Le mardi 13, six députés vinrent prendre M. l'ambassadeur ordinaire et moi pour nous conduire à l'assemblée, en laquelle je portai ma proposition, et les haranguai assez longuement; puis les mêmes députés me vinrent ramener : et ensuite, l'assemblée étant levée, ils me vinrent tous en corps remercier, comme ils avoient fait le jour auparavant; et de là nous fûmes tous au festin que je leur avois fait préparer en la maison de ville, où tous les députés, ambassadeurs, colonels et capitaines, au nombre de cent vingt personnes, furent magnifiquement traités, et ensuite autres cinq cents personnes. Nous allâmes ensuite chez M. l'ambassadeur ordinaire, où le bal se tint.

Le mercredi 14, M. le nonce apostolique eut audience des cantons catholiques, en laquelle il déclama tout ce qu'il put contre la France, en intention de détruire ma négociation. Il vint ensuite dîner chez moi, comme il avoit de coutume; et avois distribué ainsi mes festins, que le dîner étoit pour M. le nonce et les députés des cantons catholiques, qui avoient le matin, avant qu'entrer à table, négocié avec moi; puis, l'après-dînée, les députés des cantons protestans venoient conférer avec moi s'ils vouloient, et puis y soupoient aussi. Ce même jour, le doyen de Coire fut admis à l'audience, à la recommandation de M. le nonce, et le député des trois Ligues fut ouï pour lui contredire.

Le jeudi 15, messieurs les députés me vinrent en corps apporter la résolution qu'ils avoient prise, selon mon intention, pour la restitution de la Valteline, laquelle ils demandoient aux princes détenteurs, refusant à celui qui n'y voudroit acquiescer aide, secours

et passage par leurs terres, se réservant de se déclarer plus amplement contre lui. Je leur fis sur ce sujet le plus ample remercîment qu'il me fut possible, et leur donnai acte de la restitution que le Roi étoit près de faire de ce qu'il y détenoit, et même en leurs mains, s'ils s'en vouloient charger, pour la rendre à leurs vrais seigneurs les Grisons. Je fus enfin voir M. le nonce, qui avoit déjà su la résolution première de la diète, que je trouvai en telle colère qu'il me querella deux ou trois fois.

Le vendredi 16, sur la proposition que M. le nonce avoit faite deux jours auparavant en l'assemblée des catholiques députés, je crus être obligé d'y repartir pour l'honneur et l'intérêt du Roi mon maître. Ce qui fut cause que j'envoyai demander audience pour l'après-dînée à leur catholique assemblée; mais eux, par un honneur particulier et inusité, s'en vinrent en corps en mon logis pour me la donner et recevoir ensemble, et quant et quant m'apporter leur résolution particulière, et les restrictions qu'ils demandoient en l'*abscheid* général. Je les haranguai bien longuement, et lavai la tête comme il falloit à M. le nonce, lequel néanmoins ne m'en fit jamais semblant depuis, et le voulut ignorer.

Sur le soir, l'assemblée m'envoya une députation pour me remercier de l'offre que le Roi leur avoit faite par moi de ses forces, et en récompense m'offrirent quinze mille hommes de levée en leurs cantons; ensuite M. le nonce me vit et se raccommoda avec moi.

Le samedi 17, les députés catholiques m'apportèrent leur *abscheid* particulier; et peu après les protestans me vinrent apporter le leur.

Le dimanche 18, M. le nonce partit le matin en grande colère. M. l'ambassadeur ordinaire, M. l'ambassadeur de Savoie et moi, le fûmes accompagner; puis ensuite je fis festin à tous les députés de la diète. Messieurs de Soleure vinrent faire une danse d'armes devant mon logis. Après dîner, cinq députés de l'assemblée, qui, dès le jour précédent, me demandèrent audience sur le sujet des dettes du Roi en Suisse, me firent une grande harangue par la bouche de l'avoyer Graffier de Berne. Je leur répondis amplement. Le soir mon neveu dansa un ballet assez beau chez l'ambassadeur ordinaire, où je menai la plupart des plus honnêtes députés. On y dansa par après; puis M. l'ambassadeur nous fit une belle collation.

Le lundi 19, les députés catholiques achevèrent toutes leurs affaires. L'avoyer de Rool me vint trouver sur ce que je ne trouvois leur *abscheid* en bonne forme, et me brouillai fort avec lui.

Le mardi 20, il me revint trouver, raccommodant ce qui ne me plaisoit pas; et fûmes ensuite bons amis. Monsieur de Montigny, gouverneur de Neuchâtel, arriva, et la plupart des députés protestans partirent.

Le mercredi 21, le reste des députés partit. Je fis payer à tous généralement leurs dépens; et, en me disant adieu, je leur fis donner une année de la pension de chaque canton, une année de la distribution de leurs dettes et une de leurs pensions particulières. M. l'ambassadeur de Savoie s'en alla ce jour-là m'attendre à Berne, où je fus convié d'aller.

J'employai le jour et la nuit du jeudi 22 à écrire, hormis le soir, que M. l'ambassadeur me fit festin et ensuite le bal.

Le vendredi 23, l'ordinaire vint et s'en alla, et fus tout le jour à faire mes dépêches à Rome, à Venise et en Valteline.

Le samedi 24, le secrétaire de l'assemblée me vint apporter les *abscheids*. Je fis mes amples dépêches au Roi par M. de Mesme, gendre de l'ambassadeur ordinaire, que j'y dépêchai, lequel partit le lendemain dimanche 25, en même temps que Malo arriva de la Valteline et que je m'en allai à Berne. Les Bernois me firent une magnifique entrée, et puis tout le conseil me vint saluer chez moi au nom de la ville, qui me fit donner à souper par le comte de La Suse.

Le lundi 26, ils me menèrent voir les fortifications, la fosse aux ours, leur arsenal, leur église et la terrasse; puis me vinrent trouver en corps à mon logis pour me mener en leur hôtel de ville, somptueusement préparé pour m'y faire festin, qui fut fort magnifique. Nous étions plus de trois cents personnes à table, et y demeurâmes tout le jour.

Le mardi 27, je fus dire adieu aux deux avoyers, dont le premier en charge, nommé Graffier, me fit un superbe déjeuner; lequel en partant m'accompagna, comme il avoit fait à l'entrée, et les mêmes troupes sortirent pour me saluer. Ainsi nous nous en retournâmes à Soleure, ayant couru grande fortune par les chemins à cause des eaux.

Le samedi 31, messieurs de Berne m'envoyèrent une grande députation pour me remercier.

Le dimanche, premier jour de février, les députés de Lucerne m'apportèrent l'acte de leur déclaration en notre faveur, comme plusieurs autres cantons avoient déjà fait.

Le lundi 2, jour de la Chandeleur, les députés de Glaris m'apportèrent leur acte.

Le mardi 3, les députés d'Underwald me les vinrent aussi apporter.

Le mercredi 4, le capitaine Smith, envoyé par le colonel Zurlauben, et les capitaines de son régiment en la Valteline, me vinrent faire de grandes plaintes du mauvais traitement que M. le marquis de Cœuvres faisoit à son régiment, et m'apporta lettres du canton d'Uri, qui me prioit d'y donner ordre; qu'autrement il seroit contraint de le révoquer. J'en écrivis à M. le marquis de Cœuvres par un homme exprès.

Le jeudi 5, M. l'avoyer de Rool nous fit un somptueux festin au soir, après lequel on dansa.

Le vendredi je reçus et dépêchai l'ordinaire. M. le résident de Venise me revint trouver.

Le samedi 7, je fis au soir festin aux dames et aux ambassadeurs; puis on tint bal en mon logis. Plusieurs avoyers, landamans et capitaines des cantons, arrivèrent à Soleure pour me voir.

Le lendemain dimanche 8, je fis festin à messieurs les ambassadeurs ordinaires de France, de Savoie et de Venise, et les principaux du conseil de Soleure, et le soir je fis encore festin aux ambassadeurs, à l'ambassadrice et à ses filles, et à plusieurs autres; puis on dansa.

Le lundi 9, je fis encore le soir pareil festin aux dames et ambassadeurs que j'avois fait les jours précédens.

Le mardi 10, les députés de Fribourg arrivèrent, qui m'apportèrent un acte; mais comme il étoit différent de ceux que les autres cantons m'avoient ap-

portés, je le refusai, et gourmandai fort leurs députés, lesquels néanmoins, après avoir dîné avec moi, s'en retournèrent.

Le jeudi suivant 12, ils revinrent avec un acte très-ample; et, pour me témoigner plus de franchise, m'envoyèrent leur secrétaire avec leur sceau, pour me faire un acte à ma fantaisie, si ce dernier qu'ils m'avoient envoyé ne m'agréoit pas.

Le vendredi 13, je reçus et dépêchai l'ordinaire.

Le samedi 14, le Roi m'envoya un courrier, qui m'apporta la nouvelle de la paix qu'il avoit donnée à ses sujets huguenots.

Le dimanche 15, je fis festin aux ambassadeurs, aux députés de Schwitz et d'Uri, envoyés par leurs cantons pour me dire adieu de leur part, et à plusieurs du conseil de Soleure.

Le lundi 16, M. l'ambassadeur ordinaire fit festin aux ambassadeurs et à moi. Plusieurs députés des cantons vinrent de leur part pour prendre congé de moi, qui leur avois envoyé dire par des secrétaires interprètes du Roi, qui leur avoient porté mes lettres.

Le mardi 17, j'eus encore d'autres députés des cantons, comme aussi de l'évêque de Bâle et abbé de Saint-Gall. J'ouïs ensuite les comptes de nos trésoriers.

Le mercredi 18, M. l'avoyer de Rool nous fit une belle collation, et ensuite le bal.

Le jeudi 19, M. l'ambassadeur ordinaire en fit de même.

Le vendredi 20, l'ordinaire arriva et partit, par lequel je fis la dépêche de mes adieux.

Le samedi 21, M. l'ambassadeur ordinaire et moi fûmes à la maison de ville de Soleure dire adieu au

Le vendredi 6, mon frère me fit festin. Après dîner, je fus prendre congé de son altesse, des princes et des princesses.

Le samedi, toute la cour et les seigneurs de Lorraine me vinrent dire adieu; et le comte de Brionne, qui m'avoit fait ce jour-là festin, me conduisit, en partant, en la même cérémonie qu'il avoit fait à l'entrée. Mon frère vint avec moi jusques à la couchée, qui fut à Foug, et ce fut la dernière fois que je l'ai vu; le lendemain 8 à Ligny, puis à Netancourt, à Châlons, où je demeurai pour attendre mon train le mercredi 11, et le jeudi à Estoges, à Rielle, Maisons.

Le samedi 14, j'allai à Jouare voir ma mère de Saint-Luc, qui étoit en l'abbaye, et coucher à Monceaux.

Le dimanche 15, je couchai à Meaux, et dînai à Vitry.

Je partis de Vitry le lundi 16, et vins trouver le Roi à Paris, qui me reçut extrêmement bien. Il me mena chez la Reine sa mère, puis chez la Reine sa femme, où les princesses étoient. Je trouvai à la cour M. le prince de Piémont, envoyé par le duc son père pour échauffer le Roi à faire l'année prochaine une bonne et forte guerre en Italie. M. le maréchal de Créqui y étoit venu de la part M. le connétable à ce même dessein, et j'avois été convié par l'un et l'autre de me rendre au plus tôt près du Roi, afin que tous trois nous pussions lui faire prendre une bonne résolution sur ce sujet.

Je trouvai à mon arrivée les choses assez bien disposées à ce dessein. Le Roi avoit donné à M. le prince de Piémont la qualité de lieutenant général de son armée delà les monts; avoit promis un renfort de huit mille hommes de pied français, et de mille chevaux,

pour y grossir l'armée qu'il avoit en Italie, à laquelle il vouloit joindre aussi les troupes qu'il avoit en la Valteline, laquelle on pouvoit aisément garder avec deux mille hommes, après la confection des forts que l'on y faisoit construire; et que moi, avec douze mille Suisses, dont j'étois assuré, entrerois quant et quant dans le duché de Milan; de sorte que nous voyions toutes choses préparées selon nos intentions et désirs, quand, trois jours après mon arrivée, M. du Fargis envoya son secrétaire, avec un traité de paix, ambigu et mal fait, et honteux pour le Roi, avec le roi d'Espagne, sans avoir eu précédemment ordre ni commission du Roi, non pas de le conclure, mais de le projeter seulement. Il y avoit en ce même temps un procureur de Saint-Marc, ambassadeur extraordinaire de la république de Venise, nommé Contarini de gli Mostachi, qui me dit lorsque je le fus voir, la veille que ce beau traité arriva, que l'ambassadeur de la république en Espagne lui avoit écrit que l'on faisoit quelque traité secret à Madrid entre France et Espagne. Je me moquai avec lui de cet avis, l'assurant que cela ne pouvoit être. Toutefois, dans le doute où cela me mit, ayant été rendre compte de ma négociation à M. le cardinal de Richelieu, je lui dis ce que le Contarini m'avoit appris. Il me serra la main, et me dit que je m'assurasse qu'il n'y avoit aucune imagination de traité, que c'étoient des fourbes espagnoles, de faire courir ces faux bruits pour nous mettre en jalousie avec nos alliés, dont je les pouvois assurer: ce que j'étois résolu de faire, et d'aller le lendemain visiter le Contarini, pour lui mettre sur cette affaire l'esprit en repos. Je vis le soir même M. le

prince de Piémont, auquel je dis l'appréhension qu'avoit l'ambassadeur Contarini, laquelle j'avois fait savoir à M. le cardinal de Richelieu, et la réponse qu'il m'avoit faite. M. le prince me répondit que les Vénitiens étoient gens spéculatifs et soupçonneux, qui débitoient leurs songes et imaginations pour bonnes nouvelles, et qu'ils m'avoient présenté celle-là plutôt par prévention que par aucune connoissance qu'ils en eussent; que pour lui, il étoit très-assuré qu'il ne se traitoit rien au préjudice de la ligue, ni de nos présens projets.

Sur cela j'allai chez la Reine, où je trouvai M. le maréchal de Créqui, et sur les neuf heures du soir, le Roi nous envoya quérir tous deux, pour le venir trouver au cabinet de la Reine-mère, où il étoit avec elle, M. de Schomberg et M. d'Harbault. Il nous commanda de nous asseoir en conseil, et nous déclara comme il venoit de recevoir ce traité fait à son insu par son ambassadeur du Fargis, dont il nous fit faire lecture par M. d'Harbault. Nous le trouvâmes si mal conçu, si mal projeté et raisonné, si honteux pour la France, si contraire à la ligue, et si dommageable aux Grisons, que, bien qu'au commencement nous nous fussions persuadés que ce fût par l'ordre du Roi qu'il eût été fait, mais qu'il vouloit, pour apaiser ses alliés, montrer qu'il n'en savoit rien, nous crûmes effectivement qu'il avoit été conclu sans son ordre. Ce fut ce qui nous obligea de dissuader le Roi de l'accepter et ratifier, non plus qu'il n'avoit voulu faire celui d'Ocaigne fagotté par le même, ni celui de Rome fait par le commandeur de Sillery. En ce temps, M. le cardinal de Richelieu

étoit indisposé au petit Luxembourg. Le Roi commanda à nous trois maréchaux, et à M. d'Harbault, secrétaire d'État, de l'aller trouver le lendemain matin, et cependant de n'en point parler à M. le prince de Piémont; de conférer avec M. le cardinal, lequel l'après-dînée viendroit au conseil chez la Reine-mère, où le Roi nous commanda de nous trouver. J'avoue que je ne fus jamais plus animé de parler contre aucune chose que contre cet infâme traité, et que j'avois l'esprit tellement échauffé, que je fus plus de deux heures dans le lit sans me pouvoir endormir; projetant une quantité de raisons que je voulois le lendemain produire au conseil contre cette affaire. Mais comme je me levai le lendemain plus refroidi et plus rassis, je considérai que ce n'étoit mon affaire, mais celle du Roi; qu'en vain je m'en tourmenterois si le Roi la vouloit ratifier; que j'étois incertain si le Roi n'avoit point donné les mains à M. du Fargis pour la pétrir; que peut-être la Reine-mère, qui vouloit mettre la paix entre ses enfans, l'avoit procurée; peut-être M. le cardinal, qui avoit vu des brouilleries naissantes dans l'État, avoit voulu cette paix au dehors; que je ne devois pas pénétrer plus avant, comme aussi je ne le devois pas faire, et qu'il me pouvoit nuire de me déclarer trop, qu'il ne me pouvoit préjudicier de superséder mon ardeur pour quelque temps, et de me contenir, laissant lever le lièvre par un autre, que je serois toujours en état puis après de le courre et de le prendre.

Ces raisons et plusieurs autres retinrent mon inclination portée à me faire ouïr; et étant allé chez M. le cardinal selon l'ordre que nous en avions, j'écoutai

plus que je ne parlai ; ce que je fis d'autant plus volontiers, que je trouvai M. le cardinal fort retenu et ne s'ouvrant guère, blâmant seulement la légèreté, précipitation et peu de jugement de M. du Fargis, qui méritoit une capitale punition, d'avoir osé, sans ordre du Roi, entreprendre une chose de telle conséquence. Après dîner, il vint au conseil, où nous nous trouvâmes, et M. le garde des sceaux, auquel je remarquai qu'un chacun s'amusa plus à blâmer l'ouvrier qu'à démolir l'ouvrage ; que l'on parla peu du traité, beaucoup du contractant, et qu'il fut plus discouru des moyens qu'il y auroit d'y ajouter quelque chose pour le rendre moins mauvais, qu'il ne fut proposé de le désavouer et le rompre : ce qui me fit juger que l'on eût bien désiré qu'il fût meilleur, mais que l'on ne vouloit pas qu'il n'y en eût point du tout.

Cela fut cause que je me retirai entièrement de l'affaire, et me mis à faire mon jubilé sur la fin du carême. Cependant on tâcha d'apaiser le mieux que l'on put les intéressés. M. le prince de Piémont et M. Contarini se retirèrent. On tâcha d'ajouter quelque chose au traité, d'en éclaircir d'autres, et de ratifier le tout. Ce que l'on fit, à mon avis, premièrement pour donner la paix à la chrétienté, qui s'alloit jeter dans une cruelle guerre ; et puis ensuite pour donner ordre à certaines pratiques qui se faisoient au dedans avec Monsieur, frère du Roi, en apparence pour troubler le mariage projeté entre mademoiselle de Montpensier et lui, et en effet pour brouiller et troubler l'Etat, et mettre les deux frères en division.

Le Roi, qui ne prévoyoit que trop les inconvéniens, avoit tâché de retirer à lui le colonel d'Ornano, qui

avoit tout pouvoir sur l'esprit de Monsieur, son frère, et qui ouvrit l'oreille à plusieurs propositions que le Roi n'agréoit pas. Il lui avoit donné dès le commencement de janvier un office de maréchal de France ; ce qui avoit plutôt dilayé qu'assoupi les brigues et menées qui se faisoient. On avoit ensuite fait la paix avec ceux de la religion en France, pour n'avoir pas tant à la fois de quenouilles à filer. Finalement, au commencement de mai, le Roi étant à Fontainebleau, pour retirer Monsieur, son frère, de toutes intrigues, le mit de son conseil étroit, et l'y fit venir le 2 dudit mois. Le maréchal d'Ornano, premièrement, fit ses plaintes de ce que le Roi avoit mis de son conseil Monsieur, son frère, sans lui en avoir précédemment parlé, ce que l'on faisoit pour le décréditer ; puis demanda d'en être, et enfin qu'il y pût accompagner Monsieur, son maître, demeurant debout comme les secrétaires d'Etat : ce qui lui ayant été refusé, il déclara plus ouvertement qu'il ne convenoit son mécontentement. Les dames de la cour étoient fort mêlées dans ces intrigues ; les unes en haine de la maison de Guise, qu'elles voyoient agrandir par la prochaine alliance de Monsieur ; les autres en haine de mademoiselle de Montpensier, et les autres pour l'intérêt du mariage de Monsieur. Le maréchal d'Ornano étoit en parfaite intelligence avec toutes : ce qu'il faisoit d'autant plus assurément, qu'il croyoit que l'intention du Roi étoit conjointe à leurs desseins, vu que Sa Majesté lui avoit commandé l'année précédente, qu'il eût à rompre les pratiques trop ouvertes que l'on faisoit pour ce mariage, et à en détourner les fréquentes entrevues.

Le 4 de mai le Roi voulut faire l'exercice de son régiment des gardes dans la cour du Cheval-Blanc, et en donner le plaisir aux Reines et aux princesses qui le verroient faire de la grande galerie. Je m'en allai ce jour-là, après dîner, à Paris, pour empêcher qu'une de mes nièces de Saint-Luc ne se fît feuillantine. Je pris congé du Roi, qui me dit par deux fois que je n'y avois affaire, et que je fisse faire l'exercice; mais moi, ne songeant à rien, ne laissai pas de m'y en aller.

Le lendemain, sur les six heures du matin, Bonnevent me vint trouver, et me dit que le Roi l'avoit envoyé la nuit pour me mander comme il avoit fait arrêter prisonnier le maréchal d'Ornano, et que je ne manquasse pas de m'en venir le jour même à Fontainebleau: ce que je fis. Monsieur s'étoit fort offensé de cette prise, qui étoit venu en faire de grandes plaintes au Roi. Il s'adressa premièrement à M. le chancelier, lui demandant si c'étoit par son avis que l'on eût pris le maréchal d'Ornano, lequel lui dit qu'il en étoit bien étonné et qu'il n'en savoit rien. Il fit ensuite la même demande à M. le cardinal, qui lui dit qu'il ne feroit pas la même réponse que M. le chancelier, et que l'un et l'autre l'avoient conseillé au Roi, sur les choses que Sa Majesté leur en avoit dites. La réponse du chancelier fut cause, peu après, de lui faire ôter les sceaux.

On fit en même temps arrêter prisonniers ses deux frères, Masargues et Ornano, comme aussi Chaudebonne, Modène et Déageant, que l'on mit à la Bastille, et l'on commanda au chevalier de Jars et à Boyer de sortir de la cour. On mena, le lendemain, le maréchal au

bois de Vincennes, et Monsieur continua ses plaintes et mécontentemens. Je le fus trouver le lendemain de mon arrivée à Fontainebleau, et même avant d'avoir vu le Roi, tant j'étois assuré de la confiance que Sa Majesté avoit en moi. Je le trouvai fort animé et porté par plusieurs mauvais esprits; et pris la hardiesse de lui parler franchement et en homme de bien : ce qu'il reçut de bonne part. Je continuai de le voir souvent, le Roi m'ayant témoigné de le trouver bon; mais, à quatre jours de là, la Reine-mère dit qu'il lui avoit tenu un discours qui m'obligea de n'y plus retourner: savoir, que l'on vouloit mettre auprès de lui M. de Bellegarde ou moi, mais qu'il n'en vouloit point; et que nous voudrions faire les gouverneurs, dont il n'avoit désormais que faire. Je voulus lui montrer, par mon éloignement d'auprès de lui, que je n'aspirois nullement à cette charge.

Peu de jours après, il courut un bruit que l'on avoit tenu un conseil dont il y avoit neuf personnes, l'une desquelles l'avoit décelé, auquel il avoit été résolu que l'on iroit tuer M. le cardinal dans Fleury. Il s'est dit que ce fut M. de Chalais, lequel s'en étant confié au commandeur de Valençai, ledit commandeur lui reprocha sa trahison, étant domestique du Roi, d'oser entreprendre sur son premier ministre; qu'il l'en devoit avertir, et qu'en cas qu'il ne le voulût faire, que lui-même le décéleroit : dont Chalais intimidé y consentit; et que tous deux partirent, à l'heure même, pour aller à Fleury en avertir M. le cardinal qui les remercia, et pria d'aller porter ce même avis au Roi; ce qu'ils firent : et le Roi, à onze heures du soir, envoya commander à trente de ses gendarmes et autant

de chevau-légers d'aller, à l'heure même, à Fleury. La Reine-mère pareillement y dépêcha toute sa noblesse. Il arriva, comme Chalais avoit dit, que sur les trois heures du matin les officiers de Monsieur arrivèrent à Fleury, envoyés pour lui apprêter son dîner. M. le cardinal leur céda le logis, et s'en vint à Fontainebleau, et vint droit à la chambre de Monsieur qui se levoit, et fut assez étonné de le voir. Il fit reproche à Monsieur de ne lui avoir pas voulu faire l'honneur de lui commander de lui donner à dîner; ce qu'il eût fait le mieux qu'il eût pu, et qu'il avoit à la même heure résigné la maison à ses gens. Puis ensuite, lui ayant donné sa chemise, il s'en vint trouver le Roi, puis la Reine-mère; de là s'en alla à la Maison-Rouge jusques à ce que le Roi s'en vînt à Paris. On ne se pouvoit imaginer d'où étoit venue la déclaration de ce conseil, jusques à ce que, la cour étant revenue à Paris, Chalais confessa à la Reine et à madame de Chevreuse que la crainte d'être décelé par le commandeur de Valençai, auquel il s'étoit confié, et la menace qu'il lui fit d'avertir M. le cardinal, l'avoit porté à cela; mais qu'à l'avenir il seroit fidèle, et leur donnoit cette libre reconnoissance de sa faute, qu'il leur faisoit pour marque de sa sincérité.

Cependant le grand-prieur, qui étoit de la partie, voyant l'affaire découverte, voulut tirer son épingle du jeu, et vint dire de belles paroles à M. le cardinal, le priant de le faire parvenir à l'amirauté de France où il prétendoit. M. le cardinal feignit qu'il lui avoit procuré cette charge, et qu'il allât en Bretagne faire venir M. de Vendôme pour en remercier le Roi, qui, cependant, s'achemina à Blois. M. le

cardinal alla à Limours, où M. le prince le vint trouver le jour de la Pentecôte. Monsieur s'y en alla le lendemain, à la persuasion de M. le président Le Coigneux, qui lui fit croire que l'on alloit approcher des affaires M. le prince pour l'en éloigner, s'il ne se raccommodoit avec M. le cardinal : ce qu'il fit en apparence, mais conservoit toujours sa secrète intelligence avec la cabale, et avoit tiré parole de madame de Villars, par le moyen de M. le grand-prieur, qu'elle lui livreroit Le Havre pour se retirer. Balagny, d'autre côté, s'étoit fait fort de lui mettre Laon en main, et il avoit quelque espérance d'avoir Metz à sa dévotion. Il voulut savoir de M. de Villars s'il se pouvoit assurer de sa place, lequel la refusa tout à plat, et dit que sa femme n'y avoit nul pouvoir. D'autre côté, Mallortie, qui commandoit dans Laon pour le marquis de Cœuvres, dit qu'il ne connoissoit point Balagny, et que si on ne lui apportoit un commandement de son maître, que personne n'y entreroit le plus fort.

Cependant les dames et ses partisans pressoient Monsieur de se retirer de la cour; à quoi il fut encore convié quand il vit que messieurs de Vendôme et grand-prieur, frères, étant arrivés à Blois le 2 de juin, y avoient, le lendemain matin 3, été faits prisonniers et menés, en sûre garde, dans le château d'Amboise : ce qui l'affligea fort et M. le comte aussi, qui aimoit uniquement le grand-prieur; auquel en même temps on fit un mauvais office d'avertir le Roi qu'il vouloit enlever mademoiselle de Montpensier, qui étoit demeurée à Paris, où le Roi avoit laissé M. le comte avec un ample pouvoir pour commander

temps ils eurent réponse de M. de La Valette, qui étoit à Metz, que si M. d'Épernon se déclaroit pour lui, qu'il s'y déclareroit aussi, sinon, non. Monsieur avoit écrit à M. d'Épernon, qui envoya la lettre au Roi. En cette extrémité le meilleur fut de s'accommoder avec le Roi : ce que Le Coigneux pratiqua ; et madame de Guise étant arrivée, la Reine-mère pressa et fit le mariage de Monsieur et de mademoiselle de Montpensier. On fit encore un effort pour l'empêcher, par le moyen de Tronson, Marsillac et Sauveterre, qui en furent tous trois chassés de la cour, avec perte de leurs charges. Monsieur se maria et se mit très-bien avec le Roi, qui lui donna son apanage selon son contentement. Après que les fiançailles furent faites, le Roi parlant à Monsieur, son frère, et à moi, lui dit ces propres mots : « Mon frère, je vous dis, devant le maréchal de Bassompierre, qui vous aime bien et qui est mon bon et fidèle serviteur, que je n'ai, en ma vie, fait chose tant à mon gré que votre mariage. » Monsieur ensuite me mena promener en un bastion où est un jardin, et me dit : « Bestein, tu me verras à cette heure sans crainte, puisque je suis bien avec le Roi. » Je lui dis : « Monsieur, vous avez pu juger que je n'en faisois point de scrupule, puisque je vous fus trouver après que le maréchal d'Ornano fut pris, avant même que j'eusse vu le Roi ; lequel a tant de preuves de ma fidélité, que je n'ai rien à craindre, ni lui aussi, de ce côté-là : mais je me suis retiré de vous voir lorsque vous avez dit à la Reine votre mère que l'on vouloit mettre M. de Bellegarde ou moi auprès de vous, et que vous n'en vouliez point, afin de vous

faire voir que je n'y prétendois point et que je ne piquois pas après le bénéfice. »

Il me dit lors qu'il seroit bien aise que je fusse auprès de lui, et que je fisse auprès du Roi qu'il m'y mît. A cela je répondis que quand le Roi me donneroit cent mille écus par an pour être auprès de lui, que je les refuserois; non pas que je ne tinsse à grand honneur, et que je n'eusse une grande passion à son service, mais parce qu'il faudroit tromper l'un ou l'autre, et que je ne m'entendois point à cela. Trois jours après, Monsieur fut marié; mais pour cela le procès de Chalais ne se discontinua pas, ains on le paracheva, et il eut la tête tranchée à Nantes. Il y eut plusieurs intrigues d'amourettes et autres choses. On referma l'entrée du cabinet et chambre de la Reine aux hommes, hormis quand le Roi y seroit. On fit renvoyer en sa maison madame de Chevreuse, qui s'en alla au lieu de sa maison, en Lorraine; et en ce même temps, du côté d'Angleterre, on chassa tous les Français de la Reine, et les prêtres aussi, hormis son confesseur; qui causa un grand déplaisir au Roi et à la Reine-mère, laquelle désira que le Roi m'envoyât en Angleterre pour remédier à tout cela. Je fis tout ce que je pus pour m'en exempter, ayant été trop maltraité en l'ambassade dernière que j'avois faite en Suisse, en laquelle on avoit démembré la moitié de ma charge pour en investir le marquis de Cœuvres; mais enfin il m'y fallut aller. Le roi d'Angleterre envoya le milord Carleton pour faire agréer au Roi et à la Reine-mère ce qu'il avoit fait, qui fut très-mal reçu.

La cour partit de Nantes pour revenir à Paris. Le

roi d'Angleterre envoya Montaigu pour se réjouir des noces de Monsieur, tant avec lui et Madame qu'avec le Roi et les Reines. Mais comme il vint à Paris, il eut commandement de s'en retourner sur ses pas, et moi je fus extraordinairement pressé de partir pour l'Angleterre; ce qu'enfin je fus contraint de faire.

Le dimanche 27 de septembre de cette même année 1626, je vins dîner à Pontoise chez le cardinal de Richelieu, où messieurs de Marillac, garde des sceaux, de Schomberg et d'Harbault, se trouvèrent pour me dépêcher de toutes les affaires que j'avois avec eux, et puis vins coucher à Beauvais.

J'en partis le lendemain 28, et vins à Poix, puis à Abbeville le 29 et à Boulogne le premier d'octobre, où je trouvai mon équipage et ceux qui me venoient accompagner en ce voyage. M. d'Aumont, gouverneur de Boulogne, me festina. Je m'embarquai le lendemain 2 d'octobre, et passai à Douvres où je séjournai le lendemain pour trouver voiture à mon train.

Je fus le dimanche 4 coucher à Cantorbéry.

Le lundi à Sittimborne.

Le mardi 6 je passai à Rochester, où sont les grands vaisseaux de guerre du Roi, et vins coucher à Gravesande. Le sieur Louis Lucnar, conducteur des ambassadeurs, me vint trouver avec la berge de la Reine, qu'elle m'envoya.

Le mercredi 7 je m'y embarquai sur la Tamise, vins passer devant le magasin de la contractation des Indes, puis devant Greenwich, maison du Roi, auprès de laquelle le comte de Dorset, chevalier de

la Jarretière, de la maison de Hacfil, me vint recevoir de la part du Roi, et, m'ayant fait entrer dans la berge du Roi, m'amena jusque proche de la tour de Londres, où les carrosses du Roi m'attendoient, qui m'emmenèrent en mon logis, où ledit comte de Dorset me quitta. Je ne fus logé ni défrayé par le Roi, et à peine put-on envoyer ce comte de Dorset, selon la coutume ordinaire, pour me recevoir. Je ne laissai pour cela d'être bien logé, meublé et accommodé.

Le soir même, après que j'eus soupé, on fit dire au chevalier de Jars, qui avoit soupé avec moi, que quelqu'un le demandoit. C'étoient le duc de Buckingham et Montaigu, qui seuls étoient venus me voir sans flambeaux, et le prièrent de les faire entrer en ma chambre par quelque porte secrète, ce qu'il fit; puis me vint quérir. Je fus bien étonné de le voir là, parce que je savois qu'il étoit à Hamptoncourt avec le Roi : mais il en étoit arrivé pour me voir. Il me fit d'abord force plaintes de la France, puis de moi aussi, sur le sujet de quelques personnes; auxquelles je répondis le mieux que je pus, et puis fis celles de la France contre l'Angleterre, qu'il excusa aussi le mieux qu'il put, et ensuite me promit toute sorte d'assistance et d'amitié, comme je fis aussi offre bien ample de mon service. Il me pria de ne point dire qu'il me fût venu voir, parce qu'il l'avoit fait à l'insu du Roi : ce que je ne crus pas.

Le jeudi 8, l'ambassadeur Contarini de Venise me vint visiter, et sur la nuit j'allai voir M. le duc de Buckingham en son logis, nommé Jorckaus, qui est extrêmement beau, et étoit le plus richement paré

que je vis jamais aucun autre. Nous nous séparâmes fort bons amis.

Le vendredi 9, au matin, me vint trouver le sieur Louis Lucnar, de la part du Roi, pour me faire commandement de renvoyer en France le père Sancy de l'Oratoire, que j'avois amené avec moi. J'en fis un absolu refus, disant qu'il étoit mon confesseur, et que le Roi n'avoit que voir en mon train; que, s'il ne m'avoit agréable, je sortirois de son royaume, et retournerois trouver mon maître. Et peu après, le duc de Buckingham, les comtes de Dorset et de Salisbury vinrent dîner chez moi, à qui j'en fis mes plaintes. Après dîner, le comte de Montgommery, grand chambellan, me vint visiter, et presser de la part du Roi de renvoyer le père Sancy, à qui je fis la même réponse que j'avois faite à Lucnar. Ensuite l'ambassadeur du roi de Danemarck et l'agent du roi de Bohême me vinrent visiter, et Montaigu vint souper avec moi.

Le lendemain, le sieur Edouard Cécille, vicomte de Hamilton, que j'avois connu jeune en Italie, et qui m'avoit déjà trente-trois ans auparavant fait beaucoup de courtoisie en Angleterre, me vint visiter.

Le dimanche 11, M. le comte de Carlisle me vint trouver avec les carrosses du Roi, pour me mener à Hamptoncourt, dans une salle où il y avoit une belle collation. Le duc de Buckingham me vint trouver pour me mener à l'audience, et me dit que le Roi vouloit précédemment savoir ce que je lui voulois dire, et qu'il ne vouloit pas que je lui parlasse d'aucune affaire; qu'autrement, il ne me donneroit pas audience. Je lui dis que le Roi sauroit ce que j'avois

à lui dire par ma bouche propre, et que l'on ne limitoit point ce qu'un ambassadeur avoit à représenter au prince vers lequel il étoit envoyé, et que s'il ne me vouloit voir, que j'étois prêt à m'en retourner. Il me jura que la seule cause qui l'obligeoit à cela et qui l'y faisoit opiniâtrer, étoit qu'il ne se pourroit empêcher de se mettre en colère en traitant des affaires dont j'avois à lui parler; ce qui ne seroit pas bienséant sur le haut dais, à la vue des principaux du royaume, hommes et femmes; que la Reine sa femme étoit auprès de lui, qui, animée du licenciement de ses domestiques, pourroit faire quelque extravagance et pleurer à la vue d'un chacun; qu'enfin il ne vouloit point se compromettre devant le monde, et qu'il étoit plutôt résolu de rompre cette audience et de me la donner particulière, que de traiter d'aucune affaire devant le monde avec moi. Il me fit de grands sermens qu'il me disoit vérité, et qu'il n'avoit pu porter le Roi à me voir autrement, me priant même de lui donner quelque expédient, et que je l'obligerois. Moi, qui vis que j'allois recevoir cet affront, et qu'il me prioit de l'aider de mon conseil, pour éviter l'un et m'insinuer de plus en plus en ses bonnes grâces par l'autre, lui dis que je ne pouvois en façon quelconque faire autre chose que ce qui m'étoit commandé par le Roi mon maître; mais, puisque, comme mon ami, il me demandoit mon avis sur quelque expédient, je lui dis qu'il dépendoit du Roi de me donner ou ôter, adoucir ou prolonger l'audience en la forme qu'il voudroit; et qu'il pourroit, après m'avoir permis de lui faire la révérence, et reçu avec les lettres du Roi les premiers complimens, quand je viendrois à lui dé-

duire le sujet de ma venue, m'interrompre, et me dire : « Monsieur l'ambassadeur, vous venez de Londres et avez à y retourner ; il est tard, et cette affaire requiert un plus long temps que celui que je vous pourrois maintenant donner ; je vous enverrai quérir un de ces jours à meilleure heure, et en une audience particulière nous en conférerons à loisir. Cependant je me contente de vous avoir vu, et eu des nouvelles du Roi mon beau-frère, et de la Reine ma belle-mère, et ne veux plus retarder l'impatience que la Reine ma femme a d'en apprendre par votre bouche. Sur quoi je prendrai congé de lui pour aller faire la révérence à la Reine. » Après que je lui eus dit cela, le duc m'embrassa, et me dit : « Vous en savez plus que nous. Je vous ai offert mon assistance aux affaires que vous venez traiter ; mais maintenant je retire la parole que je vous ai donnée ; car sans moi vous le saurez bien faire ; » et, en riant, me quitta pour aller porter cet expédient au Roi, qui le reçut, et en usa ponctuellement.

Le duc revint pour m'amener à l'audience, et le comte de Carlisle marchoit derrière lui. Je trouvai le Roi sur un théâtre élevé de deux degrés, la Reine et lui en deux chaires, qui se levèrent à la première révérence que je leur fis en entrant. La compagnie étoit superbe et l'ordre exquis. Je fis mon compliment au Roi, lui donnai mes lettres ; et, après lui avoir dit les honnêtes paroles, comme je vins aux essentielles, il m'interrompit en la même forme que j'avois proposée au duc. Je vis de là la Reine, à laquelle je dis peu de chose, parce qu'elle me dit que le Roi lui avoit permis d'aller à Londres, où elle me verroit à loisir ;

puis je me retirai; puis les ducs et les principaux seigneurs me vinrent conduire jusqu'à mon carrosse. Et comme le duc m'entretenoit exprès, pour donner loisir au secrétaire de m'attraper, ledit secrétaire arriva, qui me dit que le Roi me mandoit qu'encore qu'il m'eût promis une audience particulière, que néanmoins il ne m'en donneroit point jusqu'à ce que j'eusse renvoyé le père Sancy en France, comme il me l'avoit déjà fait dire par trois fois sans effet; dont Sa Majesté se sentoit offensée. Je lui répondis que si c'eût été de mon devoir ou de la bienséance de lui obéir, je l'eusse fait dès le premier commandement, et que je n'avois autre réponse à lui faire que conformément aux précédentes, dont je pensois qu'il dût être satisfait, et que Sa Majesté se devoit contenter du respect que je lui rendois, de tenir enfermé dans mon logis un de mes domestiques, qui n'est criminel, ni condamné, ni accusé; lequel je lui promettois ne devoir ni pratiquer ni conférer, ni même se montrer dans sa cour ni dans la ville de Londres, si bien dans ma maison, tant que j'y serai, et n'en partira qu'avec moi; ce que je ferai dès demain, s'il me l'ordonne : et s'il ne me veut point donner audience, j'enverrai savoir du Roi mon maître ce qu'il lui plaît que je demande après ce refus, lequel ne me laissera pas, à mon avis, vieillir en Angleterre, en attendant que le Roi ait la fantaisie, ou prenne le loisir de m'ouïr. Ce que je dis assez haut et aucunement ému, afin que les assistans me pussent entendre : et j'en témoignai ensuite plus de ressentiment au duc, auquel je priai que l'on ne parlât plus de cette affaire, qui étoit terminée en mon esprit, si

l'on ne me vouloit quant et quant donner un commandement de sortir de Londres et de l'île, que je le recevrois avec joie. Et sur ce je me séparai de la compagnie avec le comte de Carlisle et Montaigu, qui me ramenèrent à Londres, et demeurèrent à souper avec moi.

Le lundi 12, l'ambassadeur de messieurs les Etats me vint visiter, et je fus rendre la visite aux ambassadeurs de Danemarck et de Venise. Puis j'allai saluer madame de La Trimouille, le duc de Buckingham et de Montaigu, qui soupèrent chez moi. Après souper je l'entretins long-temps de mes affaires.

Le mardi 13 octobre, la Reine arriva à Londres, et m'envoya quérir par Goring, avec lequel je l'allai trouver en son palais de Sommerset; puis je fus voir le duc à Jorckaus.

Le mercredi 14, je fus dire adieu à madame de La Trimouille; puis Robert Féry vint me voir, ensuite l'ambassadeur de Bethléem Gabor, avec l'agent du roi de Bohême.

Finalement, Montaigu me vint dire de la part du duc que, bien que je retinsse auprès de moi le père Sancy, le Roi ne laisseroit pour cela de me donner audience le lendemain, qui fut le jeudi 15, auquel le comte de Britzwater me vint mener, avec les carrosses du Roi, à Hamptoncourt; puis le duc me mena dans une galerie où le Roi m'attendoit, qui me donna une bien longue audience et bien contestée. Il se mit fort en colère, et moi, sans perdre le respect, je lui repartis en sorte qu'enfin lui cédant quelque chose il m'en accorda beaucoup. Je vis là une grande hardiesse, pour ne dire effronterie, du duc de Buckin-

gham, qui fut que, lorsqu'il nous vit le plus échauffés, il partit de la main, et se vint mettre en tiers entre le Roi et moi, disant: « Je viens faire le holà entre vous deux. » Lors j'ôtai mon chapeau, et, tant qu'il fut avec nous, je ne le voulus remettre, quelque instance que le Roi et lui m'en fissent; puis, quand il fut retiré, je le remis sans que le Roi me le dît. Quand j'eus achevé et que le duc put parler à moi, il me dit pourquoi je ne m'étois pas voulu couvrir lui y étant, et que lui n'y étant pas je m'étois si franchement couvert. Je lui répondis que je l'avois fait pour lui faire honneur, parce qu'il ne se fût pas couvert et que je l'eusse été, ce que je n'eusse voulu souffrir; dont il me sut bon gré, et le dit depuis plusieurs fois, me louant. Mais j'avois encore une autre raison pour le faire; qui étoit que ce n'étoit plus audience, mais conversation particulière, puisqu'il l'avoit interrompue se mettant en tiers. Après que mon audience fut finie, le Roi me mena par diverses galeries chez la Reine où il me laissa, et puis moi elle après l'avoir longuement entretenue, et fus ramené à Londres par le même comte de Britswater.

Le vendredi 16, je fus voir le comte de Holland, malade à Inhimthort. Le Roi et la Reine revinrent à Londres; M. de Soubise me vint voir; puis le duc m'envoya prier de venir à Sommerset, où nous fûmes plus de deux heures à contester de nos affaires.

Le samedi 17, je fus faire la révérence à la Reine à Whitehall, et lui rendre compte de tout ce que j'avois le jour précédent conféré avec le duc.

Le dimanche 18, je fus visité par le secrétaire Conway, qui me vint parler de la part du Roi, et ensuite

le comte de Carlisle et le milord Carleton me vinrent voir.

Le lundi 19, le matin, l'ambassadeur de Danemarck me visita; je rendis l'après-dînée la visite à celui de Hollande; puis je fus trouver la Reine à Whitehall.

Le mardi 20, le vicomte de Hamilton et Goring vinrent dîner avec moi. L'après-dînée je fus ouï au conseil; et au retour l'ambassadeur de Venise me vint visiter.

Le mercredi 21, je fis une dépêche au Roi. Je fus voir la Reine, et de là conférer avec le duc dans Sommerset.

Le jeudi 22, je fus le matin voir l'ambassadeur de Danemarck; le duc, les comtes de Carlisle et de Holland avec Montaigu vinrent dîner chez moi. Je vis en passant l'ambassadeur des Etats pour affaires; puis je fus chez la Reine, et le soir chez madame d'Estrange.

Le vendredi 23, je fus voir le comte de Carlisle et l'ambassadeur de Venise.

Le samedi 24, je fus voir la Reine, où le Roi vint, qu'elle querella. Le Roi me mena en sa chambre et m'entretint beaucoup; me faisant des plaintes de la Reine sa femme.

Le dimanche 25, les comtes de Pembroke et de Montgommery me vinrent voir; puis je fus trouver le duc que j'emmenai chez la Reine, où il fit sa paix avec elle, que j'avois moyennée avec mille peines. Le Roi y arriva ensuite, qui se raccommoda aussi avec elle, lui fit beaucoup de caresses, me remercia de ce que j'avois mis le duc en bonne intelligence avec sa femme, puis m'emmena en sa chambre, où il me montra ses pierreries, qui sont très-belles.

Le lundi 26, je fus voir le matin l'ambassadeur de Danemarck. L'après-dînée je fus trouver la Reine à Sommerset, avec qui je me brouillai.

Le mardi 27, le duc, les comtes de Dorset, de Holland, de Carlisle, Montaigu et Goring, vinrent dîner chez moi. Je fus voir puis après le comte de Pembroke et Carleton. Il m'arriva le soir un courrier de France.

Le mercredi 28, je fus le matin à Whitehall parler au duc et au secrétaire Conway, parce que le Roi s'en alloit à Hamptoncourt. Après dîner je fus voir la Reine à Sommerset, avec laquelle je m'accordai. Le soir le duc et le comte de Holland me menèrent souper chez Antonio Porter, qui faisoit festin à don Augustin Fiesque, au marquis de Piennes, au chevalier de Jars et à Gobelin. Nous eûmes après souper la musique.

Le jeudi 29, j'eus le matin la visite du comte de Holland et du comte de Carlisle. L'après-dînée je fus voir l'ambassadeur de Hollande.

Le vendredi 30, je fus voir la Reine à Sommerset, puis le duc à Valinfort. Le résident du roi de Bohême vint souper chez moi.

Le samedi, dernier d'octobre, l'ambassadeur de Danemarck me vint voir; puis je fus chez madame d'Estrange.

Le dimanche, premier jour de novembre et de la Toussaint, je fis mes dévotions, puis je fus voir la duchesse de Lenox et le secrétaire Conway. On tint ce jour-là conseil pour mes affaires.

Le lundi 2, je fus le matin voir le comte de Holland; puis, le duc m'ayant donné rendez-vous en la galerie de la Reine, nous y conférâmes fort long-temps. Après dîner je revins voir la Reine pour lui rendre compte

de mon entretien avec le duc, dont elle étoit en peine parce que nous nous étions séparés mal.

Le mardi 3, le duc m'amena sa petite fille chez moi pour témoignage d'accord. Il y demeura à dîner avec Montaigu, Nery et Porter; puis me mena trouver le Roi, qui s'en alla jouer à la paume, et moi trouver la Reine pour lui dire mon accord avec le duc.

Le mercredi 4, je fus voir la duchesse de Lenox. J'écrivis au duc sur le sujet de mon affaire; puis je fus trouver la Reine pour lui montrer la copie de ce que j'avois mandé. Le soir, le duc envoya Montaigu souper chez moi, et m'assurer de sa part qu'il accommoderoit mes affaires selon mon désir; dont j'envoyai en même temps donner avis à la Reine.

Le jeudi 5, le secrétaire Conway me vint dire que je vinsse le lendemain au conseil, où j'aurois une finale réponse sur ma proposition. Je fus ensuite chez madame d'Estrange.

Le vendredi 6, le duc vint dîner chez moi, puis me mena à la cour en une des chambres du Roi, où il laissa Goring, Montaigu et Lucnar pour m'entretenir. Il me vint peu après trouver, et me dit que la réponse que le conseil me vouloit faire ne våloit rien; mais que je ne me misse pas en peine, ains que j'y répondisse sur l'heure même fermement, et que puis après il accommoderoit le tout, de telle sorte que j'en serois satisfait. Peu après, le secrétaire Conway me vint appeler pour aller au conseil, où après que l'on m'eut fait mettre dans une chaire au haut bout, messieurs du conseil, par la bouche de Carleton, me firent dire qu'après avoir délibéré sur la proposition que

j'avois faite au même conseil quelques jours auparavant, ils me faisoient la réponse qu'ils me donnèrent par écrit, et ensuite la firent lire. Sur quoi leur ayant demandé audience pour leur répondre sur ce chapitre, je le fis avec grande véhémence, et mieux, à mon gré, que je ne parlai de ma vie. Ma réponse dura plus d'une heure. Puis étant sorti, j'allai trouver la Reine pour lui montrer la belle réponse qu'ils m'avoient donnée, et lui dis en substance ce que j'y avois répondu et protesté; ce qui l'affligea fort. Le soir même, le duc m'envoya dire que tous ceux du conseil qui parloient ou entendoient le français, me viendroient trouver le lendemain matin, et que j'eusse bonne espérance d'une conclusion bonne; car le Roi leur avoit dit que son intention étoit de satisfaire le Roi son frère, et de me renvoyer content.

Le samedi 7, le comte de Dorset me vint trouver, dès sept heures du matin, pour me dire que j'aurois contentement, et que le conseil viendroit peu après me trouver, et ne tiendroit qu'à moi que tout allât bien. Il me trouva en mauvais état pour conférer; car, ou le temps, qui étoit fort nébuleux, ou mon tempérament, ou la longue et véhémente réponse que j'avois faite le jour précédent, m'avoit mis en tel point que je n'avois plus de voix, et à peine me pouvoit-il entendre, quelque effort que je pusse faire; et peu après, le duc et le conseil arrivèrent, et, nous étant assis, M. Carleton fit réplique sur ma réponse, et enfin protesta, en la même façon que j'avois fait, du mal qui pourroit arriver de notre rupture, offrant néanmoins, si nous pouvions trouver par ensemble quelque bon moyen d'accommodement, que le Roi l'au-

roit très-agréable. A quoi ensuite nous travaillâmes et n'y eûmes pas beaucoup de peine; car ils furent raisonnables, et moi modéré en mes demandes. La plus grande difficulté fut pour le rétablissement des prêtres, dont enfin nous convînmes.

Je leur fis ensuite un magnifique festin, et puis, s'en étant allés, je fus aussitôt trouver la Reine pour lui porter les bonnes nouvelles de notre traité.

Le dimanche 8, le duc et le comte de Holland vinrent dîner chez moi. Le duc de Lenox me vint voir; puis je fus trouver le Roi en sa chambre où j'eus une audience privée, en laquelle il me confirma et ratifia tout ce que ses commissaires avoient traité et conclu avec moi, dont il me montra l'écrit et me le fit lire. Le soir l'agent du roi de Bohême se vint conjouir avec moi et y souper, comme fit aussi amplement l'ambassadeur de Danemarck.

Le lendemain lundi 9, qui est l'élection du maire, je vins le matin à Sommerset trouver la Reine qui y étoit venue pour le voir sur la Tamise, allant à Westminster prêter le serment, en un magnifique apparat de bateaux; puis la Reine dîna, et ensuite se mit en carrosse et me fit mettre en même portière avec elle. M. le duc de Buckingham se mit aussi, par son commandement, dans son carrosse, et nous allâmes en la rue de Cheapside, pour voir passer la cérémonie, qui est la plus grande qui se fasse en la réception d'aucun officier du monde. Attendant qu'il passât, la Reine se mit à jouer à la prime avec le duc, le comte de Dorset et moi; puis ensuite le duc me mena dîner chez le nouveau maire qui en donna ce jour-là à plus de huit cents personnes. Puis après, le duc et

les comtes de Montgommery et de Holland m'ayant ramené chez moi, je m'en allai promener au Morfield.

Le mardi 10, je fus le matin voir l'ambassadeur de Danemarck, et à mon retour trouvai le duc qui dîna chez moi. Nous allâmes ensemble pour voir la Reine à Sommerset; mais elle étoit enfermée en son monastère. J'allai de là voir l'ambassadeur de Venise; et à mon retour le comte de Carlisle se trouva chez moi, afin de conclure son accommodement entre le duc et lui, que je négociois, et en vins à bout.

Le mercredi 11, j'allai avec le comte de Holland et M. Herbert, qui avoit été ambassadeur en France, à Semelton, qui appartient à M. Édouard Cecille qui en est vicomte. Il est à trois lieues de Londres, et est une très-belle maison, où le maître m'avoit prié à dîner, qui nous y traita magnifiquement. La comtesse d'Exeter, sa belle-sœur, y vint faire avec sa femme l'honneur de la maison; puis, après dîner, nous vînmes passer en une maison d'un marchand nommé M. Bel, mon ancien hôte et ami, qui m'y fit une collation. Le carême-prenant des Anglais commençoit ce jour-là, qui, selon leur calendrier, est celui de la Toussaint.

Le jeudi 12, je fus chez milord Carleton, qui étoit chargé d'expédier mes dépêches; de là je fus voir le Roi, puis je ramenai Goring dîner avec moi et le vicomte de Semelton. Le comte de Carlisle m'envoya présenter six beaux chevaux. Je fus pour voir le Stuart, comte de Pembroke et le secrétaire Conway; et, ne les ayant trouvés, je vins chez la Reine où le Roi arriva, qui se brouillèrent ensemble, et moi ensuite sur ce sujet avec la Reine, et lui dis que je prendrois le lendemain congé du Roi pour m'en retourner en

France sans achever les affaires, et dirois au Roi et à la Reine sa mère qu'il tenoit à elle. Comme je fus de retour en mon logis, le père Sancy, à qui elle avoit écrit de notre brouillerie, vint pour la raccommoder avec tant d'impertinence, que je me mis fort en colère contre lui.

Le vendredi 13, je fus le matin chez l'ambassadeur de Hollande, puis chez le secrétaire Conway, et l'après-dînée je passai chez la comtesse d'Exeter et sa fille la comtesse d'Oxford. Je ne voulus point aller chez la Reine, qui me l'avoit mandé.

Le samedi 14, le comte de Carlisle me vint trouver pour me raccommoder avec la Reine; puis le secrétaire Conway avec le milord Carleton vinrent, comme commissaires du Roi, conclure et finir nos affaires. Je fus ensuite trouver le duc de Buckingham en sa maison de Jorckaus, qui me pria à souper le lendemain chez lui avec le Roi.

Le dimanche 15, l'ambassadeur de Danemarck me vint visiter, puis je m'en allai trouver le Roi à Whitehall, qui me mit dans sa berge, et me mena à Jorckaus chez le duc, qui lui fit le plus magnifique festin que je vis de ma vie. Le Roi soupa en une table avec la Reine et moi, qui fut servie par des ballets entiers à chaque service, et des représentations diverses, changemens de théâtre, de tables et de musique. Le duc servit le Roi, le comte de Carlisle la Reine, et le comte de Holland me servit à table.

Après souper, on mena le Roi et nous en une autre salle où l'assemblée étoit, et on y entroit par un tour comme aux monastères, sans aucune confusion, où l'on eut un superbe ballet, que le duc dansa; et en-

suite nous nous mîmes à danser des contredanses jusqu'à quatre heures après minuit. De là on nous mena en des appartemens voûtés où il y avoit cinq diverses collations.

Le lundi 16, le Roi, qui avoit couché à Jorckaus, m'envoya quérir pour ouïr la musique de la Reine sa femme; puis ensuite il fit tenir le bal, après lequel il y eut comédie, et se retira à Whitehall avec la Reine sa femme.

Le mardi 17, je fus trouver le milord Carleton; le comte Dunalme et le milord Mandeuil dînèrent avec moi. Je fus voir madame d'Estrange. L'agent de Bohême soupa chez moi.

Le mercredi 18, je fus voir l'ambassadeur de Hollande, où le duc me vint trouver. Je portai ensuite au secrétaire Conway le rôle des prêtres prisonniers, tous lesquels le Roi délivra en ma considération. Je fus, sur le soir, voir les comtesses d'Exeter et de Herford.

Le jeudi 19, je vins voir le duc à Whitehall, qui me mena au dîner de la Reine, puis dîner chez sa sœur la comtesse de Demby. Après, la Reine alla à Sommerset où je l'accompagnai; puis je revins chez moi pour attendre l'ambassadeur de Venise qui me l'avoit mandé.

Le vendredi 20, j'allai voir la duchesse de Lenox, puis trouver le milord duc et Carleton qui étoit à Walingforthaus.

Le samedi 21, je fus dire adieu à l'ambassadeur de Danemarck; puis le duc, les comtes de Suffolck, Carlisle et de Holland, le milord Carleton, Montaigu, Goring, Chery, Saint-Antoine et Gentileschy, vinrent dîner chez moi, où vinrent après dîner les comtes

d'Exeter et le Montaigu me dire adieu. Nous allâmes chez la comtesse d'Exeter où étoit la grande-trésorière, et de là trouver la Reine à Sommerset.

Le dimanche 22, je fus chez le secrétaire Conway, puis chez la Reine. L'ambassadeur de Danemarck me vint dire adieu, et le milord Dessy.

Le lundi 23, le vicomte de Semelton, Goring, Chery et autres, vinrent dîner chez moi : puis je fus dire adieu à l'ambassadeur de Hollande.

Le mardi 24, M. le duc, le comte de Dorset, Carleton et autres, dînerent chez moi. Je fus trouver l'après-dînée la Reine à Sommerset.

Le mercredi 25, je fus dîner chez le comte de Holland à Stimham.

Le jeudi 26, les comtes de Britswater et de Salisbury me vinrent voir. Le soir je fus trouver la Reine à Sommerset, qui fit à ma considération, ce jour-là, une très-belle assemblée, puis un ballet, et de là une collation de confitures.

Le vendredi 27, je renvoyai La Guette en France, qui, le jour précédent, avoit fait une extravagance de la part de l'evêque de Mende. Je fus voir le secrétaire Conway pour avoir mes dépêches ; de là j'allai à la Bourse : Goring m'envoya deux chevaux.

Le samedi 28, je fus dire adieu à l'ambassadeur de Venise : le comte de Carlisle et Goring dînèrent chez moi : puis nous fîmes amener mes chevaux au Morfield, de là je fus chez la Reine, où le Roi vint.

Le dimanche 29, le comte de Carlisle et Lucnar me vinrent prendre avec les carrosses du Roi pour m'amener prendre congé de Leurs Majestés, qui me donnèrent audience publique en la grande salle

de Whitehall. Je revins puis après avec lui dans la chambre du lit où il me fit entrer; puis je fus souper dans la chambre du comte de Carlisle, qui me traita magnifiquement. Lucnar me vint apporter de la part du Roi un très-riche présent de quatre diamans mis en losange, et une grosse pierre au bout, et le même soir le Roi m'envoya encore quérir pour me faire ouïr une excellente comédie anglaise.

Le lundi 30, je fus dire adieu au milord Montaigu, président au conseil, aux comtes de Pembroke et de Montgommery, Exeter et à la comtesse sa femme, à la comtesse d'Oxford et comtesse de Herford sa fille, et au milord Carleton. De là j'allai en particulier chez la Reine.

Le mardi, premier jour de décembre, je fus dire adieu à l'agent de Bohême, aux comtes de Holland et de Suffolck et de Salisbury; puis, ayant aussi pris congé du duc, je revins dîner chez moi avec le comte de Holland, qui me donna trois chevaux. Il me mena ensuite voir le logis de madame Satton. Je fus ensuite dire adieu au comte de Dunalme et à la duchesse de Lenox, puis à Whitehall dire adieu aux filles de la Reine. Le Roi me manda que je le vinsse trouver chez la Reine sa femme, ce que je fis, et pris là encore une fois congé de lui. La Reine me manda que je l'allasse encore trouver le lendemain. De là M. le duc, le comte de Holland, Montaigu et le chevalier de Jars, me menèrent chez la comtesse d'Exeter, qui nous fit un magnifique festin, et le bal ensuite.

Le mercredi 2, le comte de Barcher me vint dire adieu, puis toute la maison de la Reine. Le comte de Suffolck m'envoya un cheval. J'allai prendre congé

de la Reine, qui me donna un beau diamant. Je pris ensuite congé des dames de la chambre du lit, puis j'allai chez le comte de Carlisle qui s'étoit fort blessé le soir auparavant à la tête; puis je vins à la chambre du duc, où je demeurai assez long-temps pour attendre mes dépêches et les lettres que le Roi m'avoit promises pour abolir les poursuivans d'Angleterre. Finalement, je pris congé du duc et des autres seigneurs de la cour; et, seulement accompagné de Lucnar et du chevalier de Jars, ayant envoyé mes gens devant, je me mis dans un carrosse de la Reine et vins coucher à Gravesande.

Le jeudi 3, à Sittimborne, puis à Cantorbéry.

Le samedi 5, j'arrivai à Douvres avec un équipage de quatre cents personnes qui passoient avec moi, compris soixante-dix prêtres que j'avois délivrés des prisons d'Angleterre. Je voulus défrayer tous ceux qui passoient avec moi en France, croyant que le même jour que j'arriverois à Douvres je me pourrois embarquer; mais la tempête me retint quatorze jours à Douvres: ce qui me coûta 14,000 écus. J'arrivai à Douvres pour dîner, et fis embarquer mon équipage pensant passer la mer; mais elle fut contraire le dimanche, le lundi et le mardi, que le duc m'envoya Montaigu pour m'avertir que c'étoit lui que le Roi envoyoit en France; ce que je lui déconseillai tellement, que je lui fis entendre que l'on ne le recevroit pas, et envoyai Montaigu en toute diligence vers lui.

Le mercredi 9, nous nous embarquâmes à deux heures après minuit; mais la tempête nous accueillit de telle sorte, que nous fûmes portés vers Dieppe,

puis contraints de revenir prendre terre proche de Douvres, où nous retournâmes ; dont le chevalier de Jars, qui m'avoit quitté sur le pont en m'embarquant, fut averti par son homme, qui étoit demeuré malade à Douvres, et n'en partit qu'après mon embarquement audit Douvres. Le duc, qui fut averti par lui de mon retardement à Douvres, m'y envoya visiter par Montaigu le samedi 12, et me prier de retourner jusques à Cantorbéry, où il se rendroit le lendemain dimanche 13, comme il fit, avec les comtes de Carlisle, de Holland, Goring et le chevalier de Jars. Il me voulut faire voir sa splendeur par le magnifique festin qu'il m'y fit au soir, auquel j'employai l'après-soupée à le persuader de rompre ou retarder son voyage.

Le lundi 14, je continuai ma même pratique, contre laquelle il étoit entièrement porté. Tout ce que je pus faire, ce fut de lui faire dilayer jusques à ce qu'il eût de mes nouvelles par Gerbier, qu'il envoya avec moi. Il me fit encore à dîner un aussi superbe festin que celui du soir précedent; puis nous nous embrassâmes pour ne nous plus revoir. Je trouvai, à mon retour à Douvres, que mon train en étoit parti; mais il courut une telle fortune, que de cinq jours il ne put arriver à Calais, et qu'il fallut jeter mes deux carrosses dans la mer, dans lesquels il y avoit par malheur pour plus de 40,000 francs de hardes que j'avois achetées en Angleterre pour donner. J'y perdis de plus vingt-neuf chevaux, qui moururent de soif durant ces cinq jours, parce que l'on n'avoit fait aucune provision d'eau douce en ce passage, qui ne dure que trois heures en bon temps.

Il me fut impossible de m'embarquer avant le vendredi 18, que, par un grand vent je me mis sur mer et vins dîner à Calais, où je demeurai le reste du jour pour me remettre du mal de la mer.

Le samedi 19, j'en partis en poste, et vins à Montreuil.

Le dimanche 20, je vins à Amiens, où M. de Chaulnes me fit une réception magnifique, faisant tirer le canon de la citadelle, et me fit un festin avec vingt dames; puis me logea superbement.

Il me retint encore le lendemain 21, que je ne vins au gîte qu'à Louvres, à cause des complimens qui me retardèrent.

Le mardi 22 j'arrivai à Paris, là où je trouvai que la venue du duc de Buckingham n'étoit pas agréable, et la Reine me commanda d'écrire pour lui faire savoir que sa venue ne lui seroit pas agréable, et qu'il s'en désistât. Je trouvai, à mon arrivée, le duc d'Aluin et Liancourt bannis de la cour, et Baradas, non-seulement défavorisé, mais chassé et ruiné, et que l'on avoit mis en sa place, proche du Roi, un jeune garçon d'assez piètre mine et pire esprit, nommé Saint-Simon. Je fus employé, avec M. de Bellegarde et M. de Mende, pour traiter avec Baradas de ses charges de premier écuyer et autres qu'il avoit, dont il eut quelque récompense.

Les choses étoient en cet état lorsque nous entrâmes en l'année 1627, au commencement de laquelle le Roi fit tenir une assemblée de notables, en laquelle il me fit l'honneur de me choisir pour y être un des présidens. Monsieur, frère du Roi, fut le chef et le premier, et ensuite M. le cardinal de La Valette, le maréchal de La Force et moi. L'assemblée étoit,

outre cela, composée des premier et second présidens de Paris, des premiers présidens des huit autres parlemens, des procureurs généraux, des premiers et seconds présidens des chambres des comptes de Paris, de Rouen et de Bourgogne, avec leurs procureurs généraux; des mêmes des trois cours des aides et du lieutenant civil de Paris; de douze seigneurs, savoir, six chevaliers de l'Ordre et six du conseil du Roi; de douze primats, archevêques ou évêques, puis Monsieur et les trois présidens. L'assemblée tint plus de deux mois: ensuite de quoi nous vînmes donner les cahiers des avis sur les choses dont le Roi nous avoit fait faire les propositions, qui furent signés de Monsieur, et puis ensuite de M. le cardinal de La Valette, de M. le maréchal de La Force et de moi. Il m'arriva peu d'occasions de parler, parce que j'étois le pénultième à dire mon avis, et tout ce qui se pouvoit dire sur ce sujet avoit déjà été allégué par tant de grands personnages; hormis une fois que, nous étant proposé si le Roi cesseroit ses bâtimens jusques en une meilleure saison, et que ses finances fussent en meilleur état, M. d'Osembrai fut d'avis que l'on le devoit conseiller au Roi; mais qu'il devoit être très humblement supplié de faire faire la sépulture du feu Roi son père, décédé et non inhumé depuis seize ans, et offrit son bien pour y employer, si ses finances manquoient. Chacun suivit cet avis et loua grandement cette sainte pensée du président d'Osembrai, et l'opinion uniforme vint jusques à moi, qui parlai en cette sorte :

« Il est bien difficile à un des derniers opinans d'une si célèbre compagnie d'entreprendre aucune autre chose, que de fortifier de son suffrage et de son

approbation une des opinions débattues et agitées par ceux qui ont déjà dit leurs avis; lesquels, n'ayant rien oublié ni laissé à dire sur le sujet qui a été mis en délibération, lui ferment la bouche et interdisent la parole. Cette raison, jointe à mon incapacité, m'eût fait perpétuer le silence que j'ai gardé depuis le commencement de cette assemblée, si l'obligation que je lui ai et mon devoir ne m'eussent forcé de le rompre, pour lui montrer peu de choses, mais bien essentielles, si elle me fait la faveur de m'entendre, comme je l'en supplie instamment.

« Messieurs, les propositions que le Roi nous a ci-devant envoyées pour lui en donner nos avis, et les réponses que nous lui avons faites, ont une si grande conformité, qu'aucune n'a été encore contrariée. Sa Majesté nous a consultés s'il fera démolir les places qui sont dans le cœur du royaume; s'il retranchera ses garnisons; s'il abolira les survivances, et ainsi de tout le reste : ce qui m'a fait soupçonner que cette dernière proposition qu'elle nous a fait faire, sur le retranchement des dépenses qu'elle fait en ses bâtimens, n'a été faite à autre fin que pour reconnoître si nous n'avons point d'autre ton que celui qu'il chante, et si nous ferons sur cette demande la même réponse que nous avons faite à toutes les autres, comme je vois que nous nous y disposons; car autrement il n'y a point d'apparence de nous consulter s'il se retranchera de faire une chose qu'il ne fait pas. Le feu Roi nous eût pu demander cet avis, et nous eussions eu loisir de lui donner; car il a employé des sommes immenses à bâtir. Nous avons bien pu connoître en celui-ci la qualité de destructeur,

mais non celle d'édificateur. Saint-Jean-d'Angely, Clérac, les Tonneins, Monheur, Négrepelisse, Saint-Antonin, et tant d'autres places rasées et démolies ou brûlées, me rendent preuve de l'un, et le lieu où nous sommes, auquel, depuis le décès du feu Roi son père, il n'a pas ajouté une seule pierre, et la suspension qu'il a faite depuis seize années au parachèvement de ses autres bâtimens commencés, me font voir clairement que son inclination n'est point portée à bâtir, et que les finances de la France ne seront pas épuisées par ses somptueux édifices; si ce n'est qu'on lui veuille reprocher le chétif château de Versailles, de la construction duquel un simple gentilhomme ne voudroit pas prendre vanité.

« Quant à ce qui est du second point, concernant la sépulture du feu Roi, je voudrois pouvoir enchérir sur les louanges que la compagnie a données à M. le président d'Osembrai, personnage né pour le bien de la France, digne du nom qu'il porte, et de la gloire et haute renommée de ses prédécesseurs. Il m'a semblé, quand il a si noblement offert ses biens pour subvenir à la construction du tombeau du feu Roi, que son cœur et ses désirs accompagnoient sa bouche, tant il a montré de zèle et de reconnoissance à la mémoire de ce bon et grand Roi; mais, comme je suis de l'avis commun en ce qui est du gré que la compagnie lui sait de ses bonnes intentions, je contrarie au sien en la très-humble prière qu'il veut que nous fassions à Sa Majesté de faire édifier la sépulture du feu Roi son père, et de le faire ressouvenir de ce devoir, à quoi la nature l'oblige. Plusieurs de cette compagnie, messieurs, et principalement des seigneurs du conseil

du Roi, rappelleront, s'il leur plaît, leur mémoire pour vous témoigner, comme moi, qu'après que la Reine-mère, régente du royaume, eut essuyé ses premières larmes, causées par la funeste mort de cet incomparable Roi, pour regarder et remédier aux urgentes affaires de cet Etat, un de ses principaux soins fut de construire, sur les cendres de son seigneur et mari, un mausolée digne de cette grande Artémise. Elle envoya en Italie pour en tirer des dessins des plus fameux ouvriers, et même fit venir quelques architectes en France pour ce sujet; mais aucun dessin que l'on lui eût présenté ne put égaler son désir, ni la dépense qu'elle y destinoit. Il est apparent qu'elle n'y eût pas épargné quelque grande somme des finances du Roi, dont elle disposoit comme Reine régente, puisque de ses deniers propres elle a employé trente mille écus pour ériger en bronze, sur le Pont-Neuf, sa statue à cheval.

« Monseigneur, qui préside en cette assemblée, et M. le cardinal de La Valette, ont vu comme moi les différens modèles de cette sépulture, faits par le commandement du Roi, qui n'ont jamais eu l'entière approbation, et que l'espérance d'en avoir de plus magnifiques a fait rejeter : ce qui vous doit faire croire que Sa Majesté, ni la Reine sa mère, n'ont manqué de soin, ni de volonté, ni de moyens pour faire cette œuvre, mais d'ouvriers et d'invention; mais que l'avis que sur ce sujet vous pensez lui donner, est un reproche indigne de la piété de l'un et de l'affection de l'autre, que des serviteurs ne doivent pas même penser de faire à leur maître; ce qui infailliblement, et avec juste raison, seroit mal reçu.

« Mon avis est que la grande retenue et modération du Roi, en ce qui regarde ses bâtimens, doit être approuvée et louée de cette compagnie; laquelle le doit conseiller et exhorter de bien entretenir et empêcher de ruine ceux que ses prédécesseurs lui ont édifiés, et qu'il ne soit fait aucune mention de la sépulture du feu Roi son père, de laquelle il a un soin très-particulier. »

A peine eus-je achevé de donner mon avis, que plus de soixante notables qui avoient donné le leur devant moi revinrent au mien, qui fut approuvé et passé par toute l'assemblée, qui me remercia de ce que j'avois sagement prévu un inconvénient auquel, sans moi, ils alloient tomber par inadvertance.

J'eus encore, une autre fois, lieu de parler contre un avis unanime donné au Roi, de défendre à ses sujets de visiter aucun ambassadeur, différent seulement par les prélats, qui vouloient que le nonce du Pape ne fût compris en ce nombre; auquel je contrariai ouvertement, prouvant, par vives raisons, que l'on ne devoit point faire cette défense. Je ne mets point ici ce que je dis sur ce sujet, parce que les ambassadeurs le firent courre par plusieurs copies, et en divers pays.

Cet hiver se passa à la foire Saint-Germain et en deux grands ballets faits par le Roi et par la Reine, avec d'autres passe-temps, et ne se parloit que de joie en l'attente de l'accouchement de Madame, qui étoit fort grosse.

Bouteville, en ce même temps, et selon sa coutume, se battit contre La Frette, qui eut avantage sur lui, son second ayant tué Bachoyé qui étoit le sien :

c'étoit tôt après le renouvellement de l'édit des duels; ce qui offensa tellement le Roi, qu'il m'écrivit une nuit, de sa main, que j'envoyasse trois compagnies de Suisses avec son grand prévôt qui l'alloit investir en sa maison de Persy, où l'on avoit dit au Roi qu'il s'étoit retiré; mais il s'en étoit allé en Lorraine, d'où il revint, un peu après Pâques, pour se battre au milieu de la Place-Royale contre le jeune Beuvron; et son second, le comte des Chapelles, tua Bussy-d'Amboise qui en servoit à Beuvron. Ils s'en vinrent coucher à Vitry, dont Bussy-d'Amboise étoit gouverneur; et la mère du mort, qui avoit envoyé après eux un de ses gens, les fit arrêter. Ils furent amenés par M. de Gordes, capitaine des gardes du corps, que le Roi y envoya avec quelques gens pour les conduire dans la Bastille; d'où, peu après condamnés par la cour de parlement, ils furent menés en Grève, où ils eurent la tête tranchée.

En ce temps, Madame accoucha d'une fille, contre l'attente et le désir de Leurs Majestés et de Monsieur, son mari, qui eussent plutôt demandé un fils; et elle, étant demeurée malade de sa couche, mourut peu de temps après.

Cette mort changea la face de la cour, fit concevoir de nouveaux desseins, et enfin a causé plusieurs maux qui sont arrivés depuis. On lui fit une pompe funèbre royale. Le Roi lui fut jeter de l'eau-bénite en cérémonie, et, peu de jours après, déclara Monsieur lieutenant général de ses armées, et nous fit, M. de Schomberg et moi, ses lieutenans généraux sous lui, de l'armée qu'il mettoit sur pied en Poitou, dont je dirai le sujet, l'emploi et les progrès.

Par la paix que le Roi avoit accordée, au mois de janvier de l'année passée, à ses sujets de la religion, l'île de Ré, qui, dès long-temps, avoit été tenue par ceux de La Rochelle, dont ils furent dépossédés par messieurs de Saint-Luc, La Rochefoucault et Toiras, peu après que M. de Montmorency eut défait l'armée de mer rocheloise, étoit demeurée entre les mains du Roi, qui en avoit donné le gouvernement à Toiras, et l'ordre d'y construire un grand fort proche de Saint-Martin, outre celui qui étoit déjà parachevé, nommé le fort de La Prée, auquel ledit Toiras fit travailler puissamment et sans intermission. Ce que voyant les Rochelois, et que le Fort-Louis subsistoit sous leurs yeux, jugèrent qu'ils étoient perdus sans ressource si ce fort de Saint-Martin se mettoit en sa perfection. Ce fut pourquoi ils firent prier instamment le roi de la Grande-Bretagne, par M. de Soubise, de les assister, et ne souffrir leur entière ruine, qui étoit évidente.

Le roi d'Angleterre, qui avoit toujours eu en singulière recommandation les affaires de La Rochelle, comme le seul lieu duquel il pouvoit secourir et assister les huguenots de France, fit grande réflexion sur leurs instances; et, animé par le duc de Buckingham qui avoit été débouté de l'ardent désir qu'il avoit de venir en France, par ce que je lui en avois mandé de la part du Roi; piqué d'ailleurs sur certaines lettres que M. le cardinal et lui s'étoient écrites réciproquement, pensa, en faisant le service, et suivant le sentiment du Roi son maître, satisfaire aux siens, et entreprendre une guerre qu'il vouloit faire suivre d'une paix.

[illegible] garni de [illegible] et vingt-huit [illegible] mer. Le Roi, qui [illegible] des Anglais [illegible] que cet ap-[illegible] et leva [illegible] résolu d'y [illegible] avec lui. Il [illegible] arsenal, où [illegible] pour par-[illegible] et faire, [illegible] M. de Marillac, [illegible] et qui de son nom [illegible]

[illegible] parlement [illegible] mal comme [illegible] a des-[illegible] : « Maréchal, [illegible] que j'ai été [illegible] — [illegible] le lieu, [illegible] les autres. [illegible] mettez-vous [illegible] encore deux ou trois [illegible] » Il me répondit : « La foule [illegible] de moi me l'a [illegible] quand j'aurai [illegible] à Marolles, où je vais [illegible] un valet que j'avois [illegible] par lui l'état [illegible] de partir. »

[illegible] lendemain matin, [illegible] Mon homme le vit

comme il montoit en carrosse pour aller à Villeroi, auquel il dit que je le vinsse voir le lendemain, et qu'il avoit eu une forte fièvre. Je m'y en allai comme il m'avoit mandé; messieurs de Guise, de Joyeuse et de Saint-Luc voulurent que je les y menasse. Comme nous fûmes à Villeroi, M. le cardinal de Richelieu, avec qui j'étois un peu brouillé, sortit en la galerie, salua ces princes, puis me dit : « Le Roi voudroit vous voir; mais il est en état où la compagnie qui est venue avec vous le pourroit incommoder. Il lui a pris une grande sueur; c'est pourquoi je vous conseille de ne le voir point. Je lui dirai que vous êtes venu, et lui ferai le compliment de la part de ces princes; » lesquels, ayant su l'état où étoit le Roi, se contentèrent d'avoir fait leur devoir, sans désirer l'honneur de sa vue. Sur nos mêmes pas nous revînmes à Paris. Je sus, en partant de Villeroi, que M. d'Angoulême étoit en la chambre du Roi; mais je ne m'avisai point de deviner pourquoi c'étoit. En voici la cause.

J'avois été nommé par le Roi son lieutenant général, de son propre motif; ce qui n'avoit pas plu à ceux de son conseil. J'avois, de plus, l'évêque de Mende pour ennemi depuis mon retour d'Angleterre, sur ce qu'il disoit que j'avois improuvé sa conduite et plusieurs de ses actions, lorsqu'il étoit grand aumônier de la Reine. Cet évêque me rendoit continuellement de mauvais offices auprès de M. le cardinal de Richelieu qui avoit tout pouvoir, et le rendoit contraire en tout ce qui me concernoit. M. d'Angoulême lui proposa à Marolles, lorsque le Roi y fut malade, que si on le vouloit envoyer en Poitou avec

une simple lettre de cachet pour assembler l'armée, qui consistoit principalement en cavalerie légère dont il étoit colonel, il la remettroit puis après entre les mains du Roi en bon état à son arrivée, n'y prétendant aucun autre commandement. Sur cela on le fit venir à Villeroi, et M. le cardinal exposa la proposition de M. d'Angoulême, lui disant, de plus, qu'il trouvoit à propos de l'y envoyer.

Le Roi lui répondit : « Et Bassompierre, que fera-t-il? N'est-il pas mon lieutenant général? — Oui, Sire, répondit M. le cardinal; mais comme il n'a jamais eu opinion que les Anglais soient pour faire descente en France, il ne sera pas si soigneux de mettre promptement votre armée sur pied; et M. d'Angoulême ne prétend aucun commandement en l'armée, comme il vous dira lui-même, ains de se retirer dès que Votre Majesté viendra, sachant bien que le commandement en appartient aux maréchaux de France. » Sur cela M. d'Angoulême vint, et le Roi, pressé, accorda qu'il lui fût donnée une lettre de cachet pour commander.

Le lendemain que j'eus été à Villeroi, je rencontrai le matin M. d'Angoulême, lequel fit arrêter son carrosse et en sortit, comme moi du mien, m'embrassa et me dit : « Je vous dis adieu; je pars dans deux heures pour aller en Poitou. — Et quoi faire? lui disje. — Pour y commander l'armée du Roi, me répondit-il. » Je pris congé de lui, bien étonné et surpris de cette nouvelle, qui me fut confirmée incontinent après par Descures. Je n'en dis aucune chose; mais je n'allai point aussi à Villeroi où le Roi fut fort malade, me contentant d'y envoyer tous les jours ap-

prendre des nouvelles de sa santé. La maladie du Roi augmenta de telle sorte, que l'on commença à appréhender sa mort. Il avoit de grands redoublemens de fièvre double-tierce, qui se fussent enfin tournés en continue s'ils eussent duré; ce qui fit acheminer la Reine à Villeroi, et être à toute heure près de lui. M. de Guise, qui y alloit de deux jours l'un, fut appelé par le Roi, qui lui dit : « M. du Bois (ainsi me nommoit-il souvent) ne me vient pas voir; il me fait la mine, mais il a tort. Je vous prie de l'amener ici la première fois que vous viendrez, et lui dites de ma part. » Ce qu'il fit, et moi je m'y en allai; mais je n'entrai en sa chambre qu'avec M. le cardinal. La Reine-mère y arriva peu après, et, y ayant demeuré quelque temps, en sortit pour aller dîner, et moi après elle, sans avoir parlé au Roi, qui dit à Roger, son premier valet de garde-robe, qu'il me vînt appeler. Il me dit, quand je fus arrivé, que je n'avois point de raisons de me fâcher de ce qu'il avoit envoyé M. d'Angoulême en Poitou, que l'on l'y avoit forcé, et qu'il ne lui avoit donné aucun pouvoir, et que, dès qu'il seroit en état de s'acheminer en son armée, qu'il le contremanderoit pour me la mettre en main. Et moi je lui répondis que je ne m'en mettois pas en peine, que je ne songeois pour l'heure qu'à sa santé, pour laquelle je faisois de continuels vœux à Dieu, et qu'étant sa créature, j'approuvois tout ce qu'il faisoit, quand bien même ce seroit à mon préjudice.

Sur ces entrefaites arriva la nouvelle de la descente du duc de Buckingham en l'île de Ré, malgré l'opposition que Toiras lui avoit voulu faire, et qu'au combat il y étoit mort plusieurs braves hommes; que

Toiras s'étoit retiré à Saint-Martin, tâchant de garder la citadelle, qui n'étoit point encore pourvue des choses nécessaires pour la maintenir, et qu'infailliblement le duc de Buckingham la prendroit. On fut quelque temps à céler cette nouvelle au Roi, de peur d'accroître son mal; puis ensuite on la lui déguisa, et ne lui fit-on pas si grande qu'elle étoit. Mais Monsieur, son frère, brûloit du désir d'aller à l'armée, et se fâcha aigrement contre M. le cardinal, qui lui dit qu'il ne conseilloit point au Roi de le permettre en l'état de maladie où il étoit lors: mais enfin, le Roi commençant à se mieux porter, il eut la permission, laquelle, jaloux de la gloire que son frère y pourroit acquérir, envoya révoquer comme Monsieur fut arrivé à Saumur; mais enfin, par l'intercession de la Reine leur mère, le Roi le laissa aller.

Je dirai quelque chose en ce lieu sur le sujet de son remariement, que la Reine-mère affectionnoit fort et désiroit de telle sorte, que rien au monde ne lui étoit plus cher. Peu de jours après la mort de Madame, une après-dînée que la Reine se promenoit au bois de Boulogne, elle me commanda de la mener d'un côté à la place d'un de ses écuyers, et se mit à regretter la perte qu'elle avoit faite de Madame, sa belle-fille, à laquelle elle savoit que je prenois bonne part. Monsieur arriva sur cela, que je n'avois point vu depuis qu'il étoit veuf, parce qu'alors j'étois malade. Sa venue nous fit renouveler ce discours, et la Reine sa mère lui dit qu'il n'y avoit au monde que lui qui fût capable d'alléger ou d'amoindrir le déplaisir qu'elle avoit, en lui rendant une autre belle-fille. Il lui répondit qu'il la supplioit de ne lui point parler de

cela, que sa perte étoit trop fraîche et son ressentiment trop grand. Elle lui répondit : « Mon fils, les choses qui importent tant à l'État, à votre fortune et au contentement de vos proches, ne se doivent jamais dilayer ; et parler n'est pas conclure et effectuer. Nous comptions tantôt, Bassompierre et moi (ce qu'elle feignoit pour entrer en discours, car nous n'en parlions point) les princesses qui sont maintenant en état de se marier, tant en France que dehors. Nous n'en trouvions que trois en France, à savoir, mademoiselle de Guise, qui est sœur de feu Madame, et partant il n'y faut pas penser, ni à mademoiselle de Vendôme non plus, car elle est votre nièce, et mademoiselle de Nevers, qui est, à mon avis, bien belle et bien jolie ; mais je craindrois que ces drogues que lui a données Seminy pour la guérir de sa grande maladie, n'empêchassent qu'elle n'eût des enfans, et l'on me l'a fait appréhender. » Et il répondit lors : « Il y a plus de six mois que l'on me l'a dit aussi. — Il y a de plus la sœur du duc de Lorraine, qui est religieuse de Remiremont, poursuivit la Reine ; mais je ne sais que c'est. » Je lui dis que je l'avois vue l'année précédente, en passant en Lorraine ; que c'étoit une fille de treize à quatorze ans, bien belle. Je vis bien que je ne lui avois pas fait plaisir de dire cela ; car ce n'étoit pas sa visée, et elle me coupa court sans répliquer. « On dit aussi, dit-elle, que le duc de Bavière a une nièce à marier ; mais je ne sais aussi que c'est. L'Empereur a une fille ; mais il ne la voudra pas donner, si vous n'avez présentement une souveraineté. Il y a, de plus, deux infantes de Savoie, qui approchent de quarante ans, et deux filles de Flo-

rence, dont l'une est bien belle et se doit marier au duc de Parme. Je ne pense pas que l'autre soit si belle ; mais on m'a mandé qu'elle n'est pas mal agréable. — Ah ! madame, lui répliqua Monsieur, on dit que cette dernière est un monstre, tant elle est affreuse, mais que l'autre est fort belle ; et si j'avois envie de me marier, comme j'en suis bien éloigné, je désirerois que ce fût plutôt à une princesse de votre maison qu'à pas une autre, et à celle-là particulièrement; mais je n'y pense pas. » La Reine le remerçia lors avec de belles paroles, et lui montra beaucoup d'affection ; sur quoi il partit : et la Reine dit ensuite que c'étoit un bon commencement qu'elle avoit fait là, dont elle espéroit bonne issue, et qu'il falloit promptement envoyer dilayer le mariage de Parme, de peur de faillir celui-ci : et deux jours après elle envoya prier Monsieur de lui venir parler à la conciergerie du bois de Boulogne : ce qu'il fit ; et elle le pressa fort sur ce mariage, et il ne répondit rien pour lors ; mais M. Le Coigneux vint dire le lendemain à la Reine que Monsieur s'y porteroit, et qu'elle pouvoit écrire à Florence. Et lorsque Monsieur pressoit pour aller commander l'armée à La Rochelle, la Reine lui ayant fait obtenir congé d'y aller, il lui dit qu'il étoit résolu d'épouser la fille de Florence, et qu'elle pouvoit traiter ce mariage ; et lorsqu'ensuite, le Roi l'ayant fait arrêter à Saumur, la Reine fit lever cet arrêt, Monsieur lui manda qu'il la supplioit très-humblement d'envoyer, comme elle fit, Lucas de Liasiny à Florence, pour empêcher que cette princesse ne fût mariée au duc de Parme.

Dieu enfin renvoya la santé au Roi, et fit tenir bon aux assiégés de la citadelle de Saint-Martin-de-Ré

contre le duc de Buckingham et l'opinion de tout le monde : ce qui anima le Roi de telle sorte de les aller secourir, qu'à peine pouvoit-il monter à cheval qu'il voulut partir pour y aller. Monsieur, son frère, ayant investi La Rochelle du côté de Coreilles, s'étant logé à Estré avec son armée, et aux environs jusques à Ronsay, il m'envoya quérir à Saint-Germain, où il s'étoit fait porter, et me dit que je me préparasse pour aller à La Rochelle avec lui cinq jours après. Je lui demandai en quelle qualité il lui plaisoit que je le suivisse; il me répondit : « Vous moquez-vous de me demander cela? En qualité de mon lieutenant général. » Je lui dis là-dessus que M. d'Angoulême occupoit déjà cette qualité en son armée, laquelle, en sa présence, n'étoit jamais commandée que par les maréchaux de France, quand il y en avoit; que je le suppliois très-humblement de ne me point mener là, pour faire un affront à ma charge. Il se fâcha lors contre moi, et me dit qu'il n'avoit garde de lui donner aucune charge, et qu'il lui enverroit commander de se retirer. Je le suppliai lors qu'il me fît donner cette parole par M. le cardinal, et que lors on le tiendroit pour assuré, parce que lui l'ayant fait aller à l'armée, il l'y voudroit conserver. Le Roi me le promit; et, étant le jour même venu à Paris chez la Reine sa mère, il fit que M. le cardinal me dit la même chose dont il m'avoit assuré à Saint-Germain; et ce qui me le persuada davantage fut le maréchal de Schomberg, qui étoit mon compagnon en charge et en cette commission, lequel m'en donna entière assurance. Sur cela, le Roi s'achemina à petites journées jusques à Moulineau, auprès de Blois, où il fut quelque temps

à se refaire et à chasser. Je fis aller mon équipage quant et le Roi, demeurant à Paris jusques à ce qu'il me le mandât, comme il m'avoit fait l'honneur de me le promettre, et le fit aussi par courrier exprès; ce qui me fit partir de Paris; le jeudi, dernier jour de septembre, je vins coucher à Artenay.

Le vendredi, premier octobre, je passai par Orléans, allai ouïr la messe à Notre-Dame-de-Cléry, fus dîner à Saint-Laurent-des-Eaux, et de là à Moulineau, où je ne trouvai le Roi; mais je le fus chercher à Saumeray, où il étoit allé voir M. le cardinal, qui furent bien aises l'un et l'autre de mon arrivée; car je m'étois, peu de jours auparavant que M. le cardinal partît, fort bien raccommodé à Veufves où il étoit allé se tenir. Ils me dirent d'abord comme ils venoient de dépêcher M. du Hallier, qui devoit servir de maréchal de camp en l'armée, et que j'y avois aidé, pour s'en aller au camp en faire revenir Marillac, que le Roi envoyoit à Verdun, et commander à M. d'Angoulême de se retirer de l'armée et de venir trouver Sa Majesté à Saumur, dont je demeurai fort satisfait: et parce que mon train étoit à Blois, où le Roi devoit passer le lendemain, je lui demandai congé de m'y en aller coucher.

Le samedi 2, je me mis dans le bateau du Roi comme il passoit devant Blois, et je vins coucher à Mont-Louis.

Le dimanche 3, je vins passer devant Tours, et je vins coucher à Langeais.

Le lundi 4, le Roi reçut, par un courrier que Monsieur, son frère, lui envoya, la nouvelle que le fort de Saint-Martin-de-Ré ne pouvoit plus tenir que jusqu'au

10 ou au plus au 12 du mois; ce qui le mit en grande peine : il vint descendre de son bateau à Notre-Dame-des-Ardilliers, où il pria Dieu, puis fut coucher à Saumur.

Le mardi 5, le Roi séjourna à Saumur pour faire ses pâques à Notre-Dame-des-Ardilliers, et vint le mercredi coucher à Thouars.

Le jeudi 7, il vint à Parthenay, où M. le cardinal de Richelieu le vint joindre, qui avoit passé par Richelieu pour s'aboucher avec M. le prince.

Le vendredi 8, le Roi fut coucher à Chandenier, et moi je m'en allai à Saint-Maixent pour voir M. de Tours, mon bon ami, qui étoit en son abbaye de l'Or-de-Poitiers.

Le samedi 9, je rejoignis le Roi à Niort, où, en arrivant, il reçut la bonne nouvelle de vingt-sept pinasses, ou autres barques, chargées d'hommes et de vivres, qui étoient heureusement, et malgré la flotte anglaise, entrées dans le fort de Saint-Martin-de-Ré; ce qui fut cause de faire séjourner le Roi à Niort tout le lendemain.

Le lundi 11, le Roi vint au gîte à Surgères, où Monsieur, frère du Roi, messieurs d'Angoulême, de Bellegarde, de Marillac et le président Le Coigneux, qui avoit eu jusques alors l'intendance de la justice et des finances de l'armée, le vinrent trouver. Monsieur parla au Roi en faveur de M. d'Angoulême, et lui se recommanda aussi; mais le Roi dit qu'il ne le pouvoit faire à notre préjudice, et qu'il m'avoit donné, et au maréchal de Schomberg, la lieutenance générale de son armée. On ne laissa pas pour cela de faire de grandes brigues en sa faveur.

Le mardi 12, le Roi vint dîner à Moscy; la cavalerie de l'armée le vint rencontrer entre Moscy et Estré, puis il arriva audit Estré, d'où Monsieur étoit délogé pour lui laisser la place, et avoit pris pour sa demeure le château de Dampierre, qui est véritablement un beau lieu, mais éloigné de plus de deux lieues du quartier du Roi et de l'armée, ce qui n'étoit guère propre pour un général d'armée : aussi le fit-il à la persuasion de M. Le Coigneux, qui prit une jolie maison là auprès pour y loger. Dès que le Roi fut arrivé à Estré, l'affaire de M. d'Angoulême fut mise sur le tapis, en un conseil qui se tint à cet effet, et je connus de la froideur au Roi, contre mon attente et ses promesses. Il fut appelé pour dire ses raisons, qui furent que véritablement il avoit dit au Roi qu'il ne prenoit aucune charge en son armée de lieutenant général, lorsqu'il y arriveroit, comme aussi il n'en avoit aucune patente ni commission; mais qu'à l'arrivée de Monsieur, qui avoit fait l'état de l'armée, il y avoit été couché comme lieutenant général, et en avoit tiré les gages; que l'on lui feroit maintenant un grand affront de l'en priver et de le renvoyer, après y avoir servi le Roi durant trois mois avec beaucoup de peine et de frais, pour la laisser à M. de Schomberg et moi, qui avions, pendant ce temps-là, passé notre temps à Paris; qu'il n'y avoit autre contestation que de l'inimitié que je lui portois à cause de sa sœur; que je ne ferois pas difficulté d'être lieutenant général en une armée où M. de Guise commanderoit, et que lui je ne le voudrois pas seulement souffrir pour compagnon; que d'autres maréchaux de France avoient bien obéi à des princes, comme

M. de Matignon à feu M. du Maine, et messieurs de Brissac, de Boisdauphin et de Termes à M. de Guise ; qu'il ne savoit quelle chose il y pouvoit avoir en lui qui me causât tel mépris, que je le veuille refuser pour mon égal; que M. de Schomberg ne feroit point cette difficulté s'il n'étoit animé et poussé par moi, et que si l'on nous donnoit à chacun un travail à faire, l'on jugeroit qui en viendroit le mieux à bout; qu'il y avoit quarante ans qu'il portoit les armes, et qu'il avoit eu quantité de pouvoirs de général d'armée; qu'il supplioit finalement le Roi de ne lui vouloir faire un tel et si signalé affront.

Après avoir fini ses plaintes et ses requêtes, le Roi envoya quérir M. de Schomberg et moi, qui étions, pendant cela, dans sa chambre; et, après que nous fûmes assis, M. le cardinal prit la peine de redire en substance tout le discours de M. d'Angoulême, à quoi je répondis : « Sire, dès que je vis, à ce printemps dernier, que Votre Majesté voulut envoyer M. d'Angoulême commander son armée de Poitou, au préjudice de M. de Schomberg et de moi, qu'elle y avoit nommés ses lieutenans généraux, je jugeai que l'on le vouloit subtilement glisser dans ce commandement sans commission, pour l'y maintenir puis après avec commission, et remontrai à Votre Majesté tout ce qu'elle voit maintenant. Cette même raison me fit insister de demeurer à Paris, attendant quelque autre emploi, quand Votre Majesté me commanda de la suivre en ce voyage, où elle se vouloit servir de moi en qualité de lieutenant général de son armée, et n'en voulus accepter la charge qu'après qu'elle m'eut assuré, et M. le cardinal ensuite, qu'elle feroit

révoquer M. d'Angoulême. Elle se souviendra, s'il lui plaît, des paroles qu'elle tint pour ce sujet à M. de Schomberg et à moi, à Saumur, il y a huit jours, qu'elle ne souffriroit jamais que M. d'Angoulême eût autre commandement en cette armée que celui de colonel de la cavalerie légère, s'il en vouloit faire la charge; et ne me saurois assez étonner comment Votre Majesté a sitôt changé de volonté en une chose si juste et raisonnable, comme je lui ferai voir s'il lui plaît de me permettre de lui représenter. M. d'Angoulême est en cette armée sans patente ni pouvoir; il l'a commandée depuis qu'il y est, sur une simple lettre de cachet; il a protesté, en y venant, qu'il n'y prétendoit aucun commandement dès qu'elle viendroit en sadite armée, et qu'il savoit bien qu'il appartenoit de plein droit à ses maréchaux de France. De quoi se plaint-il? de ce qu'on lui a donné mille francs par mois sur votre état, comme s'il étoit lieutenant général. Je lui demande s'il est nommé général. Il ne me le sauroit montrer; et quand il y seroit nommé, M. Le Coigneux, qui l'a dressé, et Monsieur, votre frère, qui l'a signé sans le voir, ne font point par ce seul acte des lieutenans généraux d'armée que Votre Majesté soit obligée de maintenir et conserver. Il dit qu'il y a servi trois mois : je le sais bien; mais un service de trois mois le veut-il puis après perpétuer, et un service mendié et stipulé précédemment qu'il ne dureroit que jusques à votre arrivée. Quel affront prétend-il qu'il lui soit fait, si Votre Majesté lui tient ce qu'elle lui a promis, et s'il est traité en la forme qu'il a demandée, voire même extorquée? Il dit que nous avons passé, pendant le temps de son service,

le temps à Paris : aussi sera-t-il à Paris à passer le temps pendant notre emploi. Où vouloit-il que nous fussions pendant votre maladie et l'attente de votre convalescence, pour l'accompagner et servir en cette guerre? Il a très-grand tort de dire que je lui veuille mal à cause de sa sœur; ce seroit, au contraire, une cause de lui vouloir du bien. Je recherche avec trop de soin l'affection des proches des personnes dont je suis amoureux. Je lui eusse pu vouloir mal, s'il eût fait à ma sœur ce que j'ai fait à la sienne. Il ne pratique pas la même chose aux autres, de peur de s'attirer une trop grande quantité d'ennemis sur les bras. Il dit que je ne ferois pas difficulté de servir de lieutenant général en une armée où M. de Guise seroit général : je l'avoue ; aussi ne ferois-je pas peut-être en une où il seroit général. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit. Je ne demeure pas seulement d'accord avec lui des maréchaux de France qu'il a nommés, qui ont servi sous des princes; mais j'y ajouterai encore le maréchal de Strossy, qui mourut au siége de Thionville, où il commandoit sous le duc François de Guise, et, depuis cinq ou six ans encore, M. le maréchal de Thémines, tantôt sous M. du Maine, tantôt sous M. d'Elbeuf; mais il m'avouera aussi, s'il lui plaît, qu'en aucune armée où le Roi ait été, aucun prince ni autre n'ont commandé également avec les maréchaux de France, à qui seuls cet honneur appartient; et que tous les princes qui ont été èsdites armées royales, ont toujours reçu l'ordre et le commandement des maréchaux de France, et non pas seulement les princes étrangers ou bâtards, ce qui n'est pas grande merveille, mais les princes du sang,

à qui nous devons tant d'honneur, de respect et de déférence. A-t-il vu l'armée du feu Roi en sa présence commandée par aucun prince? M. le prince de Conti, M. le comte de Soissons, M. de Montpensier, quand ils y sont venus avec des troupes, n'ont-ils pas reçu l'ordre, le mot et les commandemens des maréchaux de Biron père et fils, d'Aumont et d'autres? L'ont-ils jamais donné? Qu'il me marque une seule fois si un prince du sang a été déclaré lieutenant général du Roi, comme l'est maintenant monseigneur son frère, comme l'étoit en Savoie feu M. le comte de Soissons. Oui; mais, dira-t-il, M. de Nevers a souvent conduit et mené l'armée du Roi. Je le confesse, en son absence; mais dès que le Roi y étoit arrivé, son pouvoir cessoit, et s'il y demeuroit avec ses troupes, elles recevoient les ordres et les commandemens par messieurs les maréchaux de France, qui n'ont jamais eu de compagnons en charge, ès armées où le Roi a été, que des autres maréchaux de France. Je ne fais point de difficulté d'honorer les princes et leur porter beaucoup de respect et de déférence; mais non point au prix et ravalement de ma charge, de laquelle il s'agit: car, hors de là, je me mets cent brassées au-dessous d'eux; mais, en la fonction de ma charge, je demeure en la hautesse où elle m'élève. Je pense être quelque chose plus qu'un président de parlement: cependant dans le palais je ne suis pas seulement au-dessous d'eux, mais tête nue devant eux, qui l'ont couverte, et soumis à leurs sentences et jugemens. Aussi ne doivent point les princes faire difficulté de déférer aux charges, bien que ceux qui les occupent soient moindres qu'eux; et ceux qui les possèdent

sont obligés de les perdre plutôt, voire même de mourir, que de les laisser dépérir, comme je m'assure que fera M. le maréchal de Schomberg sans mon induction, comme M. d'Angoulême le veut persuader, ayant trop d'honneur, de courage et de ressentiment pour y manquer. Et quant à ce que M. d'Angoulême dit que si nous avions tous deux une différente attaque à faire, que l'on verroit qui s'en acquitteroit le mieux, je réponds qu'assurément on verroit qui s'en acquitteroit le mieux. Il se vante, finalement, qu'il y a quarante ans qu'il porte les armes. Le feu comte de Fuentes, venant en Flandre, prit une fois à témoin feu M. le comte Pierre Ernest de Mansfeld, mon grand-oncle, s'il n'y avoit pas quarante ans qu'il portoit les armes; lequel lui répondit que oui, mais qu'il y avoit trente-huit ans qu'il ne les portoit plus: et je voudrois demander à ce vieux guerrier, comme l'on fait aux veneurs, qu'il nous montrât le pied de la bête qu'il a prise. Je finis, priant très-humblement Votre Majesté de se souvenir qu'elle m'a fait l'honneur de me donner la charge de lieutenant général de son armée, sans que je l'aie mendiée, pratiquée, escroquée, ni même recherchée; qu'elle m'a plusieurs fois réitéré à Paris, ou par les chemins, qu'elle me la conserveroit dignement; qu'elle m'a fait trop noblement maréchal de France, pour faire maintenant commencer par moi un si grand ravalement à ma charge, et que je ne suis pas ambitieux d'emploi; que je quitte très-volontiers celui qu'elle m'a donné, plutôt que de le faire indignement, et que, sans mécontentement ni plainte, je m'en retournerois très-volontiers à Paris y faire le bourgeois et y prier Dieu

qu'il continue ses grâces à Votre Majesté par quantité de victoires sur ses ennemis, attendant que l'honneur de ses commandemens m'emploie ailleurs. »

Après que j'eus parlé comme dessus, M. de Schomberg en fit autant, et déduisit éloquemment ses intérêts et ceux des maréchaux de France; puis nous nous retirâmes sans y penser plus avant. Puis nous allâmes voir le fort d'Orléans commencé, qui étoit le seul travail qu'en trois mois on avoit fait à La Rochelle; et à mon retour, étant venu chez le Roi, il me demanda ce qu'il m'en sembloit. Je lui dis que c'étoit un inutile travail, placé au plus mauvais endroit que l'on eût su choisir en tout Coreilles, plus grand de trois parts qu'il ne falloit, mal travaillé, de grande dépense, de peu de profit, construit, non comme un fort, et avec les règles qu'il faut observer en une pièce qui est seulement pour servir à un siége, mais comme une pièce à demeurer, et enfin défectueuse en son tout et en toutes ses parties.

Il me dit lors que j'en parlois par envie, et que si c'étoit moi qui l'eusse fait construire, je n'aurois pas moins de raisons pour le louer que j'en avois pour en médire. Je lui répliquai que je n'étois si malhabile de décrier ce fort à Sa Majesté, qui en sauroit bien juger la vérité, et dès le lendemain le reconnoître, et que je ne m'aidois pas de ces artifices contre M. d'Angoulême, duquel je voyois bien qu'elle soutenoit les intérêts, ayant changé d'humeur depuis le conseil qu'elle avoit tenu, et que, si elle avoit changé d'avis, je n'avois pas changé de résolution de ne servir avec compagnon qui ne fût comme moi maréchal de France. Elle me dit qu'elle n'avoit point changé d'opinion,

mais qu'elle seroit bien aise que je m'accommodasse à ce qui seroit du bien de son service, sans néanmoins me forcer à rien. Je vis bien alors que les affaires alloient mal pour moi, qui me résolus au pis, et de m'en retourner à Paris si je ne trouvois mon compte à La Rochelle ; et ainsi je me retirai en mon logis. M. le cardinal prit le sien au Pont-la-Pierre, qui est un petit château proche d'Angoulains. Tout le soir fut employé, jusqu'en la nuit bien avant, en allées et venues de messieurs de Vignolles et de Marillac vers M. de Schomberg, de la part de M. d'Angoulême, au parti duquel ils étoient entièrement attachés, pour tâcher de les accorder ensemble. Ils lui remontrèrent qu'étant le second maréchal de France, j'aurois tout le pouvoir de l'armée, l'intendance des montres et la charge de colonel des Suisses, qui me donnoient grand avantage sur lui ; outre cela mon activité à travailler, et qu'il ne pourroit faire comme moi, à cause de la goutte qui parfois le tourmentoit, et des affaires du conseil étroit auquel il étoit occupé, son inimitié avec le marquis de Rosny, grand-maître de l'artillerie, avec qui j'étois en parfaite intelligence, et finalement l'affection des gens de guerre, qui étoit grande vers moi, qui les avois quasi toujours menés et commandés avec beaucoup de douceur, m'attireroient tout l'emploi à son exclusion ; que M. d'Angoulême demeurant, et moi m'en allant, il auroit toute l'entière puissance, M. d'Angoulême n'en voulant que le nom, et dépendre entièrement de lui, avec qui il se vouloit joindre fraternellement. Ces persuasions et autres qu'ils ajoutèrent, firent tourner casaque au maréchal de Schomberg, sans qu'il eût plus d'égard à

son honneur, à l'intérêt de sa charge ni à mon amitié; et ayant convenu de cette sorte avec M. d'Angoulême, dès le lendemain matin mercredi 13, il dit au Roi qu'il étoit prêt de recevoir M. d'Angoulême pour son compagnon en la lieutenance générale de l'armée, puisqu'il le trouvoit déjà en charge; ce qu'il n'eût fait s'il n'y eût été, et que j'avois tort de lui contester. Ce fut assez dit au Roi pour lui persuader ce à quoi il étoit porté, et à dire qu'il n'y avoit que mon opiniâtreté qui retardât l'établissement de son armée. Sur cela M. le cardinal, M. Le Grand, M. le garde des sceaux et messieurs les maréchaux de camp lui applaudirent de telle sorte, que, comme je le vins trouver le matin pour l'accompagner au Plomb, où il s'acheminoit pour de là voir la flotte anglaise et le fort Saint-Martin, je le trouvai fort froid, et fuyant de me parler. Il commanda même à M. du Hallier de me persuader de m'accommoder avec M. d'Angoulême. M. le cardinal me le dit aussi par les chemins, et Schomberg me vint accoster, me disant qu'il voyoit bien que le Roi n'avoit pas bonne intention de nous obliger; que cela le faisoit me conseiller de céder au temps comme bon courtisan, et que pour lui, qui étoit du conseil étroit, et qui avoit trop à perdre, ne s'y vouloit pas opiniâtrer. Je ne lui répondis autre chose, sinon que mon Roi et mon maître me pouvoit bien abandonner, mes amis me trahir, et mon frère et compagnon en charge, unis et joints en mêmes intérêts, me quitter; mais que Bassompierre n'abandonneroit, trahiroit ou quitteroit pas lui-même; qu'il demeurât avec infamie; que pour moi, je me retirerois avec honneur, et que je lui promettois que je ne

serois pas compagnon en même armée, le Roi y étant, avec M. d'Angoulême, et que pour lui il fît comme il l'entendroit. Sur cela nous arrivâmes au Plomb, d'où nous vîmes la flotte anglaise à l'ancre devant Saint-Martin-de-Ré, qui pouvoit être de cent cinquante vaisseaux.

Le jeudi 14, il fut avisé que Monsieur, qui étoit général de l'armée, nous diroit que l'intention du Roi étoit que M. d'Angoulême servît conjointement avec nous; ce que je refusai absolument, et m'en allai l'après-dînée voir vers Coreilles, où je trouvai le Roi qui m'appela et me dit : « Je considère ce que vous me dites hier, et je trouve ce fort bien grand. » Et je lui dis qu'il le seroit bien davantage quand les fausses brayes, que l'on avoit dessein d'y faire, y seroient ajoutées, et qu'il y faudroit encore outre cela faire quelques ouvrages qui donnassent jusque sur le bord de la mer, dont il étoit éloigné; et qu'enfin un des forts de la circonvallation de La Rochelle seroit plus grand que La Rochelle même. Je lui montrai de plus comme il étoit commandé de tous côtés, et qu'en tout autre lieu où il eût été il l'eût été moins. Je lui fis voir ensuite comme on y travailloit la terre et les gazons, et lui fis avouer que tout cela ne valoit rien; mais je ne lui parlai ce jour-là d'aucune chose. Il envoya M. de Mende trouver M. le cardinal, le prier qu'il trouvât moyen de me contenter, et que je lui ferois faute si je me retirois, comme M. du Hallier l'avoit assuré que je ferois le lendemain 15, comme je ne manquai pas, et le vins trouver au matin, et lui dis : « Sire, pour ne faire rien indigne de moi, et qui fît tort à la charge de maréchal de France dont

vous m'avez honoré, je suis forcé, avec un extrême regret, de me retirer de votre armée, et de supplier très-humblement Votre Majesté de me permettre d'en sortir. Je m'en vais à Paris attendre que l'honneur de vos commandemens m'appelle en quelque lieu où je lui puisse continuer les mêmes humbles services que j'ai fait par le passé; lui demandant cependant en singulière grâce de ne point ajouter de foi aux mauvais offices que mes ennemis me feront, jusqu'à ce qu'elle les ait bien avérés. Pour moi, je l'assurerai que je serai à l'avenir ce que j'ai été par le passé, savoir votre très-humble et fidèle créature. » Le Roi me persuadoit fort de demeurer, et me dit que je ne l'avois jamais abandonné, que j'étois opiniâtre, et que tout le monde me donnoit le tort; que le maréchal de Schomberg, qui avoit le même intérêt que moi, me condamnoit, et que je savois bien que, quelques compagnons que j'eusse, il me donneroit les meilleurs emplois; enfin, voyant qu'il ne me pouvoit vaincre, il me dit adieu, après m'avoir fait promettre que je l'irois dire à M. le cardinal, auquel en même temps il envoya un de ses ordinaires, nommé Sanguin, pour le prier qu'il me fît demeurer à quelque prix que ce fût. Je m'en allai le trouver, et il me donna tant d'assurances de sa bonne volonté, montra tant de tendresse jusqu'à pleurer, et me présenta la carte blanche pour mettre ce que je voudrois, que je lui dis enfin que je ne demeurerois jamais compagnon de M. d'Angoulême, le Roi étant en son armée, et qu'il ne seroit jamais dit que j'eusse fait ce tort à ma charge; mais que, s'il me vouloit donner une armée à part, toute distincte de celle du Roi, ayant mon artillerie, mes vivres, mes tréso-

riers et tout l'état de l'armée à part pour assiéger La Rochelle de l'autre côté du canal, avec le commandement dans le Poitou pour les choses dont j'aurois besoin, j'offrois de servir. Il m'embrassa alors, et me dit qu'il me feroit accorder tout ce que je demandois, et que j'écrivisse mes prétentions; ce que je fis, et pris trois compagnies des Suisses, le régiment de Navarre, celui de Vaubecourt, de Beaumont, du Plessis-Praslin, de Riberac et de Chastellier-Barlot, la compagnie des gendarmes de Monsieur et six des chevau-légers, avec le reste du régiment de Champagne qui étoit au Fort-Louis; messieurs du Hallier et Toiras pour maréchaux de camp; La Courbe et Persy pour aides de camp; un nommé Le Flamand et N., ingénieurs; d'Aligey pour commander à l'artillerie; Desfourneaux pour maréchal des logis de l'armée, et le prévôt de la connétablerie : ce qui me fut accordé par le Roi, qui m'envoya quérir comme il étoit au conseil dans son cabinet. Je vins dans sa chambre, où il vint aussitôt avec M. le cardinal, et m'accorda et confirma ce que j'avois demandé, et me mena en son conseil avec joie.

Le lendemain, samedi 16, je fus remercier M. le cardinal. Ce soir-là le secours fut mis dans le fort de La Prée.

Le dimanche 17, je vins, avec les officiers de l'armée, reconnoître mes quartiers. J'entrai dans le Fort-Louis, où je fus salué de force canonnades. De là j'allai considérer le Port-Neuf pour y aller faire travailler, et puis je revins trouver le Roi.

Le mardi 19, on tint conseil pour régler les vivres et l'artillerie des deux armées. Cette nuit la tempête commença bien furieuse par un nord-est.

Le mercredi 20, trois chaloupes ennemies échouèrent au moulin de Laleu, et un vaisseau de trois cents tonneaux à Brouage.

Le jeudi 21, je vins passer à Laleu et à la rade de Chef-de-Bois, pour voir la tempête et le désordre qu'elle faisoit. De là je dînai à Lommeau chez Beaumont. Après dîner je fus au Fort-Louis faire tirer sur une barque ennemie, qui entra à La Rochelle; puis je fis tracer une redoute à l'embouchure du Port-Neuf, et m'en retournai à Estré.

Le vendredi 22, j'envoyai M. du Hallier faire le quartier et le logement de mes troupes à Laleu et aux environs, où je les logeai.

Le samedi 23, je quittai le quartier du Roi, et, passant à Dampierre pour voir Monsieur, son frère, je vins loger à Laleu, qui fut, durant le siége, mon ordinaire séjour.

Le dimanche 24, je fis commencer à travailler à l'ouverture du Port-Neuf.

Le lundi 25, je continuai cette œuvre, ou les travaux que j'avois commencés, et fis la nuit tirer du Fort-Louis six canonnades dans La Rochelle avec des balles à feu.

Le mardi 26, treize barques sortirent du port de La Rochelle pour aller en l'île de Ré, auxquelles je fis tirer force canonnades du Fort-Louis sans effet. Je fis aussi ce jour-là faire la montre générale à l'armée. Ce matin même je m'en allai à Chef-de-Bois secourir trois barques des nôtres échouées, poursuivies par les Anglais. Le baron de Noylan étoit sur une, et des soldats du Plessis-Praslin, embarqués pour descendre en Ré, sur les autres. Je fis mener les personnes et

porter les munitions à Laleu; puis l'après-dînée je fis tirer en un canal lesdites barques que les roberges anglaises avoient poursuivies.

Le mercredi 27, j'eus ordre d'envoyer au secours de l'île de Ré, dont le Roi, à mon préjudice, avoit donné la commission à Schomberg, trois cents hommes du régiment de Vaubecourt, deux cents de celui de Riberac et la compagnie des chevau-légers, commandée par La Borde. Le soir le Roi m'écrivit, et M. de Schomberg aussi, pour m'avertir que ceux de La Rochelle devoient venir enlever un de nos quartiers, et que je fisse tenir toute mon armée alerte pour y prévoir. Je me moquai de cet avis, qui étoit contre toute raison et apparence, et, ayant posé mes gardes comme je jugeai à propos, je m'en allai coucher entre deux draps; ce que je n'avois encore fait depuis que j'étois venu en mon quartier. Ces messieurs, qui étoient près du Roi, prirent l'alarme si chaude qu'ils firent tenir Sa Majesté et Monsieur, son frère, toute la nuit à cheval.

Le jeudi 28, je fis partir les troupes susdites pour aller en Ré, auxquelles j'eus charge d'ajouter cinquante gendarmes de la compagnie de Monsieur, commandés par M. de La Ferté-Imbaut, lieutenant.

Le vendredi 29, il y eut une furieuse pluie qui fit cesser tous les travaux. Le régiment des gardes vint pour s'embarquer au Plomb : je le logeai à Losière. Canaples, Saint-Simon, et plusieurs autres du passage, vinrent souper et coucher chez moi; lesquels y dînèrent et soupèrent encore le lendemain samedi 30, que leur embarquement se fit. Je demeurai toute la journée au Plomb pour l'acheminer. Monsieur y vint,

accompagné de M. de Bellegarde, qui le vit faire à l'entrée de la nuit, en la haute marée, et passèrent heureusement au fort de La Prée, sans avoir couru fortune que de quelques coups de canon des roberges, qui ne désancrèrent point. Ils furent reçus en descendant par les ennemis, qui leur firent une furieuse charge, où ils tuèrent Mansan, capitaine aux gardes, et un capitaine de Beaumont; mais ils ne la continuèrent pas: ce qui fit qu'avec peu de perte ils se mirent dedans, et à l'entour du fort. Monsieur vint du Plomb au moulin de Laleu, pour apercevoir les signaux de leur heureuse arrivée, qui furent justement d'autant de barques comme il en étoit parti. Monsieur demeura là le soir à souper et coucher chez moi. Comme il dormoit, il parut un grand feu sur le village de Saint-Maurice qui est contre le Fort-Louis. Je pensai que les ennemis étoient venus brûler ce peu de maisons qui y restoient, et, pour le respect de la personne de Monsieur, je fis prendre les armes aux troupes françaises et suisses du quartier, pendant que j'accourus pour en savoir de plus sûres nouvelles. Mais je fus bientôt assuré de mon doute, et aperçus que c'étoient quelques maisons de La Rochelle, proche de la tour de Saint-Barthélemi, où des espions que nous avions dedans avoient mis le feu. Je fis en même temps tirer force balles ardentes du Fort-Louis pour divertir les ennemis d'éteindre leur feu.

Le dimanche 31 et dernier d'octobre, Monsieur dîna chez moi, puis s'en alla au Fort-Louis, où il fit tirer force canonnades. Les ennemis nous payèrent en même monnoie; mais nous eûmes de plus un coup de canon qui donna dans le fort, et dont le

fils aîné de M. de la Manassière fut tué, et un soldat quant et lui.

Le lundi, jour de la Toussaint et premier novembre, quatre barques des nôtres, chargées des gens du régiment de Plessis-Praslin, relâchèrent au Plomb, et deux autres au moulin de Laleu, qui furent suivies par deux roberges anglaises de si près, que la mer leur faillit, et touchèrent terre. Je fis en diligence venir deux canons pour tirer sur elles; ce que je fis de telle sorte, que l'une des deux reçut cinq coups dans le corps, et l'eusse coulée à fond si, la mer revenant, huit chaloupes ne l'eussent remorquée. Saint-Hurin revint de l'île de Ré, et le Roi m'envoya Sanguin avec de l'argent, pour faire que rien ne manquât à l'embarquement; à quoi je pourvus selon son désir.

Le lendemain mardi 2, le Roi me fit venir en son quartier pour me proposer de passer en l'île, parce que Schomberg étoit encore en la Charente, où il avoit relâché. Je fus tout prêt de passer, selon son désir et le mien; mais le garde des sceaux fit telle instance d'attendre encore ce jour-là des nouvelles de Schomberg, qu'il me retint. Je faillis à mon retour d'être pris par une embuscade que les ennemis m'avoient dressée proche de Lagor.

Le mercredi 3, je fis mes pâques, dont j'avois été diverti les deux jours précédens. M. de Schomberg m'envoya deux barques pour reconnoître la descente et les y conduire, que je lui renvoyai en même temps. M. du Hallier alla au Plomb faire mettre en mer les pinasses, pour passer en Ré à la haute marée de la nuit.

Le jeudi 4, je fis une embuscade par vingt gen-

darmes de Monsieur, et quelque infanterie de Riberac, proche de la porte de Coigne, qui tuèrent deux hommes de cheval des ennemis, et prirent trois prisonniers. Sur mon dîner, les Rochelois vinrent prendre des vaches tout contre Laleu, et les emmenèrent à notre vue. Nous montâmes à cheval, et les fûmes recouvrer; et quand les ennemis virent qu'ils ne pouvoient emmener leur prise, ils tuèrent les vaches et s'enfuirent. Ce qui fut cause que je fis venir la compagnie de La Roque-Massebaut loger en mon quartier. Le Roi m'envoya ce jour-là Persy, pour venir servir avec moi, qu'il avoit retenu jusques alors.

Le vendredi 5, je vins dès la pointe du jour pourvoir aux embarquemens, qui, Dieu merci, furent tous si heureux, qu'il ne s'en perdit, échoua ou manqua pas un de tous ceux que je fis faire. Le Roi y arriva, qui me dit que M. de Schomberg lui avoit mandé que, Dieu aidant, il entreroit le soir dans l'île de Ré, en laquelle le vent contraire l'avoit empêché d'aborder. Sa Majesté voulut ensuite venir dîner chez moi, à laquelle, et à toute sa cour, je fis très-bonne chère. Il s'en vint de là voir le Port-Neuf et le Fort-Louis, où je fis tirer quantité de canonnades à son arrivée.

Le samedi 6, je m'en vins au Plomb, où Monsieur arriva tôt après. Nous vîmes faire une grande salve de mousqueterie et de canonnades au fort de Saint-Martin-de-Ré, qui fut continuée plus de deux heures. Nous sûmes quelque temps après que c'avoit été l'assaut général que les Anglais avoient donné au fort, lequel avoit été vaillamment repoussé.

Le soir, Marillac arriva avec quelque vingt gentilshommes qui venoient de trouver le Roi de la part du maréchal de Schomberg, qui étoit encore à la Charente, mais qui n'attendoit qu'une heure de bon temps pour aller en Ré. Ils me prièrent de les faire passer en Ré dans quelques chaloupes qui me restoient encore; ce que je fis après leur avoir donné à souper.

Le dimanche 7, je m'en vins à Chef-de-Bois pour voir ce qui aviendroit en l'île, et fus bien étonné quand je vis revenir Marillac à moi, qui, au lieu d'aborder l'île, avoit relâché au Port-Neuf, et me dit qu'il avoit vu deux roberges, et d'autres visions dont je me moquai, et lui en fis honte. Nous vîmes peu après les Anglais attaquer, vers Saint-Blanceau, une barque des nôtres qu'ils prirent. Ces mêmes vaisseaux ennemis vinrent dans le canal de La Rochelle, tirer des coups de canon à deux galiotes que j'avois fait apprêter pour passer Marillac au Port-Neuf. Je fis venir deux canons sur la rive, qui les firent déloger bien vite, et donnèrent deux volées dans l'un desdits vaisseaux ennemis. Sur le soir, Marillac se rembarqua, et passa sans rencontre, comme m'assurèrent mes galiotes, qui furent trois heures après de retour.

Le lundi 8, le Roi vint de bon matin au Plomb, impatient de savoir des nouvelles. Je lui dis comme j'en avois eu de l'arrivée de Marillac en l'île, et lui fis voir plus de trente barques échouées à Saint-Blanceau, qui nous fit juger que Schomberg étoit passé la nuit précédente. Il me dit aussi la mort du maréchal de Thémines, et quant et quant que j'avois bonne part au gouvernement de Bretagne qui vaquoit par

son décès. Je lui dis que je lui rendois très-humbles grâces de l'estime qu'il faisoit de moi en m'en jugeant digne, mais que pour moi je ne désirois point de si grands gouvernemens qui obligent à résidence, parce qu'ils contrarient à mon humeur, et me dévoient du cours de ma fortune; que je ne laissois pas pourtant de lui en être extrêmement obligé. Nous fîmes aussitôt embarquer les mousquetaires à cheval du Roi et quelques autres soldats, et des vivres pour passer en Ré; mais ils arrivèrent trop tard: car ce même jour les Anglais délogèrent de Saint-Martin. Les ennemis se retirèrent en très-bon ordre, jusques après qu'ils eurent passé le bourg de La Covarde: car alors, à l'entrée de la chaussée qui les menoit à leurs barques et roberges, comme ils commencèrent à défiler le désordre s'y mit, chacun voulant passer le premier. Sur cela nos gens les chargèrent de sorte qu'ils se noyèrent quantité, quantité aussi furent tués, et les Anglais perdirent plus de douze cents hommes, morts ou prisonniers, entre lesquels fut le milord Montjoye, et deux colonels anglais. Le soir même il sortit vingt-six barques de La Rochelle pour aller en Ré.

Le mardi 9, j'eus nouvelles de la défaite par Béringhen, qui en alloit rendre compte au Roi. Je passai en même temps en très-basse mer le canal de La Rochelle à cheval, et vins trouver le Roi pour m'en réjouir avec lui. Béringhen lui dit que les ennemis avoient perdu, partie prises, partie jetées, trente-quatre enseignes, et cinq pièces de canon. Il me renvoya tôt après en mes quartiers, où je fis faire des salves générales, tirer tous mes canons plusieurs fois, et

faire chanter le *Te Deum* à Laleu et au Fort-Louis. Je faillis ce jour-là d'être tué d'une canonnade de la ville, qui passa à deux doigts de ma tête, et alla tuer un soldat qui marchoit devant moi.

Le mercredi 10, messieurs les cardinaux de Richelieu et de La Valette, les ducs d'Angoulême et de Bellegarde, d'Effiat, d'Arbaut, d'Aucaires et autres, vinrent dîner chez moi, puis furent voir mes travaux. Le soir force gens revinrent de l'île, mais avec péril, parce que les Rochelois, avec plus de trente barques, tenoient la mer.

Le jeudi 11, Puylaurens et la noblesse de Monsieur vinrent et dînèrent avec moi. Le soir, messieurs de Retz, de Guémené et d'autres, qui en revenoient aussi, vinrent souper et coucher en mon logis. La nuit il y eut tourmente.

Le vendredi 12, je les menai voir nos travaux, et deux vaisseaux ennemis échoués de la tourmente de la nuit passée à la rade de Chef-de-Bois, dont ils avoient retiré les hommes dans leurs chaloupes. Puis, leur ayant donné à dîner, je les renvoyai au quartier du Roi dans mon carrosse.

Le samedi 13, la tempête ayant fait retirer les barques rocheloises, force gens eurent moyen de revenir de l'île. Les chevau-légers du Roi repassèrent de Ré en mon quartier. Monsieur vint au Plomb voir les débris de la tempête.

Le dimanche 14, Marillac et quantité d'autres revinrent de l'île coucher chez moi.

Le lundi 15, je fus à Dampierre prendre congé de Monsieur, qui se retira de l'armée et s'en retourna à Paris. Je fus de là trouver le Roi. Tout le reste des

troupes qui étoient sous ma charge, et que j'avois envoyées en Ré, furent ce jour-là de retour en leurs quartiers. J'allai ce même soir reconnoître une nouvelle ouverture que M. le cardinal vouloit être faite au Port-Neuf, avec un marinier fort expérimenté qu'il m'avoit envoyé, nommé Samson.

Le mardi 16, Monsieur, qui avoit été retenu le jour précédent par le Roi, s'en alla de l'armée.

Le mercredi 17, je fus au Plomb faire partir force barques pour aller requérir ceux qui y étoient encore; le comte de Burie et force autres revinrent chez moi; le Roi m'envoya quérir pour le venir trouver le lendemain matin, comme je fis.

Le jeudi 18, étant venu trouver le Roi qui étoit au conseil avec M. le cardinal et peu d'autres, il me dit que Monsieur, son frère, s'en étant allé, qui avoit entrepris de faire un fort à La Fons, sans lequel La Rochelle n'étoit point assiégée, et qu'il s'étoit chargé d'assiéger la ville depuis le marais de La Fons, qui étoit la fin de mon département, jusqu'à Ronsay où commençoit celui de messieurs de Schomberg et d'Angoulême, et duquel le Roi et M. le cardinal se chargeoient particulièrement, et que l'ayant présenté à M. d'Angoulême pour s'y loger à la place de Monsieur et construire les forts, redoutes et lignes nécessaires, il lui avoit demandé cinq cents chevaux et cinq mille hommes de pied, ne le voulant entreprendre avec moindres forces, lesquels Sa Majesté ne lui pourroit maintenant fournir; que pour ce sujet il m'avoit envoyé quérir pour m'offrir d'ajouter tout ce département au mien, et savoir quelles troupes je demanderois d'augmentation à l'armée que j'avois déjà,

et quel secours de charrettes, d'outils et d'autres choses je demanderois de plus. Je lui répondis que j'avois de toutes choses à suffisance, si le Roi me commandoit de l'entreprendre, et que je lui fortifierois et retrancherois l'avenue de terre qui étoit encore libre aux Rochelois, de telle sorte que dans quinze jours je l'aurois fermée. Le Roi crut que je me moquois en disant cela, et me répliqua que je demandasse librement, et si je me voudrois contenter de trois régimens de plus et de trois compagnies de chevau-légers. Moi, je répondis que s'il m'augmentoit mes troupes je ne l'entreprendrois pas. Il m'enquit là-dessus quand je voudrois commencer. Je lui dis que le lendemain j'irois reconnoître et tracer le fort, que je me préparerois le samedi, et que le dimanche au matin je m'y irois loger. Il me dit qu'il ne pensoit pas que je le pusse faire sitôt, et puis me demanda avec combien de forces je m'y viendrois loger. Je dis quatre cents hommes de pied et quarante chevaux. Il me dit alors que je me moquois, et qu'il ne me le souffriroit pas. Je lui repartis qu'il le feroit donc faire par un autre; que je n'y voulois pas employer un homme davantage; qu'il me laissât faire à ma fantaisie ou que je quitterois tout là; ce que je faisois par dépit de M. d'Angoulême qui étoit là lors. Je pris congé du Roi, qui me recommanda de prendre mes sûretés, de telle sorte que lui et moi ensuite ne reçussions point d'affront.

Le vendredi 19, je pris cinquante chevaux et deux cents hommes de pied, et vins reconnoître le lieu où je ferois mon fort, que je ferois tracer par un ingénieur nommé Le Flamand; puis je m'en revins. Par

les chemins les ennemis me vinrent chicaner; je les fis pousser jusque dans leurs portes par la compagnie de La Roque-Massebaut, qui y perdit d'un coup de mousquet son maréchal des logis, qui fut grand dommage.

Le samedi 20, le régiment des gardes et celui de La Meilleraie revinrent de Ré. Je logeai ce premier-là à Losière, et l'autre à Luneau. Canaples amena le milord Montjoie, son prisonnier, loger et coucher chez moi.

Le lendemain, dimanche 21, je m'acheminai à la Garenne de La Fons avec deux cents hommes du régiment de Vaubecourt, deux cents Suisses et vingt chevaux de la compagnie de La Roque-Massebaut. J'emmenai aussi quatre de ces petites pièces que l'on nomme courtaux, avec de la munition, fascines et outils nécessaires pour travailler. Je trouvai la compagnie de Ruffec qui étoit en garde proche de La Fons, que j'amenai aussi quant et moi. D'abord je fis deux fortes barricades aux deux chemins creux qui sont à gauche et à droite de la Garenne, qui se viennent joindre à trois cents pas de la porte de Coigne, et fis avancer cent cinquante Français et autant de Suisses proche de l'enfourchure des deux chemins. Je mis les vingt chevaux de La Roque bien loin à ma droite, et mes gardes encore après, pour donner ombrage aux ennemis, au cas qu'ils voulussent sortir, que cette cavalerie iroit couper entre la ville et eux. J'en fis de même à la compagnie de Ruffec, et la fis suivre par un petit gros de vingt-cinq volontaires qui m'avoient suivi. Je mis M. du Hallier avec les Français, La Courbe avec les Suisses, et moi j'allois par-

tout pendant que nous travaillâmes à faire ce fort, que j'avois pris de quarante toises dans œuvre, en carré, sur le coin de la Garonne dont les deux fossés me servoient.

Les ennemis, qui aperçurent que l'on les venoit entièrement fermer par ce fort, sortirent mille ou douze cents hommes pour nous en venir empêcher; mais, voyant ces quatre gros de cavalerie qu'ils pensoient destinés pour leur empêcher leur retraite s'ils s'avançoient; intimidés par ces petits canonnets qui leur tirèrent quelques coups; croyant aussi que je n'avois pas mis trois cents hommes à mes enfans perdus sans en avoir pour le moins quinze cents au gros, se contînrent contre leurs murailles sans nous venir incommoder, hormis de plus de quatre cents canonnades qui tuèrent douze ou quinze soldats ou travailleurs.

Cependant le bruit de ces canonnades fit venir à l'alarme quantité de noblesse du quartier du Roi, que je fis mettre encore en deux gros de cavalerie; de sorte que les Rochelois me laissèrent paisiblement travailler. La nuit je mis les régimens de Chastellier-Barlot et de Riberac dans ce fort, pensant qu'ils le viendroient mugueter, et cinquante chevaux sur les avenues; mais ils ne firent aucun semblant de sortir. Messieurs de Canaples et de Montjoie passèrent le matin, comme je commençois ce fort, et, voyant que je n'avois quasi personne pour me soutenir, Canaples voulut faire arrêter les huit cents hommes du régiment des gardes qu'ils ramenoient de Ré; mais je ne le voulus souffrir, et leur dis qu'il dît au Roi que je lui tenois promesse, et que je n'avois pas outrepassé

le nombre que je lui avois dit, et que s'il m'envoyoit un seul homme de renfort je quitterois tout. Je pensois y coucher; mais le maréchal de Schomberg arriva chez moi de retour de l'île; ce qui fit que j'y laissai M. du Hallier, et m'en allai faire bonne chère.

Le lundi 22, j'emmenai Schomberg voir ce que j'avois fait le jour précédent; puis m'en vins avec lui vers le Roi qui lui fit fort bonne chère, comme certes son action le méritoit. Il me la fit ensuite de mon œuvre du jour précédent, et m'offrit encore renfort de troupes, dont je le remerciai; seulement lui dis-je que s'il m'ôtoit le régiment de Navarre et celui de Beaumont, qu'il vouloit envoyer en Normandie pour crainte des desseins des Anglais, qu'il me les remplaçât d'ailleurs, et m'envoya dès le jour même le régiment de La Meilleraie et celui de Puralière. Je m'en revins au galop dîner chez moi, où je trouvai M. de Mende et La Meilleraie qui m'attendoient. De là je vins jusqu'à minuit dans le fort de La Fons, et ramenai M. l'évêque de Nîmes souper et coucher en mon quartier pour y attendre son frère et Toiras.

Le mardi 23, il s'échoua une barque qui venoit de Ré au moulin de Laleu, que des barques rocheloises vinrent piller. Je m'y trouvai de bonne fortune avec vingt Suisses ramassés, et leur fis quitter; puis je m'en retournai à La Fons.

Le mercredi 24, Beaumont et son régiment arrivèrent de l'île. Guyon me vint trouver, que je malmenai pour n'avoir bien assisté des choses nécessaires qui dépendoient de Marans l'embarquement de Ré.

Le jeudi 25, Toiras arriva de l'île et dîna avec

moi ; puis fut pour trouver le Roi qui étoit le jour auparavant parti pour aller à Surgères ; ce qui le fit venir souper et coucher chez moi. Une barque des Rochelois, en entrant dans leur port, fut coulée à fond par les coups de canon qui lui furent tirés du Fort-Louis.

Le vendredi 26, je vins dîner à Angoulains, avec les autres chefs de l'armée, pour résoudre des vivres, des prêts et des autres choses nécessaires; de là je m'en vins demeurer fort tard au fort de La Fons, qui s'avançoit d'heure en heure. Dubois, le gendarme, fut tué dans le canal par les ennemis.

Le Plessis arriva le samedi 27. Deux maîtres maçons ou architectes de Paris, l'un nommé Metesiau, l'autre Tiriot, vinrent proposer de faire une digue à pierre perdue dans le canal de La Rochelle pour le boucher. M. le cardinal me les envoya, et j'approuvai leur dessein, qui avoit été déjà proposé au Roi par Beaumont. Le soir, M. le cardinal m'envoya Bussy-Lamet et Beaulieu-Barsac, me mandant de les faire passer en Ré.

Le dimanche 28, je fis commencer la digue de mon côté par ces entrepreneurs, qui n'y avancèrent pas grand'chose.

Le lundi 29, je fus à Lommeau voir Beaumont qui étoit très-malade. Les Rochelois firent une embuscade pour me prendre au Colombier-Rouge; mais m'ayant été découverte, nous leur tuâmes trois hommes et un cheval. Ces entrepreneurs visitèrent notre côté, pour voir où ils pourroient trouver assez de pierre pour fournir à la digue.

Le mardi, dernier jour de novembre, j'allai au

conseil chez le Roi, puis je vins à La Fons, où de la ville on tira une canonnade qui tua quatre travailleurs.

Le mercredi, premier jour de décembre, le commandeur de Valençai et Toiras me vinrent voir. Je les menai l'après-dînée voir travailler au fort La Fons.

Le jeudi 2, je fus voir Beaumont qui étoit à l'extrémité. Le soir M. du Hallier revint du quartier du Roi, qu'il me dit être en colère contre moi, et que je ne voulois rien faire de ce qu'il me commandoit. Le fait étoit que ces messieurs de son quartier, l'ignorance desquels j'avois publiée en la construction du fort d'Orléans, lui dirent que, bien qu'il m'eût ordonné de fortifier toute la Garenne de La Fons, je n'en avois voulu fortifier que le quart; que néanmoins j'y ferois une prodigieuse dépense, parce que ce fort étoit de bois, que les courtines avoient vingt pieds d'épaisseur, que je ne faisois qu'un simple carré, sans flancs aucuns, et que je l'élevois trop haut. La dernière fois que je vis le Roi, il me dit: « Il me semble que quand vous ne feriez pas vos courtines si épaisses que ce ne seroit que le meilleur. » Je lui répondis: « Sire, si Votre Majesté avoit vu le fort, elle jugeroit elle-même que les courtines n'ont pas trop d'épaisseur. Obligez-moi de m'en laisser le soin; et, si puis après il n'est à votre gré, ne me blâmez pas seulement, mais me châtiez. » Sur cela je m'en allai, et on lui dit que je ne voulois prendre que le quart de la Garenne; sur cela il se mit en colère, et déclama hautement contre moi.

Je m'en allai le trouver le lendemain, vendredi 3; en passant entre le Colombier-Rouge et le lieu où de-

puis je fis faire le fort du Saint-Esprit; comme je parlois à don Augustin de Fiesque et à Cominges qui étoient un peu plus avancés que moi, une canonnade de la ville donna par la tête du cheval de don Augustin et le tua. Je fis mes plaintes au Roi qui me satisfit, et je le rendis satisfait à tel point, qu'il me dit que ceux qui lui avoient parlé contre moi étoient des ignorans; car le fort que je faisois faire étoit plus grand que le Fort-Louis; et, si je l'eusse fait à leur mode, je fis voir au Roi que j'eusse fait une grande ville. En retournant à Laleu, assez tard, la compagnie de La Roque-Massebaut, qui demeuroit tout le jour de garde au Colombier-Rouge pour la sûreté du passage, s'étant retirée, trouva, en arrivant au quartier, que je n'y étois pas encore revenu, et, craignant que les ennemis ne troublassent mon retour, revinrent au galop pour nous faire escorte; et moi, qui craignois que ce fussent des ennemis, allai à la charge à eux; de sorte qu'avant se reconnoître, il y eut quelques coups de pistolet tirés.

Le samedi 4, j'eus le soir une alarme qui me fut donnée par un signal du Fort-Louis; j'y accourus, mais je ne trouvai rien.

Le dimanche 5, je fus malade, et ne sortis point de chez moi, ni aussi le lundi 6.

Le mardi 7, je vins voir la digue que maître Metesiau faisoit travailler de mon côté. Ce même jour il y eut un beau combat proche de la porte de Coigne, entre les Rochelois qui étoient sortis, et M. du Hallier avec M. Delbene et sa compagnie et Chastellier-Barlot qui étoit à garder le fort de La Fons commencé. Ils rembarrèrent bravement les ennemis,

et avec morts et prisonniers qu'ils emmenèrent. Le soir, un ingénieur allemand, nommé Clarver, fit tirer quelques bombes dans la ville; mais, comme il n'étoit pas assez près et que ses mortiers n'étoient pas assez gros, ce fut sans effet.

Le mercredi 8, je fus mandé au conseil. J'allai dîner chez M. le cardinal au Pont-la-Pierre, puis nous vînmes trouver le Roi à Estré, et le Roi envoya messieurs de Bligny et de Lesche, le jeudi 9, pour lui rapporter l'état de mon armée, laquelle je leur fis voir par régimens, afin qu'ils lui en fissent rapport, car c'étoit le jour de la montre.

Le vendredi 10, M. le cardinal me renvoya encore Arnaud pour juger de l'embouchure du Port-Neuf, et des écluses qu'il y falloit faire pour retenir l'eau douce; ce qu'il revisita encore tout le jour suivant.

Le dimanche, messieurs le cardinal de La Valette, de Schomberg, de La Roche-Guyon vinrent dîner avec moi. Ils arrivèrent comme nous venions d'achever un combat avec la cavalerie de La Rochelle, proche du Colombier-Rouge, où nous leur tuâmes deux hommes. Je les menai l'après-dînée à La Fons, où je courus fortune d'être tué de trois coups de canon consécutifs, qui tous trois me couvrirent de terre.

Le lundi 13, je fus à La Fons, et fis ce que je pus pour harceler les ennemis afin de les faire sortir, pour donner ébattement à La Curée, d'Uxelles et autres qui m'y étoient venus voir.

Le mardi 14, les ennemis sortirent de la porte de Coigne; mais ce n'étoit qu'en intention de nous tirer force canonnades, pensant que nous ferions comme le jour précédent.

Le mercredi 15, je me fis saigner, et ne sortis pas de la maison, car je me trouvois mal.

Le jeudi je fus trouver le Roi à Coreilles, voyant travailler à sa digue; il revint au conseil, et ramenai de là les trésoriers qui avoient dilayé depuis la montre de faire le paiement de l'armée où je commandois.

Le vendredi 17, je fis commencer un espic à l'embouchure du Port-Neuf qui étoit ouvert, pour empêcher que ladite embouchure ne fût remplie de sable au reflux de la mer. Toiras arriva de Ré, qui vint servir de maréchal de camp à mon quartier.

Le samedi 18, j'allai trouver le Roi, auquel j'envoyai M. de Metz lui demander M. de L'Isle-de-Rouet pour avoir soin de faire travailler à notre digue et venir loger auprès de moi, afin d'en délivrer de soin les maréchaux de camp.

Le dimanche 19, j'allai trouver le Roi comme il partoit pour aller à Surgères, qui me donna L'Isle-Rouet, et au marquis de Nesle le gouvernement de La Fère, vacant par la mort de Beaumont; de qui on donna toutes les charges, réservant une certaine somme sur celle de premier maître d'hôtel.

Le lundi 20, comme j'étois au fort de La Fons, messieurs d'Angoulême, Schomberg, Vignoles et Marillac m'y vinrent voir, et allâmes reconnoître le lieu où ils voulurent faire le fort de Beaulieu. Ce jour-là le Port-Neuf fut ouvert et les galiotes y entrèrent.

Le mardi 21, je fus dîner et au conseil chez M. le cardinal; après je m'en revins par le canal au Port-Neuf.

Le mercredi et le jeudi se passèrent en mes divers travaux.

Le vendredi 24, j'envoyai le régiment de Beaumont; les officiers me vinrent dire adieu, et je fis donner leur logement de Lommeau au régiment du Plessis-Praslin.

Le samedi 25, jour de Noël, je fis mes pâques.

Le dimanche 26, je passai le canal pour aller dîner chez M. le cardinal. Je fus voir M. de Rambouillet. Toiras et le Hallier allèrent à l'île de Ré, où ils demeurèrent le lendemain.

Le mardi 28, ils en revinrent.

Le mercredi 29, La Ferté m'envoya un espion qui venoit de La Rochelle reconnoître nos quartiers; je le fis pendre.

Le jeudi 30, je fus reconnoître les lieux propres pour y faire des forts et redoutes, pour la circonvallation de La Rochelle.

Le vendredi 31, et dernier jour de décembre, Toiras m'amena des Roches-Baritaux, que j'accordai avec La Tabarrière, gendre du Plessis-Mornay.

Le samedi, premier jour de janvier et de l'année 1628, je la commençai en faisant mes pâques, selon que j'y suis obligé comme commandeur du Saint-Esprit. Il y eut alarme au fort de La Fons; les ennemis firent feinte de sortir, mais ils se continrent; j'y accourus.

Le dimanche 2, je fus à Estré voir le Roi, puis repassai par mer à notre digue.

Le lundi 3, je passai le canal en barque et vins dîner chez M. le cardinal : le Roi y vint tenir conseil; puis je m'en vins passer à la digue.

Le mardi 4, les ennemis firent une embuscade à notre garde à cheval, proche du Colombier-Rouge; j'y arrivai et les repoussai dans la ville. Je fis ce jour-

là commencer la circonvallation de La Rochelle en mon département, qui étoit depuis le moulin de Beaulieu jusques au Fort-Louis, d'où je tirai une ligne jusques à un lieu où je desseignois une redoute, au devant de Saint-Maurice. Je fus dîner chez M. de Metz, au Fort-Louis, avec messieurs de Tours et de La Roche-Guyon.

Le mercredi 5, je continuai cette ligne commencée; il y eut une forte tempête sur mer.

Le jeudi 6, jour des Rois, je fus voir le ravage que la tempête de la nuit précédente avoit fait. Elle fit échouer le vaisseau de Toiras, nommé le Petit-Orq; elle jeta contre la rive le brûlot de M. le cardinal, et un des vaisseaux destinés à boucher le canal de La Rochelle à plein; la digue de notre côté rompit celle de Coreilles.

Le vendredi 7, la tempête jeta une telle quantité de pierres dans l'embouchure du Port-Neuf, qu'elle le boucha. Je fis travailler à les ôter, et continuai puissamment mes travaux. Fontenay vint demeurer chez moi trois ou quatre jours.

Le samedi 8, je fis une ligne depuis le fort de La Fons jusqu'à celui de Beaulieu. Le soir j'eus une alarme au Colombier-Rouge des ennemis qui étoient parus. Beauvilliers me vint trouver à Laleu.

Le dimanche 9, la tempête fut très-grande. J'emmenai messieurs de Tours et de Metz, La Roche-Guyon, Toiras et Argencourt dîner chez moi.

Le lundi 10, je fus à Estré voir le Roi, et retournai par le fort de Beaulieu pour parler à Schomberg.

Le mardi 11, je fis commencer la redoute de Saint-Maurice.

Le mercredi 12, je fus tout le jour à visiter mes travaux.

Le jeudi 13, je fus à tous mes travaux. La nuit les ennemis forcèrent la redoute de la Bory, sur les onze heures du soir vers Coreilles, et par mer prirent deux pinasses du Roi. J'avois ce jour-là dîné chez M. de Schomberg, qui me dit que, la nuit précédente, il étoit entré six vingts bœufs dans La Rochelle; mais que l'on ne savoit pas si c'étoit du côté que je gardois. Je l'assurai que du mien rien n'y étoit passé.

Le vendredi 14, je fis ajouter à mes autres travaux la construction de la redoute du Colombier-Rouge. Je fis sonder le marais de La Fons et doubler toutes mes gardes pour empêcher que rien n'entrât dans la ville; et me fis fort que les bœufs n'y avoient point passé, au moins dans mon quartier.

Le Roi, qui étoit allé passer quelques jours à Marans, où La Roche-Guyon mourut, fut averti par M. d'Angoulême, dès le lendemain, que les six vingts bœufs furent entrés dans La Rochelle, et lui manda qu'ils étoient entrés par mes quartiers; dont le Roi fut fort en colère, et m'envoya le marquis de Grimault le samedi 15 de janvier, par lequel il me fit témoigner le mécontentement qu'il avoit de ma négligence et de mon peu de soin. Je fus tellement indigné de cette ambassade, que je ne voulus répondre autre chose, sinon que j'étois bien d'accord que ces bœufs étoient entrés, mais que je ne l'avois su empêcher, et verrois Sa Majesté, à laquelle je rendrois compte de l'impossibilité de cette affaire; et que ce seroit quand il me commanderoit de l'aller trouver, et non autrement.

J'envoyai, le dimanche matin, le sieur de L'Isle-Rouet trouver le Roi, qui avoit vu comme il n'y avoit eu aucune trace de bœufs entrés dans La Rochelle en tout mon département; et le priant, en s'en allant à Estré, lui qui étoit chasseur et bon connoisseur, de revenir par le chemin où ces bœufs pouvoient être entrés, lequel de bonne fortune en vit la piste entre Perigny et Estré. Quand il fut arrivé auprès du Roi, et qu'il lui eut dit le juste ressentiment que j'avois d'être blâmé des fautes des autres, et que, sans m'avoir ouï ni avéré le fait, sur la relation de mon ennemi, le Roi ne m'eût pas seulement jugé, mais condamné: « Comment! ce lui dit le Roi, le maréchal de Bassompierre ne nie pas que ces bœufs ne soient entrés de son côté, il dit seulement qu'il ne l'a pas su empêcher. Pourquoi est-il donc là, si ce n'est pour empêcher que rien n'entre dans La Rochelle? » Il lui répondit: « Vraiment, Sire, il n'avoit garde de l'empêcher, puisqu'ils sont entrés du côté de M. d'Angoulême et de M. de Schomberg; car je puis répondre à Votre Majesté qu'il n'en est entré un seul par les quartiers qu'il garde, et ensuite assurer qu'il en est entré six vingts par le quartier de deçà, comme j'offre maintenant de montrer si Votre Majesté veut envoyer avec moi quelqu'un qui soit chasseur. » Il envoya sur cela quérir M. d'Angoulême et M. de Schomberg, à qui L'Isle-Rouet maintint que ces bœufs étoient entrés par leurs quartiers; et, avec un nommé Corsilles, que le Roi envoya avec eux, ils montèrent à cheval, et il leur montra la piste. Sur ces entrefaites j'étois venu au fort de La Fons qui étoit déjà en défense. M. du Hallier, Marcheville, La Courbe, don Augustin

roient perdus; qu'ils ne sauroient se débarquer sans être défaits par les régimens de Piémont et de Rambures, logés à Angoulains, devant le quartier desquels ils devoient forcément passer; que quand bien ils prendroient sans résistance le Pont-la-Pierre, dont le château est bon, bien fossoyé, et qui peut être défendu par vingt hommes contre toute la puissance de La Rochelle s'ils n'amenoient du canon, ils ne se pourroient embarquer à cause de la mer, qui seroit en une heure retirée des platins, et que par conséquent Sa Majesté pouvoit dormir en repos; l'assurant que, si les ennemis l'entreprenoient, j'avertirois, par trois coups de canon tirés du Fort-Louis, de leur arrivée, plus d'une heure avant qu'ils se pussent débarquer, et que ce seroit une gorge chaude pour le régiment de Piémont et de Rambures. Nonobstant toutes ces raisons, ceux qui étoient près du Roi le conseillèrent de monter à cheval. M. d'Angoulême dit qu'il seroit proche des platins avec trois cents chevaux. Marillac supplia le Roi de lui permettre de garder le Pont-la-Pierre avec deux cents hommes, et firent tout ce que l'on eût pu faire s'il y eût eu trente mille hommes dans La Rochelle, faisant passer la nuit à cheval au Roi, sans raison ni sujet.

Le mardi 18, six grosses barques de La Rochelle sortirent la nuit du canal; les vaisseaux du Roi qui étoient en garde quittèrent leur poste; on nous donna une forte alarme, et le Roi fut encore toute la nuit sur pied, et moi aussi.

Le mercredi 19, je fus tout le jour à visiter mes travaux, tant du fort de La Fons que je faisois mettre

en perfection, et des lignes de circonvallation, que de la digue et du Port-Neuf.

J'en fis de même le jeudi 20.

Le vendredi 21, je fus prendre congé du Roi, qui s'alla remettre des fatigues inutiles que l'on lui faisoit prendre à Surgères. J'allai de là voir M. le cardinal, qui me mena chez Marillac au fort de Coreilles, et l'après-dînée les vaisseaux murés par dedans lui étant arrivés, il en fit enfoncer sept devant lui pour aider aux deux digues de fermer le canal. Huit galiotes des ennemis sortirent de leur port, et vinrent fort avant contre les nôtres. Cependant les canonnades de La Rochelle faisoient beau bruit, et M. le cardinal me fit passer le canal pour aller en mon quartier donner ordre de repousser ces galiotes à coups de canon. Ce jour même on eut nouvelles que les flottes jointes ensemble, française et espagnole, étoient à l'ancre à Saint-Martin-de-Ré, commandées par M. de Guise, et sous lui don Fadrique de Tolède. Ce jour même la redoute de l'île Saint-Martin fut achevée.

Le samedi 22, je vins trouver M. le cardinal sur la digue de Coreilles, qui attendoit M. de Guise et don Fadrique qui y arrivèrent. Il me vint ce jour-là une belle galiote que Vassal m'avoit fait faire et équiper, dans laquelle, après avoir salué les deux amiraux, je m'en revins en mon quartier.

Le 23, je vins prendre Schomberg en passant, et allâmes ensemble dîner chez le garde des sceaux qui nous avoit conviés, afin de tenir conseil après dîner sur les affaires des Grisons. La nuit précédente les Rochelois étoient sortis en basse mer contre l'estacade des vaisseaux murés, où ils avoient tâché de mettre

le feu. Ils y tuèrent un brave capitaine de Piémont, qui étoit béarnais, nommé Baurs.

Le lundi 24, le Roi m'envoya commander de faire mettre une compagnie de chevau-légers en garde pendant la basse mer; ce que je fis le même soir, et y allai moi-même. Nous cessâmes nos travaux à cause du grand froid. Blainville arriva en mon quartier ce jour-là, que je logeai. On pensoit faire entrer seize bœufs dans La Rochelle, qui furent pris par les gardes du Colombier-Rouge, du régiment de Riberac.

Le mardi 25, le grand froid continua, et nos travaux cessèrent. M. de Guise vint loger en mon quartier. Il y eut alarme dans la basse marée au canal, quelques ennemis ayant fait semblant de sortir. J'y allai avec mille hommes, Suisses ou Français; M. de Guise y voulut venir, et, l'alarme cessée, me pria que je le menasse jusqu'à mes sentinelles plus avancées: ce que je fis si bien, que nous allâmes toucher une pièce des ennemis qu'ils ont sur leur port pour couvrir une machine qui leur fait retenir l'eau de la haute mer dans leurs fossés, que l'on nomme le larron.

Le mercredi 26, M. de Guise retourna au quartier du Roi, si enrhumé qu'il ne pouvoit parler; et le Roi lui ayant demandé d'où lui venoit cela, il lui dit que c'étoit l'os d'un gigot de mouton dont je lui avois fait tâter la nuit précédente. Cette pièce qui couvroit ce larron s'appeloit le gigot de mouton.

Le jeudi 27 janvier, je passai en galiote à Coreilles où M. le cardinal vint, qui me mena chez le Roi. Don Fadrique de Tolède eut audience, et le marquis Spinola et le marquis de Leganez, son gendre, y arrivèrent.

Le vendredi 28, la gelée continua furieusement. Je demeurai en mon quartier avec Blainville. Feuquières fut pris par les ennemis, et le lieutenant des gardes de M. le cardinal y fut tué, allant reconnoître le pont de Salines.

Le samedi 29, je passai à Coreilles, et fus à pied au quartier du Roi pour visiter le marquis de Spinola et celui de Leganez, et dire adieu à don Fadrique qui s'en alloit. Je m'en allai visiter aussi le marquis de Rambouillet, nouvellement venu d'Espagne, qui s'étoit rompu un bras, à qui j'avois prêté mon logis de Estré pour s'y faire guérir.

Le dimanche 30, M. de Nîmes vint dîner chez moi. Les ennemis firent une sortie par la Porte-Neuve; nous les repoussâmes.

Le lundi 31, messieurs de Guise et de Nîmes vinrent dîner avec moi, et dirent à Blainville qu'il ne pourroit voir le Roi comme il prétendoit. Je les ramenai à Coreilles, et en passant le canal une volée de canon de La Rochelle emporta un des avirons de ma galiote.

Le mardi premier février, je m'en vins à Coreilles, où je trouvai le Roi qui m'emmena en son quartier, et me fit donner à dîner dans la chambre de M. le premier.

Les marquis Spinola et de Leganez prirent congé du Roi. Je leur fus dire adieu. M. le cardinal me ramena à Coreilles, et je les menai voir sur ma galiote ces vaisseaux enfoncés.

Le mercredi 2, jour de la Chandeleur, je fis mes pâques. Le froid continua fort grand. Je posai des gardes sur quelques vaisseaux murés et sur le petit

château que Pompeo Targon enfonça au milieu du canal, qui subsista toujours. J'allai le soir faire garde à cheval sur le canal de basse marée.

Le jeudi 3, je fus trouver à Coreilles M. le cardinal, qui faisoit enfoncer dans le canal les vaisseaux murés. Il acheva cette estacade de vaisseaux, et y en employa trente et un.

Le vendredi 4, je passai le canal pour voir M. le cardinal. De là nous allâmes, M. de Guise et moi, voir M. d'Effiat qui avoit été malade à la mort; puis nous revînmes voir le Roi, et de là je m'en revins par mer en mon quartier.

Le samedi 5, je fis tracer, par Le Plessis-Besançon, le fort de Sainte-Marie, puis je m'en allai à La Fons, où les ennemis firent une sortie. Le soir j'allai avec la garde à cheval en basse marée sur le bord du canal; il y eut tempête au montant de la mer.

Le dimanche 6, M. de Guise partit, ayant auparavant été dîner chez moi. Il emmena Blainville, qui n'avoit bougé de chez moi depuis son arrivée. Je leur prêtai mon carrosse pour les mener à Saumur; puis je fus en chaloupe dans le canal pour voir nos vaisseaux enfoncés, que la tempête avoit mis hors de leur lieu destiné.

Le lundi 7, les ennemis sortirent pour prendre en leur canal, en basse mer, les débris des vaisseaux que la tempête avoit rompus, et nos gens les empêchèrent; il y en eut de tués de part et d'autre.

Le mardi 8, messieurs d'Angoulême et Schomberg eurent brouillerie. Je fus voir le matin le Roi, qui me fit apprêter à dîner à la chambre de M. le premier;

puis il tint conseil. M. le cardinal me ramena à la digue, d'où j'emmenai M. de La Rochefoucault loger chez moi.

Le mercredi 9, je passai chez le Roi, qui me fit traiter comme le jour auparavant. Après dîner Beautru le jeune me brouilla malicieusement avec le Roi, qui me maltraita. Je pris congé de lui ce soir-là, parce qu'il partoit le lendemain pour s'en aller à Paris, ayant donné un ample pouvoir à M. le cardinal pour commander en son absence; dont nous nous contentâmes.

Il parti donc le jeudi 10 pour s'en aller à Paris.

Le vendredi 11, j'allai dîner à Angoulains chez M. le cardinal, qui tint conseil de guerre l'après-dînée. On eut, ce jour-là, nouvelle de la mort du cardinal de Sourdis.

Le samedi 12, je fis tracer le fort de Sainte-Marie.

Le dimanche 13, je fus dîner et au conseil au Pont-la-Pierre, et je fis commencer le fort de Sainte-Marie.

Le lundi 14, je fus tout le jour à visiter tous mes différens travaux.

Le mardi 15, comme je voyois travailler au fort de Sainte-Marie, j'aperçus quelque vingt chevaux des ennemis sortir de la Porte-Neuve et passer le marais vers le fort Saint-Esprit. J'accourus à la redoute du Colombier-Rouge, où il y avoit de garde douze chevau-légers de la compagnie de La Roque, à qui je fis mettre salade en tête, et ordonnai à un brave soldat, nommé Rives, qui les commandoit, que, lorsque je lui ferois signe du fort Saint-Esprit et que j'irois à la charge, qu'il y vînt aussi de son côté; et je m'en allai

au galop au fort Saint-Esprit, faisant sortir cinquante mousquetaires sur la contrescarpe pour me favoriser. J'avois un gentilhomme, deux de mes gardes et un capitaine du régiment de Vaubecourt, nommé Molères, avec moi. Et comme je sortis du fort pour voir leur contenance, j'ôtai mon chapeau pour commander quelque chose au comte de Riberac qui étoit de garde au fort avec une partie de son régiment. Rives crut que je lui faisois le signe que je lui avois dit; il vint à la charge à toute bride. Comme je vis que l'affaire étoit embarquée, je poussai aussi, moi cinquième, de telle sorte, que les ennemis ne soutinrent pas notre charge, et voulurent repasser le marais; mais nous leur tuâmes deux chevaux, et je pris prisonnier, qui se rendit à moi, un jeune gentilhomme, neveu de M. de Courtaumer, bien monté et armé, qui faisoit la retraite. Il se nommoit Bonneval, que M. le cardinal m'envoya demander pour tâcher de l'échanger avec Feuquières.

Le mercredi 16, je continuai mes travaux, et eûmes l'alarme, la nuit, de deux barques qui partirent de La Rochelle, sur lesquelles les vaisseaux qui étoient à l'ancre tirèrent force canonnades; car les vaisseaux ayant demandé à se retirer pour aller hiverner à Brest, ne pouvant tenir durant les tourmentes sur ces basses mers, le commandeur de Valençai proposa de garder tout l'hiver des vaisseaux qui étoient au-dessus de deux cents tonneaux de port, qui étoient vingt-deux en nombre, avec lesquels il offroit de garder l'embouchure du canal, même contre une flotte anglaise si elle venoit : ce qu'il exécuta comme il avoit promis, à cause du secours qu'il avoit

de deux côtés, du peu d'eau qu'il y avoit dans le canal, qui faisoit que les grands vaisseaux n'en pouvoient approcher, et de la crainte que les autres avoient de s'échouer à une des deux rives, où leur ruine étoit évidente.

Le jeudi 17, je fus au conseil chez M. le cardinal; puis je repassai par mes travaux.

Le vendredi 18, nous fîmes garde sur le bord du canal, en basse marée.

Le samedi 19, les ennemis sortirent vers le fort Beaulieu, où j'allai.

Le dimanche 20, il y avoit quelques jours que M. le cardinal se trouvoit mal, mais ce jour-là il eut la fièvre très-fort : je le fus voir.

Le lundi 21, les ennemis vinrent pour enlever la redoute de La Fons, qui n'étoit encore du tout parachevée; mais ils y trouvèrent de la résistance, et la cavalerie vint promptement au secours avec deux cents hommes qui sortirent du fort La Fons.

Le mardi 22, je fus tout le jour occupé à mes travaux.

Le mercredi 23, j'en fis de même.

Le jeudi 24, je vins dîner au Pont-la-Pierre, où le conseil se tint, d'où M. du Hallier partit pour aller à Paris. Je le fus dire à M. de Rambouillet, et vins voir Beauvilliers qui se mouroit.

Le vendredi 25, le temps fut mauvais, on ne travailla point.

Le samedi 26, Jean Farine vint tirer un coup de pistolet à un Suisse qui levoit des gazons pour la redoute de La Fons. J'étois là auprès avec M. de Toiras, qui passa pour courre après et d'autres aussi, et

moi de même. Nous allâmes jusques à la barrière de la porte de Coigne qui étoit fermée, et Jean Farine se jeta contre la contrescarpe. Il n'y avoit pas un homme sur le rempart pour nous tirer, hormis au retour que l'on nous tira cinq canonnades qui faillirent à nous tuer.

Le soir un prisonnier, nommé Saint-Syphorien, se sauva de mes prisons. La tempête commença par un sud-ouest qui dura toute la nuit.

Le dimanche 27, la tempête continua, qui fit cesser le travail de notre digue.

Le lundi la pluie extrême fut cause que l'on ne put travailler à aucune chose. La nuit une barque de La Rochelle sortit malgré nos armées de mer.

Le mardi 29, je fus dîner chez M. de Schomberg, puis j'allai chez M. le cardinal au conseil; de là j'allai visiter M. de Beauvilliers qui tiroit à sa fin.

Le mercredi, premier jour de mars, j'eus nouvelles de sa mort.

Ce jour-là ma circonvallation fut achevée de fermer. Je m'en allai le soir promener sur la mer.

Le jeudi 2, je fus tout le jour occupé à mes ouvrages.

Le vendredi 3, je vins dîner à Estré, chez M. de Schomberg, qui y étoit venu loger. Nous accordâmes Aubeville et Sabran. La Meilleraie se battit contre N....., rochelois, et fut blessé. M. de Schomberg et moi le fûmes voir en son quartier de Mouil.

Le samedi 4, je me fis saigner: force gens me vinrent voir.

Le dimanche 5, M. le cardinal m'envoya quérir au conseil, où nous jugeâmes La Meilleraie à bannisse-

ment et perte de sa charge, pour s'être battu sans permission de M. le cardinal ou de moi; mais ensuite M. le cardinal trouva bon que j'écrivisse au Roi en sa faveur.

Le lundi 6 je vins recevoir, au commencement de mon département, messieurs d'Angoulême, Schomberg, La Curée, Marillac, Châteauneuf et autres, qui me vinrent voir et dîner chez moi.

Le mardi 7, jour du carême-prenant, M. de Schomberg nous festina, et moi le soir la compagnie. On ne travailla point ce jour-là.

Le mercredi 8 de mars, jour des Cendres, Toiras alla découpler ses chiens courans pour courre un lièvre entre nos lignes et La Rochelle, à la merci des canonnades de la ville. Je m'en allai l'en tirer, et me fâchai contre lui, qui ne laissa pas de venir souper avec moi.

Le jeudi 9, je fus au conseil chez M. le cardinal.

Le vendredi 10, M. le cardinal m'écrivit de l'aller trouver le lendemain.

Le samedi 11, je fus trouver M. le cardinal, et il me communiqua l'entreprise qu'il avoit faite de pétarder La Rochelle par le canal qui y entre et fait le port; me convia d'y venir avec deux mille hommes de pied et trois cents chevaux. Je fis, le soir, battre aux champs à la sourdine, et marchai droit à Ronsay où étoit notre rendez-vous. M. le cardinal arriva peu après avec pareil nombre de gens de guerre. Nous fîmes notre ordre, prêt à soutenir le pétard et donner; mais Marillac et les porteurs de pétards, avec cinq cents hommes qui devoient donner devant moi, ne se trouvèrent de toute la nuit, qui se passa sans

alarme dans la ville, où on ne sut rien de notre entreprise que le lendemain au soir. Je m'en revins malade d'un apostume à la gorge, qui se perça le même soir, que l'on croyoit être une peste.

Nous revînmes de cette belle entreprise, qui fut si mal exécutée, le dimanche 12, auquel j'eus une très-forte fièvre. M. le cardinal m'envoya M. Citois, son médecin, qui demeura auprès de moi. Elle me continua encore le lundi 13, auquel, à cinq heures du matin, Marillac fit une entreprise pour réparer celle du pont de Salines, au fort de Tadon, qui lui réussit mal; et ceux qui la tentèrent se retirèrent en désordre sur un mot que dit Marillac, qui fut, « tournez; » au lieu de dire: « à droite, » pour se retirer; de sorte qu'il y eut une grande confusion et quarante hommes, que tués que blessés.

Le mardi 14, ma fièvre continua. La Meilleraie me vint dire adieu.

Le mercredi 15, je fus saigné; force gens me vinrent voir.

Le jeudi 16, je fus encore saigné, et ma fièvre diminua par la grande quantité de matière que ce charbon jeta.

Le vendredi 17, ma fièvre me quitta, je me levai. Schomberg me vint voir et dîner avec moi.

Le samedi 18, je demeurai encore à la chambre, de peur du froid.

Le dimanche 19, je pris médecine. M. le cardinal me donna au lieu de L'Isle-Rouet, qui s'en étoit allé à son gouvernement de Conquernau, M. de Tavannes et l'abbé de Beauveau, pour m'aider à faire la digue et à prendre le soin sous moi.

Le lundi 20, M. le cardinal me vint voir, et je sortis pour la première fois depuis ma maladie, et l'accompagnai à tous mes travaux, qu'il fut visiter, et les trouva excellens. M. du Hallier revint ce jour-là de Paris.

Le mardi 21, je repris le soin de nos travaux, que je trouvai quasi parfaits, et je le fus mener les voir.

Le mercredi 22, le mauvais temps fit cesser tous nos ouvrages. Une barque entra la nuit dans La Rochelle malgré deux chaloupes de garde, et deux autres échouèrent du côté de Coreilles; l'une desquelles commandoit un nommé Sacremore, qui se défendit si bien, que, malgré la forte attaque qui lui fut faite par Marillac, elle entra encore dans le port dès que la marée revint; un nommé David commandoit la première entrée: qui portèrent en la ville vingt-deux tonneaux de blé. Ce même jour mon neveu de Bassompierre arriva au siége de La Rochelle.

Le jeudi 23, je fis faire une batterie sur le bord de la mer de quatre canons, entre le Port-Neuf et la digue, qui fût achevée le vendredi.

Le samedi 25, je fis mes pâques. L'aîné Rothelin, qui avoit la lieutenance de l'artillerie par la mort de son frère, arriva en mon quartier.

Le dimanche 26, Marillac me vint trouver pour se raccommoder avec moi.

Je m'étois fâché contre lui quelques jours auparavant. Il dîna avec moi et Fontenay-Mareuil; et M. le cardinal de La Valette revint ce jour-là à Estré.

Le lundi 27, la tempête vint d'un vent de sud-est: nous ne pûmes travailler.

Le mardi 28, je fus voir à Perigny M. de Schomberg malade, puis à Estré M. le cardinal de La Valette. Le mauvais temps fit cesser tous nos travaux.

Le mercredi 29, un tambour de La Rochelle me vint trouver pour me parler de quelques prisonniers; par lequel j'eus avis des nécessités qui commençoient à devenir grandes à La Rochelle, de leur attente du secours anglais, de la créance qu'il forceroit la digue et mettroit des vivres dans leur ville, ce que manquant ils se rendroient au Roi, comme aussi des nouvelles qu'ils avoient de M. de Rohan, dont je donnai avis à M. le cardinal.

Le jeudi 30, M. le cardinal de La Valette et M. de Schomberg me vinrent voir, dînèrent avec moi et visitèrent mes travaux, batteries et digues.

Le vendredi 31, je m'occupai à les continuer.

Le samedi, premier jour d'avril, j'allai dîner chez M. le cardinal, puis tenir conseil, où il fut résolu que M. de Schomberg s'en iroit en Limousin pour empêcher que rien ne s'y remuât.

Le dimanche, lundi et mardi, je fis perfectionner toute la circonvallation, qui étoit très-belle, et en creuser les fossés davantage. Un coup de canon de la tour de Saint-Barthélemy donna entre les jambes de mon cheval sans me faire mal. Je fus cette semaine sujet à être canonné; car, le mercredi 5, un autre coup de canon me couvrit de terre à La Fons, et tua trois soldats à qui je parlois.

Le jeudi 6, le tambour de La Rochelle me vint trouver, et m'apporta force lettres de ceux de La Rochelle avec qui j'étois en intelligence. Je passai le ca-

nal avec M. de Châteauneuf qui étoit venu dîner avec moi, et les portai à M. le cardinal.

Le vendredi 7, sur la réponse que le Roi m'avoit faite en faveur de M. de La Meilleraie, et de ce qu'il avoit écrit à M. le cardinal, il revint à l'armée faire sa charge.

Il y eut tempête sur mer par un sud-ouest.

Le samedi 8, M. le cardinal vint dîner chez moi avec M. le cardinal de La Valette et plusieurs autres. Je lui fis voir le projet des machines que Le Plessis avoit inventées, qu'il trouva fort à son gré, et me commanda d'y faire travailler. Je fis mettre quatre canons au fort du Saint-Esprit.

Le dimanche 9 on ne travailla point, ni le lundi aussi, pour le mauvais temps.

Le mardi 11, M. le cardinal nous envoya quérir pour dîner avec lui et tenir le conseil, auquel Le Coudray-Montpensier fut suspendu de sa charge de capitaine des chevau-légers. L'après-dînée, comme j'étois au fort de La Fons, quelque cavalerie des ennemis sortit au Champ-de-Mars : ainsi appeloit-on une vallée entre le fort et la ville, où les canonnades de l'un et de l'autre ne pouvoient offenser, et où tous les jours il y avoit quelque petite escarmouche. Celle-là ne le fut pas ; car, les ayant repoussés avec ma garde à cheval, ils sortirent deux cents hommes de pied de la ville ; j'en fis sortir autant, et mandai à M. de La Meilleraie qu'il fît avancer cinquante mousquetaires sur le haut, à notre main gauche ; mais les ennemis sortirent encore deux cents hommes sur lui, et lui ayant tué à ses pieds celui qui menoit ces cinquante soldats qui avoient tiré toute leur poudre, ils se re-

tirèrent bien vite et laissèrent leur mestre de camp. Sur quoi je poussai avec quinze chevaux de mes gardes, l'épée à la main, droit à lui, pendant que M. du Hallier, par le faubourg, et Villemontée, cornette des chevau-légers de Monsieur, avec vingt maîtres, par le Champ-de-Mars, firent pareille charge; et retirâmes M. de La Meilleraie, qui, sans cela, alloit être pris. Je fis venir deux cents hommes du fort Sainte-Marie, la compagnie de cavalerie de Marconnay et autres deux cents hommes du fort de La Fons, avec quoi nous fûmes, jusques à la nuit, aux mains avec les Rochelois, favorisés de leurs courtines et contrescarpes, qui enfin nous sépara, avec perte de trente hommes au moins, d'un côté et d'autre.

Le mercredi 12, jour de ma nativité, comme aussi les suivans, jeudi et vendredi, furent employés à nos occupations ordinaires.

Le samedi 15, je fus voir M. de Montbazon, arrivé à Estré, que je ramenai, par Saint-Regratien, voir M. le comte d'Alais malade, et coucher en mon quartier. Ce jour nous bouchâmes les canaux des fontaines allant à La Rochelle.

Le dimanche 16, je fus dîner à Estré chez M. le cardinal, qui m'emmena avec lui à Surgères au devant du Roi qui revenoit de Paris en son armée.

Le lundi 17, le Roi arriva à Surgères, et le mardi je m'en revins à Laleu.

Le mercredi 19, je fis la nuit mettre le feu aux deux moulins à vent qui étoient devant la porte de Coigne.

Le jeudi saint, le vendredi et le samedi, comme aussi le dimanche de Pâques, auquel je fis mes pâques, il ne se passa rien d'extraordinaire.

Le lundi 24, je fus dîner avec M. le cardinal, puis avec lui au devant du Roi, qui arriva à Estré. Le soir nous fîmes salve dans tous les quartiers pour réjouissance de son arrivée, et fîmes tirer force canonnades, tant sur mer que sur terre.

Le mardi 25, tous les nouveaux venus de Paris me vinrent voir et dîner avec moi, admirant les travaux. On fit sommer les Rochelois par un héraut qu'ils ne voulûrent ouïr. Je fis tirer la nuit dans la ville des balles à feu, qui le mirent en deux endroits, avec grande rumeur par la ville.

Le mercredi 26, le Roi m'envoya commander que je le vinsse trouver à Coreilles avec ma galiote, qui étoit la plus belle et la mieux équipée qu'il étoit possible. Il se mit dessus pour voir les deux digues, puis vint à son armée de mer, de laquelle il fut salué de quantité de canonnades. Il monta dans le vaisseau amiral, puis s'en revint par les platins d'Angoulains à Estré où je dînai.

Le jeudi 27, je fis parachever de couper les tuyaux des fontaines.

Le vendredi 28, je fus dîner chez M. le cardinal; puis au conseil chez le Roi, où il fut traité des moyens de résister à la flotte anglaise, dont on avoit des nouvelles de la venue.

Le samedi 29, le Roi m'envoya donner avis, qu'il me manda pour certain, que les Rochelois devoient la nuit prochaine faire un effort sur le fort de La Fons, dont je me moquai. Je ne laissai pas d'y aller passer la nuit, sans y renforcer les gardes.

Le 30, je fis commencer une grande batterie sur la pointe de Chef-de-Bois que je fis fermer et fortifier.

Le lundi, premier jour du mois de mai, le Roi vint visiter mes quartiers, mes forts et mes lignes, dont il fut fort satisfait.

Le mardi, je fis continuer la batterie de Chef-de-Bois. Le soir il y eut alarme à La Fons, où je passai toute la nuit.

Le mercredi 3, force gens me vinrent voir. La nuit il y eut une fausse alarme de l'arrivée de la flotte anglaise, qui devoit faire descente au Plomb; ce qui me tint encore à cheval toute la nuit.

Le jeudi 4, il y eut un fort mauvais temps.

Le vendredi 5, je fus dîner chez M. de Schomberg, et puis nous allâmes ensemble au conseil.

Le samedi 6, M. le cardinal de La Valette, Montbazon et autres, vinrent dîner chez moi. Je les raménai dans ma galiote à Coreilles, où M. le cardinal et Schomberg arrivèrent, que je ramenai à Chef-de-Bois et au Port-Neuf.

Le dimanche 7, le père Joseph vint loger en mon quartier, avec quelques ingénieurs qu'il amena pour entreprendre quelque chose de nouveau aux canaux des fontaines de La Rochelle : je le laissai faire. Ce jour fut très-mauvais, et gâta quelque chose à mes travaux que je fis raccommoder.

Le lendemain, lundi 8, Saint-Chaumont me vint voir et dîner chez moi.

Le mardi 9, je fis mettre douze canons à la batterie de Chef-de-Bois, et les munitions nécessaires.

Le mercredi 10, je fus dîner chez M. le cardinal, et puis je repassai par tous mes travaux, auxquels je mis l'ordre nécessaire au cas de l'arrivée de la flotte, dont nous avions eu nouvelle certaine du partement.

Le jeudi 11, M. de Mallezais, nouvel archevêque de Bordeaux, et plusieurs autres, étant venus dîner chez moi, je les menai après à la batterie de Chef-de-Bois sur le midi; auquel temps la flotte anglaise parut aux Baleines, qui ayant été aperçue par une sentinelle qu'à cet effet on avoit posée sur le clocher d'Ars en l'île de Ré, Toiras, en ayant eu avis, envoya, en toute diligence, faire le signal dont j'étois convenu avec lui, sur fort de La Prée, qui étoit de trois coups de canon et d'une épaisse fumée. Je l'aperçus, en même instant, de la batterie de Chef-de-Bois où j'étois avec ces messieurs, et fis faire aussi le signal pour avertir nos armées de terre et de mer, qui étoit de trois coups de canon de ladite batterie, et en envoyai donner avis à M. le cardinal, qui s'étoit venu loger de mon côté, en un château nommé La Saussaye, à demi-lieue de La Fons. Alors notre armée navale, commandée par le commandeur de Valençai, se mit sur ses voiles, s'avançant vers la porte de Saint-Blanceau. Sur les deux heures, l'avant-garde anglaise parut vers Saint-Martin-de-Ré. Le Roi en fut aussitôt averti par M. le cardinal, qui vint à Coreilles avec lui pour voir venir l'armée navale des ennemis. M. le cardinal alla loger à Estré, afin de pourvoir à ce côté-là. Toute la flotte, qui marchoit en trois ordres, étoit composée de cinquante-deux vaisseaux: savoir, de quatre grandes roberges du Roi, et autres vaisseaux de cinq cents tonneaux de port, et quarante-un petits vaisseaux de cent tonneaux en bas, brûlots et vaisseaux chargés des vivres, à ce que nous pouvions conjecturer: ce qui nous donna une entière assurance qu'ils ne pourroient faire aucun effet, et que notre flotte

étoit sans comparaison plus forte que la leur, parce que les roberges ni autres grands vaisseaux ne trouvoient pas assez d'eau pour entrer dans le canal. Sur les sept heures du soir, la flotte anglaise s'approcha pour rader à Chef-de-Bois; mais pour les empêcher je fis tirer de la batterie quelque cinquante coups de canon sur les vaisseaux de l'avant-garde, dont trois coups portèrent dans le corps des vaisseaux et tuèrent quelques hommes, et les autres dans les voiles, ce qui leur fit prendre au large vers le pertuis d'Antioche, vis-à-vis le canal de La Rochelle, où ils se mirent à l'ancre.

L'armée navale du Roi prit son camp dans le canal, entre les deux pointes, et on garnit l'estacade des vaisseaux enfoncés du régiment de Chastellier-Barlot de mon côté, et de celui d'Estissac du côté de Coreilles, et on mit aussi entre la ville et la digue trente-six galiotes, sur lesquelles on mit, outre l'ordinaire, vingt hommes sur chacune, pour empêcher les sorties que ceux de la ville pourroient faire dans le canal. Je fus la nuit visiter notre armée navale, que je trouvai en très-bon ordre, et bien animée au combat.

Le vendredi, 12 de mai, le Roi qui étoit à Surgères, arriva de bonne heure au bruit de la venue des Anglais, lesquels demeurèrent à l'ancre. Je fus trouver M. le cardinal dans le canal, qui visitoit les estacades. La tourmente commença l'après-dînée, qui fut bien violente. Je fus la nuit visiter mes forts et ma batterie de Chef-de-Bois.

Le samedi 13, je fus faire rembarquer nos gens, que la tempête et les vaisseaux échoués avoient tirés de

l'estacade. M. le cardinal m'envoya M. de Bordeaux qui dîna avec moi. Tous ces jours que les ennemis furent devant nous en mer, je fus fort alerte, visitant continuellement mes lignes, mes forts, la digue, les batteries et les estacades.

Le dimanche 14, je fus occupé à me pourvoir de tout ce qui étoit nécessaire pour le combat, pource que les vaisseaux du Roi étoient résolus, si l'armée anglaise les venoit attaquer, de s'agraffer chacun au sien et puis se venir échouer sur ma rive; et lors j'eusse fait mon devoir à sauter dans les vaisseaux des ennemis et les crever à coups de canon. Je fis tirer la nuit pour donner avis aux chaloupes, qui étoient en garde entre la digue et la ville, d'une chaloupe ennemie qui s'étoit insensiblement glissée parmi notre armée de mer et étoit passée; mais elle entra dans la ville malgré eux. Je fus toute la nuit à visiter nos gardes.

Le lundi 15, le Roi m'envoya quérir par Nogent. Je fus au conseil, et de là dîner chez M. le cardinal. A mon retour je fus en alarme des Anglais qui appareillèrent; ce qui m'obligea de faire venir sur notre rive les Suisses et le régiment de Vaubecourt. M. le cardinal passa de mon côté, lequel je ramenai au sien, parce que la tempête empêcha les Anglais de pouvoir rien entreprendre.

Le mardi 16, la tempête continua. Les Anglais envoyèrent un brûlot à notre armée de mer, lequel des chaloupes firent tourner à notre batterie de Chef-de-Bois : cela me mit en quelque alarme, et envoyai mettre en bataille les troupes sur le bord du canal, puis je passai à Coreilles trouver M. le cardinal, qui

m'envoya quérir. A mon retour je trouvai les mousquetaires du Roi, qu'il m'envoya pour mettre sur nos vaisseaux; puis, peu après, Sa Majesté s'en vint loger chez moi. Je la fus recevoir à la redoute Sainte-Anne, lui donnai à souper, et lui fis apprêter un bon lit; puis je m'en allai à la visite de nos vaisseaux et de notre rade. Je ne trouvai à mon retour aucun lieu pour me reposer, que dedans mon carrosse.

Le mercredi 17, le Roi dîna chez moi. Il alla puis après à Chef-de-Bois considérer l'armée anglaise, et de là à la chasse. Les ennemis nous envoyèrent la nuit des artifices à feu qui se perdirent avant que de venir à nous. Cela ne laissa pas de me donner l'alarme, et de me faire passer la nuit à Chef-de-Bois.

Le jeudi 18, le Roi dîna et tint le conseil chez moi, puis vint à Chef-de-Bois, et de là s'en retourna en son quartier d'Estré. Je le fus conduire jusques à La Fons, d'où nous aperçûmes les Anglais appareiller: ce qui me fit retourner en diligence, avec M. de Grammont, à Chef-de-Bois, d'où nous vîmes des roberges et grands vaisseaux venir jusqu'à la portée du canon de Chef-de-Bois, tirer tout leur canon dans notre flotte, et puis s'en retournèrent, et retirèrent tout-à-fait. Nous les conduisîmes de vue tant que nous pûmes, puis retournâmes faire bonne chère, sans crainte des ennemis, et avec bonne espérance de la prompte reddition de La Rochelle.

Le vendredi 19, M. de Grammont et moi allâmes trouver le Roi, qui, délivré de la flotte anglaise, alla passer son temps à Surgères. Béthune s'en vint loger chez moi.

Le samedi et dimanche suivans, je fis raccommoder

mes travaux, que la tempête avoit gâtés ou éboulés : force gens me vinrent voir.

Le lundi, M. le cardinal s'en alla en Brouage : celui de La Valette vint loger chez moi.

Le mardi 23, M. le garde des sceaux, M. de Schomberg et force autres du conseil, vinrent voir mes quartiers et dîner chez moi.

Le jeudi 25, vingt-deux vaisseaux hollandais, marchands, parurent vers Saint-Martin-de-Ré, qui nous firent sonpçonner que c'étoient les Anglais qui revenoient à nous.

Le vendredi 26, les Rochelois mirent leurs bouches inutiles hors de leur ville : je les rechassai dedans. Marillac vint dîner chez moi, et M. le cardinal de La Valette y vint coucher.

Le samedi 27, il s'en retourna.

Le dimanche 28, le Roi revint de Surgères, et M. le cardinal de Brouage. Saint-Chaumont vint dîner à mon quartier.

Le lundi 29, quelques Rochelois, qui tâchoient de sortir, furent pris. Je fus au conseil chez le Roi.

Le mardi 30, M. le cardinal de La Valette, messieurs de Luxembourg, de Lude, de Liancourt et d'autres, vinrent dîner chez moi.

Le mercredi, dernier de mai, le tambour de la ville me vint trouver, qui me fit savoir la nécessité des ennemis, qui balançoient de se rendre. Sessy, qui étoit dans la ville, fit dire à Grançay, lieutenant des chevau-légers du prince de Marsillac, que l'on pourroit traiter si je voulois envoyer quelqu'un à cet effet parler aux Rochelois. Je commandai audit Grançay d'y aller de ma part.

Le jeudi, premier jour de juin, Grançay alla à La Rochelle et moi à Estré en donner avis au Roi et à M. le cardinal, qui le trouvèrent très-bon. Les Rochelois élurent pour commissaires La Vigerie, Toupet, Alère et Sessigny, qui les renvoyèrent quérir l'après-dînée, et entrèrent bien avant en conférence. Je dis le soir la réponse à Grançay pour leur porter.

Le vendredi 2, les Rochelois reçurent une lettre du roi d'Angleterre, par laquelle il leur promettoit de hasarder ses trois royaumes pour leur salut, et que dans peu de jours il enverroit une telle flotte qu'ils en seroient pleinement secourus: ce qui les anima, et fit résoudre le peuple à souffrir toutes extrémités plutôt que de se rendre; ce qu'ils me firent savoir par Grançay, et m'envoyèrent copie de la lettre.

Le samedi 3, je fus prendre congé du Roi qui s'en alloit à Talmont. Je dînai chez M. le cardinal, et fus visiter Schomberg malade.

Le dimanche 4, M. de Mirabel, ambassadeur d'Espagne, et don Lorenzo Ramirès de Prado, du conseil des Indes, vinrent dîner chez moi. Je les menai voir tous nos forts, lignes, digues, ports et batteries.

Le lundi 5, messieurs de Humières, de La Villerie et Hardier vinrent dîner avec moi.

Le mardi 6, messieurs d'Harbaut d'Acaire, Le Chastellet et Targon, vinrent dîner chez moi, et de là furent menés en l'île de Ré par ma galiote.

Le mercredi 7, j'allai à Estré pour voir M. le cardinal, mais je ne le pus voir. Fontenay, Rambures et plusieurs autres, revinrent avec moi, et demeurèrent quelques jours en mon quartier.

Le jeudi 8, j'eus plusieurs tambours de La Rochelle,

qui m'en dirent des nouvelles. Je fis sortir, à la recommandation de ceux de notre intelligence, une fille nommé Gabrielle, qui m'en apporta beaucoup d'eux.

Le vendredi 9, je fus à Dampierre dire adieu à Grammont, puis à Estré voir M. le cardinal; de là Schomberg revint passer le canal avec moi pour voir les machines du Plessis Besançon, qui étoient sur le bord de la mer.

Le samedi 10, l'ambassadeur de Mantoue, nommé le comte de Canosse, fut amené dîner chez moi par M. de Saint-Chaumont.

Le dimanche 11, jour de la Pentecôte, je fis mes pâques, et le lendemain l'ambassadeur d'Espagne et don Lorenzo Ramirès de Prado vinrent dîner chez moi. Don Augustin Fiesque les accompagna puis après en Ré dans ma galiote, et le lendemain ils passèrent et vinrent dîner chez moi.

Le mercredi 14, je fus au conseil chez le Roi, où il fut agité si Rothelin, lieutenant de l'artillerie, auroit séance, le grand-maître ne faisant point la charge. Il fut jugé qu'en l'absence du grand-maître il y pourroit entrer et se tenir debout derrière nous pour recevoir les ordres, et que, quand le grand-maître seroit à l'armée, il n'y auroit aucune entrée.

Le jeudi 15, Marillac vint dîner chez moi. J'eus un tambour de La Rochelle qui m'apprit leurs nécessités.

Le vendredi 16, messieurs de Bordeaux, Brezé, Belin, Villandry et autres, me vinrent voir et dîner chez moi pour voir mettre les machines du Plessis en mer; ce qu'il fit beau voir.

Le samedi 17, je fus voir de bon matin M. le cardinal à La Saussaye, qui se vint embarquer au Plomb

pour aller en Brouage. On posa neuf machines de du Plessis Besançon.

Le dimanche 18, le comte de Fiesque et Piles arrivèrent. Fontenay vint loger chez moi.

Le lundi 19, le Roi fut dîner à Brouage, où M. le cardinal le reçut superbement. Il vint un bruit de Ré de la venue des Anglais.

Le mardi 20, Le Hallier revint de Brouage qui nous l'ôta.

Le mercredi 21, M. le cardinal revint à La Saussaye, et vint le lendemain, jour de la Fête-Dieu, en mon quartier. Je le fus ramener jusqu'à la redoute de Sainte-Anne, où il entra, et la trouva très-belle. Il me pria lors de fournir pour la digue le plus de charrettes que je pourrois. Je lui dis qu'il n'y en avoit que cinquante dans le parc sur l'état du Roi, et que je lui en avois déjà donné trente-sept; que je lui en donnerois encore une douzaine, n'en réservant qu'une pour les nécessités du parc; dont il me remercia fort.

Le vendredi 23, Saint-Chaumont et d'autres vinrent dîner chez moi. Je fus ensuite sur la mer visiter les machines du Plessis. Le soir M. le cardinal envoya une ordonnance à Rothelin, par laquelle il lui commandoit de prendre douze charrettes du parc de l'artillerie du quartier du Roi et huit du mien pour aller quérir des munitions de guerre à Saumur. Rothelin m'envoya son ordonnance par un nommé Beauregard, auquel je dis qu'il n'y avoit point de charrettes au parc pour envoyer à Saumur; lequel Beauregard vint dire à M. le cardinal que je n'avois point voulu faire donner de charrettes. Lors M. le cardinal, qui ne se ressouvenoit plus de me les avoir fait toutes

donner pour la digue, se mit en grande colère, et m'envoya, le lendemain samedi 24, son capitaine des gardes Beauplain, avec une lettre fort piquante. Je le fus trouver à La Saussaye, où il y eut encore de grosses paroles, et je dis mes raisons; puis nous tombâmes d'accord, et je demeurai à dîner chez lui, et Schomberg aussi; puis je revins en mon quartier.

Le dimanche 25, un matelot nous apporta des nouvelles certaines d'un nouvel apprêt des Anglais pour venir secourir La Rochelle. Je fus voir le comte de Riberac à Lagor, qui se mouroit.

Le lundi 26, messieurs le cardinal, d'Effiat, Bordeaux, Châteauneuf et Marillac, vinrent dîner chez moi; puis nous montâmes sur ma galiote, et allâmes visiter en mer les machines du Plessis. De là il alla voir les navires et monta sur l'amiral, où Valençai et le commandeur des Gouttes eurent querelle. M. le cardinal gourmanda fort le premier; nous les accordâmes. Je fis la nuit couper les blés qui étoient entre nos lignes et la ville devers la porte de Coigne, où nous ne perdîmes qu'un soldat.

Le mardi 27, messieurs de Bordeaux, Marillac et Brezé, vinrent dîner avec moi.

Le mercredi 28, je fus trouver M. le cardinal à La Saussaye, où nous tînmes conseil de guerre.

Le jeudi 29, La Fitte fut parler à Toupet à la porte de Coigne. Je fus sur mer faire poser une machine du Plessis. Le tambour de La Rochelle me vint apporter des nouvelles de la ville.

Le vendredi 30, je fus dîner chez le marquis d'Effiat, puis nous allâmes ensemble au conseil chez le Roi.

Le samedi, premier jour de juillet, je me résolus de faire fortifier toute la rive, où il y a descente, depuis Chef-de-Bois jusqu'au Plomb, et l'allai reconnoître. La Fitte retourna parler à Toupet; et ceux qui étoient en garde dans la redoute de Sainte-Marguerite, proche de La Fons, tuèrent deux Anglais et prirent trois prisonniers en une escalade que les ennemis voulurent faire pour les surprendre. Le soir un homme à cheval sortit de La Rochelle, que je menai parler à M. le cardinal comme il me demanda, lequel il fit puis après rentrer dans la ville.

Le dimanche 2, Saint-Chaumont fut fait maréchal de camp de l'armée du Roi. Je fis ôter les canons du fort de La Fons et ceux du fort Saint-Esprit pour les porter à Chef-de-Bois.

Le lundi 3, je fis faire montre générale en mon armée. Le Roi en fit de même en celle qui étoit du côté de Coreilles. Je fus de là au quartier du Roi, qui dormoit lors. J'allai dire à M. de Châteauneuf adieu.

Le mardi 4, je fis commencer le retranchement de la rive de Chef-de-Bois. Je fus de là chez le Roi, et la nuit je fis achever de couper les blés des ennemis entre les lignes.

Le mercredi 5, M. de Bordeaux me vint voir. Nous fûmes remettre la machine qui s'étoit égarée le jour auparavant.

Le jeudi 6, M. le cardinal, qui avoit logé deux jours à Estré, se fit porter malade à La Saussaye. Je fis continuer les retranchemens de la rive.

Le vendredi 7, M. de Bayonne vint dîner chez moi. Le tambour de La Rochelle me vint parler. Je fus

mettre des machines en mer, où un coup de canon donna si près de ma chaloupe qu'elle en fut presque remplie d'eau.

Le samedi 8, on avança le retranchement de la rive. On fit commencer une très-belle contrescarpe et un chemin couvert au fort de La Fons. On redressa la machine qui s'étoit penchée en la mettant le jour précédent.

Le dimanche 9, je fus voir M. le cardinal malade à La Saussaye. De là j'allai voir le Roi; puis je fus reconnoître la descente de Coude-Vache pour l'empêcher aux Anglais.

Le lundi 10, messieurs de Bordeaux et d'Aix me vinrent voir et dîner avec moi; nous allâmes ensemble à La Saussaye, où étoit M. le cardinal malade.

Le mardi 11, M. de Castille vint dîner avec moi. Je le menai sur la mer. Je fis commencer le fort de la digue, et fus voir Marillac malade au fort de Coreilles.

Le mercredi 12, je m'occupai tout le jour à mes travaux, comme aussi le jeudi 13, et fus ensuite chez M. de Schomberg malade, où le conseil se tint.

Le vendredi 14, je fus aussi à mes travaux, puis consoler le jeune comte de Riberac de la mort de son père.

Le samedi 15, je continuai mes travaux.

Le dimanche 16, je fus voir M. le cardinal à La Saussaye.

Le lundi 17, M. le président Le Coigneux vint dîner chez moi. Il étoit venu trouver le Roi de la part de Monsieur, son frère, lequel, étant parti mal satisfait du siége de La Rochelle, parce que le Roi y étant venu

il n'y avoit plus le même emploi qu'il y souloit avoir, qu'étant logé à Dampierre par le conseil des siens, qui regardoient plus à leur commodité qu'à l'intérêt de leur maître, il n'avoit plus aucune fonction à l'armée, il s'en retourna à Paris, et, y faisant le mal content, avoit dit à la Reine sa mère, qui lui rendoit compte de ce qu'elle avoit traité pour son mariage avec la fille de Florence à sa prière, qu'il n'avoit plus aucun dessein de se marier. Puis ensuite, à quelques jours de là, M. de Brèves ayant mis en avant une proposition de mariage entre lui et la princesse Marie, fille du nouveau duc de Mantoue, dès que la Reine montra de n'agréer ce parti, parce qu'elle avoit intérêt à celui de Florence, plusieurs personnes, pour lui faire dépit, tâchèrent d'y embarquer Monsieur; et, devant elle-même, lorsqu'ils étoient l'un et l'autre près d'elle au cercle, faisoient des pratiques pour les faire parler. Madame de Verderonne, tante de Puylaurens, affectionnée à madame de Longueville, madame de Moret et mademoiselle de Vitry, montrèrent si avant de piquer la Reine par cet embarquement, qu'elle écrivit à M. de Mantoue pour faire venir sa fille près de lui; et il avoit lors tellement besoin des bonnes grâces de la Reine pour s'installer en son nouvel Etat, qu'il fit à l'heure même venir quérir sa fille, dont Monsieur fut piqué, et envoya M. Le Coigneux près du Roi pour le supplier de la faire arrêter en France; ce qu'il obtint par le moyen de M. le cardinal, dont la Reine-mère fut fort touchée.

Le mardi 18, je m'occupai à l'ordinaire à mes travaux.

Le mercredi 19, la compagnie nouvelle, ajoutée

au régiment de la garde suisse en faveur du colonel Salis, arriva, et le Roi la voulut voir. Je fus pour cet effet à Estré, après avoir été passer chez M. le cardinal, qui, revenu en santé, vint trouver ce jour-là le Roi.

Le jeudi 20, M. le cardinal vint dîner chez moi, vit en passant mes lignes et mes forts, qu'il trouva très-beaux. Il passa de là à Chef-de-Bois, vit la batterie et les retranchemens de la rive, puis vint au Port-Neuf et à la digue; de là il alla sur mer et à la flotte.

Le vendredi 21, je fus chez le garde des sceaux, puis au conseil chez le Roi.

Le samedi 22, je fis travailler au fort de la digue et fermer la batterie de Chef-de-Bois.

Le dimanche 23, le président Daphis, deux conseillers de Bordeaux, messieurs de Rouannois et de Cursol dînèrent chez moi. M. de Grammont y vint coucher.

Le lundi 24, je menai M. de Grammont par tous mes travaux, de là en mer voir Valençai. Je le conduisis peu après chez M. de Schomberg, puis le ramenai chez lui. J'allai à La Saussaye trouver M. le cardinal, et ramenai Marillac à la digue. Le Roi alla ce jour-là à Surgères.

Le mardi 25, je m'amusai à visiter mes travaux.

Le mercredi 26, je fus dîner avec M. le cardinal.

Le jeudi 27, je me fis saigner. Schomberg et La Curée dînèrent chez moi.

Le vendredi 28, le retranchement de la batterie fut achevé. M. de Rouannois me vint dire adieu.

Le samedi 29, je fus à La Saussaye pour voir M. le cardinal malade, qui reposoit. Je m'en revins sur notre

digue, où il y avoit par sud-ouest la plus furieuse tempête que nous eussions encore vue.

Le dimanche 30, je fus à la digue, où je trouvai messieurs de Schomberg, de Bordeaux, Saint-Chaumont et Le Hallier, que je menai dîner à La Saussaye, où M. le garde des sceaux arriva. Nous y tînmes conseil.

Le lundi 31, M. le nonce me vint voir, que je menai promener sur terre et sur mer.

Le mardi, premier jour d'août, quelques huguenots du pays voulurent faire entrer en la ville, dessus mes lignes, trente sacs de farine; mais étant découverts ils s'enfuirent, et laissèrent leurs sacs. Messieurs les archevêques d'Aix et de Bordeaux vinrent dîner chez moi.

Le mercredi 2, nous fûmes tenir conseil à La Saussaye. M. de Montbazon vint à la rive de notre digue voir mettre en mer neuf machines de du Plessis.

Le jeudi 3, on posa autres neuf machines. Le Roi revint à Surgères.

Le vendredi 4, le Roi tint un grand conseil sur celui que Schomberg donna d'attaquer La Rochelle par force; ce qui fut rejeté. Le Roi parla très-bien en ce conseil, et M. le cardinal aussi.

Le samedi 5, je fus, bien accompagné, saluer messieurs de la chambre des comptes de Paris, logés à Angoulains, et puis je fus dîner à La Saussaye chez M. le cardinal que j'accompagnai à Estré, où l'on tint conseil, à la fin duquel messieurs de la chambre eurent audience, et ensuite les députés de Provence, qui parlèrent par la bouche de M. l'archevêque d'Aix. Le soir ce capucin, fils de la feue reine Marguerite et

de Chanvalon, nommé père Archange, me vint trouver, et me dit force impertinences.

Le dimanche 6, M. le cardinal vint dîner chez moi, puis s'en alla sur les vaisseaux.

Le lundi 7, je fis mes travaux ordinaires.

Le mardi 8, messieurs de Bordeaux et de Canaples vinrent dîner chez moi.

Le mercredi 9, je fus à La Saussaye.

Le jeudi 10, il parut des vaisseaux hollandais, trente-cinq en nombre, vers Saint-Martin-de-Ré, qui nous donnèrent l'alarme.

Le vendredi 11, j'allai dîner à La Saussaye, puis au conseil à Estré chez le Roi; on posa quelques machines le soir.

Le samedi 12, je fus à La Saussaye, où le Roi vint tenir conseil.

Le dimanche 13, le Roi alla à Surgères.

Le lundi 14, cinquante soldats sortirent vers le fort de Sainte-Marie et demandèrent à me parler. Ils se vouloient rendre, et en amener encore deux cents autres avec deux capitaines; mais je les refusai.

Le mardi 15, jour de la Notre-Dame, je fis mes pâques. On mit une machine à la digue. Quantité de soldats de La Rochelle me firent encore demander à sortir, mais ce fut en vain.

Le mercredi 16, on me commanda d'envoyer encore une fois un hérault pour sommer les Rochelois de se rendre au Roi; mais on ne le voulut écouter.

Le jeudi 17, un habitant me fut envoyé de la part de ceux de La Rochelle pour s'excuser de n'avoir pu ouïr le hérault. Je fus au fort de Beaulieu recevoir messieurs des comptes qui venoient dîner chez moi.

Je fis prendre les armes partout où ils passèrent, les menai à la digue, puis leur fis un beau festin. Après je les menai à Chef-de-Bois, fis faire salve de tous les canons, qui fut répondue par la flotte; puis je les menai au Port-Neuf et dans le fort, où mes carrosses les attendoient pour les ramener. Je leur fis une belle collation.

Le vendredi 18, je fus malade et demeurai en mon logis.

Le samedi 19, M. de Nemours et le marquis de Nesle vinrent dîner chez moi. Messieurs du parlement de Bordeaux me vinrent saluer de la part du parlement.

Le dimanche 20, je passai par La Saussaye, puis vins dîner chez Schomberg qui festina la chambre des comptes. J'allai de là voir le garde des sceaux. A mon retour, un soldat de la ville demanda à parler à moi en particulier. Je le fis fouiller auparavant, et on lui trouva un pistolet de poche bandé, caché sous son pourpoint. Je le renvoyai sans lui vouloir faire mal.

Le lundi 21, quelques soldats rochelois voulurent s'efforcer de passer par nos lignes pour s'enfuir, et tuèrent une de nos sentinelles, mais nous eûmes bien notre revanche. On mit une machine du Plessis en mer.

Le mardi 22, j'allai voir M. le cardinal, qui partit de l'armée pour aller au Chastellier-Barlot. Ceux de la ville me firent faire chamade par un trompette; mais je fis tirer dessus, selon l'ordre que j'en avois.

Le mercredi 23, Canaples, Fontenay, Rambures et d'autres chefs du côté du Roi, vinrent dîner chez moi.

Le jeudi 24, nous mîmes de bon matin une machine en mer; puis je passai le canal, et vins dîner

chez Saint-Chaumont. J'allai de là à Jarme voir M. le garde des sceaux, puis à La Jarrie visiter messieurs les députés des parlemens de Toulouse et de Bordeaux.

Le vendredi 25, M. le comte, qui étoit arrivé le jour auparavant à l'armée, m'envoya dire qu'il venoit dîner avec moi. Je le fus trouver à la digue de Coreilles, et, après lui avoir fait la révérence, je le menai à Chef-de-Bois; puis, m'ayant fait l'honneur de dîner chez moi, je le ramenai jusque hors de mes quartiers. Messieurs du parlement de Toulouse me vinrent voir le soir. Nous fîmes salve générale pour la fête de Saint-Louis.

Le samedi 26, on mit une machine à la digue.

Le dimanche 27, je m'en allai au bord du commandeur de Valençai.

Le lundi 28, je fis festin à messieurs de Schomberg, Vignoles, Marillac, Castille, Marion, Castel-Bayard et d'autres.

Le mardi 29, M. de Châteauneuf me vint voir.

Le mercredi 30, M. le président de Flexelles, trois autres messieurs des comptes, vinrent dîner chez moi. Il y eut ce jour-là de la brouillerie entre le marquis d'Effiat et Châteauneuf.

Le jeudi, dernier jour d'août, je fis hâter tant que je pus notre digue.

Le vendredi, premier jour de septembre, il y eut une forte tempête sur mer du vent d'ouest qui tourna en sud-ouest.

Le samedi 2, la tempête continua toujours et ne cessa que sur le soir. Courbeville fut prié par ceux de La Rochelle de leur parler.

Le dimanche 3, je fus à Angoulains dire adieu à

messieurs des comptes. De là j'allai voir le garde des sceaux, puis Châteauneuf, et dîner chez M. de Schomberg avec M. d'Effiat, avec qui je me raccommodai. Nous jouâmes à la prime tout le jour.

Nous en fîmes de même le lundi 4, chez M. de Castille où la compagnie dîna. Je passai précédemment chez M. de Châteauneuf.

Le mardi 5, M. le comte passa en Ré dans ma galiote. Arnault sortit de La Rochelle et alla trouver M. le cardinal. Je pris un espion de La Rochelle qui portoit des lettres à ceux de Montauban, que je fis pendre. Je fis ce jour faire la montre générale à l'armée.

Le mercredi 6, je visitai tous mes travaux.

Le jeudi 7, j'allai trouver M. le cardinal à Marans, puis le ramenai à La Saussaye.

Le vendredi 8, jour de Notre-Dame, Arnault amena deux députés de La Rochelle à M. le cardinal : l'un nommé Rifaut et l'autre Journaut.

Le samedi 9, messieurs de Castille, de Dreux et sa femme, passèrent en Ré, ayant dîné chez moi.

Le dimanche 10, le Roi revint de Surgères; je fus à Estré le trouver.

Le lundi 11, j'allai trouver M. le cardinal à La Saussaye, qui m'amena au conseil à Estré. Je versai en retournant.

Le mardi 12, je fus encore mandé par le Roi pour venir au conseil.

Le mercredi 13, la nouvelle de la mort de Buckingham arriva. Je fus encore à Estré prendre congé du Roi qui alloit à Surgères. J'allai de là à Groleau voir M. le comte, puis trouver M. le cardinal.

Le jeudi 14, M de Senneterre me vint voir. Je le menai à tous nos travaux.

Le vendredi 15, je fis faire la montre aux Suisses entre le quartier d'Estré et le mien. Messieurs d'Angoulême, d'Alais, de Schomberg, Vignoles, Saint-Chaumont et Toiras y vinrent. Je fis faire diverses évolutions et ordres qu'ils trouvèrent fort beaux. Le colonel Greder prêta son premier serment, comme pareillement les capitaines Hessy, Reding et Salis. J'allai de là dîner chez M. de Schomberg.

Le samedi 16, M. de Nemours vint dîner chez moi, puis passa avec Toiras en Ré sur ma galiote.

Le dimanche 17, je fus à La Saussaye. M. de Nemours vint coucher chez moi.

. Le lundi 18, messieurs d'Angoulême, d'Alais, d'Effiat, de Marillac, de Beautru, de La Vrillière et autres, furent en festin chez moi, et de là passèrent en Ré.

Le mardi 19, je fus à La Saussaye.

Le mercredi 20, je fis commencer le travail de la ligne de la mer devers La Rochelle.

. Le jeudi 21, M. le cardinal m'envoya quérir au conseil.

Le vendredi 22, grand monde me vint voir. Je fis hâter mes travaux sur la nouvelle que nous eûmes du grand apprêt des Anglais.

Le samedi 23, M. de Saint-Chaumont eut une mousquetade proche du fort de Tadon ; le soir je le fus visiter. On prit un prêtre renié qui sortoit de La Rochelle ; je le fis pendre, et de là j'allai dîner chez M. de Châteauneuf.

Le dimanche 24, je fus dîner et jouer à la prime chez

M. le cardinal. On posa deux machines de du Plessis dans la digue.

Le lundi on fit encore mettre en mer deux autres machines. Je fis pendre un espion et tirer au sort trois autres, dont l'un le fut aussi.

Le mardi 26, je fus dîner à La Saussaye avec mes deux maréchaux de camp, puis jouer à la prime.

Le mercredi 27, sur les nouvelles venues d'Angleterre, M. le cardinal nous appela au conseil sur le bord de la digue de Coreillès chez Marillac.

Le jeudi 28, les Anglais parurent à la vue de l'île de Ré, dont nous fûmes avertis par les signaux, et le soir nous pûmes discerner leurs voiles en la Fosse-de-l'Oie, qui pouvoient être en tout de soixante-dix vaisseaux. Je passai la nuit à Chef-de-Bois.

Le vendredi 29, les Anglais mirent à la voile, bien qu'avec peu de vent, et approchèrent de l'anse de Coude-Vache et du Plomb. On avoit pris les armes; mais comme le vent n'étoit pas pour leur faire faire grand exploit, je fis retourner au travail de la digue, puis je fus au devant de M. le cardinal, qui vint dîner chez moi, et me mit dans son carrosse : un coup de canon de la ville emplit son carrosse de terre. Après dîner le Roi me manda qu'il venoit loger en mon quartier, mais qu'il n'y envoyoit point de maréchaux de logis, me mandant que je le logeasse à ma fantaisie : ce que je fis, et si bien, qu'outre ses sept offices, sa chambre, sa garde-robe, ses gardes du corps et autres personnes nécessaires, je logeai encore ses mousquetaires à cheval, ses chevau-légers et gendarmes, et plus de douze cents gentilshommes, sans les princes et grands, dans mon quartier de Laleu. Outre cela, je donnai cou-

vert à six compagnies des gardes et à trois des Suisses, outre les trois qui y étoient déjà, et y reçus et festoyai la compagnie de telle sorte, et sans embarras, que chacun s'en émerveilla; aussi dépensai-je huit cents écus par jour tant que le Roi y séjourna, qui furent cinq semaines. Les ennemis s'approchèrent vers le Plomb : le Roi les alla reconnoître. Il leur arriva encore quelque quinze vaisseaux depuis. Je fis donner à tous mes quartiers le meilleur ordre que je pus; je renforçai mes gardes, et ne bougeai toute la nuit de battre l'estrade sur la rive du Plomb.

Le samedi, dernier jour de septembre, le Roi fut voir, sur la rive, la contenance des Anglais, qui ne bougeoient de leur poste, attendant la marée. Il fut de là, conduit par moi, à la batterie de Chef-de-Bois, où je trouvai trente canons en bon état de faire du bruit. Je jugeai à propos de faire tenir encore deux batteries toutes prêtes pour faire mettre les canons entre Chef-de-Bois et le Port-Neuf, où il alla ensuite; puis fut jusque sur le bord de ma digue, qu'il trouva en si bon ordre, et tant de machines, vaisseaux enfoncés et autres empêchemens dans le canal, qu'il jugea impossible aux Anglais de pouvoir faire aucun effet. Après dîner il parut, vers le pertuis d'Antioche, seize grands vaisseaux, et quinze encore, qui se vinrent joindre à la flotte ce jour-là, de sorte qu'il y avoit près de six vingts voiles; et tous ceux de la flotte se mirent à la voile sur les deux heures, et vinrent passer entre Chef-de-Bois et Saint-Blançai. Ils virent toute cette rive fortifiée et garnie de gens de guerre, où ils tirèrent, sans aucun effet, plusieurs coups de canon. Aussi furent-ils bien salués de plus de deux

cents canonnades en passant proche de Chef-de-Bois: ce qui les fit tenir le plus proche de Ré qu'ils purent. Ils s'allèrent ancrer dans le pertuis d'Antioche avec ces seize grands vaisseaux, au même endroit qu'avoit fait la flotte qui vint au mois de mai. Je fus toute la nuit à cheval pour donner ordre partout. Messieurs le comte de Nemours, d'Harcourt, de La Valette et plusieurs autres, vinrent encore loger chez moi à Laleu, et leur trouvai du couvert. La Rochefoucault arriva le même jour avec trente gentilshommes, que je logeai aussi.

Le dimanche, premier jour d'octobre, il arriva encore sept ou huit vaisseaux à la flotte anglaise. Ils appareillèrent, attendant la marée, après dîner, pour venir à nous; mais le vent leur manqua. On mit notre armée de terre en bataille. Messieurs d'Angoulême et de Schomberg en firent de même du côté de Coreilles, où ils avoient vingt canons logés. Je la fis retirer, voyant qu'il étoit impossible aux ennemis d'approcher. Un nombre infini de noblesse arriva au quartier du Roi; quelques-uns y trouvèrent couvert, les autres le prirent à Mieul, Lagor, Lumeau, Losière, Saint-Sandre, et dans mes forts et redoutes, le mieux qu'ils purent.

Le lundi 2, je fus, à trois heures du matin, à Chef-de-Bois; mais le vent de la marée du matin fut contraire. Les ennemis envoyèrent certains artifices quant et la marée pour brûler nos vaisseaux; mais ils ne firent aucun effet, bien qu'ils en eussent jeté jusques à dix. Je fus toute la nuit sur pied.

Le mardi 3, à cinq heures du matin, comme le jour commençoit à poindre, nous aperçûmes les An-

glais s'appareiller pour venir à nous; dont je m'étois douté, plus de deux heures devant, par les lanternes des barques allant et venant aux vaisseaux. J'étois à Chef-de-Bois, et envoyai en diligence L'Isle-Rouet en donner avis au Roi, et mon neveu de Bassompierre à M. le cardinal, qui étoit venu se loger en mon quartier le soir auparavant. Je fus sur la rive au plus proche de notre flotte voir l'ordre qu'ils tenoient, et savoir si je les pouvois aider de quelque chose ou d'hommes. Valençai m'envoya son cousin de L'Isle pour m'assurer que, bien que le vent qui leur étoit contraire les brouillât un peu, il m'assuroit qu'il ne craignoit point la flotte anglaise, et que je regardasse aussi de faire tirer en sorte que les canonnades n'incommodassent point leurs vaisseaux. Je fis qu'ils prirent un peu plus en arrière leur poste, afin de faire plus beau jeu à mes batteries. M. de La Rochefoucault demeura toujours avec moi, qui jugea très-bien des intentions des ennemis, et m'assista fort bien et utilement. J'envoyai en même temps faire battre aux champs à nos troupes, et laissai Le Hallier pour les commander et mener sur la rive, où M. le duc de La Valette, colonel de l'infanterie, les tint en très-bon ordre, attendant qu'il y eût lieu de mener les mains. Le Roi et M. le cardinal arrivèrent incontinent après, et l'armée anglaise mise en trois ordres.

L'avant-garde, ayant fait plusieurs bordées pour prendre le vent, vint enfin, sur les sept heures et demie, à la portée du canon de notre flotte et des deux pointes : puis, tournant le bord, tirèrent tous les canons de la bande; puis, ayant tourné, en firent

de même de l'autre bande : ce que chaque vaisseau ayant fait il montroit la poupe et viroit en arrière d'où il étoit parti. Et ensuite, après que l'avant-garde eut fait sa salve, leur bataille et leur arrière-garde en firent de même, et retournèrent trois fois en cette même sorte. Nous ne nous endormions pas cependant de notre côté; car, outre que notre armée navale les canonnoit incessamment, j'avois quarante pièces de canon sur Chef-de-Bois, qui faisoient une belle musique, lesquelles furent fort bien exécutées. Du côté de Coreilles il y en avoit encore vingt-cinq, qui firent aussi très-bien leur devoir pendant deux heures et demie que cette fête dura, en laquelle il fut tiré, de part et d'autre, pour le moins cinq mille coups de canon. Le Roi étoit à la batterie de Chef-de-Bois, où passèrent par dessus sa tête plus de trois cents canonnades qui alloient encore plus de trois cents pas de là. Comme la mer se retira, aussi firent les ennemis, qui fut environ les dix heures, et nous puis après, avec certaine assurance que les Anglais ne nous feroient point de mal ni à notre flotte, qui étoit fort animée à les bien recevoir. Les ennemis jetèrent encore de ces artifices qui vont nageant dans l'eau, qu'ils appellent mines volantes, sans aucun fruit, non plus que d'un vaisseau plein de feux d'artifice, qu'ils croyoient devoir faire merveille, qui se consuma avant que d'arriver près de notre flotte.

Les ennemis, au rapport d'eux-mêmes, en cette escarmouche perdirent près de deux cents hommes dans leurs vaisseaux, plusieurs desquels demeurèrent fort froissés des canonnades de terre. Nous n'en perdîmes que vingt-sept des nôtres : nous gagnâmes

aussi deux chaloupes des ennemis, et une qu'une canonnade enfonça, et un de leurs meilleurs capitaines de mer y fut aussi tué. De nos vingt-sept hommes morts il y en eut quatre de tués à Coreilles d'un coup de canon qui fut tiré de la ville, qui vint mourir jusque-là, ce que l'on tenoit à merveille, car jamais canonnade de la ville n'avoit tiré si loin. Ceux de la ville firent aussi bien le devoir de tirer sur nous, mais avec petit fruit, si ce ne fut ce coup qui tua Friches et trois autres, savoir, Berlise, Pierre-du-Lac, commissaire de l'artillerie, et le frère bâtard de M. de Vignoles. L'après-dînée il y eut encore alarme des Anglais qui firent semblant d'appareiller, mais ils ne vinrent pas. Je dépêchai, par ordre du Roi, un de mes gens, nommé Cazemajor, aux Reines, auxquelles il écrivit sur ce qui s'étoit passé le matin. La nuit fut paisible de part et d'autre.

Le mercredi, les ennemis appareillèrent encore à la pointe du jour, et en la même forme que le jour précédent, hormis que les roberges amirale et vice-amirale ne bougèrent, pour n'avoir pas assez d'eau à s'approcher, et demeurèrent avec les vaisseaux chargés de vivres. Ils firent mêmes bordées jusqu'à ce qu'ils fussent à demi-portée du canon, et puis escarmouchèrent en la même sorte que le jour précédent, mais non pas si vivement, à mon avis, et craignoient fort notre canon de terre.

Cependant le vent avoit permis à notre flotte un poste plus avantageux que celui du jour précédent. Les ennemis nous envoyèrent neuf brûlots et un vaisseau de mine; mais nos chaloupes, à la merci des canonnades, venoient devant et les faisoient dériver

contre la falaise de Chef-de-Bois, sans qu'ils pussent faire aucun dommage; après quoi ils se retirèrent comme le jour précédent, et le soir appareillèrent et firent la même mine de retourner au combat qu'ils avoient faite; mais ils se ravisèrent.

Les Rochelois, qui étoient en l'armée navale des Anglais, demandèrent à nous parler: L'Isle les fut quérir dans ma galiote. Ils étoient deux, députés des autres, qui se nommoient Friquelet et L'Estreille. Je les pris dans mon carrosse au débarquer, et les menai chez M. le cardinal, qui les renvoya peu après, parce qu'ils ne parloient d'autre chose sinon d'entrer dans La Rochelle, et voir l'état où elle étoit pour le venir redire aux leurs; ce qui étoit une demande incivile. Je passai la nuit à Chef-de-Bois. Nous prîmes cet espion Travart qui avoit été déjà deux fois entre nos mains et s'en étoit échappé, dont le grand prévôt de La Trousse étoit tombé en disgrâce; et, de peur qu'il ne s'échappât la troisième, je le fis pendre.

Le lendemain, jeudi 5, je fus rendre compte au Roi de ce qui s'étoit passé la nuit, et que, du vent qui tiroit, les Anglais ne pouvoient venir à nous. Il tint conseil l'après-dînée. Le soir, Monsieur, son frère, arriva avec trente gentilshommes qu'il me fallut loger, coucher et défrayer. Je fus la nuit battre l'estrade.

Le vendredi 6, la mer fut agitée, et le vent demeura contraire aux Anglais, qui furent toute la nuit battus de la tempête: elle s'apaisa.

Le samedi 7, il plut tout le jour et le vent fut pour nous. Monsieur dîna et soupa toujours chez moi.

Le dimanche 8, le vent fut de même, qui fit demeurer les Anglais à l'ancre. Nous passâmes encore

deux machines à la digue où l'on travailloit incessamment.

Launay-Rasilly mit aussi une estacade de mâts de navires au courant de la digue. M. de Chevreuse arriva, que je logeai.

Le lundi 9, je menai Monsieur à la digue le matin, lequel me pria de lui dire ce que le Roi sentoit de son mariage avec la princesse Marie, et ce qu'il m'en disoit. Je lui dis qu'il ne m'en avoit jamais parlé. Il me répliqua : « Est-il possible que, vous parlant incessamment comme il fait, il ne vous en dise rien? » Je lui dis qu'il avoit tant de choses à me dire en ce temps-là, à cause de ma charge, qu'il en laissoit encore beaucoup au bout de la plume; et que maintenant que le Roi avoit les Anglais en tête et les Rochelois derrière lui, que la moindre de ses pensées étoit celle de son mariage. Ce que Monsieur dit à M. de Bellegarde et à M. le président Le Coigneux, lesquels, me voulant mal, dirent à la Reine-mère que j'avois dit à Monsieur que le moindre souci du Roi étoit son mariage, et qu'il lui étoit indifférent; dont la Reine-mère prit un tel dépit contre moi, qu'elle fut un an sans me parler. Les Anglais n'eurent le vent propre pour venir à nous. Le Roi alla courre le lièvre. Le maréchal d'Estrée arriva, que je logeai.

Le mardi 10, le vent fut encore contraire aux Anglais. M. le cardinal de La Valette arriva, et le maréchal de Saint-Géran.

Le mercredi 11, il fut pris une barque anglaise en Oleron : on en mena les hommes au Roi.

Le jeudi 12, le vent continua de même. Messieurs de Montbazon et prince de Guémenée arrivèrent, que

je logeai. Les Anglais envoyèrent une chaloupe, pour leur demander leurs prisonniers et avoir sauf-conduit pour Montaigu de venir trouver M. le cardinal; ce qui lui fut accordé. Monsieur tomba malade ce jour-là.

Le vendredi 13, on renvoya d'accord les prisonniers de part et d'autre. On tint le conseil. La maladie de Monsieur continua : le Roi le fut voir.

Le samedi 14, Montaigu vint parler à M. le cardinal. Le vent fut anglais; mais ils ne désancrèrent point. Monsieur fut saigné. Le Roi fut se promener au Port-Neuf, et on lui tira deux coups de canon de La Rochelle, qui en approchèrent bien près.

Le dimanche 15, Montaigu retourna dîner chez M. le cardinal.

Le lundi 16, M. le cardinal et moi vînmes au bord du commandeur de Valençai, où Montaigu arriva. M. le cardinal monta avec lui sur ma galiote, et lui fîmes voir la digue et toutes les machines qui traversoient le canal. Il s'étonna de notre travail, et nous témoigna qu'il étoit impossible de pouvoir forcer le canal. Monsieur continua en son mal et prit médecine. M. le cardinal s'en alla à La Saussaye.

Le mardi 17, il revint de La Saussaye. On m'envoya un tambour de La Rochelle pour me demander qu'un Rochelois pût aller à l'armée anglaise, puis qu'ils parleroient de se rendre; mais l'on ne voulut accepter ce parti. Monsieur se guérit.

Le mercredi 18, la mer étant au décours, et le vent contraire, toutes choses bien ordonnées en l'armée du Roi, tant deçà que delà le canal, il partit pour s'aller rafraîchir quelques jours à Surgères. Je

le fus conduire jusqu'à Périgny; puis j'allai voir M. de Beaucler, et de là M. d'Harbaut qui avoit perdu sa femme, puis Saint-Chaumont blessé. De là je revins en mon quartier, où j'avois encore plus de cinq cents gentilshommes et force princes. Beaulieu-Barsac passa à travers la flotte anglaise avec un petit vaisseau; ce qui leur donna l'alarme et les fit appareiller, et eux à nous, et nous mettre sur nos armes. Les ennemis prirent une de nos barques à Coude-Vache.

Le jeudi 19, Monsieur s'en alla à Niort. Je le fus conduire, puis je m'en vins à La Saussaye, où M. le cardinal nous fit festin, à M. le cardinal de La Valette, M. de Chevreuse, M. d'Angoulême, M. d'Alais, Bellegarde, Montbazon et moi. Cette nuit-là l'on mit quelques sacs de poudre dans le logis du maire de La Rochelle, nommé Guiton. Les ennemis prirent encore une barque à Coude-Vache.

Le vendredi 20, les chaloupes des Anglais et les nôtres furent tout le jour à s'escarmoucher.

Le samedi 21, au retour de la marée, nous envoyâmes quatre brûlots dans l'armée anglaise; mais on leur donna sitôt feu qu'ils ne firent aucun effet.

Le dimanche 22, M. le cardinal nous festina encore les mêmes qu'il avoit traités trois jours auparavant. Les Français de l'armée anglaise m'envoyèrent un tambour pour me demander sauf-conduit pour des députés qu'ils vouloient envoyer à M. le cardinal.

Je le leur envoyai seulement le lendemain 23. Les Anglais mirent à la voile sur les neuf heures du matin; puis vinrent prendre le vent au dessus de notre armée, qui demeura sur son ancre, mais ne manqua pas

de tirer force coups de canon, comme nous aussi de dessus nos pointes de Chef-de-Bois et de Coreilles. Il fut tiré de part et d'autre en deux heures plus de deux mille coups de canon, et envoyèrent encore cinq brûlots. M. le cardinal arriva sur la fin, qui y trouva M. le cardinal de La Valette et le duc de Chevreuse. Le soir les députés des Rochelois, qui étoient avec la flotte anglaise, furent amenés dans ma galiote par Lisle et par Treillebois, et je leur envoyai mon carrosse pour les amener à La Saussaye, tandis que je fus au galop à La Fons, parler aux députés de La Rochelle au nombre de six, qui demandèrent de parlementer. Ce qu'ayant envoyé dire à M. le cardinal, il me commanda de les lui amener, comme je fis à l'heure même, et quasi en même temps que mon carrosse amenoit ceux de la mer. M. le cardinal les fit mettre dans une chambre où logeoit M. de Bordeaux; et peu après il fit mettre dans sa galerie les députés de l'armée navale; puis M. de Schomberg, de Boutillier et moi, étant avec lui, il fit entrer ceux qui venoient de la mer et leur donna audience. Ils lui dirent, en substance, qu'ils le supplioient de leur permettre de voir ceux de La Rochelle, et qu'ils s'assuroient qu'après qu'ils leur auroient parlé ils se remettroient en leur devoir.

Ceux de La Rochelle furent ensuite admis, qui demandèrent qu'il leur fût permis d'envoyer aux leurs qui étoient sur l'armée anglaise, et puis qu'ils remettroient la ville entre les mains du Roi, suppliant très-humblement M. le cardinal de leur moyenner quelques tolérables conditions. Sur quoi M. le cardinal leur répondit que s'ils lui vouloient promettre de ne

point parler à eux, qu'il leur montreroit des députés de la flotte; ce qu'ayant promis, M. le cardinal alla à sa galerie, et dit à ces députés des vaisseaux que s'ils l'assuroient qu'ils ne parleroient point aux Rochelois, qu'il les leur feroit voir à l'heure même; dont étant convenus, il les mena en la chambre où ils étoient avee nous. Ils s'entre-saluèrent de loin avec tant d'étonnement, que c'étoit chose belle à voir; puis il les fit rentrer dans la galerie. Alors ils offrirent de se remettre en l'obéissance du Roi, suppliant M. le cardinal de leur moyenner leur grâce; ce qu'il leur promit, et leur dit que le Roi s'étoit allé promener pour huit jours, et qu'à son retour il lui en parleroit. Sur quoi un des députés s'écria : « Comment, Monseigneur, huit jours! il n'y a pas dans La Rochelle de quoi en vivre trois. » Lors M. le cardinal leur parla gravement, et leur fit voir l'état auquel ils étoient réduits; que néanmoins il porteroit le Roi à leur faire quelque miséricorde; et dès l'heure même leur fit des articles pour les porter à La Rochelle; lesquels ils dirent qu'assurément ils accepteroient. Ainsi ils partirent pour s'en retourner, et ceux des vaisseaux aussi, lesquels eurent permission de parler à leurs confrères, et de les prier de les comprendre avec eux; ce que M. le cardinal accorda sous le bon plaisir du Roi; puis fut voir à Groleau M. de La Trimouille malade.

Le mardi 24, M. le cardinal envoya donner avis à Sa Majesté de ce qui s'étoit passé avec les députés, et le convier de revenir à Laleu; ce qu'il fit.

Le mercredi 25, le Roi vint de bonne heure, et Monsieur, son frère, revint de Niort à Laleu une heure après lui.

Le jeudi 26, les députés des Rochelois qui étoient en mer, revinrent rendre grâces à M. le cardinal de celle qu'il leur avoit accordée au nom du Roi; et ceux de La Rochelle acceptèrent aussi les conditions qu'on leur avoit proposées. Le Roi s'alla promener en mer vers sa flotte.

Le vendredi 27, tout fut d'accord pour la reddition de La Rochelle. Le Roi se fut promener vers Le Plomb.

Le samedi 28, messieurs de Marillac et du Hallier eurent ordre de signer les articles pour le Roi, qui ne voulut point les signer avec ses sujets, et nous ensuite ne le voulûmes faire. Le Roi s'alla la nuit promener à Chef-de-Bois, pour voir la flotte anglaise, par un très-beau temps et une lune très-claire.

Le dimanche 29, Monsieur prit congé du Roi pour s'en retourner à Paris. Je le fus accompagner; puis Toiras me vint prier de trouver bon que, comme gouverneur d'Aunis, il amenât les députés de La Rochelle faire les soumissions au Roi. Je lui dis que tous gouvernemens cessoient où les généraux étoient; que, comme maréchal de camp, il les pourroit aller prendre avec Le Hallier et me les amener, qui les présenterois à M. le cardinal et lui au Roi, dont il fut bien marri; mais il prit raison en paiement. Je les allai donc prendre à l'entrée des lignes, les maréchaux de camp Marillac et Le Hallier les étant allés quérir de ma part à la Porte-Neuve. Je les fis mettre pied à terre environ trois cents pas proche du logis du Roi, et moi demeurant à cheval les menai à Laleu; et, à l'entrée de la chambre, M. le cardinal les vint prendre pour les présenter au Roi, aux genoux duquel s'étant jetés, ils firent de très-humbles soumissions. Le Roi

ensuite leur dit peu de paroles, et le garde des sceaux amplement, et enfin leur pardonna.

Le lundi 30, le Roi vint au fort de Beaulieu voir passer les troupes qui entroient dans La Rochelle, à savoir, ses gardes françaises et suisses; puis, revenu à Laleu dîner, il s'alla puis après promener à l'entour de la ville, depuis la Porte-Neuve jusques à Tadon, et de là revint par les digues, où il y eut en celle de Coreilles une solive qui fondit sous lui, et s'il n'eût été leste de se jeter en avant il alloit au fond.

Le mardi 31, il fit fort mauvais temps. Le Roi ne bougea de Laleu. M. le cardinal de La Valette s'en alla à Paris.

Le mercredi, premier jour de novembre et de la Toussaint, le Roi fit ses pâques à Laleu. Je le servis, puis il toucha les malades. Je fis aussi mes pâques. Après dîner il vint au fort de La Fons, et de là à la porte de Coigne, où M. le cardinal lui présenta les clefs de la ville, puis ensuite le peuple, qui lui cria miséricorde. Puis il entra dans la ville, ayant immédiatement devant lui M. le cardinal seul, et devant messieurs d'Angoulême et Schomberg et moi en un rang; puis les maréchaux de camp, La Curée et d'Effiat, deux à deux. Ainsi marcha cet ordre jusques à Sainte-Marguerite, où le père Souffran fit un sermon, puis vêpres ensuite; puis les canons de la ville, des pointes et de la mer tirèrent; puis le Roi s'en retourna à Laleu. M. de Chevreuse partit.

Le jeudi 2, le Roi entra le matin par la Porte-Neuve, alla faire le tour sur les remparts, puis vint en son logis. On tint conseil après dîner.

Le vendredi 3, le Roi fit faire une procession gé-

nérale, et l'on porta le Saint-Sacrement. Messieurs d'Angoulême, d'Alais, moi et Schomberg, portâmes le poêle. M. de Luxembourg demanda de le porter devant nous, comme duc et pair; mais il le perdit, bien qu'il alléguât que ce ne fût point une action de guerre, et que la guerre fût finie, et qu'en temps de paix ils sont logés devant nous; à quoi on n'eut point d'égard. Le soir, Montaigu revint d'Angleterre.

Le samedi 4, M. le cardinal m'envoya prier à dîner, et après me fit la proposition de continuer à commander l'armée et de la mener en Piémont, pour le secours de Casal: dont je m'excusai, lui disant que j'irois bien pour la commander à l'occasion, mais que six vingt mille écus que j'avois dépendus en ce siége, me forçoient d'aller auparavant à Paris pour raccommoder mes affaires. Il alla parler à Montaigu, à la hutte de Marillac à Coreilles. M. le comte et M. de La Valette partirent. Je jouai à la paume avec le Roi, à qui la goutte prit à un pied.

Le dimanche 5, le régiment de Chappes, Plessis-Praslin et Castel-Bayard entrèrent en garnison dans la ville, à qui les gardes firent place. Le Roi se fit saigner pour sa goutte.

Le lundi 6, le Roi continua d'avoir la goutte et tint le lit.

Le mardi 7, la tourmente fut en mer, par un sud-ouest, si violente qu'elle rompit quelque chose aux digues. Le Roi tint conseil, puis fut encore saigné, tant pour sa goutte que pour une ébullition de sang qui se prit par tout le corps. On fit marcher des canons à Foras, avec les régimens de Piémont et de Rambures.

Le mercredi 8, nouvelles vinrent comme sept vaisseaux de la flotte d'Angleterre étoient échoués audessous de Foras, qui s'étoient rendus à ceux de Brouage; sur lesquels on avoit mis des soldats et des paysans pour les garder. M. le cardinal partit pour aller en Brouage. J'eus querelle avec Schomberg et M. d'Angoulême, pour lesquels le Roi fut; mais on nous accorda, et je fus souper chez Schomberg.

Le jeudi 9, les Anglais firent semblant d'appareiller pour partir, mais le vent leur fut contraire. La goutte continua au Roi. Je fus encore jouer et souper chez Schomberg, et il y eut musique.

Le vendredi 10, les Anglais mirent le feu à cinq de leurs vaisseaux et voulurent partir; mais le peu de vent les arrêta.

Le samedi 11, la flotte anglaise partit devant le jour, moindre de vingt-deux vaisseaux qu'elle n'étoit venue, à cause des brûlots, vaisseaux échoués, ou ceux où ils avoient mis le feu.

Le dimanche 12, le Roi continua de se trouver mal. On fit jouer deux mines à Tadon.

Le lundi 13, je me fis saigner. M. le cardinal revint. Le Roi se leva, et laissa l'ordre nécessaire à la ville. On avoit mis tous les canons de la ville à la place du château, en nombre de soixante-seize, de toutes sortes.

Le mardi 14, le Roi devoit donner l'ordre que devoit tenir la garnison, et vint voir la parade à la place du château.

Le mercredi 15, on tint conseil après dîner pour les licenciemens et les routes de nos troupes. J'eus encore querelle avec le Roi pour les gens de guerre. Je fus souper chez d'Effiat.

Le jeudi 16, le Roi m'envoya quérir dans son conseil étroit, où il me dit que, pour le bien de son service, il convenoit qu'il fît raser plusieurs places de son royaume, comme Saintes, Niort, Fontenay et d'autres; puis aboutit à la citadelle de Ré, qu'il dit être si forte, que si un des deux Rois ses voisins l'avoit occupée il lui seroit presque impossible de la reprendre, et qu'il suffisoit en cette île de Ré le fort de La Prée pour la garder; qu'à cet effet, étant du département que j'avois, il m'en avoit voulu parler, afin de le proposer et faire agréer à Toiras, à qui il vouloit donner bonne récompense. J'approuvai les desseins du Roi; mais je lui dis que c'étoit une chose qui devoit partir de la bouche de Sa Majesté, et que si elle l'envoyoit quérir et le lui disoit, que je m'assurois qu'il le prendroit de bonne part. Lors on le fit venir, et le Roi lui parla. Il eut promesse de 200,000 livres, d'être payé de ce qui lui étoit dû, d'être récompensé des armes et munitions qui se trouveroient dans la place, et que le Roi lui payeroit le vaisseau que les Hollandais lui avoient retenu. Il demanda quelque emploi, et je proposai de lui donner l'armée à conduire jusques en Italie.

Le vendredi 17, le Roi tint conseil, et se fut promener à La Tour-de-la-Chaîne. Je fus prendre congé de M. le cardinal, le Roi ne m'ayant voulu laisser aller devant lui à Paris, me disant qu'il me vouloit présenter aux Reines. M. le cardinal partit ce jour-là pour aller à Richelieu.

Le samedi 18, le Roi partit de La Rochelle et s'en vint coucher à Surgères, le dimanche à Niort, le lundi à Parthenay, le mardi à Thouars, le mercredi à Saumur.

Le jeudi 23, nous fîmes nos pâques à Notre-Dame-des-Ardilliers, puis coucher à Langeais.

Le vendredi 24, dîner à Tours, coucher à Amboise.

Le samedi 25, à Marchenoi r.

Le dimanche 26, à N.

Le lundi 27, à Dourdan, où il demeura le mardi, et vint le mercredi à Limours, où Monsieur et les Reines le vinrent trouver. Il me présenta à elles : et le jeudi, 30 novembre, j'arrivai à Paris, ayant été absent justement quatorze mois, depuis mon département jusques à mon retour.

Après que toute la cour fut assemblée à Paris, au commencement de l'année 1629, on commença aussi à rompre la pratique du mariage de Monsieur avec la princesse Marie, et lui en parler fermement : à quoi il se résolut, et promit de s'en désister tout-à-fait, pourvu que l'on lui donnât moyen de le faire avec honneur. Pour cela il proposa que l'on lui donnât la charge de faire lever le siége de Casal, qu'y avoit mis, trois mois auparavant, don Gonzales de Cordoue, gouverneur de Milan : ce que la Reine-mère lui fit accorder par le Roi, qui lui fit en même temps un don de 50,000 écus pour se mettre en équipage d'aller être vicaire du Roi en Italie, avec une puissante armée qui déjà s'y acheminoit et étoit bien avancée. Il trouva bon que l'on envoyât à M. de Mantoue afin qu'il envoyât quérir madame sa fille, et qu'elle partît quinze jours après qu'il se seroit acheminé à l'armée. Mais après que le Roi lui eut donné cette charge, il s'imagina que la gloire que Monsieur, son frère, iroit acquérir en cette expédition seroit au ravalement de la sienne, tant a de pouvoir la jalousie

entre les proches; et se mit tellement celà en la tête (ou pour dire autrement dans le cœur), qu'il ne pouvoit reposer.

Il vint, le 3 de janvier, à Chaillot où, de fortune, j'étois venu trouver M. le cardinal qui y demeuroit lors; et, s'étant enfermé avec lui, commença à lui dire qu'il ne sauroit souffrir que Monsieur, son frère, allât commander son armée delà les monts, et qu'il fit en sorte que cet emploi se rompît. Il lui répondit qu'il ne savoit qu'un seul moyen de le rompre, qui étoit qu'il y allât lui-même, et que s'il prenoit ce parti il falloit qu'il partît dans huit jours au plus tard; à quoi le Roi s'offrit franchement, et à même temps se tourna et m'appela, qui étois au bout de la chambre. Puis, quand je fus approché, il dit : « Et voici qui viendra avec moi et m'y servira bien. » Je lui demandai où : « En Italie, me dit-il, où je vais dans huit jours pour faire lever le siége de Casal : apprêtez-vous pour partir, et m'y servir de lieutenant général sous mon frère, s'il y veut venir. Je prendrai avec vous le maréchal de Créqui qui connoît ce pays-là, et j'espère que nous ferons parler de nous. » Sur cela le Roi revint à Paris, dit sa résolution à la Reine sa mère, et elle à Monsieur, qui n'en fut guère content, mais néanmoins n'en fit pas semblant, et s'apprêta pour partir. Mais le Roi s'en alla le premier, et nous donna rendez-vous à Grenoble. La veille qu'il partit il sut que je n'étois pas fort en argent. Il me demanda du cidre, comme j'avois accoutumé de lui en donner de fort bon, que mes amis m'envoyoient de Normandie, sachant que je l'aime. Je lui en envoyai douze bouteilles; et le soir, comme je pris le mot de lui, il me

dit : « Bestein, vous m'avez donné douze bouteilles de cidre, et moi je vous donne 12,000 écus : allez trouver d'Effiat qui vous les fera délivrer. » Je lui dis : « Sire, j'ai la pièce entière au logis, que, s'il vous plaît, je vous la donnerai à ce prix. » Mais il se contenta de douze bouteilles, et moi de sa libéralité.

Il partit donc de Paris le 4 janvier, ayant le jour précédent été en parlement, et Monsieur cinq jours après lui, qui vint souper et dîner chez moi la veille, ayant envoyé son train l'attendre à Montargis; et moi je partis de Paris le lundi 12 février, et vins coucher à Essone.

Le mardi 13, Toiras vint avant le jour me trouver pour venir avec moi. Nous vînmes dîner à Montargis, où nous trouvâmes M. de Châteauneuf, et coucher à La Bussière où Canaples étoit arrivé.

Le mercredi 14, dîner à Bonny, coucher à Nevers.

Le jeudi 15, dîner à Moulins, coucher à Varennes.

Le vendredi 16, nous vînmes trouver Monsieur, frère du Roi, qui avoit couché à Château-Morand; allâmes avec lui jusques auprès de Saint-Au. Il me dit qu'il n'auroit aucun emploi à l'armée puisque M. le cardinal y étoit, qui ne feroit pas seulement sa charge, mais celle du Roi encore; que j'avois vu comme il en étoit allé à La Rochelle, et qu'il avoit fait aller le Roi en ce voyage contre son gré, seulement pour lui ôter le commandement que le Roi lui avoit accordé. Enfin il me dit qu'il s'en alloit en Dombes, où il me dit qu'il attendroit les commandemens du Roi. Je tâchai de le remettre par les plus vives persuasions qu'il me fut possible; mais ce fut en vain, et pris congé de lui, m'en allant dîner à Roanne où la

peste étoit très-forte, et coucher à Saint-Symphorien.

Le samedi 17, nous vînmes passer à Lyon où la peste étoit violente, et nous vînmes coucher en un château qui est au marquis de Villeroi, nommé Meins.

Le dimanche 18, nous vînmes coucher à Virieux.

Le lundi 19, nous dînâmes à Moyran, où Canaples m'attrapa, et fûmes coucher à Grenoble, où le Roi fut bien aise de me voir. On tint conseil à l'heure même, et on envoya Toiras à Vienne, pour amener l'armée qui y étoit, pendant qu'avec une forte dépense et plus grande peine, il fit passer les monts à son artillerie jusques à Chaumont.

Le mardi 20, le Roi fut l'après-dînée au conseil pour résoudre toutes les affaires.

Le mercredi 21, M. le cardinal partit de Grenoble.

Le jeudi 22, le Roi, par un très-mauvais temps, passa le Col-de-Laffré, et vint coucher à La Mure.

Le vendredi 23, il passa le Col-de-Pontaut, et coucha aux Diguières.

Le samedi 24, il passa le Col-de-Saint-Guigne, cotoya la Durance, et vint au gîte à Gap.

Le dimanche 25, il coucha à Chorges.

Le lundi 26, il vint à Embrun; où M. le cardinal se trouva. Il y tint conseil, et résolut que M. de Créqui et moi nous irions saisir des passages de Piémont.

Et le mardi 27, jour de carême-prenant, nous partîmes avec M. le cardinal, et allâmes dîner à Saint-Crépin, laissant le Val-Louise à main gauche, et vînmes au gîte à Briançon, par un extrême froid. M. le cardinal dépêcha de là le commandeur de Valençai à M. le duc de Savoie.

Le mercredi 28, jour des Cendres, nous montâmes

le mont Genèvre, d'où sourdent les deux fleuves de Doire et la Durance. Nous vîmes les arbres qui portent la manne, l'agaric et la thérébentine; puis nous mîmes à la ramasse pour descendre à Sezanne, où M. le cardinal arriva peu après nous. Puis nous vînmes coucher à Ourse.

Le jeudi premier jour de mars, M. de Créqui et moi vînmes dîner à Chaumont, chez M. d'Auriac, qui nous rendit compte de l'armée qu'il avoit. L'après-dînée nous allâmes à la frontière de France, reconnoître les forts de Tallon et de Tallasse, et les lieux propres pour les attaquer et forcer.

Le vendredi 2, nous ne bougeâmes de Chaumont. Le commandeur de Valençai nous renvoya le sieur de L'Isle.

Le samedi 3, le commandeur de Valençai retourna à Turin, et M. le cardinal vint dîner à Chaumont. Il fut après voir la frontière, et considérer les deux forts.

M. le prince de Piémont arriva le dimanche 4 à Chaumont pour traiter avec M. le cardinal; et nous, M. de Créqui et moi, le fûmes conduire jusque par delà la grande barricade, que nous eûmes loisir de reconnoître.

Le lundi 5, il nous envoya un courrier, et l'après-dînée M. le cardinal étant allé sur la frontière, le comte de Verrue y arriva, qui étant entré en particulier avec M. le cardinal, furent plus de deux heures à contester; au bout desquelles M. le cardinal et moi, auquel il fit entendre les offres du comte de Verrue, lesquelles nous ne fûmes d'avis qu'il acceptât. Sur quoi tout traité fut rompu; dont il envoya donner avis au Roi,

peste étoit très-forte, et coucher à Saint-Symphorien.

Le samedi 17, nous vînmes passer à Lyon où la peste étoit violente, et nous vînmes coucher en un château qui est au marquis de Villeroi, nommé Meins.

Le dimanche 18, nous vînmes coucher à Virieux.

Le lundi 19, nous dînâmes à Moyran, où Canaples m'attrapa, et fûmes coucher à Grenoble, où le Roi fut bien aise de me voir. On tint conseil à l'heure même, et on envoya Toiras à Vienne, pour amener l'armée qui y étoit, pendant qu'avec une forte dépense et plus grande peine, il fit passer les monts à son artillerie jusques à Chaumont.

Le mardi 20, le Roi fut l'après-dînée au conseil pour résoudre toutes les affaires.

Le mercredi 21, M. le cardinal partit de Grenoble.

Le jeudi 22, le Roi, par un très-mauvais temps, passa le Col-de-Laffré, et vint coucher à La Mure.

Le vendredi 23, il passa le Col-de-Pontaut, et coucha aux Diguières.

Le samedi 24, il passa le Col-de-Saint-Guigne, cotoya la Durance, et vint au gîte à Gap.

Le dimanche 25, il coucha à Chorges.

Le lundi 26, il vint à Embrun; où M. le cardinal se trouva. Il y tint conseil, et résolut que M. de Créqui et moi nous irions saisir des passages de Piémont.

Et le mardi 27, jour de carême-prenant, nous partîmes avec M. le cardinal, et allâmes dîner à Saint-Crépin, laissant le Val-Louise à main gauche, et vînmes au gîte à Briançon, par un extrême froid. M. le cardinal dépêcha de là le commandeur de Valençai à M. le duc de Savoie.

Le mercredi 28, jour des Cendres, nous montâmes

le mont Genèvre, d'où sourdent les deux fleuves de Doire et la Durance. Nous vîmes les arbres qui portent la manne, l'agaric et la thérébentine; puis nous mîmes à la ramasse pour descendre à Sezanne, où M. le cardinal arriva peu après nous. Puis nous vînmes coucher à Ourse.

Le jeudi premier jour de mars, M. de Créqui et moi vînmes dîner à Chaumont, chez M. d'Auriac, qui nous rendit compte de l'armée qu'il avoit. L'après-dînée nous allâmes à la frontière de France, reconnoître les forts de Tallon et de Tallasse, et les lieux propres pour les attaquer et forcer.

Le vendredi 2, nous ne bougeâmes de Chaumont. Le commandeur de Valençai nous renvoya le sieur de L'Isle.

Le samedi 3, le commandeur de Valençai retourna à Turin, et M. le cardinal vint dîner à Chaumont. Il fut après voir la frontière, et considérer les deux forts.

M. le prince de Piémont arriva le dimanche 4 à Chaumont pour traiter avec M. le cardinal; et nous, M. de Créqui et moi, le fûmes conduire jusque par delà la grande barricade, que nous eûmes loisir de reconnoître.

Le lundi 5, il nous envoya un courrier, et l'après-dînée M. le cardinal étant allé sur la frontière, le comte de Verrue y arriva, qui étant entré en particulier avec M. le cardinal, furent plus de deux heures à contester; au bout desquelles M. le cardinal et moi, auquel il fit entendre les offres du comte de Verrue, lesquelles nous ne fûmes d'avis qu'il acceptât. Sur quoi tout traité fut rompu; dont il envoya donner avis au Roi,

dis : « Sire, l'assemblée est prête, les violons sont entrés, et les masques sont à la porte ; quand il plaira à Votre Majesté nous donnerons le ballet. » Il s'approcha de moi, et me dit en colère : « Savez-vous bien que nous n'avons que cinq cents livres de plomb dans le parc d'artillerie ? » Je lui dis : « Il est bien temps maintenant de penser à cela ! faut-il que pour un des masques qui n'est pas prêt le ballet ne se danse pas ? Laissez-nous faire, Sire, et tout ira bien. — M'en répondez-vous, me dit-il ? — Ce seroit témérairement fait à moi, lui répondis-je, de cautionner une chose si douteuse : bien vous réponds-je que nous en viendrons à bout à notre honneur, ou j'y serai mort ou pris. — Oui : mais, me dit-il, si nous manquons je vous reprocherai. — Qu'en sauriez-vous dire autre chose, lui repartis-je, si nous manquons, que de m'appeler le marquis d'Uxelles (car il avoit failli de passer à Saint-Pierre) : mais je me garderai bien de recevoir cette injure : laissez-nous faire seulement. » Alors M. le cardinal lui dit : « Sire, à la mine de M. le maréchal, j'en augure tout bien, soyez-en assuré. » Sur ce, je m'en vins à M. de Créqui, et mis pied à terre avec lui, ayant donné le signal du combat. M. le maréchal de Schomberg, qui ne faisoit que d'arriver, ayant été contraint de demeurer derrière pour la goutte qu'il eut, s'en vint à cheval voir la fête. Nous passâmes le bourg de Tallasse que les ennemis avoient quitté : au sortir de ce village nous fûmes salués de quantité de mousquetades des ennemis qui étoient sur les montagnes et à la grande barricade, et de quantité de canonnades du fort de Tallasse : et comme nous nous avancions toujours, M. de

Schomberg fut blessé aux reins d'une mousquetade qui venoit des montagnes à gauche. Lors les nôtres des deux ailes, ayant gagné les ennemis, tirèrent au derrière de la barricade, et nous y donnâmes tête baissée. Nous leur fîmes abandonner : alors nous les suivîmes si vivement, qu'ils n'en purent garder aucune de celles qu'ils avoient. Ensuite y entrant pêle-mêle avec eux, le commandeur de Valençai prit le haut à la gauche avec les Suisses, où il fut blessé d'une mousquetade au genou, et en chassa les Vallésiens, que le comte de Verrue menoit; son cheval y fut pris. Je donnai par le bas avec M. de Créqui et les Français, où le marquis Ville fut fort blessé. Nous suivîmes si vivement notre pointe, que, sans la résistance que fit près d'une chapelle un capitaine espagnol et peu de soldats à nos enfans perdus, qui donna loisir au duc et au prince de se retirer, ils étoient tous deux pris. Nous vînmes, sans nous arrêter, jusque sur le haut à la vue de Suze, où d'abord on nous tira force canonnades de la citadelle de Suze; mais nous étions si animés au combat, et si joyeux d'avoir obtenu la victoire, que nous ne faisions aucun état de ces coups de canon. Je vis une chose qui me contenta fort de la noblesse française qui étoit là, parmi laquelle M. de Longueville, de Moret et d'Haluin, M. le premier écuyer, et plus de soixante autres étoient avec nous : une canonnade donna à nos pieds, qui nous couvrit de terre. La longue connoissance des canonnades m'avoit appris plus qu'à eux que, dès que le coup est donné, il n'y a plus de péril; ce qui me fit jeter les yeux sur la contenance d'un chacun, et voir quel effet ce coup auroit fait en eux. Je n'en aperçus

pas un qui fît aucun signe d'étonnement, non pas même d'y prendre quasi garde. Un autre tua parmi eux un gentilhomme de M. de Créqui, dont ils ne firent aucun bruit. En marchant à la barricade, un de mes gardes fut tué, sur lequel j'étois appuyé; un autre, poursuivant chaudement avec les enfans perdus, fut tué sur le pont de Suze; un gentilhomme des miens y eut une mousquetade sur le coude-pied; dont il est demeuré estropié; c'étoit celui qui commandoit ma galiote à La Rochelle, nommé Duval. Aucuns de nos enfans perdus entrèrent même dans la ville pêle-mêle avec les ennemis, et y furent pris prisonniers; et nous eussions à l'heure même forcé Suze, si nous n'eussions fait retirer nos gens, parce que nous voulions conserver la ville sans la piller, pour servir de logement au Roi. Peu après être venus sur le tertre, M. de Créqui avec M. de La Valette allèrent loger à gauche en des maisons sur la descente, avec les gardes, et moi, avec Toiras et Tavannes, prîmes à la droite en descendant, et y logeâmes Navarre. Le commandeur, quoique blessé, alla mettre les Suisses de l'autre côté de la ville, afin d'empêcher que rien n'en sortît. Quoi fait, M. de Créqui et moi prîmes notre logement aux Cordeliers du faubourg de Suze, et tous les princes et la noblesse vinrent repaître avec eux, joyeux et contens d'avoir si bien et heureusement servi le Roi, qui nous envoya l'abbé de Beauvau premièrement, et puis son écuyer de quartier, pour dire à M. de Créqui et à moi la satisfaction qu'il avoit de nous, et la reconnoissance perpétuelle qu'il en auroit; nous blâmant néanmoins M. de Créqui et moi de ce qu'étant ses lieutenans généraux, nous avions

voulu donner avec les enfans perdus, et nous mandant qu'il ne nous enverroit plus ensemble, parce que, par émulation l'un de l'autre, nous faisions ce préjudice à son service, que si nous nous y eussions fait tuer, outre la perte qu'il eût faite de deux telles personnes, le désordre se fût mis dans cette occasion, faute de chefs pour la commander. Nous lui mandâmes qu'il y a des choses qui se doivent faire avec retenue, et d'autres avec précipitation; que celle-ci étoit une affaire où il ne falloit point marchander, mais y mettre le tout pour le tout, parce que, si nous eussions été repoussés à la première attaque, nous l'eussions ensuite été à toutes les autres, et que des soldats qui voient de tels chefs à leur tête, y vont avec bien plus de courage et de résolution. Pendant le combat des barricades, M. le comte de Saulx, qui étoit allé par dessous Tallon pour prendre les ennemis par derrière, eux, qui s'en doutoient, avoient mis sur l'avenue où ils devoient passer, le colonel Belou avec son régiment pour la garder; mais il les surprit à la pointe du jour et défit le régiment, prit plus de vingt officiers prisonniers, et rapporta neuf drapeaux des dix dudit régiment; puis se vint joindre à nous aux Cordeliers, d'où nous envoyâmes, sur les cinq heures du soir, sommer la ville de se rendre, et le château aussi, ce qu'ils firent; et nous ayant donné des otages, nous différâmes d'y entrer ce jour-là, craignant un désordre, et que la ville ne fût pillée par les soldats, ardens et échauffés par la précédente défaite, et y entrant de nuit. M. de Senneterre vint à l'entrée de la nuit nous trouver et nous dire encore de belles paroles de la part du Roi

et de M. le cardinal, qui nous écrivit comme le Roi envoyoit ledit de Senneterre trouver M. le duc de Savoie de sa part, et que nous facilitassions son passage. Nous lui donnâmes un trompette et dix de mes gardes pour l'accompagner.

Le mercredi 7, ceux de Suze nous vinrent porter les clefs de leur ville, où nous envoyâmes Toiras pour en prendre possession et y faire faire nos logemens. M. le cardinal vint dîner chez moi aux Cordeliers, où après nous tînmes conseil; puis, ayant été visiter le poste des Suisses, que nous louâmes d'avoir bien fait, et principalement le colonel Salis, de qui le commandeur de Valençai disoit de grandes louanges, et blâmant le régiment de Navarre même devant Tavannes, leur mestre de camp, nous vînmes loger dans Suze, et mîmes garnison au château; et la citadelle nous ayant envoyé demander trève jusques au retour de M. de Senneterre, nous leur accordâmes.

Le jeudi, 8 de mars, nous partîmes de Suze avec ce que nous avions des gardes, des Suisses, Navarre et Saulx, avec les gendarmes et chevau-légers de la garde du Roi, Bussi, Laurière, Boissac et Arnault, avec les gardes de M. de Créqui et de moi, pour aller prendre notre logement à Boussolenque, et passâmes de là la Doire du côté de la plaine. C'étoit le jour de M. de Créqui à commander, nous changeant de trois en trois jours. Je voulus que l'on prît plutôt ce chemin que l'autre, parce qu'il étoit plus large et plus aisé que l'autre, parce qu'il y avoit aussi devant Boussolenque une plaine pour nous mettre en bataille et faire nos ordres, en cas que les ennemis nous eussent voulu disputer le logement de Bousso-

lenque ; mais, comme nous voulûmes faire passer le pont de la Doire à nos troupes, le gouverneur de la citadelle de Suze, qui étoit en trève avec nous, manda qu'il ne pouvoit souffrir que notre armée passât devant sa citadelle, et que si nous le faisions il romproit la trève. Nous acceptâmes ce dernier parti, et en même temps envoyâmes couper les canaux qui portoient l'eau dans la citadelle : ils ne les pouvoient faire garder, parce que les citernes n'en valoient rien. Lui, de son côté, nous tira plus de cent canonnades en passant, et nous tua dix ou douze hommes. Je menai ce jour-là l'avant-garde de l'armée, M. de Créqui la commandant. Comme il passoit près de la ville, qui nous ouvrit les portes, notre cavalerie se tint en bataille du côté de Veillane jusques à ce que l'infanterie fût passée et barricadée, puis elle défila. M. de Senneterre revint passer à Boussolenque, et nous dit qu'il avoit quasi accommodé toutes choses, qu'il nous prioit de ne point avancer ; et sur ce que nous dîmes que le lendemain matin nous irions attaquer Veillane, il s'en alla en diligence à Chaumont, et nous fit écrire par M. le cardinal que le Roi nous commandoit de ne rien entreprendre, et ne bouger de Boussolenque, jusques à ce que M. de Senneterre eût été trouver le duc de sa part.

M. de Senneterre s'en alla le 9 trouver le duc qui étoit à Veillane.

Le samedi 10, Senneterre repassa, qui nous apporta l'acceptation de la paix que le duc avoit faite sur les articles que le Roi lui avoit envoyés ; et sur le soir le comte de Verrue passa pour aller trouver le Roi de la part du duc. Nos soldats, ces deux jours pré-

cédens, furent fort à la picorée; mais ce jour-là nous fîmes de rigoureuses défenses de n'y plus aller.

Le dimanche 11 j'étois en jour de commander. Sur la nouvelle que nous eûmes du Roi de la venue de M. le prince près de lui, nous fîmes mettre toute notre infanterie en bataille entre Saint-Jarry et Boussolenque, border d'infanterie, des deux côtés, le bourg et le pont par où le prince devoit passer; fîmes mettre douze compagnies de cavalerie, en bel ordre, dans la plaine qui est entre Boussolenque et Suze, et moi je fus par-delà Saint-Jarry avec les gendarmes, chevau-légers du Roi et la compagnie d'Arnault, avec mes gardes et force noblesse, recevoir M. le prince; puis le menai par devant notre infanterie, qui lui fit salve et le salua. M. de La Valette étoit à la tête. De là nous passâmes à travers Boussolenque, et vînmes où étoient les douze compagnies de cavalerie, où étoit aussi M. le maréchal de Créqui, entre les mains duquel je le résignai pour l'amener au Roi. Messieurs de Longueville, de Moret, d'Haluin, de La Valette et de La Trimouille, qui voulurent venir avec moi au devant de M. le prince, ne le voulurent saluer qu'après que je lui eus fait la révérence. Tous ces messieurs le quittèrent et revinrent au quartier de Boussolenque, ne nous ayant point quittés depuis que nous partîmes d'Embrun. M. le prince dîna à Suze avec M. le cardinal, avec lequel il traita et conclut toutes choses, et entre autres que l'on mettroit la citadelle de Suze et les forts de Tallon et de Tallasse entre les mains du Roi, qu'il garderoit jusqu'à ce que toutes choses fussent concertées en Italie; que j'y mettrois des Suisses, et que je jurerois au duc de re-

mettre lesdites places entre ses mains lorsque le Roi m'auroit mandé que toutes choses promises seroient accomplies. De là M. le prince s'en revint sans avoir vu le Roi pour lors; et M. de Créqui et moi le fûmes accompagner jusques à la plaine de Veillane. M. le cardinal m'écrivit pour venir prendre le lendemain possession de Suze et des autres forts.

Le lundi j'y arrivai, et je n'y trouvai aucun commissaire du duc, ni ordre aux gouverneurs des places de me les consigner; ce qui fit que je passai à Chaumont pour trouver le Roi, que je n'avois point vu depuis l'attaque du pas de Suze. Je dînai avec M. le nonce chez M. le cardinal, et fus visiter messieurs de Schomberg et le commandeur de Valençai blessés. De là je revins à Suze, où je trouvai un secrétaire d'État du duc; mais il me dit ne pouvoir rien faire sans le veedor général Gabaléon. Je lui parlai un peu rudement, ce qui fit qu'il s'en retourna au galop à Veillane; et, le soir même, Gabaléon arriva en mon quartier de Boussolenque; lequel m'ayant fait entendre son ordre de me remettre les forts entre les mains, et le serment qu'il me montra que je devois faire et faire faire aux Suisses que je mettrois dans lesdits forts, j'y trouvai quelques difficultés, dont je donnai la nuit avis à M. le cardinal, et Gabaléon s'en alla à la citadelle de Suze.

Le lendemain, mardi 13, je m'en revins de bon matin à Suze, où je trouvai messieurs de Châteauneuf et de Senneterre, que M. le cardinal m'avoit envoyés sur le sujet de la difficulté que je lui avois mandée; et comme ce jour-là M. de Créqui, premier maréchal de France en l'armée, faisoit faire la mon-

tre générale, M. le cardinal passa de l'autre côté pour la voir. Je convins avec Gabaléon de la forme du serment, et envoyai des commissaires pour faire l'inventaire de la citadelle avec ceux du duc. Gabaléon et ces messieurs vinrent dîner avec moi; puis avec grande peine je pus les faire sortir de la citadelle, où je mis le capitaine Reding avec sa compagnie. De là je voulus moi-même accompagner les troupes du duc en m'en retournant à Boussolenque, et les fis conduire jusques à Veillane en toute sûreté.

Le mercredi 14 le Roi envoya, de bon matin, me mander que je le vinsse trouver à Chaumont, où M. le prince de Piémont devoit venir dîner avec lui: ce que je fis, et visitai, en passant à Suze, le marquis Ville blessé. De là j'allai établir la garnison suisse à Tallasse, puis je vins à Chaumont. Après dîner nous fûmes au conseil, où M. le prince assista et fit de très-belles propositions. De là le Roi revint à Suze, accompagné de M. le prince; on le salua de canonnades, tant du fort de Tallasse en passant, que de la citadelle. M. le prince de Piémont prit congé du Roi à la porte de Suze, et, ayant mis pied à terre pour lui faire la révérence, le Roi descendit de cheval aussitôt pour l'embrasser; de là il me commanda de l'aller accompagner jusques à Saint-Jarry: ce que je fis.

Le jeudi 15, Gabaléon me vint trouver à Boussolenque pour prendre de moi l'inventaire, signé de ma main, de l'artillerie et des munitions des citadelle de Suze et fort de Talasse, que je lui donnai. Senneterre passa ce jour-là pour aller à madame la princesse de Piémont, de la part du Roi, lui rapporter les drapeaux gagnés au pas de Suze.

Le vendredi 16, je vins à Suze voir le cardinal de La Valette qui étoit arrivé. Je dînai avec M. le cardinal, que je menai puis après à la citadelle de Suze; puis fûmes au devant du Roi, qui étoit allé se promener jusques à Boussolenque, où je m'en retournai.

Le samedi 17 le prince cardinal vint voir le Roi, qui passa et repassa par mon quartier; je l'accompagnai jusques à Saint-Jarry. Au retour Gabaléon me vint porter, de la part du duc, la lettre que don Gonzalez de Cordoue lui avoit écrite, par laquelle il déclaroit vouloir effectuer tout ce que le duc avoit promis, et qu'à cet effet il avoit levé le siége de Casal. Je l'envoyai à l'heure même au Roi, qui me l'ayant redemandée, je la fis, le lendemain, reporter au duc à Veillane par Boissac.

Le dimanche 18, messieurs les cardinaux de Richelieu et de La Valette vinrent dîner chez M. de Créqui à Bossolin. M. le prince de Piémont y arriva peu après, qui, ayant conféré quelque temps avec M. le cardinal, s'en retourna à Veillane, et lui à Suze.

Le lundi 19 Sainte-Soulaine vint apporter la nouvelle de la levée du siége de Casal.

Le mardi 20 je fus dîner à Suze chez M. le cardinal. L'après-dînée le Roi alla en la plaine de Boussolenque voir le régiment de La Grange nouvellement arrivé.

Le mercredi 21 nous fîmes mettre notre infanterie en bataille en la plaine au dessus de Boussolenque. De là je fus recevoir madame et M. le prince de Piémont qui venoient voir le Roi à mi-chemin de Veillane; puis au dessous de Saint-Jarry je lui présentai

les gendarmes et chevaux-legers de la garde du Roi, qui marchoient devant et derriere elle comme ils faisoient au Roi. M. de Luxembourg lui vint faire la reverence, qu'elle baisa comme elle m'avoit fait. Je l'amenai de là passer par devant notre infanterie, qui la salua de salves de piques et de drapeaux. Crequi et M. de La Trimouille, avec dix-huit compagnies de chevau-legers, la vinrent recevoir. Je la consignai ès mains de M. le marechal de Crequi, qui la conduisit jusqu'à ce que le Roi la joignit, qui vint au devant d'elle, et avoit fait mettre en bataille douze mille hommes de pied, auxquels il fit faire devant elle plusieurs evolutions : puis la conduisit au château de Suse, où elle et M. le prince son mari furent logés et defrayés.

Le jeudi 22 je tombai malade et me fis saigner. Guron revint de Casal, et amena les deputés de la ville avec lui, que je fis loger et defrayer a Bossolenque.

Le vendredi je pris medecine : mon mal me continua.

Le samedi je me fis encore saigner. M. le prince de Piémont alla et revint de Veillane a Suse : il me fit l'honneur, en retournant, de me venir visiter.

Le dimanche 25 mars, jour de la Notre-Dame, M. le prince de Piémont fit ses pâques a Suse, avec l'habit de l'ordre de Saint-Maurice.

Le 26 le Roi envoya le Père Joseph a M. de Mantoue, et Argencourt avec Guron au Montferrat. Je continuai d'être malade.

Le mardi 27 je me fis encore saigner.

Le mercredi 28 Toiras partit pour aller a Lorette.

Le jeudi 29, commençant à me mieux porter, le Roi me commanda de venir à Suze, où nous fîmes l'état de l'armée pour aller à Casal. M. le prince et madame la princesse partirent d'auprès du Roi pour retourner à Turin.

Le vendredi 30 j'allai à Suze dîner chez Schomberg qui m'en avoit envoyé prier.

Le samedi, dernier jour de mars, M. le duc de Savoie rompit les étapes que, par le traité de paix, il avoit établies pour notre armée.

Le dimanche, premier jour d'avril, M. le prince revint trouver le Roi qui raccommoda tout.

Le lundi 2 Senneterre alla, de la part du Roi, trouver le duc à Veillane, et apporta nouvelle que le duc viendroit trouver le Roi à Suze.

Le mercredi 4 nous fîmes partir les troupes pour aller tenir garnison au Montferrat; à savoir : les régimens de Villeroi, Riberac, Mouchas et La Grange, et les compagnies de Toiras, Canillac, Boissac, Cournou, Maugiron et Migneux. Le Roi attendoit ce jour-là M. de Savoie à Suze; mais le mauvais temps l'empêcha de venir.

Le jeudi 5, M. de Savoie m'envoya M. le comte de Verrue pour me dire que je lui donnasse passeport pour pouvoir s'aller rendre auprès du Roi. Je courus au devant de lui avec M. le maréchal de Créqui, et nous mîmes dans son carrosse, d'où je sortis peu après, laissant M. de Créqui avec lui, qui le mena au Roi, pour m'en venir au devant de Madame et de M. le prince qui revenoient à Suze. Je les pris à Saint-Jarry et les menai jusques à mi-chemin de Suze à Boussolenque, où le Roi, qui étoit venu con-

duire M. le duc de Savoie, les rencontra. M. de Créqui ramena M. de Savoie à Saint-Jarry où il coucha.

Le vendredi 6, M. de Créqui et moi vînmes à Suze faire la révérence à madame et à M. le prince. Le Roi fit faire exercice à huit cents soldats devant eux.

Le samedi 7 le Roi nous envoya quérir sur la plainte du maréchal d'Estrée contre Besançon, dont il nous commanda de faire le jugement et le châtiment dudit Besançon. Nous dînâmes chez M. le cardinal. Le Roi s'en alla au château voir Madame, et nous à Boussolenque.

Le dimanche 8, jour de Pâques fleuries, le Roi donna congé à M. de Créqui d'aller, pour huit jours, demeurer à Turin.

Il partit le lundi 9, et moi j'eus un grand mal d'oreille qui me retint au lit.

Le mardi 10 M. le prince alla et revint de Veillane. J'allai dîner à Suze chez M. de Longueville, puis je fus voir M. le cardinal, M. le nonce et l'ambassadeur de Venise. Le Roi fit faire exercice, et Madame y alla.

Le mercredi 11 M. de Bordeaux me vint voir, et allâmes, après dîner, voir ensemble le château de Brezolles pour y loger M. le cardinal.

Le jeudi saint, 12 d'avril, jour de ma naissance, je fus, par ordre du Roi, à Suze pour recevoir et aller au devant d'un ambassadeur extraordinaire de Venise, nommé Soranzo, que la république envoyoit au Roi pour le visiter. Schomberg partit pour aller à Valence assembler l'armée contre les huguenots. Le Roi envoya ce jour-là la commission de l'artillerie

à M. le marquis d'Effiat, dont j'avois fait la première ouverture.

Le vendredi saint 13, M. le cardinal vint loger à Brezolles. Je fus au devant de lui, et l'y conduisis. Le samedi saint 14, messieurs de Léon et de Châteauneuf vinrent dîner chez moi à Boussolenque. Je fis mes pâques. Les ambassadeurs de Mantoue arrivèrent à Suze.

Le dimanche 15, jour de Pâques, je les fus donner bonnes à M. le cardinal. Celui de La-Valette et M. de Longueville me vinrent voir; je les fus reconduire.

Le lundi 16, je fus à Suze dîner chez M. le comte. Après dîner je distribuai les départemens aux commissaires pour la montre. Je vis le fonds de celle de la cavalerie légère.

Le mardi 17, je fis faire la montre de la cavalerie légère. M. de Créqui revint de Turin, et avec lui M. de Frangipani et le comte de Guiche arrivèrent

Le mercredi 18, M. le cardinal de La Valette nous vint voir; nous allâmes ensemble mener Frangipani à Suze, à qui le Roi fit fort bonne chère. M. le cardinal nous donna à tous à dîner à Brezolles.

Le jeudi 19, M. le cardinal partit de Brezolles; celui de La Valette et M. de Longueville vinrent dîner en notre quartier. M. le cardinal envoya une lettre à M. de Créqui et à moi, par laquelle il nous commandoit de ne souffrir le comte de Guiche en nos quartiers, et le prendre prisonnier s'il y demeuroit davantage. Il m'envoya aussi ordonner de venir loger à Suze, n'étant pas raisonnable que Sa Majesté fût sans aucun maréchal de France, pour commander son quartier et la bataille de l'armée, laissant M. de Cré-

qui a [illegible]. Je m'en revins dîner à Suze avec ces messieurs. J'eus au conseil, et à [illegible] Madame, puis souper chez M. le cardinal de La Valette.

Le vendredi 21, j'allai dîner chez M. le cardinal; de là je vins tenir le conseil. L'ambassadeur extraordinaire de Florence, nommé Julien de Médicis, archevêque de Pise, eut audience. Nous allâmes de là avec le Roi chez Madame qui étoit malade, puis souper chez M. de Longueville.

Le samedi 22, M. le comte et M. de Longueville vinrent dîner chez moi; puis je fus au conseil. L'ambassadeur de Mantoue eut audience.

Le dimanche 23, nous [illegible]. M. de Créqui et moi, [illegible]. L'après-dîner le conseil se tint chez Madame, le soir je soupai chez M. de Longueville, et puis je fus chez le Roi voir sa [illegible].

Le lundi 24, M. de Créqui vint encore dîner chez moi; on tint conseil après dîner; de là je fus chez Madame, puis le Roi [illegible] chambre, [illegible]. Il fit faire après souper une excellente musique.

Le mardi 25, le Roi tint conseil. Il fut voir Madame. Il arriva un ambassadeur extraordinaire de Mantoue. Le Roi se trouva un peu mal.

Le mercredi 26, je menai l'ambassadeur extraordinaire de Venise à sa première audience. Il arriva à Suze une ambassade extraordinaire de Gênes. M. d'Herbaut demanda au Roi s'ils se couvriroient parlant à lui. Le Roi en fut en doute, et m'envoya quérir pour m'en demander mon avis. Je lui dis que j'avois vu couvrir un autre ambassadeur que la république

de Gênes avoit envoyé au Roi; que c'étoit une république qui ne cédoit rien, ou fort peu, à celle de Venise; qu'anciennement le Roi ne faisoit point couvrir les ambassadeurs de Ferrare, Mantoue et Urbin; que, depuis quelques années, elle les avoit fait couvrir; que Gênes ne passe pas seulement devant eux, mais devant Florence même; qu'à mon avis le Roi le devoit faire couvrir; néanmoins, s'il ne le prétendoit point, qu'il s'en pourroit passer. Sur cela M. de Châteauneuf arriva, à qui ayant demandé la même chose, il dit de pleine volée que non, et que les Génois étoient ses sujets; lesquels prendroient avantage de cette concession comme d'un titre qu'ils ne sont plus sujets de la France, et que le Roi détruiroit le droit qu'il a sur cette république. Il n'en fallut pas davantage au Roi pour ne leur pas permettre qu'ils parlassent couverts à lui; de sorte qu'il commanda à M. d'Herbaut de leur dire qu'ils ne l'entreprissent pas.

Le jeudi 26, comme j'étois chez le Roi, on me vint dire que M. le nonce Bagny m'attendoit en mon logis. Je m'y en allai aussitôt l'y trouver. Il me dit en substance que Sa Sainteté avoit en très-particulière recommandation la république de Gênes; qu'elle lui avoit ordonné de prendre soin de ses intérêts et de moyenner que cette ambassade, qu'elle avoit envoyée au Roi, fût bien reçue, là où elle prévoyoit qu'elle recevroit un signalé affront par le déni que l'on leur faisoit de se couvrir à l'audience; ce qui étoit contre toute équité et raison, attendu que le précédent ambassadeur que cette république avoit envoyé vers Sa Majesté, le Roi l'avoit fait couvrir; que c'est une grande république, qui a rang avant tous les princes

[illegible]

Sa Majesté [illegible] je suppliai Sa Majesté de faire ce qu'il me commanderoit, et que j'irois de même pas trouver M. le cardinal pour savoir la forme et l'ordre que j'avois à tenir en cette affaire : et ainsi me séparai de lui et allai trouver M. le cardinal, lequel me dit qu'il falloit que je fisse cette ouverture et qu'il me seconderoit bien ; qu'il feroit que les maréchaux de camp et Bullion suivroient mon avis, et que M. de Châteauneuf appuieroit foiblement le sien. Sur cette assurance je m'en vins l'après-dînée au conseil, où nous dépêchâmes force affaires : après lesquelles M. d'Herbault dit au Roi qu'il avoit vu l'ambassadeur de Gênes, ensemble leurs papiers, par lesquels ils faisoient apparoir

s'être autrefois couverts, et qu'ils ne demandoient point audience, si ce n'étoit à cette condition. Le Roi s'opiniâtra fort, et vis que j'aurois affaire à forte partie. Alors M. le cardinal lui dit: «S'il vous plaît, Sire, d'en prendre les avis de ces messieurs; après quoi vous jugerez vous-même ce qu'il vous plaira. Alors le Roi commença expressément par moi à demander mon avis, afin d'avoir sujet de répondre là-dessus. Et, comme j'ouvrois la bouche pour parler, il dit: « Je vous le demande, mais je ne le suivrai pas; car je sais bien qu'il va à les faire couvrir, et que ce que vous en faites est à la recommandation d'Augustin Fiesque, qui est avec vous.» Cela me piqua, et lui répondis: « Sire, s'il vous plaît de faire réflexion sur mes actions passées, vous connoîtrez que le bien de votre service et votre gloire particulière ont toujours été mes principaux intérêts. Je n'en ai aucun, ni pratique avec la république de Gênes, et quand j'en aurois, ils céderoient à ceux que j'ai pour votre service. Don Augustin Fiesque est mon ami, et il m'a plus d'obligation que je ne lui en ai; et quand je lui en aurois, vous me croiriez bien léger et inconsidéré si je vous décevois en sa faveur. Finalement, Sire, le serment que j'ai à votre conseil m'oblige de vous donner le mien selon mon sentiment et ma conscience; mais, puisque vous jugez si mal de ma prud'hommie, je m'abstiendrai, s'il vous plaît, de vous donner mon avis. — Et moi, dit le Roi extraordinairement en colère, je vous forcerai de me le donner puisque vous êtes de mon conseil, et que vous en tirez les gages. » M. le cardinal, au dessous de qui j'étois, me dit: « Donnez-le, au nom de Dieu, et ne contestez plus. »

Lors je dis au Roi : « Sire, puisque Votre Majesté veut absolument que je lui dise mon opinion, elle est que vos droits et ceux de votre couronne se dépériront, si par cet acte vous accordiez aux Génois la souveraineté que vous prétendez avoir sur eux, et que vous les devez entendre tête nue comme vos sujets, et non couverts comme républicains. » Alors le Roi se leva en forte colère, et me dit que je me moquois de lui, et qu'il me feroit bien connoître qu'il étoit mon Roi, mon maître, et plusieurs autres choses pareilles ; et moi je n'ouvris plus la bouche pour dire une seule parole. M. le cardinal le remit, et il fit suivre les opinions, qui furent toutes que l'ambassadeur de Gênes parleroit couvert à l'audience. Après cela le Roi se leva et alla faire faire l'exercice aux gardes. Le soir nous vînmes à la musique du Roi, qui ne dit pas un mot aux autres de peur d'en dire à moi, et ne fit que gronder.

Le vendredi 27, l'ambassadeur de Gênes eut audience. Le Roi fut voir Madame qui le revint voir. Je demandai à M. le cardinal ce que je ferois du mot ; car si je le faisois prendre par un maréchal de camp, le Roi s'offenseroit, et s'offenseroit peut-être encore si je lui allois demander. M. le cardinal parla sur ce sujet au Roi, qui lui dit que je le lui demandasse, et que je ne lui fisse ni excuses ni reproches ; et que c'étoit la peine où étoit le Roi, sa colère étant passée, et ayant reconnu qu'il avoit tort de se prendre à moi pour une chose dont je ne parlois que pour son service. Je pris donc le mot de lui, et lui parlai ensuite, et lui à moi, comme auparavant. Le Roi ouït ensuite le marquis de Striggi, ambassadeur extraordinaire de Mantoue ; puis

Madame lui envoya un très-beau présent de pierres de cristal de roche, ensuite duquel ceux de Gênes lui firent un présent de douze caisses d'excellentes confitures. Il en ouvrit une qu'il distribua à la compagnie; il en envoya deux qui étoient d'écorce de cédrat à la Reine sa mère qui l'aimoit fort, et me donna les neuf autres caisses, et ainsi fut faite ma paix. Puis le soir me dit qu'il quittoit son armée de Piémont pour s'en aller à celle de Valence; qu'il en faisoit général M. le cardinal, et M. de Créqui et moi lieutenans généraux, et que nous eussions à demeurer auprès de mondit sieur le cardinal. Le soir M. d'Herbaut tomba malade, dont il mourut. On désespéra de sa vie dès le premier jour, et l'on fit instance en faveur de M. de La Vrillière, à quoi nous ne trouvâmes pas M. le cardinal fort disposé alors.

Le samedi 28, le Roi partit pour aller en France. Il le fut dire à Madame, puis nous le fûmes accompagner jusqu'à Chaumont. Il n'est pas hors de propos de dire ici un mot de Monsieur, son frère, parce que le pouvoir de général de l'armée du Roi cessa ce jour-là. Il s'en alla, comme j'ai déjà dit, de Château-Morand, et je le fus trouver en Dombes, où il s'amusa à chasser. Le Roi, à qui je le dis à mon arrivée à Grenoble, lui envoya un gentilhomme pour lui donner avis de son acheminement à Suze, le priant de se hâter d'y venir prendre sa bonne part et à la gloire et au péril. Il fit réponse au Roi, comme Sa Majesté arrivoit à Briançon, que, comme il s'acheminoit, il avoit appris le département de madame la princesse Marie, dont il avoit été si touché qu'il s'en alloit à une de ses maisons passer son déplaisir, et y attendre les comman-

demens de Sa Majesté. Sur cela, ayant entendu comme le Roi avoit forcé le pas de Suze et ses ennemis à lui accorder tout ce qu'il avoit désiré d'eux, il s'en retourna à ses journées, ayant écrit à la Reine sa mère qu'il la supplioit de ne permettre que la princesse Marie sortît de France, laquelle madame de Longueville emmenoit vers Paris. M. Le Grand, étant parti d'auprès de Monsieur pour venir à Paris, donna l'alarme à la Reine que Monsieur vouloit enlever la princesse Marie, et l'épouser. Sur quoi elle envoya arrêter madame de Longueville, et tenir la princesse sous sûre garde dans le bois de Vincennes. Monsieur envoya se plaindre à la Reine sa mère, et envoya aussi un gentilhomme au Roi, lequel lui fit réponse qu'il n'avoit rien su avant l'arrêt de la princesse Marie, mais qu'il approuvoit tout ce que la Reine sa mère avoit fait, comme l'ayant fait pour le bien de son service. Sur cela Monsieur témoigna son mécontentement. M. le cardinal n'approuva pas trop cette capture; ce qui donna du mécontentement à la Reine, laquelle, persuadée par le cardinal de Berulle, sur les assurances que le père Gondran lui donna, que Monsieur n'avoit aucun dessein de l'enlever, et qu'il en répondoit, la fit élargir quelque temps après; et Monsieur s'amusa à chasser à Montargis le long de l'été. Après que nous eûmes conduit le Roi jusqu'à Chaumont, nous revînmes à Suze prendre congé de M. et de madame la princesse de Piémont, lesquels nous fûmes accompagner jusqu'à Boussolenque.

Le dimanche 29, M. le cardinal tint conseil chez lui de toutes les affaires de guerre; ce qu'il fit aussi le lendemain.

Le mardi, premier jour de mai, il dépêcha le sieur de Cominges vers M. le cardinal de Savoie. Je fus visiter l'ambassadeur de Gênes et ceux de Venise. L'ambassadeur de Gênes me rendit la visite le lendemain.

Le jeudi 3, M. le cardinal fut à Boussolenque trouver M. le prince de Piémont, et conférer avec lui.

Le vendredi 4, M. le maréchal de Créqui vint à Suze dîner chez moi.

Le samedi 5, M. le cardinal envoya M. de Châteauneuf trouver M. de Savoie, qui trouva M. le prince de Piémont à Veillane.

Il s'en revint le dimanche 6, dont M. le cardinal ne fut pas content, et le fit retourner le jour même trouver M. de Savoie.

Le lundi 7, M. le cardinal alla ordonner des retranchemens aux passages et autres œuvres qu'il falloit faire. L'ambassadeur de Venise demanda à me voir. Je le fus trouver.

Le mardi 8, je fus voir le marquis de Striggy, ambassadeur de Mantoue. M. de Châteauneuf revint, qui apprit la conclusion de toutes nos affaires.

Le mercredi 9, on donna l'ordre pour faire partir les troupes qui devoient aller joindre le Roi, et les faire marcher sur les étapes.

Le jeudi 10, M. le cardinal et nous fûmes à Boussolains dîner chez M. de Créqui; après dîner M. le prince de Piémont y arriva pour nous dire adieu.

Le vendredi 11, M. de Longueville s'en alla par le Mont-Cenis le matin, et M. le cardinal partit l'après-dînée, et moi avec lui, pour retourner en France, laissant M. le maréchal de Créqui avec le pouvoir de-

là les monts. Il nous vint accompagner jusques à Chaumont; puis nous passâmes par Exiles et Sallebertrau, et vînmes coucher à Oulx, où l'on apporta à M. le cardinal la nouvelle de la paix signée entre France et Angleterre. Il eut aussi nouvelle de la liberté que la Reine-mère avoit rendue à mesdames de Longueville et princesse Marie.

Le samedi 12, nous passâmes à Sezanne, et me fis porter en chaise pour passer le mont Genèvre, et vînmes coucher à Briançon.

Le dimanche 13, coucher à Embrun, souper chez l'archevêque, et le lundi à Gap. Le mardi à N. Le mercredi nous passâmes le mont du Chavre, coucher à Die, souper chez l'évêque; nous y séjournâmes le lendemain.

Le vendredi 18, M. le cardinal vint coucher à Lauriol.

Le samedi 19, messieurs le garde des sceaux, d'Effiat et Boutillier vinrent voir et dîner avec M. le cardinal, qui passa le Rhône à Baye-sur-Baye, et vint trouver le Roi au camp devant Privas. M. de Montmorency, à qui Schomberg avoit laissé, par oubliance ou autrement, prendre rang devant lui au conseil du Roi, en voulut faire de même à moi qui ne le voulus souffrir. Pour cet effet le Roi ne se voulut point asseoir au conseil. Je fus la nuit à l'ouverture de la tranchée des gardes, qui ne se commencèrent que cette nuit-là; puis le matin je m'en vins loger à un méchant logis où logeoit M. de Schomberg, et y fis porter le lit de mon neveu de Bassompierre, qui étoit avant moi en l'armée avec le Roi.

Le dimanche 20, M. le maréchal de Schomberg me

mena voir les quartiers, le campement et les batteries de Chabaut et d'Amboise où étoit M. d'Effiat. M. le cardinal y vint et me mena dîner chez lui : l'après-dînée la dispute de M. de Montmorency et de moi fut jugée en ma faveur.

Le lundi 21, M. le cardinal fut dîner avec M. de Montmorency qui étoit en colère. Les gardes françaises et suisses, qui étoient en Piémont, arrivèrent au camp. Je les logeai près de moi, qui étois campé sur le haut, en une petite plaine, entre la ville et le logis du Roi. Nous fîmes, la nuit, une grande place d'armes.

Le mardi 22, Champagne arriva, que je campai proche du logis de M. le cardinal, qu'il ne tenoit pas sûr. M. d'Alais arriva aussi avec la cavalerie légère que nous amenâmes de Piémont. M. de Schomberg, qui avoit grande créance au même Chabaut, l'avoit fait travailler au quartier des gardes. Il y avoit un autre quartier qui attaquoit une corne, où Picardie travailloit avec M. de Montmorency, à qui on avoit donné Le Plessis Besançon, dont je fus marri. Mais, comme j'avois amené Argencourt avec moi, je fis voir à M. de Schomberg que ce premier travail ne valoit rien; qu'il étoit tellement vu de la ville que nous y perdrions force gens, et qu'il nous éloignoit du quartier de Picardie, d'où nous nous devions approcher et joindre. Il s'y opiniâtra de sorte que, pour le contenter, je lui laissai Chabaut et son ouvrage pour le faire continuer, et moi je fis travailler Argencourt, et le fis prendre à droite, s'approchant de M. de Montmorency et Picardie.

Le mercredi 23, Piémont arriva, que l'on logea au poste de Champagne, que nous envoyâmes à Véras.

Cette nuit-là on accommoda seulement le travail commencé en la précédente.

Le jeudi 24, jour de l'Ascension, je fis mes pâques. Les régimens de Rambures, de Languedoc, de Vaillac et d'Annonay arrivèrent. Piémont alla joindre Champagne, avec lesquels on envoya M. de Portes, maréchal de camp, que j'avois ramené de Piémont pour attaquer le fort Saint-André vers les Boutières. Schomberg tomba malade. Il y eut dispute pour les séances au conseil, entre messieurs de La Valette et le comte d'Alais : M. de La Valette le gagna.

Le vendredi 25, nous avançâmes notre travail assez près de la contrescarpe aux gardes, et on gagna une masure proche de la ville, du côté de Phasbourg. Du côté de Picardie on battit la corne avec six canons.

Le samedi 26, j'eus, le matin en la tranchée, un grand coup de pierre qui me porta par terre. Il fut résolu, de mon côté, que je gagnerois l'après-dînée la contrescarpe, et que de celui de Picardie on attaqueroit la corne, cependant qu'en même temps Phasbourg, de son côté, entreprendroit quelque autre chose, pour faire diversion aux ennemis. C'étoit à Normandie à prendre la garde du soir à la tranchée : ce qui fit que j'envoyai quérir Manicamp et le baron de Mesley, et leur fis faire leur ordre devant moi ; puis les menai à la tranchée leur montrer ce qu'ils devoient faire. Manicamp y reçut un fort petit coup de pierre, qu'il fit paroître bien grand : puis je les renvoyai pour se tenir prêts à entrer en garde de bonne heure. Je donnai aussi ordre que l'artillerie nous fournît toutes les choses nécessaires, et allai de là donner l'ordre à Phasbourg de ce qu'il devoit faire; puis je me rendis

à la tranchée, où le régiment de Normandie étoit arrivé, commandé par Mesley, car Manicamp tenoit le lit pour son coup de pierre. Messieurs de La Valette et d'Effiat s'y trouvèrent aussi avec M. de Biron, maréchal de camp. Phasbourg commença la danse, força une autre maison contre la porte de la ville, que les ennemis avoient fortifiée. Peu après Picardie attaqua la corne, qui fut emportée d'abord, puis regagnée par les ennemis, que les volontaires gentilshommes leur firent encore une fois quitter : et moi, en même temps, avec le régiment de Normandie, me vins loger au dessous de la contrescarpe; et, ayant fait, à l'angle de ladite contrescarpe, deux logemens de huit mousquetaires chacun, qui flanquoient à gauche et à droite de la contrescarpe, nous l'ôtâmes aux ennemis, qui nous la disputèrent trois heures durant. Messieurs de La Valette et d'Effiat y furent plusieurs fois avec un grand péril. J'y eus de morts ou de blessés quelque vingt hommes. Le même soir, et en même temps, M. de Portes, du côté des Boutières, avec les régimens de Champagne et de Piémont, attaqua et prit par assaut les forts de Saint-André et de Tournon, tuant ce qu'il y trouva dedans.

Le lendemain matin, dimanche 27, M. de Portes fut tué d'une mousquetade par la tête, reconnoissant un retranchement que les ennemis avoient fait à la montagne. Ce fut une très-grande perte, car c'étoit un brave et suffisant homme, qui alloit le grand chemin pour être maréchal de France au plus tôt. Nous continuâmes notre logement à la nuit.

Sur les deux heures du matin du lundi, comme nous avions percé le fossé, nous avisâmes à la muraille un

là les monts. Il nous vint accompagner jusques à Chaumont; puis nous passâmes par Exiles et Sallebertrau, et vînmes coucher à Oulx, où l'on apporta à M. le cardinal la nouvelle de la paix signée entre France et Angleterre. Il eut aussi nouvelle de la liberté que la Reine-mère avoit rendue à mesdames de Longueville et princesse Marie.

Le samedi 12, nous passâmes à Sezanne, et me fis porter en chaise pour passer le mont Genèvre, et vînmes coucher à Briançon.

Le dimanche 13, coucher à Embrun, souper chez l'archevêque, et le lundi à Gap. Le mardi à N. Le mercredi nous passâmes le mont du Chavre, coucher à Die, souper chez l'evêque : nous y séjournâmes le lendemain.

Le vendredi 18, M. le cardinal vint coucher à Loriol.

Le samedi 19, messieurs le garde des sceaux, d'Effiat et Bouthillier vinrent voir et dîner avec M. le cardinal, qui passa le Rhône à [illegible], et vint trouver le Roi au camp devant Privas. M. de Montmorency, à qui Schomberg avoit laissé, par [illegible] de [illegible], premier rang devant lui au conseil du Roi, ne voulut faire de même à moi, que je le voulus souffrir. Pour cet effet le Roi ne se voulut point asseoir au conseil. Je fis la nuit l'ouverture de la tranchée des gardes, qui ne se commencèrent que [illegible], puis le matin [illegible] à un [illegible] de Schomberg, et y fis [illegible] de Bassompierre, qui [illegible] avec le Roi.

Le dimanche 20, M. le maréchal de Schomberg me

mena voir les quartiers, le campement et les batteries de Chabaut et d'Amboise où étoit M. d'Effiat. M. le cardinal y vint et me mena dîner chez lui : l'après-dînée la dispute de M. de Montmorency et de moi fut jugée en ma faveur.

Le lundi 21, M. le cardinal fut dîner avec M. de Montmorency qui étoit en colère. Les gardes françaises et suisses, qui étoient en Piémont, arrivèrent au camp. Je les logeai près de moi, qui étois campé sur le haut, en une petite plaine, entre la ville et le logis du Roi. Nous fîmes, la nuit, une grande place d'armes.

Le mardi 22, Champagne arriva, que je campai proche du logis de M. le cardinal, qu'il ne tenoit pas sûr. M. d'Alais arriva aussi avec la cavalerie légère que nous amenâmes de Piémont. M. de Schomberg, qui avoit grande créance au même Chabaut, l'avoit fait travailler au quartier des gardes. Il y avoit un autre quartier qui attaquoit une corne, où Picardie travailloit avec M. de Montmorency, à qui on avoit donné Le Plessis Besançon, dont je fus marri. Mais, comme j'avois amené Argencourt avec moi, je fis voir à M. de Schomberg que ce premier travail ne valoit rien, qu'il étoit tellement vu de la ville que nous y perdrions force gens, et qu'il nous éloignoit du quartier de Picardie, d'où nous nous devions approcher et joindre. Il s'y opiniâtra de sorte que, pour le contenter, je lui laissai Chabaut et son ouvrage pour le faire continuer, et moi je fis travailler Argencourt, et le fis prendre à droite, s'approchant de M. de Montmorency et Picardie.

Le mercredi 23, Piémont arriva, que l'on logea au poste de Champagne, que nous envoyâmes à Véras.

frère de Brisson, nommé Chabrilles, furent réduits à son obéissance les Boutières avec les châteaux de La Torrette, Douan, Chalanton, La Chaise, Pierre-Gourde, Tour-de-Civos et de Challart.

Le dimanche 3, jour de la Pentecôte, je fis mes pâques, et servis le Roi faisant les siennes. Il vint nouvelle des Grisons comme le comte de Merode avoit occupé le Steig et le pont du Rhin avec douze mille hommes. Le Roi fit maréchal de France M. de Marillac.

Le lundi 4, le Roi partit avec son armée de Privas, passa le col des Couairons, qui est très-mauvais, alla à Mirebel, et vint coucher à Villeneuve-de-Sers.

Le mardi 5, il en partit, passa par Valon et La Tour-de-Salinas; il passa la rivière d'Arbèche, laissa à main gauche La Gorse, et vint coucher à Bargeac.

Le mercredi 6, j'en partis à la pointe du jour, passai par le quartier de Montmorency, et ensemble nous allâmes reconnoître Saint-Ambroix par deux côtés; poussâmes les ennemis jusque dans leurs portes, qui étoient sortis sur nous; puis je revins rendre compte au Roi, qui avoit séjourné à Bargeac.

Le jeudi 7, je me trouvai au rendez-vous de l'armée, qui étoit à la vue de Saint-Ambroix dès quatre heures du matin, où je trouvai M. de Montmorency, qui me dit que ceux de la ville avoient demandé à parler à l'évêque d'Uzès, frère de Péraut, pour se rendre au Roi. Le Roi y arriva peu après, qui mit lui-même son armée en bataille. Les députés de Saint-Ambroix arrivèrent, qu'il me commanda de mener à Saint-Etienne, quartier de M. le cardinal, me laissant pouvoir de conclure avec eux, ce que je fis; et eux ayant

accepté de M. le cardinal la capitulation qu'il plut au Roi leur donner, je les menai à Saint-Ambroix, que je reçus d'eux en même temps, y faisant entrer les gardes françaises et suisses. M. de Montmorency reçut leurs gens de guerre et les fit conduire en lieu de sûreté. Le Roi alla loger à Saint-Victon, où je retournai le trouver et y loger aussi.

Le rendez-vous de l'armée, le vendredi 8 juin, fut en une colline proche de Saint-Victon. Le Roi la voulut faire marcher en ordre, me commandant de mener l'avant-garde, qui fut campée au devant de Salindre, où le Roi logea. Je me brouillai le soir avec le premier écuyer de Saint-Simon, sur mon logis qu'il me vouloit ôter pour y loger la petite écurie, et ce par pure méchanceté, en ayant un meilleur. Le Roi voulut que je gardasse le mien; mais ce petit monsieur me l'a depuis gardée bonne, et s'en est bien vengé par mille trahisons qu'il m'a faites, et mauvais offices auprès du Roi.

Le samedi 9 le rendez-vous de l'armée fut en une plaine proche d'Alais. Je fus reconnoître la ville, puis je pris la gauche, où nous passâmes la rivière et vînmes camper sur le chemin d'Anduze à Alais. Le nouveau maréchal de Marillac vint avec moi, s'offrit d'y faire le maréchal de camp. Messieurs de La Valette et d'Haluin y vinrent aussi; et, comme j'allois reconnoître la ville de plus près, du côté où étoit le poste du régiment de Normandie, les ennemis me firent une embuscade qui fit, de vingt pas, sa décharge sur moi, et étoient sur un haut, ayant une muraille qui nous empêchoit d'aller à eux : le cheval du baron de Saint-Franc, brave gentilhomme, qui m'accompagnoit, y

fut tué, et lui blessé à la jambe, dont il mourut cinq jours après. Le cheval d'Argencourt fut aussi blessé, et le corps-de-garde avancé de Normandie étant venu pour les repousser, Campagnols, qui en étoit lieutenant, eut la cuisse rompue, dont il mourut.

Le dimanche 10 je fus visiter nos postes, puis allai voir le Roi à Salindre, où il étoit retourné loger. Les ennemis firent une sortie du côté de Normandie, qu'ils repoussèrent bravement et avec perte des ennemis.

A l'attaque de Picardie, que l'on avoit donnée à M. de Montmorency, ils prirent un retranchement qui étoit proche du vieux pont. J'envoyai le soir, pour soutenir Picardie, le régiment de Rambures et cinq cents hommes, à une lieue et demie du camp, sur l'avenue d'Anduze, pour empêcher le secours d'hommes qu'ils vouloient jeter dans Alais. Je fus attaqué de la colique bilieuse, qui est un rigoureux mal.

Je fus le lundi 11 à Marmirant, où le Roi s'étoit venu loger, et ne s'y trouva pas bien. Il en délogea le lendemain pour aller du côté de Picardie, où étoient des eaux acides bonnes à boire au Roi.

Le mardi 12 mon mal me força de partir de l'armée, et vins coucher à Lussan.

Je partis de Lussan le mercredi 13, et vins loger à Bagnols pour être près des eaux de Maine, bonnes pour guérir mon mal.

Le [illegible] Marillac fut blessé au bras devant Alais. M. [illegible] madame d'[illegible] arrivèrent à Bagnols.

[illegible] ceux d'Alais capitulèrent, et le Roi y entra le lendemain, dimanche [illegible]

Le lundi la grande députation de Languedoc au Roi arrivèrent à Bagnols, qui me vinrent tous visiter. Ils en partirent le mercredi ; je les fis accompagner par la compagnie d'Arnault que j'avois amenée avec moi, et par mes gardes.

Le jeudi 21, me trouvant mieux de mon mal, je partis de Bagnols pour m'en retourner à l'armée. M. d'Uzès vint sous mon escorte. Les bandits vinrent sur les chemins, que nous battîmes, et en fis pendre un que nous avions pris. Je trouvai le Roi à Alais, qui attendoit la résolution de la paix.

Elle fut conclue le samedi 23, et les députés de ceux de la religion vinrent le lendemain pour la résoudre avec M. le cardinal, qui s'en retournèrent sans l'avoir encore conclue, pour quelques difficultés qui s'y rencontrèrent.

Le lundi 25 les députés revinrent coucher à Alais.

Le mardi 26 elle fut tout-à-fait résolue ; et une partie des députés retournèrent à Anduze pour la faire ratifier à leur assemblée générale qui y étoit lors.

Le mercredi 27 le Roi partit d'Alais avec son armée, et vint coucher à Lédignan.

Le jeudi 28 M. le cardinal y arriva avec les députés, qui demandèrent pardon au Roi de leur rébellion, et le Roi le leur accorda et donna la paix.

Le vendredi 29 le Roi se trouva mal le matin, et voulut partir le soir de Lédignan avec son armée, qu'il fit marcher la nuit à cause des grandes chaleurs, et vint, sur la minuit, coucher à Saint-Jattes.

Le samedi 30 M. le cardinal y arriva, qui amena les députés avec la ratification de l'assemblée qui acceptoit la paix.

Le dimanche, premier jour de juillet, les députés d'Uzès vinrent faire leurs soumissions au Roi.

Le lundi 2 les otages des Sevennes arrivèrent, puis ceux d'Uzès. Léonor et Magdelon de Mirebel, deux excellentes beautés, vinrent au souper du Roi, qui partit, et vint la nuit coucher à Covillas, et M. le cardinal à Privas.

Le mardi 3 les députés de Nîmes vinrent traiter tout le matin avec M. le cardinal. Le Roi partit, et son armée passa sur le pont du Gard, et vint à minuit loger à Bessouse.

Le mercredi 4 on séjourna à Bessouse. M. le maréchal d'Estrée y vint trouver le Roi; je le traitai le soir. Le Roi vint voir son avant-garde, campée à Gervasy. Le chaud fut excessif.

Le jeudi 5 M. le maréchal de Schomberg revint à l'armée. M. le cardinal et M. de Montmorency amenèrent les députés de Nîmes, qui firent leurs soumissions au Roi. M. le comte partit de l'armée, malade, et alla à Sommières.

Le vendredi 6 le maréchal d'Estrée revint à Bessouse demander congé au Roi de s'en retourner à Paris. On publia la paix à Nîmes et on y fit les feux de joie.

Le samedi 7 M. de Guise vint à Bessouse : je fus son hôte. Ceux de Nîmes envoyèrent leurs otages, mais non ceux que nous demandions, et on les renvoya. Le Roi partit le soir de Bessouse et vint à Beaucaire.

Le dimanche 8 on tint le conseil. M. de Guise, qui étoit logé à Tarascon, ville de son gouvernement, venoit les matins dîner chez moi, et au conseil

l'après-dînée; puis s'en retournoit à Tarascon. On délibéra et résolut des garnisons et licenciemens.

Le lundi nous fûmes encore au conseil; puis nous vînmes, M. de Schomberg et moi, juger Besançon d'avoir la tête tranchée. Ceux d'Uzès vinrent prier le Roi d'aller à leur ville ; à quoi il se résolut. Il fut le soir voir l'eau, la bourrasque et autres divers passe-temps. Nouvelles vinrent de Sommières que M. le comte se portoit très-mal.

Le mardi 10 M. de Schomberg et moi vînmes le matin à Uzès pour donner les ordres nécessaires. Le Roi y arriva le soir.

Le mercredi 11 nous séjournâmes à Uzès, attendant les otages de Nîmes.

Le jeudi 12 le vice-légat d'Avignon vint faire la révérence au Roi ; je le traitai. M. le comte fut à l'extrémité de sa maladie.

Le vendredi 13 nous eûmes les otages de Nîmes, et leurs députés vinrent supplier le Roi de vouloir honorer leur ville de sa présence.

Le samedi 14 le Roi vint à Nîmes, passa par le fort des Moulins, et vit celui de la tour de Maignes. Il fut fort bien reçu. Il alla voir les arènes.

Le dimanche 15 le Roi partit de Nîmes pour s'en retourner en France, et me laissa avec M. le cardinal pour commander les armées sous lui aux huit provinces où son pouvoir s'étendoit, dont plusieurs grands furent bien marris. Nous le fûmes conduire jusques à mi-chemin de Montfrin où il alla coucher, et revînmes à Nîmes. Il y eut quelque petite espérance de la santé de M. le comte.

Le lundi 16 nous séjournâmes à Nîmes et y tînmes

[illegible]. M. le [illegible] partit, et ala voir M. le comte à Sommieres.

Le mardi 17, M. d'Effiat traita messieurs les mareschaux de Schomberg, Marilac et moi, et M. de Montmorency; et puis nous partimes avec M. le cardinal, qui ala coucher à Marsilhargues, et nous à Lunel.

Le mercredi 18 nous arrivâmes à Montpellier; nous fûmes voir la citadelle et nous promener avec les dames à l'esplanade. Je fus logé chez M. de [illegible], de qui la femme accoucha comme j'arrivois en son logis.

Le jeudi 19, M. le cardinal nous festina, puis nous mena voir le jardin des simples du Roi. M. d'Effiat nous fit festin à souper, et puis la musique [illegible].

Le vendredi 20 M. de Longueville arriva, qui nous assura que M. le comte estoit hors de danger.

Le samedi 21 on fit la reunion de la cour des aides à la chambre des comptes.

Le dimanche 22, Fossé, gouverneur de Montpellier, festina messieurs de Montmorency, Bordeaux, d'Effiat et les trois mareschaux; puis nous fûmes resoudre les bâtimens de l'eglise et de l'esplanade. Le lundi [illegible] verifier l'edit des Elus. L'evesque, au nom du clergé, vint haranguer M. le cardinal en [illegible].

Le mardi 24 nous fûmes visiter l'eglise que l'on faisoit rebâtir, où je pris une chapelle.

Le mercredi 25, on apporta le refus que les Estats avoient fait de verifier l'edit des Elus. M. le cardinal envoya rompre les Estats, et leur fit defense de se plus assembler à l'avenir.

Le jeudi 26, la place de devant la maison de ville fut resolue. M. le cardinal partit, et ala coucher à

Frontignan. Je demeurai pour dire adieu à l'évêque et à mes amis.

Le vendredi 27 je vins dîner à Loupian et coucher à La Grange-des-Prés, chez M. de Montmorency, qui nous fit de grands festins. M. le cardinal tomba malade.

Le samedi 28 les députés de Montauban arrivèrent, qui firent refus d'accepter la paix, sinon en conservant leurs fortifications. On les renvoya, et Guron avec eux pour les conduire; et en même temps M. le cardinal étant malade, dit que c'étoit à moi à faire obéir ceux de Montauban ou les assiéger.

Je partis le dimanche, passai par Pésenas, dis adieu à messieurs de Montmorency et sa femme, Marillac, Schomberg et d'Effiat, et vins coucher à Béziers, ayant fait avancer l'armée.

Le mardi je fus coucher à Trèmes.

Le mercredi, premier jour d'août, je vins au gîte à Cilsonne, où je séjournai le lendemain pour attendre les troupes.

Le vendredi 3 je vins au gîte à Saint-Papoul.

Le samedi 4 à Saint-Félix-de-Caramain, où M. le prince envoya M. de Nangis, son maréchal de camp, pour me remettre son intérêt entre les mains. Il me manda qu'il étoit parti pour aller voir M. le cardinal.

Le dimanche 5 je vins coucher à Loubens-de-Verdalle, où M. de Lavaur me vint voir.

Le lundi 6 je partis pour aller à Berfeulles.

Le mardi 7 je vins loger à Saint-Sulpice, mais la peste y étoit si fort que je fus forcé d'en déloger deux heures après, et de m'en venir à Buzet, où je séjournai.

Le lendemain le parlement de Toulouse m'envoya visiter, où arrivèrent messieurs de Harpajoux et de Biron, qui m'amenèrent les troupes qui étoient devers Castres avec M. de Ventadour.

Le jeudi 9 messieurs de Nangis et Charlus me vinrent trouver pour recevoir mes ordres pour les compagnies de chevau-légers et de gendarmes de M. le prince. Je priai M. le marquis de Nangis de continuer en l'armée du Roi la charge de maréchal de camp, ce qu'il accepta. J'avois amené M. de Contenant avec moi pour maréchal de camp; mais il ne s'entendoit qu'à piller. Je partis de Buzet et vins coucher à Fronton. Les députés de Montauban me sentant approcher, et Guron leur demandant qu'ils eussent à lui dire leur résolution pour me porter, me demandèrent jusques au lendemain pour me répondre par lui, dont il m'avertit. Je lui écrivis qu'il se retirât et me vînt trouver, que j'allois investir Montauban. Il me vint trouver le lendemain et dîna avec moi. Il m'apporta des paroles de ceux de Montauban, et je voulois des effets. Ils prièrent, s'il y voyoit quelques difficultés, d'en venir conférer à Rennes, où les députés de Montauban se trouveroient: le soir je l'y renvoyai avec charge de leur porter des paroles aigres. Charost et Plessis-Praslin me demandèrent d'aller avec lui; ce que je leur permis, et leur donnai pour escorte vingt de mes gardes. Ils m'envoyèrent dire la nuit qu'ils ne se vouloient porter aux choses que je leur demandois, et qu'ils les avoient priés de venir eux-mêmes à Montauban parler au peuple; ce qu'ils leur avoient accordé si je le trouvois bon. Je leur permis; mais cependant je fis avancer des bateaux pour faire deux

ponts au dessous et au dessus de Montauban : M. de Montauban m'envoya résigner ses troupes par un maréchal de camp, le vicomte de Foucade, à qui je conservai cette qualité en l'armée du Roi. Je fis avancer toute l'armée pour investir Montauban, et préparer toutes choses pour y aller mettre le siége deux jours après ; mais ce même jour Guron harangua si bien, et ils connurent leur perte si évidente, qu'ils acceptèrent les conditions que je leur avois envoyées, et M. de Guron me le vint dire le matin.

Alors je lui donnai les noms des otages que je demandois, et leur ordonnai d'envoyer une honorable députation vers M. le cardinal, qui, guéri de sa maladie, s'étoit fait porter à Albi, où je me résolus de l'aller trouver et de lui mener cette députation, avec l'obéissance entière de la ville de Montauban. M. de Guron fit diligence de retourner à Montauban et d'effectuer si bien tout ce que nous avions convenu par ensemble, qu'il partit encore ce jour-là même avec vingt-deux députés, qu'il mena, avec vingt de mes gardes, coucher à Villemur.

Le dimanche 12, je partis de Fronton avec messieurs de Biron et de Harpajoux, laissant la charge de l'armée à Contenant, et vins ouïr messe et dîner au faubourg de Rabasteins, où les députés de Montauban m'attendoient. Messieurs de Foucade et de Sainte-Croix m'y vinrent aussi trouver, que j'emmenai avec moi à Albi, où je trouvai M. le cardinal. Les députés de Montauban ne virent point ce jour-là M. le cardinal ; mais, le lendemain lundi 13, ils le virent, et lui donnèrent toute satisfaction. Après dîner je fus voir l'église d'Albi, qui, pour ce qu'elle contient, est, à

Le jeudi 16, le Roi m'envoya quérir dans son conseil étroit, où il me dit que, pour le bien de son service, il convenoit qu'il fît raser plusieurs places de son royaume, comme Saintes, Niort, Fontenay et d'autres; puis aboutit à la citadelle de Ré, qu'il dit être si forte, que si un des deux Rois ses voisins l'avoit occupée il lui seroit presque impossible de la reprendre, et qu'il suffisoit en cette île de Ré le fort de La Prée pour la garder; qu'à cet effet, étant du département que j'avois, il m'en avoit voulu parler, afin de le proposer et faire agréer à Toiras, à qui il vouloit donner bonne récompense. J'approuvai les desseins du Roi; mais je lui dis que c'étoit une chose qui devoit partir de la bouche de Sa Majesté, et que si elle l'envoyoit quérir et le lui disoit, que je m'assurois qu'il le prendroit de bonne part. Lors on le fit venir, et le Roi lui parla. Il eut promesse de 200,000 livres, d'être payé de ce qui lui étoit dû, d'être récompensé des armes et munitions qui se trouveroient dans la place, et que le Roi lui payeroit le vaisseau que les Hollandais lui avoient retenu. Il demanda quelque emploi, et je proposai de lui donner l'armée à conduire jusques en Italie.

Le vendredi 17, le Roi tint conseil, et se fut promener à La Tour-de-la-Chaîne. Je fus prendre congé de M. le cardinal, le Roi ne m'ayant voulu laisser aller devant lui à Paris, me disant qu'il me vouloit présenter aux Reines. M. le cardinal partit ce jour-là pour aller à Richelieu.

Le samedi 18, le Roi partit de La Rochelle et s'en vint coucher à Surgères, le dimanche à Niort, le lundi à Parthenay, le mardi à Thouars, le mercredi à Saumur.

Le jeudi 23, nous fîmes nos pâques à Notre-Dame-des-Ardilliers, puis coucher à Langeais.

Le vendredi 24, dîner à Tours, coucher à Amboise.

Le samedi 25, à Marchenoi r.

Le dimanche 26, à N.

Le lundi 27, à Dourdan, où il demeura le mardi, et vint le merçredi à Limours, où Monsieur et les Reines le vinrent trouver. Il me présenta à elles : et le jeudi, 30 novembre, j'arrivai à Paris, ayant été absent justement quatorze mois, depuis mon département jusques à mon retour.

Après que toute la cour fut assemblée à Paris, au commencement de l'année 1629, on commença aussi à rompre la pratique du mariage de Monsieur avec la princesse Marie, et lui en parler fermement : à quoi il se résolut, et promit de s'en désister tout-à-fait, pourvu que l'on lui donnât moyen de le faire avec honneur. Pour cela il proposa que l'on lui donnât la charge de faire lever le siége de Casal, qu'y avoit mis, trois mois auparavant, don Gonzales de Cordoue, gouverneur de Milan : ce que la Reine-mère lui fit accorder par le Roi, qui lui fit en même temps un don de 50,000 écus pour se mettre en équipage d'aller être vicaire du Roi en Italie, avec une puissante armée qui déjà s'y acheminoit et étoit bien avancée. Il trouva bon que l'on envoyât à M. de Mantoue afin qu'il envoyât quérir madame sa fille, et qu'elle partît quinze jours après qu'il se seroit acheminé à l'armée. Mais après que le Roi lui eut donné cette charge, il s'imagina que la gloire que Monsieur, son frère, iroit acquérir en cette expédition seroit au ravalement de la sienne, tant a de pouvoir la jalousie

peste étoit très-forte, et coucher à Saint-Symphorien.

Le samedi 17, nous vînmes passer à Lyon où la peste étoit violente, et nous vînmes coucher en un château qui est au marquis de Villeroi, nommé Meins.

Le dimanche 18, nous vînmes coucher à Virieux.

Le lundi 19, nous dînâmes à Moyran, où Canaples m'attrapa, et fûmes coucher à Grenoble, où le Roi fut bien aise de me voir. On tint conseil à l'heure même, et on envoya Toiras à Vienne, pour amener l'armée qui y étoit, pendant qu'avec une forte dépense et plus grande peine, il fit passer les monts à son artillerie jusques à Chaumont.

Le mardi 20, le Roi fut l'après-dînée au conseil pour résoudre toutes les affaires.

Le mercredi 21, M. le cardinal partit de Grenoble.

Le jeudi 22, le Roi, par un très-mauvais temps, passa le Col-de-Laffré, et vint coucher à La Mure.

Le vendredi 23, il passa le Col-de-Pontaut, et coucha aux Diguières.

Le samedi 24, il passa le Col-de-Saint-Guigne, cotoya la Durance, et vint au gîte à Gap.

Le dimanche 25, il coucha à Chorges.

Le lundi 26, il vint à Embrun; où M. le cardinal se trouva. Il y tint conseil, et résolut que M. de Créqui et moi nous irions saisir des passages de Piémont.

Et le mardi 27, jour de carême-prenant, nous partîmes avec M. le cardinal, et allâmes dîner à Saint-Crépin, laissant le Val-Louise à main gauche, et vînmes au gîte à Briançon, par un extrême froid. M. le cardinal dépêcha de là le commandeur de Valençai à M. le duc de Savoie.

Le mercredi 28, jour des Cendres, nous montâmes

le mont Genèvre, d'où sourdent les deux fleuves de Doire et la Durance. Nous vîmes les arbres qui portent la manne, l'agaric et la thérébentine; puis nous mîmes à la ramasse pour descendre à Sezanne, où M. le cardinal arriva peu après nous. Puis nous vînmes coucher à Ourse.

Le jeudi premier jour de mars, M. de Créqui et moi vînmes dîner à Chaumont, chez M. d'Auriac, qui nous rendit compte de l'armée qu'il avoit. L'après-dînée nous allâmes à la frontière de France, reconnoître les forts de Tallon et de Tallasse, et les lieux propres pour les attaquer et forcer.

Le vendredi 2, nous ne bougeâmes de Chaumont. Le commandeur de Valençai nous renvoya le sieur de L'Isle.

Le samedi 3, le commandeur de Valençai retourna à Turin, et M. le cardinal vint dîner à Chaumont. Il fut après voir la frontière, et considérer les deux forts.

M. le prince de Piémont arriva le dimanche 4 à Chaumont pour traiter avec M. le cardinal; et nous, M. de Créqui et moi, le fûmes conduire jusque par delà la grande barricade, que nous eûmes loisir de reconnoître.

Le lundi 5, il nous envoya un courrier, et l'après-dînée M. le cardinal étant allé sur la frontière, le comte de Verrue y arriva, qui étant entré en particulier avec M. le cardinal, furent plus de deux heures à contester; au bout desquelles M. le cardinal et moi, auquel il fit entendre les offres du comte de Verrue, lesquelles nous ne fûmes d'avis qu'il acceptât. Sur quoi tout traité fut rompu; dont il envoya donner avis au Roi,

avoit faite ce jour-là ; ce qui l'avoit empêché d'aller jusques à Montauban, outre l'incommodité du logement qu'il eût pu rencontrer pour lui et pour sa compagnie. Je fus faire cette ambassade à M. le cardinal, qui la trouva fort mauvaise, et s'imagina que la gloire de M. d'Epernon ne se vouloit pas abaisser jusques à le venir voir dans son gouvernement de Guienne, auquel le Roi avoit donné un pouvoir absolu à M. le cardinal. Il se mit fort en colère, et me dit que je lui mandasse qu'il ne le vouloit point voir par les champs, ni hors de la Guienne, et qu'il iroit par Bordeaux, bien qu'il eût résolu son chemin par l'Auvergne, seulement afin de s'y faire reconnoître et obéir, suivant son pouvoir, et qu'il y établiroit un tel ordre, que la puissance que M. d'Epernon y avoit en seroit plus ravalée. Je modérai ces discours quand je fis réponse au comte de Maillé, et écrivis à M. d'Epernon pour le convier d'aller à Montauban, pour éviter de s'attirer cet homme tout puissant sur ses bras. Le comte de Maillé alla, et revint à trois heures de là me rapporter réponse que M. d'Epernon viendroit le lendemain matin saluer M. le cardinal à Montauban, puisqu'il ne partoit point devant dîner, comme on l'en avoit assuré, et qu'il me prioit qu'il me pût voir avant son arrivée, et M. de Montmorency aussi; au surplus qu'il s'attendoit que je lui donnerois à dîner. Je fus le soir le dire à M. le cardinal, qui fut rapaisé, trouva bon que j'allasse au devant de lui, voulut même que l'infanterie se mît en armes à son arrivée, et me dit qu'il lui vouloit donner à dîner et à moi aussi, et que nous lui ferions tous deux affront si nous en faisions autrement. M. de Montmorency fit

le froid d'aller au devant de lui, et je ne l'en voulus pas presser.

Le mercredi 22, j'allai à mi-chemin de Montech, où je trouvai M. d'Épernon, que j'amenai à Montauban. M. le cardinal étoit revenu de tenir un enfant de M. de Faudras, son cousin, sur les fonts, avec madame de Roquelaure, et attendoit M. d'Épernon en son logis; il le reçut avec beaucoup d'honneur, néanmoins avec quelque picoterie. Après dîner, il le pria de s'accommoder avec M. de Bordeaux, ce qu'il fit avec peine; de façon qu'ils furent plus mal en leur cœur que devant : même M. le cardinal en fut mal satisfait. M. le cardinal partit pour aller coucher à Fronton. Il le fut accompagner, puis moi, vers Montech, et de là m'en retournai à Montauban, dont je fis sortir toutes les troupes, qui s'y étoient fort bien comportées. Messieurs de Montauban m'avoient prié de demeurer dans leur ville jusques au lendemain, afin de me faire passer par dessus le bastion du Moustié, qu'ils avoient, en deux jours, tellement rasé, que l'on n'eût su dire où il étoit, et l'on avoit ôté le fossé, tant tout étoit uni. Madame de Roquelaure me vint dire adieu, puis moi à elle et aux évêques et premier président de Toulouse.

Le jeudi 23, je partis de Montauban, et vins coucher à Rabasteins. M. le cardinal étoit venu à Saint-Gery avec M. le nonce.

Le vendredi 24, je fus dîner à Saint-Gery avec M. le cardinal, avec lequel, après dîner, nous vînmes à Comes, château appartenant à M. l'évêque d'Albi, qui nous y fit festin.

Le samedi 25, M. de Montmorency prit congé de

M. le cardinal, qui vint coucher à Nocelles, abbaye de M. de Valençai.

Le dimanche 26, nous vînmes à Rodez. L'on fit entrée à M. le cardinal; M. de Noailles nous fit festin.

Le lundi 27, nous allâmes, avec M. le cardinal, voir l'église, les reliques et le clocher, qui est le plus beau de France. Nous mîmes d'accord l'évêque et les consuls, et allâmes coucher à Espalion.

Le mardi, à Laignol.

Le mercredi, à Candesaignes, où nous séjournâmes le lendemain.

Le vendredi, dernier jour d'août, nous vînmes à Chiroun, maison de M. de Mongon, proche de Saint-Flour.

Le samedi, premier jour de septembre, nous vînmes à Brioude.

Le dimanche 2, nous fûmes voir le pont de Vieille-Brioude, qui est la plus belle arche de pont que j'aie vue, et vînmes coucher à Issoire, où M. d'Effiat arriva.

Le lundi 3, nous vînmes à Clermont, où l'on nous fit une belle entrée. L'évêque nous fit un superbe festin.

Le mardi, nous passâmes à Montferrand, et fûmes dîner à Riom, chez M. Murat, lieutenant général, puis coucher à Effiat, où nous demeurâmes jusques au 8 du mois à passer le temps [illegible] un ballet, et [illegible] continuels festins. Nous y [illegible] aussi [illegible] et [illegible]

Le samedi 8, jour de la Notre-Dame, M. le cardinal [illegible] la messe [illegible] d'Effiat, et [illegible] Saint-Pourçain.

Le dimanche 9, [illegible]

de Moulins, et vînmes coucher à Villeneuve, puis à Pouilly, et de là à Briare, où messieurs de Schomberg, de Nantes et d'Auxerre arrivèrent.

Le mercredi 12, nous vînmes coucher à Montargis.

Le jeudi 13, nous dînâmes à Nemours, où messieurs les cardinaux de Berulle et de La Valette, messieurs de Longueville, Chevreuse, Saint-Paul, Montbazon, La Rochefoucault, garde des sceaux, Boutillier, et quasi toute la cour, vinrent trouver M. le cardinal, qui s'en vint avec cette compagnie à Fontainebleau. Il vint descendre chez la Reine-mère, qui y étoit avec la Reine sa fille, et les princesses. La Reine-mère salua et reçut fort froidement M. le cardinal, qui ensuite m'ayant présenté à elle, ne me dit pas un mot, non plus qu'au maréchal de Schomberg; seulement elle parla au maréchal de Marillac. Le Roi arriva incontinent après, qui fit un excellent accueil à M. le cardinal, qui le mena au cabinet de la Reine, où il se plaignit du mauvais visage de la Reine sa mère, et lui demanda congé de se retirer. Le Roi lui dit qu'il les vouloit accorder; puis étant revenu à la chambre de la Reine il me dit force belles paroles.

Le vendredi 14, la brouillerie continua, et M. le cardinal envoya quérir madame de Comballet, M. de La Meilleraie et autres personnes de chez la Reine qui étoient ses créatures, et leur dit qu'ils se préparassent pour se retirer d'auprès d'elle, comme lui aussi se vouloit retirer des affaires et de la cour. Toutefois ce soir-là on fit tant d'allées et de venues, et le Roi témoigna tant de passion à ce raccommodement, qu'il se fit le lendemain samedi 15, au contentement universel de toute la cour, qui demeura encore quel-

que temps à Fontainebleau, puis s'en revint à Paris, peu avant la Toussaint. Cependant Monsieur, frère du Roi, appréhendant le retour de Sa Majesté, s'étoit retiré en Lorraine; [illegible], par l'entremise de la Reine-mère, on envoya messieurs de Bellegarde et de Bassompierre pour faciliter son retour, et le remettre aux bonnes grâces du Roi: ce qui réussit; et Monsieur demanda de se retirer à Orléans pour quelque temps, sans voir le Roi.

Cependant Casal étoit menacé de nouveau par le marquis de Spinola, qui avoit succédé à don Gonzalès au gouvernement du duché de Milan; et les Allemands, qui entrèrent en Italie par les Grisons, dont ils avoient occupé le pays, étoient allés, sous le commandement du comte de Colalte et le nom de l'Empereur, assiéger Mantoue. Le Roi résolut d'envoyer M. le cardinal son vicaire général en Italie, avec une puissante armée, de laquelle M. le maréchal de Créqui et moi devions être lieutenans généraux. Mais M. de Schomberg [illegible] cette charge. [illegible] de fortes instances par les ambassadeurs de Venise et de Mantoue pour m'envoyer en Suisse à trois fins: l'une pour voir quels moyens il y auroit de mettre les Grisons en liberté, et d'en chasser l'armée impériale; l'autre pour empêcher que les Impériaux qui étoient en Italie ne pussent grossir leur armée par les levées de la Suisse; et la troisième, pour y faire de puissantes levées s'il en étoit besoin. De sorte que M. le cardinal me dit un matin qu'il falloit nécessairement que je fisse un voyage en Suisse, qui dureroit peu, et que ma place et ma charge me demeureroient cependant conservées en l'armée d'Italie. Par-

ceptai cette commission, puisque le Roi voulut m'en charger, et me préparai pour m'y acheminer, comme fit aussi M. le cardinal pour son voyage en Italie. Sur ces entrefaites, madame de Longueville mourut à Paris, avec qui étoit madame la princesse Marie, qui fut mise avec madame la comtesse de Saint-Paul, attendant qu'il y fût autrement pourvu par M. son père. M. le cardinal, peu avant son département, fit un superbe festin au Roi et aux Reines, avec comédies, ballets et musiques excellentes.

Le 29 de décembre il partit de la cour pour s'acheminer à Lyon, m'ayant fort recommandé d'y être à son arrivée, pour de là passer en Suisse; et le dernier jour de l'an le Roi me commanda d'accompagner M. le comte à la chambre des comptes pour y vérifier quantité d'édits; étant nécessaire, quand le Roi les veut faire passer absolument, qu'il y envoie un prince de son sang, un officier de la couronne et deux conseillers d'état de robe longue, qui furent lors messieurs de Roissy et de Bullion.

Je commençai l'année 1630 par l'acquisition de Chaillot, dont je passai le contrat le 12 de janvier; et après avoir donné quelque ordre à mes affaires, et avoir envoyé devant mon équipage, le mercredi, 16 de janvier, je partis de Paris pour m'en aller ambassadeur extraordinaire en Suisse, et vins coucher en poste à Verrant, jeudi à Bonny, vendredi à Nevers, samedi à La Palisse, où je recouvrai mon train, et dimanche à Tarare.

Le lundi 21 j'arrivai à Lyon, où je trouvai M. le cardinal. M. d'Alincourt me logea chez lui. Ce même jour arriva le comte de Saint-Maurice, de la part de

M. le prince de Piémont, qui envoya offrir à M. le cardinal passage et étapes par les pays du duc son père, et quant et quant le prier qu'il se pût aboucher avec lui au Pont-de-Beauvoisin, étant venu exprès de Turin à cet effet, et ayant couru très-grandes fortunes en passant par le Petit-Saint-Bernard, à cause du mauvais temps. M. le cardinal le reçut très-bien, et lui répondit qu'il conféreroit de ce qu'il lui avoit dit avec messieurs de La Force, moi et de Schomberg, que le Roi avoit envoyés lieutenans généraux sous lui en ses armées, et puis qu'il lui feroit réponse le lendemain. J'étois présent à cette première vue du comte de Saint-Maurice et de M. le cardinal; et me sembla qu'il étoit bien aise de s'aboucher avec M. le prince de Piémont, espérant que cette entrevue pourroit engendrer l'entier accommodement des affaires: ce qu'il désiroit pour retourner promptement à la cour, où il savoit que l'on lui faisoit de mauvais offices; et je l'y exhortai en allant à [illegible] où il vouloit loger, ne se trouvant pas bien à l'Archevêché. Il avoit envoyé querir messieurs de Montmorency, La Force, Schomberg et [illegible], qui le vinrent trouver au sortir d'[illegible], où il leur demanda leur avis sur ce que le comte de Saint-Maurice lui avoit proposé. [illegible] de Montmorency et d'[illegible] dit qu'il y [illegible] [illegible] [illegible]; mais M. de Schomberg, qui opina après lui, [illegible] montrer [illegible] [illegible] [illegible] une mauvaise [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] M. le cardinal et M. de [illegible] [illegible] Pont-de-Beauvoisin [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] M. le cardinal [illegible]

allé chercher, et montreroit par là l'avidité qu'il avoit d'avoir la paix ; ce qui connu des Espagnols, ils la lui donneroient avec de plus rudes conditions; l'autre, que c'étoit un amusement afin de retarder les desseins et les progrès du Roi; que c'étoit aussi une gloire espagnole de ne vouloir pas souffrir que la paix, qu'assurément ils désiroient autant que nous, se fît, les armées du Roi étant sorties de France; finalement, qu'il étoit expédient pour le service du Roi de faire ouvertement déclarer M. de Savoie, lequel montroit, par plusieurs signes, de faire le neutre, et particulièrement par celui-ci, de se venir aboucher à un lieu qui étoit moitié à lui et moitié au Roi : ce que M. le cardinal ne devoit permettre, et qu'il étoit d'avis que M. le cardinal feroit répondre à M. le prince qu'ayant encore des affaires pour huit jours à Lyon, et son indisposition ne lui permettant pas d'aller jusques au Pont-de-Beauvoisin, s'il lui plaisoit de venir à Lyon il y seroit reçu comme il convenoit à un tel prince et beau-frère du Roi; que s'il ne pouvoit recevoir cet honneur de le voir là, qu'il l'iroit recevoir à Chambéry en s'en allant en Italie, s'il lui plaisoit de l'y attendre. M. le maréchal de La Force, pour ne contrarier à M. de Schomberg, approuva son opinion; et M. de Montmorency inconsidérément la confirma. Pour moi, je la voulus contrarier ouvertement, et dis que, si le Roi et M. le cardinal, qui avoit la souveraine puissance sous lui, n'avoient quelque dessein caché, et qui fût connu seulement par M. de Schomberg, qui étoit de son conseil étroit, qui ne leur permît d'entendre aucune condition de paix, je ne pouvois comprendre à quel dessein on vouloit refuser l'offre

de M. le prince de Piémont, de se venir aboucher avec M. le cardinal; que c'étoit un prince affectionné à la France, beau-frère du Roi, qui venoit de cinquante lieues, avec péril même de sa personne, par un rigoureux temps d'hiver, chercher M. le cardinal pour lui proposer des choses qui peuvent être utiles aux présentes affaires et au service du Roi; que, si ses propositions n'étoient de cette qualité, M. le cardinal ne les accepteroit pas, et n'auroit perdu aucun temps de s'acheminer où les commandemens du Roi l'appellent, ne s'écartant aucunement de son chemin, et montrant à tout le monde qu'il étoit prêt d'accepter toutes conditions honorables, comme aussi de rejeter celles qu'il ne jugeroit pas avantageuses pour le Roi; qu'il apparoîtra que ce sont les Espagnols qui ont de l'avidité à procurer la paix, puisqu'ils pratiquent M. le prince, lequel vient de cinquante lieues au devant du général de l'armée du Roi pour l'arrêter et son armée par un acquiescement aux volontés de Sa Majesté; que cette vue ne peut causer d'amusement ou de retardement à M. le cardinal, puisqu'il ne s'écarte point de sa route; que son armée ne s'arrêtera pas d'une seule heure, et qu'il ne séjournera au Pont-de-Beauvoisin qu'autant qu'il faudra pour écouter et répondre, conclure ou refuser la paix, que l'on vient au devant de lui pour lui présenter et offrir par les mains d'un tel prince, et si proche allié de Sa Majesté; que je n'apercevois point en quoi consistoit cette gloire espagnole que M. de Schomberg avoit exagérée, et qu'elle me paroît plutôt gloire à la France que l'on lui vienne offrir sur ses frontières tout ce que l'on lui pourroit accorder quand il seroit avec une

puissante armée au milieu de l'État de Milan, et que M. de Schomberg devoit plutôt appeler prévoyance espagnole que gloire, de venir au devant de ses ennemis et les apaiser et arrêter avec des équitables et justes conditions, et que je ne consentois pas seulement qu'ils désirassent la paix autant que nous, mais bien davantage, puisqu'ils nous l'envoyoient requérir et demander jusque dans nos propres États; que finalement nous ne devions point désirer une plus ample déclaration de M. de Savoie, puisque nous nous étions contentés de celle qu'il nous avoit offerte l'année passée, à savoir, que, si nous voulions entrer en guerre ouverte avec le roi d'Espagne, il suivroit notre parti et le fortifieroit de dix mille hommes de pied et de deux mille chevaux, qu'il offroit au Roi pour employer à cet effet; que si nous ne nous voulions point déclarer ouvertement, qu'il n'étoit pas convenable à lui, qui avoisinoit le duché de Milan, et qui avoit l'honneur d'être cousin germain du roi Catholique, de faire aucune démonstration contre lui; que j'avouois bien que le Pont-de-Beauvoisin séparoit la France d'avec la Savoie, mais que M. le prince de Piémont franchiroit ce pas, et entreroit dans la France pour traiter avec M. le cardinal, lequel, à mon avis, ne ravaleroit rien de sa dignité, ni de la majesté du Roi, d'y venir trouver M. le prince de Piémont, d'écouter ses propositions, et que même il étoit très-important que la conclusion ou la rupture de la paix se fît par l'entremise de M. le prince de Piémont, qui fera juger à tout le monde, en cas qu'elle s'effectue, que Sa Majesté s'est relâchée de beaucoup de choses à la faveur et en considération de son beau-frère; et,

en cas que l'on en vienne à la guerre, que les conditions des Espagnols auroient été trop hautes, puisque la puissante intercession de M. le prince de Piémont n'aura pu émouvoir le Roi à les accepter.

M. le cardinal écouta nos diverses opinions, et suivit celle de M. de Schomberg. Il logea à Esné, et nous passâmes notre temps en la maison de M. d'Alincourt, qui nous fit très-bonne chère; et M. de Montmorency et moi, alternativement, donnâmes, les soirs, le bal aux dames de Lyon dans le salon de M. d'Alincourt.

Le lundi 28, le sieur Julio Mazarini vint à Lyon de la part du nonce Panzirole que le Pape avoit envoyé pour traiter de la paix. Il le dépêcha le mardi 29, puis il partit pour s'acheminer à Grenoble. Je demeurai ce jour-là encore à Lyon.

Je partis de Lyon le lendemain, mercredi 30, et vins coucher à Boesse.

Le jeudi, dernier jour de janvier, je vins coucher à Givrieux.

Le vendredi, premier de février, je vins coucher à Nantua.

Le samedi 2, jour de la Chandeleur, je passai le Petit-Credo, et vins coucher à Colonges.

Le dimanche 3, j'arrivai à Genève, où je fus très-bien reçu.

Le lundi 4, M. le marquis Fréderic de Baden me vint voir. Je lui fus rendre sa visite, et je fus coucher à Nions.

Le mardi à Morges.

Le mercredi à Échalans.

Le jeudi je passai par un château, nommé Pieulé, qui appartient à un de mes bons amis, nommé Pe-

ternan de Erlach, lequel me festoya très-bien, et fus coucher à Payerne.

Le vendredi 8, je fus coucher à Fribourg. Je fus superbement reçu par les avoyers et conseil, qui me firent entrée avec deux mille hommes en armes et quantité de canonnades.

Le samedi 9, messieurs du conseil me vinrent trouver. Je traitai avec eux, puis leur fis festin; de là j'allai aux Jésuites, qui firent une comédie.

Le dimanche j'en partis et vins coucher à Berne, qui me reçurent superbement, et me défrayèrent aussi.

Le lundi 11, je fus le matin à leur conseil, et les haranguai; puis ils vinrent dîner avec moi, et demeurâmes tout le jour à table.

Le mardi 12, j'en partis et vins à Soleure, où ils me firent aussi une superbe entrée. M. de Léon, qui étoit ambassadeur extraordinaire pour le Roi, vint au devant de moi, et me donna à souper ce soir-là, qui étoit carême-prenant.

Le mercredi des Cendres 13, nous tînmes conseil sur les affaires des Grisons. J'avois amené avec moi M. Mesmin, qui y étoit ambassadeur pour le Roi, et le colonel Salis.

Le jeudi 14, M. le nonce, résidant à Lucerne, m'envoya visiter.

Le vendredi 15, force députés me furent envoyés des cantons pour me saluer, et le samedi aussi.

Le dimanche 17, nous dépêchâmes vers les Grisons pour savoir si nous les pouvions secourir, et comment, et ce qu'ils pourroient faire de leur côté.

Le lundi 18, nous envoyâmes le colonel Salis à mes-

sieurs de Zurich pour savoir ce qu'ils pourroient contribuer au secours des Grisons, et leur avis sur ce que nous avions à faire.

Le mardi 19, nous priâmes M. Mesmin d'aller à Zurich pour voir, avec ces messieurs et avec les Grisons, ce qui seroit à faire.

Le mercredi 20, M. de Léon et moi fûmes conférer avec l'avoyer de Rool.

Le jeudi 21, le fils du colonel Berlinguer me vint saluer et dîner avec moi. L'ordinaire arriva, par lequel je sus que le Roi s'acheminoit devers Troyes, et que Monsieur étoit inopinément venu à Paris, et avoit surpris la Reine-mère, qui ne l'attendoit pas; de là il s'en alla voir, à l'hôtel de Saint-Paul, la princesse Marie, et que le lendemain il avoit été grandement visité; que le Roi, qui étoit à Nogent-sur-Seine, en ayant été averti, avoit rebroussé chemin vers Paris : ce que Monsieur ayant su, étoit parti le lendemain de Paris, et étoit allé à Orléans.

Le vendredi 22, je fus à la maison de ville à Soleure, et haranguai amplement dans le conseil de ville. Il n'y arriva rien de nouveau, sinon que messieurs de Glaris, de Bâle et l'abbé de Saint-Gall m'envoyèrent leurs députés, et quelques cantons aussi, comme pareillement messieurs de Neufchâtel.

Le lundi 25, M. Mesmin revint de Zurich, qui nous rapporta l'avis de ceux du canton, qui étoit, que le Rhin désormais n'étant plus guéable jusques au mois de septembre, ce seroit inutilement fait d'entreprendre quelque chose aux Grisons; que le comte de Merode avoit très-bien fortifié les avenues du Steig et du pont du Rhin; que pour eux ils ne se vouloient

pas ouvertement déclarer, attendu le voisinage des troupes de l'Empereur; mais que, sous main, ils m'assisteroient de munitions de guerre, et que pour des vivres il leur étoit du tout impossible, attendu la stérilité de l'année précédente.

Le mardi 26, le résident de Venise, nommé Modorante Horamel, ayant eu ordre de sa république de se venir tenir près de moi, arriva ce jour-là. J'avois convoqué, par mes lettres, peu après mon arrivée, une diète des cantons, qui commencèrent à arriver.

Le samedi 2 mars, et le lendemain, tous les autres vinrent par leurs députés, qui me vinrent saluer, chaque canton l'un après l'autre.

Le lundi 4, toute l'assemblée en corps, après s'être entre-salués et pris leur séance, se levèrent et vinrent tous les députés, avec leurs massiers devant, nous saluer en mon logis. Ce jour-là le chancelier d'Alsace, ambassadeur de toute la maison d'Autriche, arriva à Soleure sans me rien mander, ni envoyer visiter, contre la coutume usitée des ambassadeurs. J'entrepris de lui faire refuser audience de l'assemblée, dont M. de Léon tâcha tant qu'il put de me dissuader, disant que je ne pourrois le faire, et que l'affront nous en demeureroit; néanmoins, me confiant sur le grand crédit que j'ai en Suisse, et sur mon industrie à traiter avec ces peuples, j'opiniâtrai cette affaire et l'entrepris. Pour cet effet, je fus premièrement trouver l'avoyer de Rool, mon bon ami, et qui manie son canton comme il veut, et étoit président de l'assemblée. Il me dissuada tant qu'il put de m'amuser à cela, me disant que je ne l'obtiendrois jamais de l'assemblée: ce qui fit que M. de Léon insista davantage à

m'en faire désister, et même employa le résident de Venise à me le dissuader. L'avoyer de Rool me dit: « Quant à ce qui est de mon canton, je vous en promets ses voix; mais aucun des autres ne s'y portera. » Sur cette assurance j'envoyai quérir les députés du canton de Glaris, en qui je me fiois fort, car ils m'étoient obligés. Ils trouvèrent cette entreprise hardie, nouvelle et de difficile exécution, et me la dissuadèrent, m'assurant néanmoins de trois voix de leurs députés. J'avois au canton d'Uri pour députés quatre, dont je m'assurois de trois : je les envoyai quérir, et fis promettre à ces trois députés de donner leurs voix en ma faveur. Au canton de Schwitz il y avoit aussi quatre députés, dont je m'assurois du landaman Reding et Dalberg. J'eus deux de ceux de Zug et un de Glaris d'assurés. Tous ceux d'Underwald furent contre moi, et ne se voulurent hasarder. Ce furent donc quinze députés, dont je m'assurai, et envoyai prier à souper les députés des quatre villes, lesquels je persuadai aisément de m'assister. Ceux de Bâle furent les plus longs à se résoudre, comme plus voisins de l'Alsace; mais enfin ils y vinrent. Je n'en voulus point parler à ceux de Fribourg; mais je me fis fort du colonel d'Affry, député. Ainsi je me trouvai le plus fort en voix de l'assemblée, et vins la nuit trouver l'avoyer de Rool, auquel je fis voir comme j'étois assuré de la pluralité des voix, et que je l'entreprendrois le lendemain, sans crainte de refus. Nous consultâmes, messieurs de Léon, Mesmin, lui et moi, de la forme que j'avois à y tenir, qui fut :

Que, le lendemain matin, mardi 5, jour de Saint-Ours, patron de Soleure, auquel j'avois dit à l'assem-

blée que je me trouverois pour faire ma proposition, j'envoyai un secrétaire interprète du Roi, nommé Molondin, leur parler de ma part pour leur remontrer qu'ayant convoqué les députés de tous les cantons à une assemblée au nom du Roi, pour des affaires concernant le bien de leur république et de la couronne de France, j'avois appris que le chancelier d'Alsace, en qualité d'ambassadeur de l'Empereur, du roi d'Espagne et de toute la maison d'Autriche, étoit arrivé à Soleure pour y intervenir et troubler ma négociation : ce qui m'avoit obligé de leur envoyer dire que comme cette diète avoit été convoquée par moi au nom de Sa Majesté Très-Chrétienne, et pour ses affaires particulières, je leur requérois que ledit chancelier d'Alsace, venu contre le service de mon maître, ne fût admis ni reçu; et, qu'au cas qu'ils se résolussent de lui donner audience, je n'en voulois point avoir, et remettrois dans quelque temps, ou de convoquer une diète, ou de m'en passer tout-à-fait, laissant celle-ci audit chancelier, pour y traiter les affaires de la maison d'Autriche; demandant que sur ce sujet l'assemblée veuille opiner, et m'en rendre réponse auparavant que j'entre à la diète pour y faire ma proposition.

Après que Molondin eut achevé de remontrer de ma part les choses susdites, il se retira, et lors il y eut de grandes contestations dans l'assemblée, les partisans d'Espagne remontrant que c'étoit une chose nouvelle et inouïe de chasser un ambassadeur d'une diète générale, et un ambassadeur d'un Empereur, d'un roi d'Espagne et de la maison d'Autriche, avec laquelle, outre l'alliance héréditaire, il y en a tant

d'autres particulières; que ce sont de puissans princes, qu'il est très-périlleux de les offenser en un temps où ils avoient tant d'armées sur pied, si voisines de la Suisse, et dans ses entrailles même, au pays des Grisons; que je voulois par cet artifice mettre les Suisses en guerre avec la maison d'Autriche, et les nécessiter de se mettre entre les bras de la couronne de France; que la Suisse se devoit conserver dans une égale balance entre les deux couronnes, qu'autrement elle périroit; et plusieurs autres choses qu'ils dirent sur ce sujet.

Les autres, affectionnés à la France, disoient que lorsque les ambassadeurs d'Espagne convoquoient des asemblées à Fribourg, ceux de la France ne les y venoient point troubler; que les Espagnols n'avoient aucunes affaires maintenant avec eux, sinon de restituer la liberté aux Grisons leurs alliés, qu'ils leur détenoient injustement; qu'ils n'avoient que faire de venir troubler les diètes qui ne les touchoient point; qu'ils n'étoient convoqués par eux ni pour eux, et que j'avois raison de ne le souffrir pas; qu'au reste, je parlois en sorte qu'il n'y avoit rien à redire, puisque j'offrois de quitter cette diète audit ambassadeur de la maison d'Autriche, me réservant à en convoquer une autre quelque temps après; et que l'assemblée ayant l'alternative, de conférer cette diète pour l'un ou pour l'autre, que c'étoit à elle à choisir, et que l'on devoit demander les voix pour savoir auquel elle la donneroit, rejetant l'autre, et la remettant à une autre fois.

Après ces contestations on en vint aux opinions, lesquelles passèrent en ma faveur. Lors les faction-

naires d'Espagne, se voyant frustrés, proposèrent que l'assemblée me prieroit de consentir que cet ambassadeur eût audience, et que lui-même me viendroit voir et réparer la faute qu'il avoit faite de ne m'avoir rien mandé; que, de plus, il se sentiroit mon obligé de cette concession, qu'il tiendroit de moi.

Ils députèrent donc vers moi pour me faire ces offres, auxquelles je répondis qu'au nom et de la part du Roi mon maître, j'avois demandé l'exclusion de cet ambassadeur, et qu'il n'étoit plus à moi de rétracter ce que j'avois dit de sa part, sans lui faire savoir; ce que j'offrois de faire, et de leur en dire fidèlement la réponse, si ledit ambassadeur la vouloit attendre à Soleure, et que je lui répondrois de l'avoir du Roi dans huit jours. Ils virent bien que je me moquois de lui par ma réponse. C'est pourquoi, avec quelque honnête excuse, ils lui donnèrent son congé, qu'il prit avec de grandes menaces qu'il fit contre la Suisse; et moi j'entrai avec M. de Léon dans la diète, en laquelle je fis ma proposition. Puis après, la diète en corps m'étant venue trouver pour me remercier, je leur fis un superbe festin.

Le mercredi 6, l'assemblée envoya vers le chancelier d'Alsace lui dire qu'elle ne le pouvoit admettre à la diète, qui étoit convoquée au nom et par le Roi de France; mais que quand il en demanderoit une pour la maison d'Autriche, que l'on lui accorderoit; en laquelle il pourroit faire ses propositions et demandes, si mieux il n'aimoit attendre la générale qui se tiendroit à Baden, à la Saint-Jean prochaine. Il s'en retourna très-mal satisfait, déclarant que les Suisses étoient en l'indignation de toute la maison d'Autriche.

Le jeudi 7, la plupart des députés vinrent dîner et souper avec moi; et quelques-uns des plus grands partisans d'Espagne, comme Berlinguer et Lusi, ayant découvert par ma proposition les fourbes espagnoles, qui ne tendoient qu'à la subversion de leur Etat, me vinrent voir en particulier pour m'assurer que, comme bons patriotes, ils se porteroient au rétablissement des Grisons dans leur ancienne liberté, et qu'en cette affaire-là ils n'assisteroient point les Espagnols, mais leur seroient ennemis.

Le vendredi 8, la diète finit; toute l'assemblée vint en corps me rendre réponse et prendre congé de moi; puis chaque canton catholique vint ce jour-là me dire adieu, et tous les protestans vinrent conférer avec moi sur leurs particulières affaires.

Le samedi 9, les protestans vinrent prendre congé de nous.

Le dimanche 10, je licenciai force capitaines prétendans, et les renvoyai jusques à ce que je voulusse faire la levée qui m'avoit été accordée.

Le samedi 11, j'envoyai un gentilhomme à Suze trouver M. le cardinal, à qui je fis une ample dépêche, tant au sujet de la diète que des nouvelles d'Allemagne et d'ailleurs.

Le mardi 12, je me trouvai un peu mal des débauches faites durant la diète, et me fis saigner. Je demeurai cependant en l'attente de ce qui devoit réussir des traités que M. de Savoie, le cardinal Antonio Barberini, légat du Pape, et d'autres, faisoient avec M. le cardinal. Nous tâchions, M. de Léon et moi, à nous divertir.

Le lundi 18, les capitaines Marca et Tomola, du

val de Méjoc, me vinrent trouver, et proposèrent qu'en cas que je voulusse assister leur ville de quelques munitions de guerre, ils la maintiendroient en notre faveur contre les forces de Milan, et celles que le comte de Merode avoit aux Grisons; ce que je trouvai avantageux pour le service de Roi, et leur fis fournir ce qu'ils désiroient. Ce même jour-là l'avoyer de Rool me vint porter une lettre qu'il avoit reçue, par laquelle il lui étoit mandé de Milan que la paix étoit résolue entre les deux Rois.

Mais le lendemain, mardi 19, par une dépêche que j'eus de M. le cardinal, je connus que tout étoit plutôt porté à la rupture qu'à l'accommodement, et me donnoit avis de créer les capitaines de la levée, pour la faire mettre sur pied à la première dépêche que j'aurois de lui.

Ce qui fit que le lendemain, mercredi 20, j'envoyai Molondin aux petits cantons, et le colonel Salis à Zurich, pour préparer toutes choses. Le jeudi 21, le colonel Fleckenstein, qui est celui qu'ils ont toujours accoutumé d'employer avec Berlinguer, me vint trouver en fort bel équipage. Je le fis dîner avec moi, et après dîner, m'ayant demandé audience, m'offrit de servir la France si je voulois lui donner de l'emploi. Je le remerciai, et lui offris pension et espérance d'emploi. Je ne sus découvrir s'il le faisoit pour me tenter et découvrir, ou pour me tromper, et finalement pour donner ombrage et jalousie de lui aux Espagnols.

Le vendredi 22, ledit Fleckenstein alla voir et dîner avec M. de Léon, et lui parla comme il avoit fait à moi. Affry, gouverneur de Neufchâtel, arriva.

Le samedi 23, le colonel Fleckenstein vint prendre congé de moi, et me confirma ce qu'il m'avoit déjà dit. Je dépêchai Affry à Fribourg, lui ayant assuré que je le ferois colonel d'un des régimens de la levée.

Le mercredi saint, 27 de mars, comme M. de Léon et moi étions aux ténèbres aux Cordeliers, un courrier de M. le cardinal arriva, qui m'apporta la rupture du traité de Savoie, avec l'entrée de M. le cardinal et de l'armée du Roi dans le Piémont, comme il avoit passé la Doire et s'en alloit assiéger Pignerol; qu'il m'exhortoit de mettre promptement six mille Suisses sur pied, et avoit écrit au Roi pour m'envoyer des forces et une patente de général pour mettre la Savoie en son obéissance.

Le jeudi 28, je fis mes pâques, et envoyai le colonel Salis à Berne, offrir au colonel d'Erlach un régiment de la levée.

Le vendredi saint 29, le canton de Fribourg m'envoya offrir le sieur Affry pour colonel de toutes leurs forces pour le service du Roi. Le bailli d'Altosan me vint voir, avec l'acceptation que Salis avoit faite de la charge de colonel.

Le samedi je donnai les capitulations de capitaines, pour aller faire leurs levées, à Ulrich, François Salis, Stephen Votis et Vatteville.

Le dimanche, dernier de mars, jour de Pâques, je donnai les capitulations aux capitaines Bilstein et Bers.

Le lundi, premier d'avril, les capitaines Curir et Udes, de Bâle, eurent leurs capitulations. J'eus ce jour-là, par le retour du gentilhomme que j'avois envoyé à M. le cardinal, la nouvelle de la prise de Pignerol, et l'espérance que le château se rendroit

dans peu de jours. Je sus aussi comme le sieur de Cominges y avoit été tué, dont j'eus grand regret, tant pour l'avoir nourri vingt ans, que pour être un très-brave et habile gentilhomme. Ce jour-là même les colonels d'Erlach, de Castelac et d'Affry me vinrent voir, avec qui je conclus.

Le mardi 2, je leur donnai leurs capitulations, comme aussi à Diesperg et Montenach, à de Claye, à Piton et au capitaine d'Erlach, cousin du colonel, et à Michel, gendre de l'avoyer de Berne.

Le mercredi 3, les capitaines Vex, Mouchet, Vallede et Vautrandes, vinrent prendre leurs capitulations. Ce même jour m'arriva d'Arridolus, commis de M. Hardière, qui m'apporta nouvelle de l'arrivée du Roi à Lyon, et comme Monsieur, son frère, l'y étoit venu trouver. Il m'apporta quant et quant ma patente de général pour la conquête de la Savoie.

Le jeudi 4 arrivèrent les nouvelles d'Allemagne et d'Italie par les deux ordinaires.

Le samedi je dépêchai M. de Rason à Pech.

Le dimanche 7, j'eus nouvelle du refroidissement de ceux de Zurich sur la levée, à cause que je n'avois pas fait le colonel de leur canton; je leur écrivis une lettre par Jean Paul l'interprète.

Le lundi 8, le fils du colonel arriva, comme aussi le capitaine Goldy et Lucerne se vinrent offrir, et les trois compagnies de leur canton, et de servir contre tous et envers tous Sa Majesté. Je me fis saigner, me trouvant mal.

Le mercredi 10, ceux de Soleure me vinrent parler pour leurs distributions. Jean Paul revint, qui m'apporta contentement de ceux de Zurich.

Le jeudi 11, les capitaines Ouf et Remars se vinrent offrir. J'eus un courrier de la part du régiment de la garde suisse, et un certain Fougerolles me vint trouver sur le sujet de la mort de Naberat, mort intendant, pour avoir sa place.

Le vendredi 12, jour de ma nativité, j'eus nouvelle de la nouvelle amour du Roi et de mademoiselle de La Fayette. Il ne se passa rien de particulier jusques au mercredi 17, que le colonel Castelar me vint apporter la route et les étapes du pays de Berne pour nos troupes, à qui j'avois donné rendez-vous au bailliage de Gex.

Le jeudi 18, je fis festin à messieurs de Leon, au resident de Venise, à l'avoyer de Rool, et autres, pour commencer à prendre congé d'eux.

Le vendredi 19, je fus à l'hôtel de ville de Soleurre prendre congé du canton, puis ensuite du resident de Venise, et de messieurs de Leon et Mesmin: Reding le lendemain, et son neveu Seiburg, Tregade, Arregger, Zurmatten, Ransburg et autres, arrivèrent pour prendre congé de moi.

Le samedi 20, je fus dire adieu à l'avoyer Rool; puis ceux de la ville me le vinrent dire. Je donnai l'ordre de Saint-Michel au lieutenant Reding; puis je partis, accompagné de messieurs les ambassadeurs et residens, et de messieurs de la ville, desquels peu après je pris congé, et vins coucher à Arberg.

Le dimanche 21, je passai par Avanches, et vins coucher à Payerne. Ceux de Fribourg m'envoyèrent le chevalier Montenach et Landerset, deputés, pour prendre congé de moi.

Le lundi à Eschallens, le mardi à Aubonne; le

mercredi 24, j'arrivai à Gex, où M. du Sallier d'Estissac, maréchal de camp de mon armée, et plusieurs autres capitaines des régimens qu'il amenoit, me vinrent trouver.

Le jeudi 25, messieurs de Genève me firent une grande députation pour me saluer. Le marquis de Baden m'envoya voir. J'écrivis à M. du Hallier, pour faire avancer les régimens de cavalerie destinés à mon armée, et j'eus nouvelle du Roi comme il s'acheminoit à Lyon. Je dépêchai un gentilhomme vers M. le cardinal pour l'avertir de ma venue, et lui envoyer des avis particuliers que j'avois eus de la cour.

Le vendredi 26, les compagnies de Montchaste arrivèrent.

Le samedi 27, j'écrivis à ceux de Genève comme j'avois su qu'il se faisoit des levées dans leur ville pour le duc de Savoie, et qu'ils eussent à les empêcher; ce qu'ils firent, et chassèrent les capitaines savoyards de leur ville. Les compagnies de Fribourg arrivèrent.

Le lundi 29, arrivèrent les compagnies de Berne et le colonel d'Erlach aussi. M. du Hallier et Le Plessis de Joigny me vinrent trouver.

Le mardi, les compagnies de Zurich arrivèrent. M. le cardinal m'envoya L'Isle. Je fis mes ordres pour faire marcher l'armée par Grenoble pour entrer en Savoie, au lieu d'entrer par le Chablais et le Faussigny, comme j'avois délibéré. La venue de L'Isle, qui me présenta ce commandement, me fit rompre mon premier dessein.

Mais le mercredi, premier jour de mai, M. du Hal-

lier s'en alla à Châtillon-de-Michaille, pour donner l'ordre à cet acheminement. Les compagnies de Bâle et de Salis arrivèrent. Du May m'apporta de l'argent pour la montre des six mille Suisses que j'amenois.

Le jeudi 2, le reste des compagnies arrivèrent.

Le vendredi, j'accordai les rangs des capitaines.

Le samedi, je reçus le matin un courrier du Roi, lequel me fit savoir qu'il vouloit lui-même en personne faire la conquête de Savoie, et que je le vinsse trouver à Lyon où il étoit arrivé, pour recevoir ses ordres; que je fisse cependant acheminer l'armée vers Grenoble, où il se rendroit au plus tôt. L'après-dînée je fis faire la première montre aux Suisses, et prêter le premier serment; puis leur ayant donné leur route, et mis ordre au surplus de mes affaires, je partis le dimanche 5 mai, passai L'Ecluse et le Petit-Credo, et fus dîner à Châtillon-de-Michaille et coucher à Jardin.

Le lundi 6, je dînai à Givrieux, et vins trouver le Roi. Je le saluai parmi les dames, galant et amoureux contre sa coutume. M. de Guise me donna à souper.

Le mardi 7, je dînai chez M. d'Alincourt; fus voir faire la montre aux gendarmes et chevau-légers du Roi en Bellecour.

Le mercredi 8, je fus voir le garde des sceaux, dîner chez M. d'Alincourt. Le Roi partit pour Grenoble, et je demeurai encore à Lyon. M. de Châteauneuf arriva de son ambassade d'Angleterre. Je fus le soir chez madame la princesse de Conti.

Le jeudi 9, M. le comte de Saulx, de Châteauneuf et moi, partîmes de Lyon, dînâmes à Bourgoing, et vînmes au gîte à La Tour-du-Pin.

Le vendredi 10, nous dînâmes à Voiron, vînmes près de Grenoble saluer M. le cardinal retournant d'Italie, et le fûmes accompagner, en allant au devant du Roi qui vint à Grenoble.

Le samedi, je fus dîner chez M. le cardinal; puis nous fûmes au conseil chez le Roi.

Le dimanche 12, M. le cardinal partit pour aller trouver les Reines à Lyon.

Le lundi 13, l'avant-garde du Roi partit, conduite par M. le maréchal de Créqui.

Le mardi 14, le Roi partit de Grenoble avec le reste de l'armée, que je commandai, et vînmes coucher aux Coups.

Le mercredi 15, nous vînmes loger à Barraux; la nuit on prit le faubourg de Chambéry, où M. de Canaples fut blessé encore.

Le jeudi 16, le Roi séjourna à Barraux, et Chambéry capitula: les députés de la ville vinrent trouver le Roi.

Le vendredi 17, le château de Chambéry capitula.

Le samedi 18, le Roi vint coucher à Chambéry.

Le dimanche 19, jour de la Pentecôte, le Roi fit ses pâques; je les fis aussi. Il y eut long conseil.

Le lundi 20, le Roi séjourna, attendant M. le cardinal.

Le mardi 21, M. le cardinal revint de Lyon; et le mercredi 22, le Roi tint conseil. Je fus brouillé avec lui sur le sujet de la munition, mais je me raccommodai à Aix où il alloit au gîte.

Le jeudi 23, il vint coucher à Arbis.

Le vendredi 24, il me commanda d'aller sommer Rumilly, et de lui choisir une plaine auprès, où il

pût mettre son armée en bataille, et attendis les troupes dans la plaine de Sanguye, proche dudit Rumilly, où le Roi la mit en ordre. Je m'en allai cependant faire sommer Rumilly, qui, après quelques allées et venues, se rendit au Roi, qui y vint coucher, et en partit le lendemain samedi 25, par un très-mauvais temps, et vint coucher à Nuis.

Le dimanche 26, il y séjourna, et le lundi encore, où il tint conseil avec M. le cardinal, messieurs d'Effiat, de Schomberg et moi, pour résoudre ce que je devois faire avec son avant-garde, qu'il me mit en main, pour faire abandonner le poste avantageux que le prince Thomas avoit pris à Conflans, pour nous empêcher l'entrée des villes de la vallée de la Tarantaise; et ce, en lui coupant par derrière le chemin de sa retraite, en entrant, par quelque moyen que ce fût, dans la Tarantaise. Ce jour-là, le Mazarini arriva près du Roi, qui lui apporta des propositions de paix.

Le mardi 28, je partis de Nuis avec huit cents hommes de pied et deux cents chevaux. Je donnai mon rendez-vous au bout du lac, en la plaine de Laschemy, puis vins coucher à Faverges, qui n'est qu'à une lieue et demie de Conflans, où le prince Thomas étoit arrivé. Le soir, Mazarini, qui s'en retournoit, vint coucher chez moi; toute la noblesse de la cour et les volontaires me suivirent.

Le mercredi 29, le Roi vint, avec sa bataille, prendre les mêmes logemens que j'avois quittés, et moi, au lieu d'aller attaquer les retranchemens du prince Thomas, je pris à main gauche, et vins coucher à Engine.

Le jeudi 30, jour de la Fête-Dieu, j'en partis, ayant passé une très-mauvaise montagne, nommée La Forcela. Je vins à Beaufort, cotoyant le torrent de la main droite. Dès que le prince Thomas, qui ne pouvoit s'imaginer que je me voulusse enfoncer dans des détroits si pénibles et fâcheux, eut connu ma résolution, il envoya en diligence deux mille hommes pour garder des passages qui sont d'eux-mêmes inaccessibles, à cause des cols de la Cormette, de la Lossa, de la Balme et d'un quatrième dont je ne me souviens du nom : et moi, deux heures après mon arrivée, je pris deux cents hommes du régiment des gardes, que j'envoyai tenter d'occuper le col de Cormette. Je fis reconnoître celui de la Lossa par deux cents hommes du régiment de La Meilleraie : je fis reconnoître celui dont j'ai oublié le nom par Charost et deux cents hommes de son régiment, et celui de la Balme par deux cents hommes du régiment de Piémont, avec lesquels j'envoyai les sieurs du Plessis, Besançon et de Vignoles, avec ordre à tous quatre de me renvoyer de temps en temps des soldats pour m'aviser, et pour m'y acheminer si un de ces cols me pouvoit être ouvert.

Le vendredi, dernier jour de mai, je demeurai à Beaufort, attendant des nouvelles de ceux que j'avois envoyés reconnoître les passages. Ceux des gardes revinrent, ayant trouvé le col de Cormette gardé par un régiment, qui étoit gardable contre tout le monde avec cent hommes tant seulement. M. de Charost revint aussi, ayant trouvé le col qu'il vouloit occuper non-seulement gardé, mais encore inaccessible. Quant aux deux autres, je n'en sus rien ce jour-là; et le

prince Thomas, pour tâcher de découvrir mon dessein, prit occasion de me renvoyer une haquenée que j'avois prêtée à Mazarini en partant de Faverges. J'avois avec moi M. du Hallier et le commandeur de Valençai pour maréchaux de camp, et le marquis de Nesle, que nous traitions quasi comme s'il l'étoit. Nous étions tous quatre en grand souci de ce que nous pouvions faire pour passer, voyant les passages gardés de telle sorte, et la moitié de nos gens déjà revenus sans rien faire, quand, sur les onze heures du soir, un soldat du régiment de La Meilleraie me vint dire, de la part de son mestre de camp, qu'étant arrivé au col qui lui étoit destiné, le soir auparavant, à l'entrée de la nuit, les ennemis, qui n'eussent jamais su croire que l'on eût tenté ce passage, attendu que l'on voyoit venir ceux qui le voudroient entreprendre, dès le bas du mont, parce que le chemin est tout droit, qu'il n'y peut passer qu'un homme à la fois, qu'il ne se peut entreprendre que pendant que le soleil ne luit point, parce qu'il est plein de neige, qui ne tient point quand le soleil donne dessus, et qu'il faut monter deux lieues avant que d'être au sommet; c'est pourquoi on n'y avoit mis que soixante hommes, par forme, pour le garder, qui avoient été tirés du régiment qui gardoit le col de Cormette qui n'est pas à mille pas de là, d'où on l'eût pu secourir si l'on eût aperçu que quelqu'un eût monté par celui de la Lossa. Mais Dieu voulut que La Meilleraie arriva à l'entrée de la nuit; qu'une nuée le cacha aux yeux de ceux qui gardoient le col, qui ne laissèrent qu'une sentinelle qui les laissa monter jusques à cinquante pas de lui sans les voir; et les autres lui ayant tiré, il se sauva dans son corps-de-

garde et les autres s'enfuirent, de sorte que M. de La Meilleraie l'avoit occupé; et me mandoit que je lui envoyasse en diligence le reste de son régiment et des vivres, car il croyoit y devoir être attaqué. La joie fit un excès en mon cœur à cette nouvelle, et à l'heure même je fis partir le régiment de La Meilleraie pour aller voir son mestre de camp, auquel j'envoyai des vivres, et l'assurai que le soir suivant je serois à lui avec toute mon infanterie.

Le samedi, premier jour de juin, je renvoyai toute ma cavalerie, avec laquelle la plus grande partie de la noblesse s'en retourna, et fis cheminer sept mille hommes de pied qui me restoient, fort lestes et sans bagages, au dessous du col de la Lossa et à la vue de La Meilleraie, en une petite allée nommée Clacheray. On me vint, avant partir aussi, donner avis que Le Plessis et Vignoles, avec les hommes que je leur avois donnés, avoient gagné le pas de la Balme; mais qu'il étoit de telle sorte qu'ils ne croyoient pas que l'on y pût passer, tant il étoit rude et fâcheux. Je poursuivis donc mon premier dessein, et vînmes camper à Clacheray. Nous eûmes quelques alarmes des ennemis qui étoient encore sur le col de Cormette à notre vue, mais ils ne demeurèrent guère là; car, dès que le prince Thomas sut que le col de la Lossa avoit été surpris, craignant d'être enfermé entre l'avant-garde et la bataille du Roi (comme il l'eût été si je fusse passé), quitta son retranchement de Conflans cette nuit même, et, avec la diligence qu'il put, vint gagner Moutiers et le pas du Ciel, où il se pensoit retrancher comme, trente ans auparavant, le duc son père avoit fait contre le feu Roi.

Le dimanche 2 j'envoyai à la pointe du jour, et fis monter les troupes; ce qui ne se pouvoit faire qu'un à un; et je me mis, à pied, à leur tête, avec M. le marquis de Nesle, laissant messieurs du Hallier et commandeur de Valençai au milieu et à la queue, pour les faire mieux avancer. Nous allâmes gaîment jusques à neuf heures du matin, quoiqu'avec grande peine dans la neige; mais passé cela, et que le soleil eut commencé à la fondre, nous eûmes de terribles peines, que nous surmontâmes enfin, et eûmes monté et descendu le col de la Lossa sur les onze heures; puis nous marchâmes environ une lieue. Après quoi nous rencontrâmes un autre col sans neige, plus âpre que celui de la Lossa, et plein de pierres aiguës qui nous coupoient les pieds. Il s'appeloit le col de Naves; lequel ayant monté et descendu avec des peines incroyables, nous nous trouvâmes dans un assez bon village, nommé Naves, où nous trouvâmes quelque vin qui servit bien à donner jour à nos soldats de passer outre, plusieurs étant tout-à-fait recrus. Après qu'ils furent un peu rafraîchis, nous passâmes outre, et montâmes encore deux cols aussi fâcheux que les deux premiers, nommés le Grand-Cœur et le Petit-Cœur; et puis nous nous trouvâmes à Aigue-Blanche, où, de bonne fortune, me vinrent rencontrer deux cents chevaux que le Roi m'avoit envoyés, croyant que le prince Thomas avoit tourné tête contre moi qui n'avois aucune cavalerie. Je montai lors à cheval et me mis à leur tête, croyant que nous pourrions rencontrer les ennemis à leur retraite, et faire quelque effet; mais ils avoient déjà passé Moutiers, qui se rendit à moi à mon arrivée, et une compagnie de

carabins aussi, qui s'étoient arrêtés derrière, que je fis démonter et désarmer; et poursuivis les ennemis de si près, qu'ils ne purent se conserver le pas du Ciel, que j'occupai sans résistance, et fis avancer la compagnie de Castel-Jaloux que j'y mis en garde; puis je revins loger à Moutiers, tellement las que je ne pouvois mettre un pied devant l'autre : aussi avois-je fait ce jour-là plus de douze lieues françaises à pied, toujours montant et descendant dans les neiges et le froid, ou dans une excessive chaleur.

Je passai, le lendemain lundi, avec neuf cornettes de cavalerie, le pas du Ciel, et les fis loger à Esmes; et comme mon infanterie arrivoit, je reçus, par Contenant, une lettre du Roi, qui me mandoit de l'attendre à Moutiers où il devoit arriver le lendemain, et résigner son avant-garde à M. le maréchal de Châtillon, qui étoit entré en sa semaine de commander : ce qui m'offensa extrêmement, ne pensant pas que puisque les mêmes troupes demeuroient avant-garde, que ma seule personne dût être détrônée, et qu'ayant levé le lièvre et poursuivant l'ennemi, un autre vînt profiter de mes peines et de mon travail : aussi M. de Châtillon arriva le même soir, auquel je résignai mes troupes, et attendis le Roi.

Le Roi arriva, le lendemain mardi 4, à Moutiers, avec M. le cardinal, auquel je fis mes plaintes de l'outrage que l'on m'avoit fait; dont je n'eus autre satisfaction, sinon que l'on avoit cru que, ma semaine étant finie, le maréchal de Châtillon devoit commander la sienne. Le Roi séjourna le lendemain à Moutiers.

Le Roi partit de Moutiers le jeudi 6 pour venir lo-

ger à Esmes, où il eut nouvelle de l'entière retraite de M. le prince Thomas dans le val d'Aouste, par le Petit-Saint-Bernard, qui, peut-être, si j'eusse continué ma route, n'eût pas été si avancé qu'il fut.

Le vendredi 7, il vint loger à Saint-Maurice-du-Bourg, et le jour même s'avança jusques au pont de Saint-Germain, où commence le Petit-Saint-Bernard, où l'on conclut de faire un fort. Je fus reconnoître le passage de Rosselan, et lui en fis mon rapport.

Le samedi 8, le Roi séjourna à Saint-Maurice et tint conseil, auquel il ordonna Le Hallier pour faire faire le fort et demeurer en ce passage.

Le dimanche 9, le Roi partit de Saint-Maurice, vint dîner à Esmes et coucher à Moutiers.

Le lundi à Conflans.

Le mardi à Saint-Pierre-d'Albigny, où nous séjournâmes le mercredi et le jeudi.

Le vendredi 14 le Roi partit d'Albigny et vint dîner à Chambéry, où il séjourna le lendemain, attendant le retour de Béringhen qu'il avoit envoyé à Lyon trouver la Reine, qui revint le soir, et le Roi résolut d'y aller. Il me commanda de demeurer à Chambéry avec le pouvoir de son armée. Il ordonna M. de Châteauneuf pour intendant de justice et finances près de moi, et Contenant et Vignoles pour maréchaux de camp.

Le dimanche le Roi partit et me laissa ordre de faire marcher son armée vers la Maurienne.

Le lundi 17, l'Isère déborda de telle sorte qu'il emporta les ponts de Conflans, qui sont celui de l'Hôpital et celui de Chèvres.

Le mardi 18, la ville de Montmélian se rendit,

et nous conclûmes à attaquer le château par mines.

Le mercredi 19, le château de Charbonnières se rendit à M. le maréchal de Créqui. On me manda que notre cavalerie ne pouvoit passer à Conflans pour n'y avoir plus de ponts.

Le jeudi le Roi m'écrivit pour faire passer ses gardes françaises et suisses au port de La Gache.

Le vendredi, 21 juin, je fis avancer les Suisses à Caparcillan pour passer le lendemain. J'établis quatorze compagnies nouvelles pour tenir garnison dans Chambéry, où je laissai l'ordre nécessaire, comme aussi pour faire refaire les ponts de Conflans pour le passage de notre cavalerie.

Je partis le samedi 22 de Chambéry, avec M. de Châteauneuf, et passant par Caparcillan où les gardes vinrent loger, puis par Barraux, nous vînmes coucher à Caterrasse.

Le dimanche 23, je vins dîner à Grenoble, où M. le cardinal étoit déjà arrivé. M. de Créqui y fut toujours mon hôte, tant que le Roi y séjourna, qui fut jusques au samedi 29 juin, que le Roi en partit et vint coucher à Gonzales.

Le dimanche, dernier de juin, il vint coucher à La Roquette.

Le lundi, premier jour de juillet, il vint coucher à Aiguebelle-sous-Charbonnières, où M. le cardinal arriva.

Le mardi 2, le Roi tint conseil le matin, où il résolut que M. le cardinal passeroit en Italie avec messieurs d'Effiat et Schomberg, et que le Roi arrêteroit quelques jours dans la Maurienne, retenant près de lui, pour commander son armée, M. le maréchal de Cré-

tée par M. de Bellegarde, qui s'étoit déclaré ennemi de M. le cardinal pour avoir fait donner la lieutenance de roi de Bourgogne, vacante par la mort du marquis de Mirebeau, à Tavannes, qu'il n'aimoit pas. D'autre côté M. de Guise, à qui M. le cardinal vouloit ôter l'amirauté du Levant, prétendant qu'elle étoit dépendante de celle du Ponant, ne s'oublioit pas à lui rendre les mauvais offices qu'il pouvoit, et d'autant plus maintenant que leurs affaires étoient au pis, parce que M. le cardinal avoit envoyé un huissier en Provence pour y faire quelque acte à la marine, et M. de Guise l'avoit outragé, et ensuite mis prisonnier. Madame de Comballet aussi, que la Reine n'affectionnoit pas, aidoit bien à accroître l'aigreur de la Reine, qui se plaignoit qu'elle entretenoit quarante gentilshommes à son service, lesquels ne la voyoient point, et ne bougeoient d'auprès de M. le cardinal; lequel, de son côté, avoit à se plaindre, que, pendant qu'il étoit occupé aux affaires de l'Etat et à l'agrandissement d'icelui, on machinoit sa ruine en animant la Reine-mère contre lui : que deux hommes, qu'il avoit élevés de la terre aux plus hautes dignités, par une ingratitude signalée, avoient tâché à le détruire : à savoir M. de Berulle, que de simple prêtre il avoit fait faire cardinal, et M. de Marillac, à qui il avoit fait premièrement donner en main les finances et ensuite les sceaux : qu'il ne prétendoit à l'amirauté du Levant que parce que ceux à qui il avoit succédé en l'amirauté du Ponant y avoient prétendu, et qu'il ne croyoit pas que, pour n'être pas homme d'épée, M. de Guise lui dût imputer à faute ce qu'il ne demandoit qu'avec justice, et pour cela machinât sa

princesse de Conti, d'Elbeuf et d'Ornano fussent continuellement à ses oreilles pour médire de lui; qu'il avoit obligé M. Le Grand en ce qu'il avoit pu; mais que c'étoit un homme qui, ayant en sa tendre jeunesse possédé la faveur du roi Henri III, croyoit qu'elle étoit de son patrimoine, et ne pouvoit souffrir ceux qui la possédoient; que le prétexte qu'il prenoit de le haïr étoit injuste, vu que le Roi, et non lui, avoit donné la lieutenance de Roi à une personne nourrie dès sa jeunesse avec lui, de grande qualité, dont le grand-père étoit maréchal de France, et les père et oncle avoient possédé en Bourgogne la charge totale, dont le Roi ne lui en avoit donné qu'une partie en reconnoissance des services de ses ancêtres et des siens, et particulièrement pour l'affection qu'il lui a portée dès son enfance; que le marquis de Tavannes étoit déjà mestre de camp de Navarre, et avoit plus servi que ceux que M. Le Grand avoit proposés au Roi pour la lieutenance de roi de Bourgogne; qu'au reste le Roi n'étoit pas obligé de mettre en cette charge ceux que le gouverneur de la province lui nommoit, ni même désirer qu'ils fussent trop conjoints d'amitié ou de dépendance.

Le lundi 29, M. le maréchal de Créqui mena dîner M. le comte, de Longueville et moi à sa belle maison de Vigiles, où nous vîmes M. de Canaples bien malade. Ce voyage se fit afin de donner lieu au parlement de résoudre ce qu'ils feroient sur l'arrivée de M. le comte, leur gouverneur, que par devoir ils étoient obligés de visiter. Le fait étoit que le parlement de Grenoble, dont le gouverneur est le chef et y préside, les arrêts se faisant en son nom quand il

n'y a point de dauphin en France, rendoit de tout temps de grands devoirs à leur gouverneur ou lieutenant de Roi; entre autres, que, lui arrivant ou s'en allant, la cour lui venoit faire la révérence en corps, laquelle il n'alloit conduire que jusque sur le haut de son degré; et la même chose s'observoit au lieutenant de Roi, dont ils étoient en possession, et qui n'avoit point été contestée à M. le comte ni à M. le maréchal de Créqui. Il arriva que, trois ans auparavant, M. le prince ayant un pouvoir pour commander aux armées du Roi contre les huguenots du Languedoc, son pouvoir fut étendu jusques en Provence et en Dauphiné, et lui s'en retournant en France, et passant par Lyon, le parlement députa le premier président et nombre de conseillers pour lui venir faire la révérence. M. le prince, qui fait plus d'honneur à un chacun que l'on ne lui en demande, les vint recevoir jusqu'au bas de son degré, et les conduisit jusqu'à leurs carrosses; dont ils firent rapport au parlement, et le mirent sur leurs registres; et ensuite firent un arrêt par lequel il fut défendu d'aller plus saluer le gouverneur de la province ou le lieutenant de Roi, s'ils ne leur rendoient le même honneur; ce que l'un ni l'autre ne voulurent faire. Ainsi M. le comte, à son arrivée à Grenoble l'année passée, comme le Roi alloit à Suze, ne fut point visité par le parlement; mais on lui dit ainsi que celui, parce que le Roi étoit à Grenoble, et que, lui présent, [illegible] alloit trouver personne. Mais à son retour d'Italie, [illegible] corps de parlement, [illegible] premier président et nombre de conseillers, [illegible] à M. le comte et lui rendirent toute l'honneur qu'ils prétendoient.

ce qu'il leur refusa ; et eux s'étant adressés au garde des sceaux pour les présenter au Roi, M. le comte leur fit refuser audience, sous le prétexte qu'ils venoient d'une ville pestiférée. Sur cela il se traita des moyens d'accommodement, et on fit espérer à M. le comte que la cour se mettroit en son ancien devoir. Le premier président en ayant assuré M. de Senneterre, pour cet effet M. le comte vint à Grenoble sans le Roi, à la sollicitation de messieurs le maréchal de Créqui et de Senneterre; M. de Senneterre arriva devant, qui fut traiter de cette affaire avec le premier président, et fit que M. le comte n'entra que la nuit dans Grenoble, et qu'il alla le lendemain matin à Vigiles pour donner temps au parlement de Grenoble de se raviser; mais ce fut en vain : car ils n'y purent être portés au retour de Vigiles. M. le comte et M. de Créqui, piqués de cet affront, consultèrent ce qu'ils avoient à faire; et je leur conseillai de tourmenter cette cour, qui les méprisoit, et de se servir de leur pouvoir pour les mettre à la raison, les rendant demandeurs; qu'ils fissent commander que, passé sept heures, personne n'eût à se promener par la ville, et puis faire courre le bruit que cette défense ne regardoit que le parlement, et dès qu'un conseiller ou président sortiroit, le faire prendre et l'envoyer prisonnier dans la citadelle ou en l'arsenal ; qu'ils avoient les forces pour ce faire, et le pouvoir en main. M. de Créqui se porta franchement à cet avis; mais Senneterre divertit M. le comte de le recevoir, et fit qu'il ne voulut voir aucun conseiller en privé, puisqu'ils ne l'avoient point vu en public, et qu'il fit sa plainte au Roi pour avoir réglement contre ces messieurs.

Le mardi 30, nous dînâmes chez M. le comte; après dîner il s'éleva la plus furieuse tempête que j'aie vu de ma vie.

Le jeudi, premier jour d'août, M. le comte eut tout le jour la fièvre; ce qui fit qu'il voulut partir le lendemain 2 dans mon carrosse, et venir coucher à Moirans, et moi je l'accompagnai, et M. de Longueville aussi.

Le samedi 3, nous sûmes à la dînée la prise de Mantoue, dont M. de Longueville fut fort affligé, et fûmes coucher à Arthas.

Le dimanche 4, nous arrivâmes à Lyon, où M. d'Alincourt fut mon hôte.

Le 7, le Roi y arriva, et ayant pris congé du Roi quelques jours après pour aller donner ordre à mes affaires à Paris, le samedi 17 d'août, je partis de Lyon, et vins coucher à La Bresle, puis à La Pallisse, à Nevers, à Montargis.

Finalement, le mercredi 21 d'août, j'arrivai à Paris, où je trouvai M. d'Epernon. Monsieur, frère du Roi, y vint le lendemain, et peu de jours après messieurs le comte, de Longueville et de Guise y arrivèrent. Nous ne songeâmes qu'à y passer bien notre temps. Je m'amusai à faire bâtir Chaillot; mais à un mois de là j'eus nouvelle que le Roi avoit la fièvre continue, et qu'il n'étoit pas sans danger. Cela me fit prendre la poste et aller en diligence à Lyon, où j'arrivai le lendemain que le Roi avoit pensé mourir, et que son abcès s'étoit écoulé par le bas, dont j'eus une excessive joie.

Je vins descendre chez le Roi, qui fut bien aise de me voir, et moi ravi de le voir hors de danger.

Je vis ensuite les reines, les princesses et M. le cardinal, et vins loger, à mon accoutumée, chez M. d'Alincourt. M. le cardinal me reçut très-bien, me fit fort bonne chère, et parla à moi en grande confidence; mais le lendemain j'aperçus en lui quelque froideur pour moi, dont demandant la cause à M. de Châteauneuf, il me dit en confidence que l'on avoit donné avis à M. le cardinal que j'avois porté quelques paroles de Monsieur à la Reine-mère, avec un pouvoir de l'arrêter s'il fût mésavenu du Roi; à quoi j'oserois jurer que Monsieur n'avoit pas eu la pensée, pource que, quand je partis, il ne se doutoit pas que le Roi fût en péril. Il me dit aussi qu'étant venu descendre au logis de M. d'Alincourt où M. de Créqui étoit déjà logé, M. de Guise étant venu une partie du chemin avec moi, et lui s'étant encore logé porte à porte de M. d'Alincourt, cela avoit pu donner quelque ombrage de moi, qui étois tous les soirs chez madame la princesse de Conti et tous les jours chez la Reine-mère. Je lui dis que je n'avois pas vu, le matin que j'étois parti, Monsieur, frère du Roi, et que le soir précédent je n'avois pris congé de lui; que je n'avois pas encore dit un seul mot à la Reine-mère que tout haut; que c'étoit l'office d'un courrier, et non d'un maréchal de France, d'être porteur de tels pouvoirs, qui fussent venus trop tard si Dieu n'eût pas miraculeusement guéri le Roi; que depuis dix ans je n'avois pas eu d'autre logis à Lyon que celui de M. d'Alincourt, mon ancien ami; que ce n'étoit pas de cette heure que M. de Créqui et moi vivions comme frères, mais depuis notre première connoissance, et qu'il y avoit près de trente ans que je hantois chez madame la princesse

de Conti ; que Villecler et Guillemot, qui étoient venus en poste avec moi, pourroient témoigner que M. de Guise étoit parti depuis moi de Paris, qu'il étoit passé outre le premier jour que je couchai à La Chapelle-la-Reine ; que je l'avois rattrapé le soir suivant à Pouilly, et qu'à Moulins, ne m'ayant pu suivre, je l'avois devancé ; que je le priois d'assurer M. le cardinal que je n'étois point homme de brigue ni d'intrigue, que je ne m'étois mêlé jamais que de bien et fidèlement servir le Roi premièrement, et ensuite mes amis, dont il étoit un des premiers, et à qui j'avois voué tout très-humble service : ce qu'il me promit de faire ; et moi, l'ayant aussi été voir, je lui dis en substance les mêmes choses, dont il me témoigna d'être satisfait. Le Roi se fit porter en Bellecour, dans la maison de madame de Chaponay, où il fut encore bien malade ; mais Dieu lui ayant rendu sa santé, il partit pour s'en revenir à Paris. Nous le suivîmes, messieurs le comte, cardinal de La Valette, de Longueville et moi, un jour après ; et l'ayant attrapé à Roanne, nous nous embarquâmes devant lui, et vînmes jour et nuit à Briare, où nous trouvâmes mon carrosse qui nous amena à Paris, peu de jours après les reines se rendirent, peu après la Toussaint ; et on ne vit point la Reine-mère les deux ou trois jours après son retour, étant logée au Luxembourg. Le Roi la vint voir de Versailles le samedi 9 de novembre, et, pour plus grande commodité, s'en vint loger à l'hôtel des ambassadeurs, proche dudit Luxembourg ; et M. le cardinal, qui étoit venu dans le même bateau de la Reine en grande privauté avec elle, y vint aussi quant et le Roi à Paris, et logea au

Petit-Luxembourg. J'ai su depuis, et Dieu me punisse si auparavant j'en avois eu autre connoissance qu'en gros seulement, que quelquefois la Reine et M. le cardinal étoient brouillés, quelquefois en parfaite intelligence. Je sus depuis, dis-je, que souvent le Roi faisoit ses plaintes à la Reine sa mère de M. le cardinal, et réciproquement la Reine au Roi, qu'elle vouloit ouvertement se brouiller avec lui et sortir de sa tutelle; c'étoient ses mots, et que le Roi, de temps en temps, l'avoit priée de dilayer, ce qu'elle avoit fait; et qu'au retour du Roi à Lyon, le Roi applaudissoit en quelque chose à la Reine; que, néanmoins, il l'avoit priée d'attendre encore jusqu'à leur retour à Paris; que le Roi, ayant vu à Roanne la résolution de M. le cardinal d'attendre la Reine-mère, lui avoit écrit de lui faire fort bonne chère, comme elle avoit fait, et que le dimanche 10, veille de Saint-Martin, le Roi étant venu le matin trouver la Reine sa mère, je l'y accompagnai. Ils s'enfermèrent tous deux dans son cabinet; le Roi venoit la prier de superséder encore six semaines ou deux mois d'éclater contre M. le cardinal pour le bien des affaires de son Etat, qui étoient alors en leur crise, le Roi ayant commandé à ses généraux de delà les monts de hasarder une bataille pour le secours de Casal, et la Reine-mère avoit résolu de dilayer encore ce temps-là à la prière du Roi son fils. Comme ils étoient sur ce discours, M. le cardinal arriva, qui, ayant trouvé la porte de l'antichambre de la chambre fermée, entra dans la galerie et vint heurter à la porte du cabinet où personne ne répondit. Enfin, impatient d'attendre, et sachant les êtres de la maison, il entra par la petite chapelle, la

porte de laquelle n'ayant pas été fermée, M. le cardinal y entra, dont le Roi fut un peu étonné, et dit à la Reine tout éperdu : « Le voici ; » croyant bien qu'il éclateroit. M. le cardinal, qui s'aperçut de cet étonnement, leur dit : « Je m'assure que vous parliez de moi. » La Reine lui répondit : « Non faisions. » Sur quoi lui ayant répliqué : « Avouez-le, madame, » elle lui dit que oui, et là-dessus se porta avec grande aigreur contre lui, lui déclarant qu'elle ne se vouloit plus servir de lui, et plusieurs autres choses. Sur quoi M. Boutillier arriva, et elle continua encore jusqu'à ce que le Roi alla dîner, et que M. le cardinal le suivit. Cette brouillerie fut tenue si secrète de toutes parts qu'aucun n'en sut rien, et qu'on ne s'en douta pas même. Monsieur, frère du Roi, qui avoit été jusqu'à Montargis au devant du Roi, lequel, l'ayant prié de s'accommoder avec M. le cardinal à qui il vouloit mal, lui avoit répondu qu'il le supplioit très-humblement de vouloir entendre les justes raisons qu'il avoit de le haïr, après quoi il feroit tout ce qu'il plairoit à Sa Majesté lui commander ; ce que le Roi ayant écouté tout au long, pria Monsieur de vouloir oublier ses prétendues offenses, et aimer M. le cardinal. Monsieur lui avoit promis ; mais le Roi étant arrivé le samedi à Paris, soit que Monsieur fût malade ou qu'il feignît de l'être, il n'étoit point encore venu trouver le Roi, qui le soir même envoya Le Plessis Praslin apprendre des nouvelles de sa santé ; mais peu après Le Plessis Praslin vint dire au Roi que Monsieur, son frère, étoit dans le logis, qu'il le venoit trouver. Sur quoi le Roi envoya quérir M. le cardinal, et, ayant un peu parlé à Monsieur, son frère, lui présenta M. le

cardinal, et le pria de l'aimer et de le tenir pour son serviteur; ce que Monsieur promit assez froidement au Roi de faire, pourvu qu'il se portât envers lui comme il devoit. J'étois présent en cet accord, après lequel, étant auprès de M. le cardinal, il me dit: « Monsieur se plaint de moi, et Dieu sait s'il en a sujet; mais les battus paient l'amende. » Je lui dis: « Monsieur, ne prenez pas garde à ce que dit Monsieur, il ne fait que ce que Puylaurens et Le Coigneux lui conseillent; et quand vous voudrez tenir Monsieur, tenez-le par eux, et vous l'arrêterez. » Il ne me dit aucune chose de sa brouillerie; aussi Dieu me confonde si je m'en doutois: seulement après souper j'allai voir madame la princesse de Conti, ayant vu auparavant coucher le Roi qui n'en fit aucun semblant. Je lui demandai s'il partiroit demain; il me dit que non. Je trouvai madame la princesse de Conti en telle ignorance de cette affaire, que seulement elle n'en parla pas, et j'oserois bien jurer qu'elle n'en savoit rien.

Le lundi 11, jour de la Saint-Martin, je vins de bonne heure chez le Roi, qui me dit qu'il s'en retournoit à Versailles: je ne sais point à quel dessein. J'en avois fait d'aller dîner chez M. le cardinal, que je n'avois pu voir chez lui depuis son arrivée, et m'en allai vers midi en son logis. On me dit qu'il n'y étoit pas, et qu'il partoit ce jour-là pour aller à Pontoise. Encore jusque-là je ne pensai à rien, ni moins encore quand étant entré au Luxembourg, M. le cardinal y arrivant, je le conduisis jusqu'à la porte de la Reine, et qu'il me dit: « Vous ne ferez plus de cas d'un défavorisé comme moi. » Je m'imaginai qu'il vouloit

parler du mauvais visage qu'il avoit reçu de Monsieur. Sur cela je le voulus attendre pour aller dîner avec lui ; mais M. de Longueville me débaucha pour aller dîner chez M. de Créqui avec Monsieur, comme il m'en avoit prié. Comme nous y fûmes, M. de Puylaurens me dit : « Eh bien, c'est tout de bon cette fois-ci que nos gens sont brouillés ; car la Reine-mère dit hier ouvertement à M. le cardinal qu'elle ne le vouloit jamais voir. » Je fus très-étonné de cette nouvelle, et M. de Longueville me la confirma. J'envoyai sur l'heure à madame la princesse de Conti, la suppliant très-humblement qu'elle m'en envoyât des nouvelles, laquelle jura à mon homme que cela étoit la première qu'elle en avoit eue, et qu'elle me prioit de lui en envoyer des particularités. Je n'en sus autre chose, sinon que l'on me dit que madame de Comballet avoit pris congé de la Reine-mère, et que le Roi et M. le cardinal étoient partis. Le soir M. le comte me mena chez la Reine-mère, qui ne parla jamais qu'à la Reine et aux princesses.

Le mardi 12, je m'en allai tout le jour à Chaillot, et en m'en retournant je rencontrai L'Isle, qui me dit que l'on avoit ôté les sceaux à M. de Marillac, et envoyé en Touraine avec des gardes.

Le mercredi 13, M. de La Vrillière, revenant au galop de Versailles, me dit que M. de Châteauneuf étoit garde des sceaux ; et le soir, au sortir de chez la Reine-mère, je vins chez M. de La Ville-aux-Clers, qui le lui vint dire de la part du Roi.

Le jeudi 14, Lopes me vint voir le matin, et me dit que je ferois bien d'aller à Versailles voir le Roi et M. le cardinal ; ce que j'eusse fait à l'heure même si je

n'eusse voulu saluer le nouveau garde des sceaux, qui étoit mon particulier ami, lequel venoit ce jour-là à Paris saluer les reines. Je le vis donc sur le soir, et, lui ayant demandé si j'étois bien ou mal à la cour, il me dit qu'il ne s'étoit point aperçu qu'il y eût rien contre moi, mais que je ferois bien de m'aller présenter; ce que je fis ce jour-là. Le président Le Jay fut fait premier président; et étant entré en la chambre du Roi, dès qu'il me vit, il dit, si haut que je le pus entendre: « Il est arrivé après la bataille, » et ensuite me fit fort mauvaise chère. Je ne laissai point de faire bonne mine, comme s'il n'y eût rien eu. Enfin le Roi me dit qu'il seroit lundi à Saint-Germain, et que j'y fisse trouver sa garde suisse. J'ouïs en même temps que Saint-Simon, premier écuyer, dit à M. le comte: « Monsieur, ne le priez point à dîner ni moi aussi; qu'il s'en aille comme il est venu. » L'insolence de ce petit punais me mit la colère dans le cœur, mais je n'en fis pas le semblant, car les rieurs n'étoient pas pour moi, et si je ne sais pourquoi. Néanmoins M. le comte me dit: « Si vous voulez dîner chez moi, j'ai là haut deux ou trois plats, ou quatre que nous mangerons. » Je lui répondis: « Monsieur, je donne aujourd'hui à dîner à Chaillot à messieurs de Créqui, de Saint-Luc et au comte de Saulx qui m'y attendent; je vous rends très-humbles grâces. » Sur cela M. le cardinal arriva, qui me fit le froid et me parla assez indifféremment, puis entra dans le cabinet avec le Roi. Je me mis à parler avec M. le comte, et en même temps Armagnac me vint dire de la part de M. le cardinal si je voulois venir dîner avec lui; mais, comme j'en avois déjà refusé M. le comte devant qui

il me parloit, je lui fis la même excuse que j'avois faite auparavant; dont M. le cardinal s'offensa et le dit au Roi.

Le lundi 18, le Roi arriva à Saint-Germain, où je me trouvai aussi, et il m'y fit le plus mauvais visage du monde.

J'y revins le mercredi 20, où il ne me fit pas meilleur accueil. Les reines y vinrent, auxquelles il fit beaucoup d'honneur, peu de privauté. Je me résolus enfin de demeurer à Saint-Germain, et y fus trois semaines durant, sans que le Roi me dît un mot que celui du guet. M. d'Epernon y vint le dimanche 24, qui fut fort bien reçu tant du Roi que de M. le cardinal, mais moi toujours en un même état. M. le cardinal me pria de donner à dîner à M. d'Epernon, parce qu'il étoit au lit; à quoi je m'étois préparé, et il me l'avoit envoyé dire. Sur ces entrefaites Puylaurens et Le Coigneux s'accordèrent avec M. le cardinal, qui leur fit donner par le Roi à chacun 100,000 écus au moins, et à ce dernier la charge de président de la cour, qui vaut bien cela pour le moins. Cet accord se fit par M. de Rambouillet, qui devoit aussi avoir 30,000 écus. Il fut aussi promis à Puylaurens que l'on le feroit duc et pair. Sur cela Monsieur vint trouver le Roi, qui lui fit fort bon visage. Il fut voir aussi M. le cardinal, et tout prenoit aussi un assez bon train; car M. le cardinal Bagny entreprit l'accommodement de M. le cardinal avec la Reine-mère, qui le fut voir au sortir de chez M. le prince, de qui il tint sur les fonts le second fils; mais la réconciliation ne parut pas entière; joint qu'en ce même temps-là, la Reine-mère eut nouvelle de la détention du maréchal de Marillac,

qui arriva peu après que Casal eut été secouru par l'armée du Roi, et que la paix générale eut été jurée. En ce même temps Beringhen fut envoyé hors de la cour; Jaquinot eut défense d'y venir; M. Servien fut fait secrétaire d'Etat; M. de Montmorency fait maréchal de France et M. de Toiras aussi. M. d'Effiat, fâché de ne le pas être, se retira en sa maison de Chilly, d'où peu après il revint et fut fait maréchal de France. Le Roi vivoit froidement avec les reines, et ne leur parloit quasi point au cercle, quand nous entrâmes en l'année 1631.

Au commencement de cette année on me commanda de licencier le régiment du colonel Barlot. J'avois, dès le mois de septembre de l'année passée, licencié celui du colonel Affry; mais sur la difficulté du paiement on retarda cette affaire. Cependant on chercha, à ce que disent ceux de Monsieur, de désunir Puylaurens et Le Coigneux, M. le garde des sceaux, parent du premier, le persuadant d'abandonner son compagnon: de quoi Le Coigneux averti par madame de Verderonne, qui étoit le dépôt de leur amitié, et Monsieur en ayant su des nouvelles, tous deux en s'accordant ensemble conseillèrent à Monsieur de quitter la cour au commencement du mois de février; ce qu'il exécuta, ayant premièrement été trouver M. le cardinal en son logis, et lui ayant dit qu'il renonçoit à son amitié. J'étois chez le président de Chevry quand j'en sus la nouvelle, et m'en allai à l'heure même trouver M. le cardinal, et savoir ce que j'avois à faire, comme au premier ministre en l'absence du Roi. Il me dit que ce soir même le Roi seroit à Paris, et qu'il avoit envoyé au galop M. Boutillier, tant pour l'avertir du

partement de Monsieur que pour le conseiller de venir à Paris. Il vint descendre chez M. le cardinal, où tout le monde se trouva, et de là il alla chez la Reine-mère. Il me fit mettre dans son carrosse. Il me donna un sanglier qu'il avoit pris le jour même, et me fit très-bonne chère. Il me dit, en allant au Louvre, qu'il alloit quereller la Reine sa mère d'avoir fait sortir de la cour Monsieur, son frère. Je lui dis qu'elle seroit blâmable si elle l'avoit fait, et que je m'étonnois fort qui lui avoit conseillé telle chose. Il me répondit : « Si assurément, pour la haine qu'elle porte à M. le cardinal. » Sur cela il entra chez la Reine sa mère, qui avoit ce jour-là pris quelque médecine. Peu de jours après le Roi se résolut d'aller passer son carême-prenant à Compiègne, et les reines l'y voulurent suivre. La veille qu'il partit pour y aller, il me donna encore une hure de sanglier de sa chasse, me promettant qu'à Compiègne il me feroit un don pour accommoder mes affaires, incommodées des extrêmes dépenses que j'avois faites l'année précédente en Savoie.

Le dimanche 16 de février, nous prîmes congé de madame la princesse de Conti, qui est la dernière fois que je l'ai vue.

Les reines partirent, le lendemain 17 février, pour s'acheminer à Compiègne, où la Reine-mère fut sollicitée par le Roi de s'accommoder avec M. le cardinal. Mais comme elle est très-entière et opiniâtre, et que la plaie étoit encore récente, elle n'y put être portée.

Le dimanche 23 février, je dînai chez M. le maréchal de Créqui, et de là m'en allant à la Place-Royale

chez M. de Saint-Luc, je m'accrochai avec le chariot qui portoit dans la Bastille le lit de l'abbé de Foix, qui y avoit été mené prisonnier le matin; ce qui me fit savoir sa prise. Sur le soir j'attendois l'heure d'aller à la comédie chez M. de Saint-Géran, qui la donnoit ce soir-là et le bal ensuite, quand M. d'Epernon m'envoya prier de venir jusques chez madame de Choisy où il étoit; et y étant arrivé, il me dit que la Reine-mère avoit été arrêtée le matin même à Compiègne, d'où le Roi étoit parti pour venir coucher à Senlis; que madame la princesse de Conti avoit eu commandement, par une lettre du Roi que M. de La Ville-aux-Clers lui avoit portée, de s'en aller à Eu; que le Roi avoit fait madame de La Flotte dame d'atour de la Reine, et mademoiselle de Hautefort fille de la Reine sa femme; que toutes deux étoient venues à Senlis avec elle, et que le premier médecin de la Reine-mère, M. Vautier, avoit été amené prisonnier à la suite du Roi, et finalement qu'il savoit de bonne part qu'il avoit été mis sur le tapis de nous arrêter, lui, le maréchal de Créqui et moi, et qu'il n'y avoit encore rien été conclu contre eux, mais qu'il avoit été arrêté que l'on me feroit prisonnier le mardi à l'arrivée du Roi à Paris; dont il m'avoit voulu avertir, afin que je songeasse à moi. Je lui demandai ce qu'il me conseilloit de faire et ce que lui-même vouloit faire. Il me dit que s'il n'avoit que cinquante ans, qu'il ne seroit pas une heure à Paris, et qu'il se mettroit en lieu de sûreté, d'où, peu après, il pourroit faire sa paix; mais qu'étant proche de quatre-vingts ans, il se sentoit bien encore assez fort pour faire une traite, mais qu'il craindroit de demeurer le

lendemain. C'est pourquoi, puisqu'il avoit été si mal habile de venir encore faire le courtisan à son âge, il étoit bien employé qu'il en pâtît, et qu'il emploieroit toutes choses, et mettroit toute pièce en œuvre pour se rétablir tellement quellement, et puis de s'en aller finir ses jours en paix dans son gouvernement. Mais pour moi, qui étois encore jeune, en état de servir et d'attendre une meilleure fortune, il me conseilloit de m'éloigner et de conserver ma liberté, et qu'il m'offroit 50,000 écus pour passer deux mauvaises années, que je lui rendrois quand il en viendroit de bonnes. Je lui rendis premièrement très-humbles grâces de son bon conseil, et ensuite de son offre; et lui dis que ma modestie m'empêchoit d'accepter le dernier et ma conscience d'effectuer l'autre, étant innocent de tout crime, et n'ayant jamais fait aucune action qui ne méritât plutôt louange et récompense que punition; qu'il a paru que j'ai toujours plus recherché la gloire que le profit, et que, préférant mon honneur, non-seulement à ma liberté, mais à ma propre vie, je ne me mettrois jamais en compromis par une fuite qui pourroit faire soupçonner ma probité; que depuis trente ans je servois la France, et m'y étois attaché pour y faire ma fortune; que je n'en voulois point, maintenant que j'approche l'âge de cinquante ans, en chercher une nouvelle, et qu'ayant donné au Roi mon service et ma vie, je lui pouvois aussi bien donner ma liberté qu'il me rendroit bientôt, quand il jèteroit les yeux sur mes services et ma fidélité; qu'au pis aller, j'aimois mieux vieillir et mourir dans une prison, jugé d'un chacun innocent, et mon maître ingrat, que par une fuite inconsidérée me faire

croire coupable et soupçonner méconnoissant des honneurs et charges que le Roi m'a voulu départir; que je ne me pouvois imaginer que l'on me veuille mettre prisonnier, n'ayant rien fait, ni m'y retenir quand on ne trouvera aucune charge contre moi; mais quand on voudra faire l'un et l'autre, que je le souffrirai avec grande constance et modération, et qu'au lieu de m'éloigner je me résolvois, dès demain matin, de m'aller présenter au Roi à Senlis, ou pour me justifier si l'on m'accuse, ou pour entrer en prison si l'on me soupçonne, ou même pour mourir si on avère les doutes que l'on a pu prendre de moi, et, quand on ne trouveroit rien à redire à ma vie ni à ma conduite, pour mourir aussi et généreusement et constamment, si ma mauvaise fortune ou la rage de mes ennemis me pousse jusqu'à cette extrémité.

Comme j'achevai ce discours, M. d'Epernon, les larmes aux yeux, m'embrassa, et me dit: « Je ne sais ce qui vous arrivera, et je prie Dieu de tout mon cœur que ce soit tout bien; mais je n'ai jamais connu gentilhomme mieux né que vous, ni qui mérite mieux toute bonne fortune. Vous l'avez eue jusques ici, Dieu vous la conserve! Et bien que j'appréhende la résolution que vous avez prise, je l'approuve néanmoins, et vous conseille de la suivre, ayant ouï et pesé vos raisons. » Il me pria ensuite de n'éventer point cette nouvelle, qui bientôt seroit publique, et me pria qu'au sortir de la comédie il me donnât à souper chez madame de Choisy, où il l'avoit fait apprêter : et sur cela nous allâmes à la fête chez M. de Saint-Géran, où je trouvai M. le maréchal de Créqui, à qui M. d'Epernon le dit devant moi, et ce que je voulois faire,

qui l'approuva, et dit que pour lui qu'il feroit ce qu'il pourroit pour détourner l'orage, mais qu'il l'attendoit. Peu après madame la comtesse divulgua l'arrêt de la Reine-mère, et nous ouïmes la comédie, vîmes le bal, et à minuit vînmes souper chez madame de Choisy, où M. de Chevreuse vint, qui ne fut guère touché de l'éloignement de sa bonne sœur de la cour, et fut aussi gai que de coutume. Comme nous nous retirions, M. du Plessis-Praslin y arriva, qui dit à M. de Chevreuse, de la part du Roi, que non par haine qu'il portoit à sa maison, mais que pour le bien de son service il avoit éloigné madame sa sœur d'auprès de la Reine sa mère.

Le lendemain, lundi 24 février, je me levai devant le jour et brûlai plus de six mille lettres d'amour que j'avois autrefois reçues de diverses femmes, appréhendant que si on me prenoit prisonnier on me vînt chercher dans ma maison, et qu'on y trouvât quelque chose qui pût nuire, étant les seuls papiers que j'avois qui eussent pu nuire à quelqu'un. Je mandai à M. le comte de Grammont que je m'en allois trouver le Roi à Senlis, et que s'il y vouloit venir je l'y mènerois; ce qu'il fit volontiers: et l'étant venu prendre en son logis, il monta en mon carrosse, et nous allâmes jusqu'au Louvre, où nous trouvâmes M. le comte, M. le cardinal de La Valette et M. de Bouillon, qui montoient en carrosse après s'être chauffés, pour passer à Senlis. Il voulut que M. de Grammont et moi nous nous missions dans son carrosse, pour y aller de compagnie, et me dit que je me vinsse chauffer; puis, en montant en la chambre quant et moi, il me dit: « Je sais assurément que l'on vous veut arrêter; si vous

m'en croyez vous vous retirerez, et si vous voulez, voilà deux coureurs qui vous mèneront bravement à dix lieues d'ici. » Je le remerciai très-humblement, et lui dis que n'ayant rien sur ma conscience de sinistre, je ne craignois rien aussi, et que j'aurois l'honneur de l'accompagner à Senlis, où nous arrivâmes peu après, et trouvâmes le Roi avec la Reine sa femme dans sa chambre, et madame la princesse de Guémenée. Il vint à nous et nous dit: « Voilà bonne compagnie. » Puis, ayant un peu parlé à M. le comte et à M. le cardinal de La Valette, il m'entretint assez longtemps, me disant qu'il avoit fait ce qu'il avoit pu pour porter la Reine sa mère à s'accommoder avec M. le cardinal, mais qu'il n'y avoit rien su gagner, et ne me dit rien de madame la princesse de Conti. Puis je lui dis que l'on m'avoit donné avis qu'il me vouloit faire arrêter, et que je l'étois venu trouver afin que l'on n'eût point de peine à me chercher, et que si je savois où c'est, je m'y en irois moi-même sans que l'on m'y menât. Il me dit là-dessus ces mêmes mots: « Comment, Bestein, aurois-tu la pensée que je le voulusse faire? tu sais bien que je t'aime. » Et certes je crois qu'à cette heure-là il le disoit comme il le pensoit. Sur cela on lui vint dire que M. le cardinal étoit dans sa chambre, et lors il prit congé de la compagnie, et me dit que je fisse, le lendemain matin de bonne heure, marcher la compagnie qui étoit en garde, afin qu'elle la pût faire à Paris; puis me donna le mot. Nous demeurâmes quelque temps chez la Reine, et puis nous vînmes tous souper chez M. de Longueville, et de là nous retournâmes chez la Reine, où étoit venu le Roi après souper. Je vis bien qu'il y avoit quelque

chose contre moi : car le Roi baissoit toujours la tête, jouant de la guitare, sans me regarder, et en toute la soirée ne me dit jamais un mot. Je le dis à M. de Grammont, nous allant coucher ensemble en un logis que l'on nous avoit apprêté.

Le lendemain, mardi 25 février, je me levai à six heures du matin, et comme j'étois devant le feu avec ma robe, le sieur de Launay, lieutenant des gardes du corps, entra dans ma chambre, et me dit : « Monsieur, c'est avec la larme à l'œil, et le cœur qui me saigne, que moi, qui depuis vingt ans suis votre soldat, et ai toujours été sous vous, sois obligé de vous dire que le Roi m'a commandé de vous arrêter. » Je ne ressentis aucune émotion particulière à ce discours, et lui dis : « Monsieur, vous n'y aurez pas grand'peine, étant venu exprès à ce sujet, comme l'on m'en avoit averti. J'ai été toute ma vie soumis aux volontés du Roi, qui peut disposer de moi et de ma liberté à sa volonté. » Sur quoi je lui demandai s'il vouloit que mes gens se retirassent ; mais il me dit que non, et qu'il n'avoit autre charge que de m'arrêter, et puis de l'envoyer dire au Roi, et que je pouvois parler à mes gens, écrire et mander tout ce que je voudrois, et que tout m'étoit permis. M. de Grammont alors se leva du lit et vint pleurant à moi, dont je me mis à rire, et lui dis que s'il ne s'affligeoit de ma prison non plus que moi, il n'en auroit aucun ressentiment, comme de vrai je ne me mis pas beaucoup en peine, ne croyant pas y demeurer long-temps. Launay ne voulut jamais qu'aucun des gardes qui étoient avec lui entrât dans ma chambre, et peu après arrivèrent devant mon logis un carrosse du Roi, ses mousque-

taires à cheval et trente de ses chevau-légers. Je me mis en carrosse avec Launay seul, et rencontrai, en sortant, madame la princesse qui montra être touchée de ma disgrâce. Puis marchâmes, toujours deux cents pas devant le Roi, jusques à la porte Saint-Martin, que je tournai à gauche; et passant par la Place-Royale, on me mena dans la Bastille, où je mangeai avec le gouverneur, M. du Tremblay, et puis il me mena dans la chambre où étoit autrefois M. le prince, dans laquelle on m'enferma avec un seul valet.

Le mercredi 26, M. du Tremblay me vint voir et me dit, de la part du Roi, qu'il ne m'avoit point fait arrêter pour aucune faute que j'eusse faite, et qu'il me tenoit son bon serviteur, mais de peur que l'on ne me portât à mal faire, et que je n'y demeurerois pas longtemps; dont j'eus beaucoup de consolation. Il me dit, de plus, que le Roi lui avoit commandé de me laisser toute liberté, hormis celle de sortir; que je pouvois prendre avec moi tels de mes gens que je voudrois, et me promener par toute la Bastille. Il ajouta encore à mon logement une autre chambre auprès de la mienne pour mes gens. Je ne pris que deux valets et un cuisinier, et fus plus de deux mois sans sortir de ma chambre, et n'en fusse point du tout sorti si le ventre ne m'eût enflé de telle sorte que je crus mourir deux mois après mon emprisonnement. Je fis savoir si le Roi avoit agréable que mon neveu de Bassompierre le vît, qui me fit répondre que non-seulement il l'agréoit, mais il le désiroit, et qu'il aimoit mon neveu pour l'amour de lui-même, aussi bien qu'à ma considération.

Le Roi partit, incontinent après le carême-prenant,

pour aller à Orléans forcer Monsieur, son frère, de le venir trouver. Mon neveu fit demander encore au Roi ce qu'il lui plaisoit qu'il fît, et le Roi lui fit dire qu'il seroit bien aise qu'il vînt à ce voyage avec lui; sur quoi je le fis mettre en très-bon équipage et l'envoyai à sa suite. Monsieur, frère du Roi, sentant le Roi venir et s'approcher de lui, ne le voulut attendre, et s'en alla par la Bourgogne à Besançon avec messieurs d'Elbeuf et de Bellegarde. Le Roi le suivit jusques à Dijon, et, s'en retournant à Chanceaux, on fit dire à mon neveu que le Roi n'agréoit pas qu'il le suivît, ni même qu'il demeurât en France, mais qu'il trouvoit bon qu'il vînt prendre congé de lui : ce qu'il fit, et se retira vers son père en Lorraine. Le Roi vint aux contours de Paris, et je fis solliciter ma liberté; mais ce fut en vain. Je tombai malade, dans la Bastille, d'une enflure bien dangereuse, provenue peut-être de n'avoir pas pris d'air; aussi dès que j'eus été promener sur la terrasse je commençai à désenfler.

Je sus en même temps la mort de madame la princesse de Conti, dont j'eus l'affliction que méritoit l'honneur que, depuis mon arrivée à la cour, j'avois reçu de cette princesse, qui, outre tant d'autres perfections qui l'ont rendue admirable, avoit celle d'être très-bonne amie, et d'être très-obligeante. J'honorerai sa mémoire, et la regretterai le reste de mes jours. Elle fut tellement outrée de douleur de se voir séparée de la Reine-mère, avec qui elle avoit demeuré depuis qu'elle vint en France, et si affligée de voir sa maison persécutée, et ses amis et serviteurs en disgrâce, qu'elle n'y voulut ni ne sut pas survivre, et mourut à Eu un lundi, dernier jour d'avril de cette malheureuse

année 1631. Pendant cela on fit quelques propositions à la Reine-mère de s'aller tenir à Moulins ou à Château-Thierry; mais elle se résolut de sortir de France: et ayant fait traiter avec Vardes pour la recevoir à La Capelle, le père, qui étoit l'ancien gouverneur, ayant été averti de quelques pratiques qui se faisoient dans la place, y courut nuit et jour, et y arriva le soir dont la Reine s'y devoit rendre le lendemain; et y étant entré au desçu de son fils, parla aux soldats, qui étoient ses créatures, qui le reconnurent pour gouverneur, et en chassa son fils. La comtesse de Moret et Besançon, qui y étoient, s'en allèrent au devant de la Reine-mère, qu'ils trouvèrent à une lieue de là, lui dirent l'accident qui les empêchoit de la servir selon son désir, et l'accompagnèrent jusques à Avesnes, où de là elle alla à Bruxelles, où elle s'est tenue depuis; ce qui fut cause de faire saisir son bien et son douaire. M. le comte de Saint-Paul mourut peu après; ce qui fit rentrer Château-Thierry en la possession du Roi. La duchesse de Rouanois, qui avec madame d'Elbeuf avoit eu ordre de se retirer quand la Reine-mère fut laissée à Compiègne, étoit venue trouver madame la princesse de Conti à Eu, après la mort de laquelle, ayant su que la Reine-mère étoit sortie de France, s'embarqua à Eu et l'alla trouver en Flandre.

Le roi de Suède, qui l'année précédente étoit entré dans l'Allemagne, et avoit fait de signalés progrès, qu'il continuoit encore en la présente, s'avança de telle sorte qu'il vint joindre l'électeur de Saxe, qui avoit pris les armes contre l'Empereur, qui envoya le comte de Tilly, grand et heureux capitaine, pour lui

faire tête, lequel, auprès de Leipsick, étant venu donner la bataille au duc de Saxe, laquelle il gagna, le roi de Suède, averti que le comte de Tilly marchoit contre l'électeur, marcha toute la nuit avec quatre mille chevaux à son secours; mais il le trouva en déroute, et si à propos, qu'il y mit et défit à plate-couture le comte de Tilly, victorieux du Saxon, et le poursivit si vivement qu'il ne lui donna le loisir de se reconnoître jusques à Erfurt, qui est auprès de là, tuant tout ce qui demeura par les chemins des restes de l'armée du Tilly; ce qui porta une telle consternation aux affaires de l'Empereur, que si le duc de Bavière, avec une puissante armée, ne se fût opposé aux Suédois, il n'eût rien trouvé en toute l'Allemagne qui lui eût fait résistance. M. de Lorraine, qui en ce temps-là avoit quelques troupes sur pied, en leva encore en toute diligence, et avec huit mille hommes de pied et deux mille chevaux passa en Allemagne, au secours du duc de Bavière, son oncle. Mon frère et mon neveu s'y signalèrent. Mon cousin, le comte de Papenheim, vint aussi, et s'opposa au roi de Suède, qui tourna tête vers la Franconie, prit Wirtzbourg, Mayence et Francfort, qui n'étoient fortifiés ni pourvus, et mit la terreur et l'effroi de telle sorte dans l'Allemagne que tout se rendoit. Pendant que M. de Lorraine étoit en Allemagne, et Monsieur, frère du Roi, à Nancy, où il étoit venu se tenir peu après s'être retiré de Besançon, le Roi s'en vint à Metz, et son armée à la frontière de Lorraine; et M. de Lorraine étant averti qu'un si puissant prince étoit avec de telles forces sur ses confins, ayant en diligence ramené les siennes en son pays, et Monsieur

s'étant derechef retiré à Besançon, il fut fait quelque traité entre le Roi et M. de Lorraine, par lequel Moyenvic lui fut rendu, et la ville de Marsal mise en ses mains pour quatre ans. Comme le Roi étoit à Metz, la cour de parlement, qui, pour avoir donné quelque arrêt qui n'avoit pas plu au Roi l'été précédent, avoit été commandée de venir à pied trouver en corps le Roi au Louvre et lui porter ses registres, auxquels elle déchira de sa propre main lesdits arrêts, et y fit enregistrer un de son conseil, qui n'étoit pas à leur avantage, donna encore depuis quelques autres arrêts qui ne plurent pas à Sa Majesté; ce qui fit qu'elle interdit cinq conseillers ou présidens de la cour, et manda que le premier et second présidens, accompagnés de nombre de conseillers, le vinssent trouver à Metz. Elle leur fit une forte réprimande. De là le Roi ayant envoyé le marquis de Brezé, son ambassadeur, vers le roi de Suède, il s'en revint aux contours de Paris achever l'année 1631.

Au commencement de l'année 1632, peu après le retour du Roi de son voyage de Metz, on me donna quelque espérance de ma liberté; mais je crois que ce fut plutôt pour redoubler mes peines par cette espérance trompée, que pour alléger mes maux par une meilleure condition; car, peu après, je vis bien que l'on ne me vouloit pas élargir. J'eus pour comble de mes maux la mort de mon frère, qui survint bientôt après, à cause des travaux de la guerre d'Allemagne de l'année précédente, et par les déplaisirs de ma longue détention. M. le cardinal ensuite fut fait gouverneur de Bretagne; et le maréchal de Marillac ayant été longuement détenu à Sainte-Menehould prison-

nier, où on lui instruisoit son procès, fut enfin amené prisonnier à Ruel; et des juges nouveaux établis pour lui faire et parfaire son procès, lui ayant été permis de choisir du conseil, il fut jugé le 8 de mai, et exécuté en Grève le lundi ensuivant.

Force pratiques se firent en France de tous côtés en faveur de Monsieur, mais principalement dans le Languedoc, où M. de Montmorency se révolta, attirant avec lui plusieurs villes, seigneurs et autres personnes. D'autre côté, le Roi étoit en doute du roi d'Angleterre, puis aussi de M. de Savoie, qui souffroit impatiemment que la ville et citadelle de Pignerol demeurât entre les mains du Roi, bien que, par traité particulier, il l'eût délaissée au Roi, qui avoit aussi quelque ombrage du maréchal de Toiras, pour l'étroite intelligence qu'il avoit avec M. le duc de Savoie, pour avoir mis aussi dans la citadelle de Casal le régiment de son neveu et s'y être rendu le plus fort, pour la mauvaise intelligence où il étoit avec M. Servien, ambassadeur du Roi vers M. de Savoie, et finalement pour les brigues et menées que Sa Majesté savoit que son frere, qui dependoit absolument de lui, faisoit dans le Languedoc, du côté de Roussillon. Il étoit venu par mer huit mille Italiens; on levoit aussi des Espagnols. M. de Lorraine étoit puissamment armé, sous pretexte des Suédois qui avoisinoient son pays; mais le Roi se doutoit que ce fût en faveur de Monsieur, dont on lui avoit donné avis que le mariage se brassoit avec la princesse Marguerite, sœur dudit duc. Monsieur, de son côté, avoit deux mille chevaux sur pied, et quelque infanterie: de sorte que tout cela donnoit bien à penser au Roi, qui ne put

être persuadé de se saisir de la personne de M. de Montmorency, bien qu'il en eût eu des avis bien certains, mais l'envoya en son gouvernement pour y faire tenir les États et pour se préparer contre les forces qui étoient au comté de Roussillon. Cependant Sa Majesté s'achemina avec une forte armée en la Lorraine, au temps que l'armée hollandaise, ayant pris Venloo, Ruremonde et quelques autres places sur les Espagnols, étoit venue attaquer Maëstricht, et s'étoit tellement retranchée devant, que l'armée espagnole, assistée de celle du comte de Papenheim qui s'en approcha, ne la put secourir, ni empêcher d'être prise sur la fin de l'automne, et ensuite le duché de Limbourg. Cependant qu'en Allemagne le roi de Suède s'étoit mis en campagne au renouveau, et avoit mis l'Alsace sous sa puissance avec le marquisat de Burgau, rétabli le palatin dans ses pays usurpés, délivré le duc de Wirtemberg du joug de ses ennemis, et pris Donawert et tout le duché de Bavière, à Ingolstat près, quand le Wallestein, avec une très-puissante armée, s'avança à Nuremberg, qu'il eût prise si le roi de Suède n'y fût promptement accouru, et ne se fût retranché entre la ville et lui; le duc de Bavière, se joignant à Wallestein, et tenant le roi de Suède sur cul jusqu'à l'hiver, arrêtèrent le cours de ses victoires pour cette année-là : et ensuite le Wallestein étant allé en Bohême, et de là vers la Saxe pour châtier l'électeur, le roi de Suède y accourut et le Papenheim le suivit, et s'étant rencontrés ledit Roi et le Wallestein à Lutzen, ils se donnèrent la bataille que le roi de Suède gagna; mais il y fut tué et aussi le Papenheim, qui y arriva comme la bataille se don-

noît. Le duc Bernard de Weymar prit le nom de Général après la mort du roi de Suède.

Le Roi vint ensuite avec une puissante armée dans la Lorraine, prit le duché de Bar et La Mothe, puis, sans résistance, vint se saisir de Saint-Mihiel et de Pont-à-Mousson. M. de Lorraine, qui avec Monsieur avoit bien une armée suffisante pour lui résister; mais comme Monsieur étoit appelé en Languedoc, il se sépara de lui, qui, en même temps, traita avec le Roi, et lui donna, pour assurance, trois places en dépôt pour trois ans, qui furent Stenay, Jametz et Clermont-en-Argonne: puis, étant venu trouver le Roi quand il s'en retourna, il l'assura de son service. En même temps Monsieur, avec plus de deux mille chevaux, entra dans le duché de Bourgogne. Le Roi envoya M. de La Force après, puis ensuite M. le maréchal de Schomberg, avec des forces suffisantes. Il envoya, en ce même temps, en Alsace M. le maréchal d'Effiat avec une armée, et lui, avec le reste de ses troupes, suivit la piste de Monsieur, son frère, qui alla dans l'Auvergne, pour passer de là en Languedoc; et lors M. le maréchal de La Force entra vers Beaucaire dans le Languedoc, tandis que M. de Schomberg passa du côté d'Albi. M. de Montmorency se joignit alors à Monsieur avec force troupes de pied et de cheval; et Monsieur envoya vers Beaucaire M. d'Elbeuf pour s'opposer au maréchal de La Force, tandis qu'il vint pour attaquer M. de Schomberg, qui avoit assiégé Saint-Félix-de-Caraman qu'il prit; et se voulant retirer à Castelnaudary, il trouva Monsieur en tête avec des forces beaucoup plus grandes que les siennes: mais M. de Moret ayant voulu aller

voir détrousser les ennemis, fut rapporté mort, et M. de Montmorency, pensant être suivi du reste de l'armée qui ne bougea, chargea avec cinquante ou soixante chevaux, fit des merveilles; mais enfin son cheval fut tué et lui blessé de vingt coups, pris prisonnier, mené à Castelnaudary; et l'armée de Monsieur, étonnée de ces deux grandes pertes, se retira sans combattre, et se débanda peu après. Le Fargis, qui étoit allé chercher les Espagnols qui devoient venir au secours de Monsieur, s'avança pour lui en dire la nouvelle, qu'il trouva ayant déjà envoyé vers le Roi pour en obtenir quelque forme de paix; ce qu'il fit, et fut renvoyé se tenir à Tours ou aux environs. Le Roi reçut les nouvelles à Lyon de cet heureux succès, envoya de son côté Aiguebonne trouver Monsieur, son frère, et lui offrir des avantages qu'il accepta. Puis Sa Majesté passa à Beaucaire, à Montpellier, à Pésenas et Béziers, où il fit faire quelques exécutions; puis, étant arrivé à Toulouse, traita un peu mal ceux de la ville qui avoient témoigné par trop leur affection à M. de Montmorency, lequel avoit été transporté à Leitoure pour le faire guérir, d'où le Roi le fit amener à Toulouse, et la veille de la Toussaint, dernier jour d'octobre, lui fit trancher la tête dans l'hôtel de ville de Toulouse; d'où il partit le lendemain, après avoir fait M. de Brezé maréchal de France, pour s'en revenir vers Paris par Limoges, la Reine et M. le cardinal s'en retournant par Bordeaux et par La Rochelle.

M. le maréchal d'Effiat, étant entré dans l'Alsace, étoit pour y faire de grands progrès, car il avoit de belles forces et bien payées, qui s'y comportoit fort

bien, et [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

mes amis s'en réjouissoient avec moi, quand on fit servir le partement de Monsieur, frère du Roi, de prétexte pour ma détention; et, en même temps, au lieu de me délivrer on m'ôta cette partie de mes appointemens qui m'avoit été payée les deux années précédentes, bien que je fusse prisonnier, qui montoit au tiers de ce que j'avois accoutumé de tirer par an. Cela me fit bien voir qu'on me vouloit éterniser à la Bastille : aussi dès lors cessai-je d'espérer qu'en Dieu.

Au mois de février, M. le garde des sceaux commença de sentir le revers de fortune, et recevoir moins bon visage du Roi et de M. le cardinal qu'il n'avoit accoutumé : ce qui continua de sorte, que le 25 de février, à pareil jour que j'avois été arrêté deux ans justement auparavant, il fut mis prisonnier à Saint-Germain-en-Laye, et le lendemain, en bonne et sûre garde, conduit au château d'Angoulême où il est demeuré. On prit en même temps son neveu de Leuville, le chevalier de Jars son confident, son secrétaire Menessier, Mignon et Joly : on délivra peu après ces deux derniers. On mit en liberté Menessier qui avoit perdu le sens. Le chevalier de Jars fut mené dans la Bastille quant et Leuville; mais il en fut retiré au bout de deux mois, mené à Troyes, où, son procès lui ayant été fait et parfait, il fut condamné à avoir la tête tranchée, amené sur l'échafaud, et puis on lui cria grâce; mais en effet ce fut commutation de peine, car il fut ramené dans la Bastille, où il a demeuré depuis. Quant au marquis de Leuville, il y a toujours demeuré; et le Roi donna les sceaux au président Séguier.

Peu de temps après, les Suédois vinrent prendre

sur le duc de Lorraine une ville, dont le duc s'étant plaint au Roi, qui lui avoit promis d'empêcher qu'ils ne touchassent à ses États, il n'en eut point de radresse : ce qui le porta à lever des troupes, et, contre le désir du Roi, d'entrer dans l'Alsace; dont le Roi indigné, qui déjà avoit eu nouvelles du mariage de Monsieur, son frère, avec la princesse Marguerite, sœur du duc, bien que les uns et les autres lui eussent toujours nié, s'avança vers Château-Thierry en même temps que la petite armée du duc fut défaite par les Suédois en Alsace. Ce qui fit que le Roi s'avança promptement à Châlons, où le cardinal de Lorraine le vint trouver, et fut très-bien vu et reçu de lui; mais, comme le lendemain il étoit au conseil avec le Roi, pour traiter des affaires du duc son frère, le Roi lui dit qu'il avoit divers avis que depuis un an, sans son aveu, Monsieur, son frère, s'étoit marié avec la princesse Marguerite, sœur du duc et la sienne, et qu'il désiroit savoir ce qui en étoit. Le cardinal répondit que si on le lui eût demandé il en eût dit la vérité, ne sachant jamais mentir, et qu'il étoit vrai que le mariage avoit été fait et consommé dès l'année précédente. Alors le Roi lui dit qu'il ne vouloit aucun traité, et fit avancer ses troupes contre Nancy. Le duc se retira avec les siennes dans les Vosges, tandis que le cardinal faisoit des allées et venues pour quelque paix; et en même temps, bien que Nancy fût investi, la princesse Marguerite en sortit déguisée et vint à Thionville, et Monsieur lui envoya, avec Puylaurens, ses carrosses et officiers pour l'amener à Bruxelles. Alors le Roi vint pour assiéger Nancy et y faire une forte

circonvallation; mais le cardinal de Lorraine moyenna une paix par laquelle le duc mit Nancy entre les mains du Roi, outre les autres places qu'il lui avoit données, et ce pour la tenir en dépôt trois années durant; et le duc vint trouver le Roi. Puis Sa Majesté entra dans Nancy, où, après avoir mis une forte garnison et à la vieille ville aussi, en laquelle ledit duc demeuroit, il s'en revint aux environs de Paris où il finit l'année 1633.

Au commencement de l'année 1634 on me fit dire de l'épargne que mes appointemens de colonel des Suisses, de deux mille livres par mois, qui, en l'année précédente, avoient été suspendus, étoient encore en fonds entre les mains du trésorier de l'épargne, et que, si j'en voulois faire dire un mot, on croyoit qu'ils me seroient délivrés. J'avois prémédité de garder le silence sur cette affaire-là, sans me plaindre du retranchement que l'on m'en avoit fait, ni sans en poursuivre le rétablissement; puisque l'on me donnoit avis, qui, peut-être, venoit de plus loin, j'eus crainte que mon silence ne fût attribué à gloire ou à dépit; cela fut cause que je priai le gouverneur de la Bastille de dire de ma part à M. le cardinal que je le tenois si généreux, qu'il ne m'auroit pas voulu donner cette petite mortification, de me faire ôter mes appointemens avec ma liberté, et que je le priois de me procurer cette grâce auprès du Roi, qu'elle me donnât le moyen de pouvoir payer les arrérages des rentes que j'avois constituées en le servant. M. le cardinal me manda qu'il me vouloit obliger en cette occasion, qu'il me promettoit d'en parler avec efficace et se promettoit de l'obtenir

du Roi ; même m'en fit donner l'ordonnance. Mais comme on la présenta devant M. le cardinal à M. de Bullion pour la faire payer, il dit que le Roi lui avoit expressément défendu de la payer : sur quoi M. le cardinal, sans contester, rompit l'ordonnance ; ce que l'on me fit savoir, et je n'y pensai plus. En ce même temps fut donné un rude arrêt du conseil contre M. d'Épernon, sur quelques excès commis par lui en la personne de l'archevêque de Bordeaux ; néanmoins le Roi voulut et opiniâtra que M. le cardinal éloignât ledit archevêque de lui ; ce qu'il fit.

Le prince Thomas de Savoie se retira en ce temps-là d'auprès de son frère, et quitta la pension de France pour se retirer en Flandre.

M. de Lorraine, après la paix obtenue du Roi, envoya ce qu'il avoit de troupes avec celles de l'Empereur, commandées par le marquis de Baden, Edouard, et par le comte de Salms ; desquelles troupes M. de Lorraine donna le commandement à mon neveu de Bassompierre. Et voyant le duc que le Roi ne se pouvoit satisfaire de ses actions, et que ses ennemis lui rendoient de perpétuels mauvais offices auprès de lui, il envoya premièrement le cardinal son frère en France pour se justifier ; et voyant qu'il ne le pouvoit faire, se résolut de quitter son état, et de le renoncer à sondit frère : ce qu'il fit par acte authentique ; et puis, ayant mis sondit frère en possession, il se retira à Besançon. Et à ce même temps, les troupes impériales de l'Alsace étant venues aux mains avec les suédoises, elles furent défaites sans résistance par le rhingrave Otto, Suédois ; et mon neveu qui ne vouloit pas fuir comme les autres, allant bravement avec peu de gens charger

les ennemis, fut enfin blessé en deux endroits, et son cheval tué, sous lequel il fut pris prisonnier. Les ennemis le traitèrent bien, comme parent et ami du comte Otto, et le firent panser, et enfin sortit à petite rançon, et alla trouver son maître en Tyrol, où il étoit retiré auprès du cardinal Infant, qui, étant dès l'année précédente passé en Italie, s'étoit acheminé en Tyrol pour de là passer en Flandre. Après que le nouveau duc, cardinal de Lorraine, fut, par résignation, entré en possession, il envoya au Roi pour le lui faire savoir, lequel ne le voulut reconnoître tel à cause que, n'admettant cette loi salique que l'on avoit voulu établir en Lorraine, il disoit cet Etat appartenir aux deux filles du feu duc, et que le duc Charles n'avoit droit qu'à cause de sa femme; laquelle, bien qu'elle en eût fait quelque renonciation à son profit, n'en pouvoit pas frustrer sa jeune sœur; outre qu'elle avoit fait quelque protestation en renonçant, et qu'elle étoit en intelligence secrète avec le Roi. Lors le cardinal, pour se plus assurer en son nouvel Etat, se résolut d'épouser la jeune princesse, sœur de la duchesse, dont les ministres du Roi en Lorraine ayant eu le vent, se mirent en état de l'empêcher; envoyèrent prier le nouveau duc, qui étoit à Lunéville, de venir à Nancy avec les princesses. Le même jour le duc se maria et vint coucher à Saint-Nicolas, où le lendemain matin se trouvèrent vingt compagnies de cavalerie française pour les arrêter tous; mais ils trouvèrent le duc couché avec sa femme dans le lit. On les amena tous au château de Nancy avec sûre garde. La princesse de Phalsbourg se sauva à quelques jours de là, et s'en alla à Besançon trouver le duc

mens de colonel général des Suisses, et fit que le Roi ordonna qu'ils me seroient payés. En ce même temps je fis offrir de me défaire de madite charge, en prenant quelque récompense pour aider à payer mes dettes, et fis très-humblement supplier M. le cardinal, par M. du Tremblay, de le faire agréer au Roi; et parce que ledit sieur du Tremblay étoit parfait ami de Rochefort, qui est beau-fils de Montmort, et que je jugeai la bourse de Montmort capable de me bien payer cette charge, je proposai audit sieur du Tremblay de faire office pour Rochefort, à ce qu'il pût avoir permission de la récompenser; ce qu'il fit, et obtint l'un et l'autre. Mais ce vilain de Rochefort, pour espérer d'en avoir quelque meilleur marché, après m'en avoir offert 400,000 francs, dont autrefois j'en avois refusé 800,000, vint pratiquer vilainement M. le cardinal, pour faire ordonner que je lui laisserois à ce prix, et ensuite vint trouver ceux qui traitoient avec moi pour d'autres de la même charge, afin de les détourner d'en rien offrir. Ils firent aussi que mes appointemens, deux fois promis, furent pour la seconde fois refusés. Et moi je continuai ma misérable prison dans la Bastille, avec grande incommodité dans mes affaires domestiques. Peu après il fut convenu entre les Suédois et les commissaires du Roi, étant à l'assemblée de Francfort, que Philisbourg seroit mis entre ses mains, aux conditions qui furent stipulées entre eux et le Roi, qui avoit près de cent vingt mille hommes sur pied, et envoya une forte armée en Allemagne, sous M. le maréchal de La Force, qui néanmoins ne passa pas sitôt le Rhin.

Le roi de Hongrie assiégeoit cependant Nordlingen

avec l'armée impériale et celle de la ligue catholique, dont le duc de Bavière avoit résigné la généralité au duc de Lorraine son neveu, et l'infant cardinal d'Espagne s'avançoit pour se joindre à eux; mais les armées suédoises s'assemblèrent, tant pour les empêcher de se mettre en un corps que pour secourir Nordlingen, et en faire lever le siége. Mais l'armée de l'Infant étant jointe aux autres, ce que les Suédois ignoroient, et ne voulant attendre le rhingrave, qui leur amenoit de belles troupes de secours, vinrent présenter la bataille aux Impériaux, laquelle, après une grande contestation, les Impériaux gagnèrent, et prirent le général Horn prisonnier, et ensuite la ville de Nordlingen; et mon neveu se trouva à la suite du duc de Lorraine, et s'y signala.

Le dimanche 8 octobre, Monsieur, frère du Roi, quitta la Flandre, et vint, sur des coureurs, le même jour à La Capelle. Il vint trouver le Roi à Saint-Germain le samedi 21 du même mois, qui le reçut très-bien. Il vint le lendemain à Ruel chez M. le cardinal qui le festina; puis revint à Saint-Germain, et en partit le lundi 23 pour aller à Limoux, où mademoiselle sa fille l'attendoit.

Le dimanche 26 novembre, les fiançailles furent faites au Louvre de M. de La Valette avec la fille aînée de M. de Pont-Château, cousin germain de M. le cardinal de Richelieu; et en même temps celles de Puylaurens avec la fille puînée dudit Pont-Château; et ensuite de M. le comte de Guiche avec la fille de M. du Plessis de Chivrai, qui est aussi cousin germain de M. le cardinal.

Le mardi 28, qui fut le jour des noces, madame de

Comballet fit festin à dîner aux fiancés et aux fiancées et à quelques-uns des parens; puis la Reine se rendit sur les quatre heures à l'Arsenal, où M. le cardinal la reçut avec forces canonnades et feux d'artifice; puis elle fut à une très-belle comédie, et de là à un superbe festin; puis, après force musique et le bal, les mariés allèrent consommer leur mariage.

Le 7 décembre, M. de Puylaurens prêta le serment, et fut reçu en parlement duc et pair d'Aiguillon.

Le lundi 11 ensuivant, Monsieur, frère du Roi, arriva en poste pour voir Puylaurens, qui s'étoit blessé tombant dans un carrosse.

Le jeudi 14, M. du Tremblay, gouverneur de la Bastille, me parla de la vendition de ma charge, et me dit si j'y voulois entendre qu'ensuite il voyoit ma liberté assurée. Je lui répondis que j'avois toujours offert de la laisser, et résigner à un des proches de M. le cardinal, pour le prix que mondit seigneur le cardinal y voudroit ordonner, et que pour un autre ce seroit à plus haut prix que je pourrois. Il me répondit qu'il ne pouvoit pas dire pour qui c'étoit, mais qu'il y avoit grande apparence qu'une telle charge ne tomberoit pas qu'en bonnes mains, et me fit bien comprendre que ce seroit pour un de ses parens. Alors je consentis aux 400,000 francs offerts, pourvu que l'on me fît quant et quant payer de mes appointemens de madite charge, qui m'étoient dus depuis ma captivité: ce qu'il me promit de représenter, et que dès le lendemain matin il iroit porter ma réponse au père Joseph, son frère, qui étoit venu de Ruel exprès pour cette affaire.

Le lendemain ledit père fut mandé de grand matin

par M. le cardinal pour l'aller trouver à Ruel; c'est pourquoi M. du Tremblay s'y en alla.

Le lendemain, samedi 16, il lui porta ma réponse, et quant et quant la demande que je faisois des appointemens échus de madite charge; ce que le père Joseph et messieurs de Boutillier, père et fils, trouvèrent raisonnable, et me mandèrent par M. du Tremblay qu'ils étoient très-aises que je me fusse franchement porté à ce que l'on désiroit de moi; qu'ils feroient entendre ma réponse à M. le cardinal, qui en seroit assurément bien satisfait; qu'ils ménageroient mes prétentions de mes appointemens en sorte que j'en aurois contentement, et que j'eusse bonne espérance de ma prochaine liberté; et que tous trois entreprenoient mes affaires et s'en vouloient charger, partant que je les laissasse faire. M. du Tremblay me dit de plus, de lui-même, qu'il ne pensoit pas que je dusse être à Noël à la Bastille. Il me fit aussi soupçonner que madite charge tomberoit entre les mains de M. de Pont-Château, et en survivance à M. le marquis de Coislin son fils. Le Roi dès lors commença son ballet et le recorda à Saint-Germain jusque vers Noël, qu'il s'en revint à Paris avec toute la cour, où l'on lui fit agréer la personne du marquis de Coislin pour me succéder en la charge de colonel général des Suisses; et M. le garde des sceaux Séguier lui en fut rendre grâces deux jours avant le premier jour de l'année 1635.

En cette année il fut divulgué que le marquis de Coislin seroit colonel général, et M. le garde des sceaux m'en fit faire quelques complimens par M. du Tremblay. Alors le bruit qui avoit été six semaines auparavant fort

grand de ma sortie s'augmenta si fort, que quantité de personnes venoient tous les jours voir à la Bastille si j'y étois encore, et l'on tenoit pour assuré que l'on me sortiroit aux Rois. Néanmoins cela retarda tout le mois de janvier, à cause de la multitude des affaires qui ne permirent pas au père Joseph de prendre l'ordre de M. le cardinal pour me venir parler, jusqu'au samedi 27 janvier qu'il en reçut le commandement.

Le lundi 29 arriva la nouvelle de la prise de Philisbourg sur le Rhin, par les troupes impériales commandées par le colonel Bamberg, qui en avoit autrefois été gouverneur : ce qui l'occupa de telle sorte, qu'il remit à me venir parler au jour de la Chandeleur; mais, par malheur, la veille, qui fut le jeudi, premier février, il tomba en allant voir les Filles Bénédictines au Marais du Temple, et se blessa de telle sorte qu'il en fut plusieurs jours au lit. Cependant M. le premier écuyer de Saint-Simon fut en ce temps-là honoré de la dignité de duc et pair de France.

Le mercredi 14, sur quelque connoissance que le Roi eut que le duc de Puylaurens traitoit et pratiquoit avec les étrangers et autres ennemis de l'Etat, contre les assurances qu'il avoit données à Sa Majesté depuis sa dernière abolition, elle le fit arrêter prisonnier par Gordes, capitaine aux gardes, dans son cabinet, qui le mena de là dans la chambre de M. de Chevreuse au Louvre; et en même temps Charost, aussi capitaine aux gardes, arrêta, dans la cour du Louvre, Le Fargis, et Le Coudray-Montpensier le fut chez M. le garde des sceaux, et, peu après, mené à la Bastille. L'on prit aussi, en même temps, Charnisay, Saint-Surin, les deux frères Henauters et du

Plessis, gentilhomme du duc de Puylaurens, qui furent menés chez le chevalier du guet. Le Roi parla à Monsieur et le satisfit.

Le jeudi 15, au matin, on mena, avec grande escorte, le duc de Puylaurens et Le Fargis dans le bois de Vincennes, au donjon. Monsieur, frère du Roi, fut voir M. le cardinal, et sortirent bien ensemble. On mit Brion à la place de Puylaurens au ballet du Roi. On mena les deux Henauters à la Bastille, et on fit tout saisir chez le duc de Puylaurens. Madame de Verderonne et ses deux fils, dont l'un étoit chancelier de Monsieur, eurent ordre de se retirer en leur maison de Stors.

Le vendredi 16, M. Boutillier me fit dire qu'il me viendroit trouver, de la part du Roi, à sept heures du matin; mais, lui étant arrivé un courrier qui lui apporta la nouvelle que M. de Lorraine étoit entré dans la Lorraine, et étoit à Lunéville, comme aussi de la défaite de la compagnie du baron de Flesselières par les Impériaux, il en fut le matin porter la dépêche au Roi et à M. le cardinal, et remit la partie au soir : à quoi il ne manqua pas sur les neuf à dix heures du soir, et m'assura des bonnes grâces du Roi et de M. le cardinal, comme aussi de ma sortie, sans m'en spécifier le temps. Il me dit, de plus, que le Roi me nommoit le marquis de Coislin pour être, en ma place, colonel général des Suisses, lequel me donneroit, moyennant ce, quatre cent mille livres comptant; et que, pour ce qui concernoit les gages et appointemens qui m'étoient dus de ladite charge, que mes amis, savoir, son père, lui et le père Joseph, n'en avoient voulu faire ouverture, remettant à moi-

même d'en traiter après ma sortie : à quoi je n'eus autre chose à faire qu'à y acquiescer.

Le dimanche 18, le Roi dansa un grand ballet au Louvre avec la Reine.

Le lundi 19, M. Tudert, doyen de Notre-Dame et conseiller de la grand'chambre, me vint trouver de la part de M. le garde des sceaux son neveu, pour conclure notre traité de ma charge de colonel général des Suisses pour le marquis de Coislin, fils de M. de Pont-Château, neveu de M. le cardinal et gendre dudit garde des sceaux; lequel, après avoir assez long-temps conféré avec moi, remit à parler à M. le garde des sceaux sur toutes les difficultés en l'affaire, et ne revint point le mardi 20, jour de carême-prenant, ni le jour des Cendres suivant, que l'on amena encore à la Bastille un des gentilshommes de Monsieur, frère du Roi, nommé Saint-Quentin, prisonnier.

Le jeudi 22, M. Tudert revint en compagnie de M. Desnoyers, intendant des finances, avec lesquels je passai compromis de madite charge, en faveur de M. le marquis de Coislin, pour la somme de quatre cent mille livres, payable dans quinze jours suivans. Le même jour, les sceaux de Monsieur, frère du Roi, furent ôtés à Verderonne, qui, peu de jours auparavant, en avoit été pourvu, et furent donnés à M. Boutillier le fils.

Le dimanche 25 de février, jour auquel, quatre ans auparavant, j'avois été amené prisonnier à la Bastille, on dansa un ballet à l'Arsenal, où le Roi, la Reine et Monsieur se trouvèrent, au sortir duquel Monsieur prit congé du Roi et s'en alla, avec six chevaux de poste, à Blois. Le Roi s'en alla le même jour à Senlis.

Et le lundi 26, M. le garde des sceaux dit à mon intendant qu'il me feroit donner deux cent mille livres comptant de ma charge de colonel général des Suisses pour son beau-fils de Coislin, et qu'il entendoit qu'ensuite je lui misse ma démission en main, et qu'à loisir, après être reçu, il me feroit donner les deux autres cent mille livres : ce qui me mit en colère, et lui mandai que je ne donnerois point ma démission que je ne fusse entièrement payé.

Le mardi 27, M. Desnoyers, intendant, me vint voir, et je lui dis franchement ma résolution pour la faire savoir à M. le garde des sceaux.

Le mercredi 28, il m'envoya le sieur Lopès, avec lequel je m'accordai qu'il m'enverroit toute la somme dans la Bastille, que M. du Tremblay, gouverneur, recevroit en dépôt pour me la donner lorsque je donnerois ma démission.

Le jeudi, premier jour de mars, M. le garde des sceaux m'envoya visiter par son secrétaire, et me prier de lui envoyer copie de mes provisions : je la lui envoyai.

Le dimanche 4, je rentrai en de nouvelles difficultés avec M. le garde des sceaux, qui me fit dire qu'il entendoit me donner des pistoles, ce qui étoit contraire à ce que j'avois convenu avec messieurs Desnoyers et de Tudert. Je lui mandai que je n'en ferois rien.

Le lundi 5, il m'envoya Lopès, auquel j'accordai que je prendrois quatre mille pistoles seulement.

Le mardi 6, un nommé Pepin, intendant de M. le garde des sceaux, me vint prier de sa part de prendre jusques à cinq mille pistoles : ce que je lui accordai, et le même jour il commença à m'apporter

33,000 livres. Ce même jour j'eus assurance de ma prochaine liberté, et que M. Boutillier fils étoit allé à Senlis pour prendre la forme du Roi pour l'exécuter.

Le mercredi 7, Pepin m'apporta 53,353 livres.

Le jeudi 8, le même Pepin m'apporta encore 200,000 livres.

Le samedi 10, Pepin m'apporta 40,000 livres.

Le dimanche 11, M. le cardinal arriva à Paris, parce que Mademoiselle voulut danser son ballet chez lui; et M. le garde des sceaux, qui désiroit que son gendre allât le lendemain trouver le Roi avec lui pour prêter son serment de colonel général des Suisses, me fit prier d'anticiper le temps porté pour lui donner ma démission, sur l'assurance qu'il m'enverroit le lendemain le reste de mon argent : ce que je lui accordai; mais il se ravisa, et ne la voulut point.

Le lundi 12 de mars, Pepin et Lopès me vinrent apporter le reste des 400,000 livres convenues, à savoir 73,647 livres, et moi je leur donnai quittance générale et ma démission : ce qui se passa à mêmes jour, mois et heure que, vingt-un ans auparavant, j'avois prêté serment, entre les mains du Roi, de la même charge de colonel général des Suisses.

Le dimanche 18 ensuivant, M. Boutillier le fils me vint trouver à la Bastille; et, après m'avoir fait des recommandations de M. le cardinal de Richelieu, il me dit que mondit sieur le cardinal de Richelieu avoit parlé au Roi de ma liberté, laquelle il avoit accordée, et qu'au premier jour je sortirois. Néanmoins je le pressai fort de me dire à quel jour précisément je

sortirois, ce qu'il ne voulut faire. Bien, me dit-il, que, si dans huit jours je n'étois en pleine liberté, je lui en écrivisse à Blois, où il alloit faire sa charge de chancelier de Monsieur, une lettre de reproche.

Le dimanche des Rameaux arriva, qui fut le premier jour d'avril, sans que j'eusse aucune nouvelle de ma sortie; et celles qui vinrent de la prise de Trèves et de l'électeur servirent de prétexte à ceux qui m'assuroient de ma liberté, de me dire que cette prise et l'arrivée d'Oxenstiern, qui se retiroit d'Allemagne, donnoient tant d'affaires à M. le cardinal, qu'il ne pouvoit penser aux miennes. Ainsi je passai mes Pâques, et même Quasimodo, sans savoir aucune nouvelle.

Le lundi 16, j'appris pourtant que M. le prince, lequel ayant été mandé pour l'envoyer commander en Lorraine, étoit venu à la cour deux jours auparavant, me manda que M. le cardinal lui avoit dit que l'on m'alloit faire sortir, et ce avec honneur et les bonnes grâces du Roi.

Ce même jour, M. le cardinal arriva à Paris, et Monsieur, frère du Roi, que l'on avoit aussi envoyé quérir, et qui étoit arrivé le jeudi auparavant, fut à la comédie et à souper chez M. le cardinal, qui dit à ceux qui lui parlèrent de ma part que, le lendemain, il en parleroit au Roi; mais Sa Majesté partit le lendemain pour aller à Compiègne. Deux jours après, M. le cardinal s'y achemina, comme aussi fit, peu après, le chancelier de Suède Oxenstiern, qui s'en retournoit en Suède. Le Roi le défraya et reçut très-bien. Il vint aussi un ambassadeur de Hollande. Toutes lesquelles choses servirent encore de prétexte

à attendre l'effet de ma liberté, dont je [illegible]. de sorte que ceux que j'avois envoyés à solliciter s'en retournerent comme ils étoient venus. Avant ce partir, le dimanche 22, M. le cardinal, et le Roi le lundi 23, et le dernier jour d'avril, pour aller à Fontainebleau: mais le soir même le pere Joseph écrivit à son frere du Tremblay, gouverneur de la Bastille, qu'il me pouvoit assurer que je recevrois mon entiere liberté par le retour à Paris du jeune Bouthillier, qui me la devoit porter: lequel arriva le 8 de mai à Paris: et ma niece de Beuvron m'ayant été voir, il lui dit qu'il avoit eu entre ses mains la dépêche de ma liberté, mais que la nouvelle qui étoit venue au Roi que Monsieur, son frere, étoit parti de Blois, [illegible], et s'en étoit allé en Bretagne, peut-être pour s'aller embarquer pour aller en Angleterre, avoit été cause que l'on avoit retiré la dépêche; et que s'il étoit vrai que Monsieur fût sorti de France, je n'étois pas pour sortir sitôt; si aussi cela n'étoit point, comme il l'espéroit, ma liberté étoit indubitable. Dès qu'il [illegible] mandé qu'il seroit auprès de lui, qu'il s'en alloit en diligence. Et de fait il partit au même instant, bien en peine de cet accident, dont il ne fut éclairci qu'en arrivant à Saumur, où il trouva heureusement Monsieur en la même hôtellerie où il venoit, et dépêcha aussitôt à la cour pour y faire savoir ces bonnes nouvelles, et que Monsieur étoit allé voir M. le comte du Lude. Ils s'en étoient de là allés à Machecoul voir M. de Retz: mais pour cela ma liberté n'en fut pas avancée.

Peu après, l'armée du Roi, qui s'assembloit aux environs de Mézieres sous la charge des maréchaux de

Châtillon et de Brezé, entra dans les pays du roi d'Espagne par le pays de Liége, et le prince Thomas de Savoie, s'étant avancé avec une armée inégale pour s'opposer à leur passage, leur présenta la bataille à Avein, où il fut défait le 20 mai; et ensuite notre armée se joignit à celle des Etats de Hollande, commandée par le prince d'Orange, prirent Diest et Tirlemont; en laquelle ville, prise d'assaut, furent commises des cruautés et méchancetés effroyables. Les Français disent que ce furent les Hollandais, et eux, sans s'en excuser, disent que les Français n'en firent pas moins qu'eux. Ils perdirent beaucoup de temps inutilement, et donnèrent loisir aux Espagnols de se reconnoître et se mettre en état de s'opposer à eux. Ils se rencontrèrent encore en un lieu avantageux pour les Espagnols, qui mirent une petite rivière devant eux; mais nos armées l'ayant passée pour les aller attaquer, ils se retirèrent, et mirent la leur dans les villes de Bruxelles, de Malines et de Louvain. Les armées française et hollandaise vinrent assiéger cette dernière, qui soutint leur furie, les incommoda par de grandes et fréquentes sorties; mais elles le furent bien plus du manquement des vivres qui les contraignit de se retirer à Ruremonde, ayant été incessamment suivis et harcelés par l'armée espagnole, fortifiée de celle que l'Empereur avoit envoyée à son secours sous la charge de Piccolomini. De Ruremonde elles se retirèrent vers Venloo, et peu de temps après ils surprirent le fort de Schenck, qui fut une perte indicible aux Hollandais, qui les obligea de les aller investir en diligence avec deux armées, pensant la reprendre : mais, ayant trouvé l'effet impossible, ils

mirent, dès le mois suivant, leur armée et la nôtre en garnison, sans espoir de rien entreprendre le reste de l'année, et notre armée extrêmement diminuée et dépérie, n'ayant moyen de retourner en France que par mer. J'ai mis tout à la fois ce qui s'est passé en Flandre tout l'été, afin de n'avoir point à en parler si souvent.

Cependant le Roi alla visiter sa frontière de Picardie, et donna ordre de fortifier Péronne d'un côté où il étoit nécessaire de travailler; et ayant passé ensuite par Saint-Quentin et La Fère, s'en alla en pélerinage à Notre-Dame-de-Liesse, et puis s'en vint à Château-Thierry. Ma belle-sœur de Remonville, désespérée de sa santé, et les médecins n'y trouvant remède, étant hydropique formée, et ayant, outre cela, une hydropisie de poumons, elle désira d'aller mourir entre les bras de son père et en son pays natal.

Pour cet effet, elle partit de Chaillot le mardi 22 de mai pour s'en retourner en Lorraine. Aucun des médecins, ni de ceux qui la voyoient, ne pouvoient se persuader qu'elle y pût aller en vie; néanmoins Dieu lui fit cette grâce d'y arriver. Le jour même qu'elle partit, je m'avisai qu'un minime, qui, par bref du Pape, avoit eu la permission de demeurer avec moi, et lequel avoit miraculeusement guéri une autre fois d'une hydropisie feu ma tante de Chantelou, excellent médecin, nommé père Nicolas d'Ormançay, lui pourroit apporter quelque remède, s'il pouvoit arriver près d'elle avant qu'elle mourût; j'envoyai au même temps au couvent de la Place-Royale savoir où il demeuroit alors; et m'ayant été mandé qu'il demeuroit à Lyon, j'envoyai, par la voie de la poste, le quérir;

il arriva à Nancy deux jours après ma belle-sœur, si heureusement pour elle qui n'attendoit plus de vivre trois jours, qu'il lui rendit une parfaite santé.

Le mercredi 23 M. le marquis de Coislin me vint dire adieu, et me fit quelques complimens de la part de M. le cardinal qui l'en avoit chargé. Il s'en alloit trouver le Roi à Château-Thierry, et emmena avec lui mon maître d'hôtel Dubois, commissaire du régiment des gardes françaises et encore de celui des Suisses, pour leur faire faire la montre.

Le vendredi 25, comme ledit Dubois entra dans la chambre du Roi, comme Sa Majesté le vit, il dit à M. de Boutillier le père à qui il parloit : « Voilà Dubois, monsieur le Maître (ainsi le nommions-nous devant La Rochelle, à la différence de son frère que l'on appeloit Dubois le Gendarme); c'est le maître d'hôtel du maréchal de Bassompierre; il nous a fait souvent bonne chère. » Et ayant dit cela tout haut, M. de Boutillier ensuite, sortant de la chambre, tira Dubois par le manteau, et lui dit qu'il le suivît : ce qu'ayant fait jusques à son logis, il lui demanda s'il s'en retournoit bientôt à Paris. Il lui dit que dès le lendemain, après qu'il auroit fait la montre. Il lui dit : « Attendez encore, et ne partez qu'après la Pentecôte, et je vous donnerai la dépêche de la liberté de M. de Bassompierre, que j'expédierai lundi après que j'aurai parlé à M. le cardinal. » Dubois arrêta sur cette bonne nouvelle, et dépêcha en poste pour m'en avertir.

Le lundi 28 M. Boutillier alla trouver M. le cardinal à Condé où il logeoit, et dit en partant à Dubois, qu'à son retour il lui donneroit assurément cette dé-

pêche, qu'il se tînt prêt pour partir le lendemain. Dubois le fut trouver le soir pour avoir la dépêche; mais il lui dit qu'il n'avoit pu parler de mon affaire à M. le cardinal, qui avoit toujours conféré avec le nonce Mazarini et lui pour des affaires importantes, et que M. le cardinal lui avoit dit qu'il allât accompagner, en sortant, ledit nonce avec lequel il étoit venu; mais que M. le cardinal viendroit mercredi à Château-Thierry trouver le Roi, et que là l'affaire se résoudroit.

M. le cardinal ne revint point à la cour, comme il avoit dit à Dubois, le mercredi.

Il vint le vendredi, premier de juin; mais après qu'il fut parti Dubois ayant été trouver M. Boutillier, il lui dit qu'il y avoit eu tant d'affaires sur le tapis que l'on n'y avoit su mettre celle de ma liberté, mais que je m'assurasse qu'à la première occasion il n'y manqueroit pas; que je le tinsse assuré, et qu'il étoit mon serviteur; que lui Dubois, s'il vouloit, pouvoit aller faire un tour à Paris, et puis s'en revenir, et bien honteux de m'avoir donné de si fortes espérances pour m'apporter enfin de si foibles effets.

Le samedi 2, M. le comte me fit dire qu'il savoit de très-bonne part que ma liberté étoit résolue, et que dans vingt-quatre heures je sortirois sans faute.

Mais le lundi 4, je vis Dubois, qui me fit voir que ce n'étoit que pure tromperie; et, bien que M. le premier président m'eût fait dire le même jour qu'il savoit de bon lieu que je sortirois avant la fin de la semaine, je ne crus rien de ma liberté.

Le mercredi 6, M. Boutillier le jeune, revenant de Blois, fut vu par ma nièce de Beuvron, à qui il dit

que ma liberté avoit déjà été cinq ou six fois résolue, et puis retardée; qu'il s'en alloit à la cour, et que si je ne sortois à son retour je ne m'y devois plus attendre, vu que la cause du dilayement n'avoit été fondée que sur le subit département de Blois de Monsieur.

Je n'eus aucunes nouvelles jusqu'au jeudi 21, que M. du Tremblay me vint dire, de la part de messieurs Boutillier père et fils, que je ne les tinsse jamais pour gens de bien si j'étois encore quinze jours prisonnier.

Le vendredi 29, M. du Tremblay me dit encore, de la part de M. Boutillier le fils, que M. le cardinal lui avoit donné encore parole de ma liberté, et lui avoit permis de me l'envoyer donner.

Le samedi, dernier jour de juin, M. le prince arriva à Paris, retournant de son emploi de lieutenant général du Roi en son armée de Lorraine, et avoit laissé ordre en partant pour démolir mon château de Bassompierre; ce qui a depuis été exécuté.

Le dimanche, premier jour de juillet, mourut au bois de Vincennes M. de Puylaurens, à deux heures après minuit, qui étoit prisonnier.

Le mercredi 4, M. le cardinal de La Valette est parti pour aller succéder à M. le prince en la lieutenance de l'armée du Roi en Lorraine.

Ma maison de Bassompierre fut rasée le 6, un vendredi.

Le mercredi 11, les prélats de l'assemblée du clergé signèrent leur avis sur la nullité du mariage de Monsieur, frère du Roi.

Le jeudi 19, M. du Tremblay me vint dire, de la part de M. Boutillier, que ma liberté avoit été ce jour-là tout-à-fait résolue, et qu'ils m'en répondoient.

Le vendredi 20, ma nièce de Beuvron me manda que les mêmes personnes lui avoient envoyé dire la même chose, et des gens de leur logis m'en firent dire autant.

Ma nièce de Beuvron fut trouver, le lendemain samedi 21, M. Boutillier le père, qui lui reconfirma la même chose, avec des assurances très-grandes, la pria de me les donner de sa part, et me fit dire encore le même jour la même chose par M. du Tremblay, lequel me fit aussi voir une lettre que le père Joseph son frère lui écrivit le mardi 24, par laquelle il l'assuroit que M. Boutillier le fils me devoit apporter dans deux jours les dépêches de ma liberté; lequel vint le lendemain mercredi, et ne m'apporta aucunes nouvelles, et m'en dit une qui ne m'agréa guère, que le Roi partoit le jour même pour aller coucher à Chantilly, et de là passer en Lorraine; car je me doutai bien que, pendant son absence, je n'étois pas pour sortir d'un lieu où j'étois détenu depuis quatre ans et demi.

M. du Tremblay, qui fut le lundi 29 à Ruel voir M. le cardinal, ne m'apporta rien de bon, et depuis ce temps-là je n'ai eu aucune espérance de ma sortie; et même ma nièce de Beuvron, qui a été vingt fois aux lieux où se tenoit M. le cardinal pour lui parler, n'a jamais su avoir accès auprès de lui, ni même faire en sorte que l'on lui dît qu'elle étoit là.

Cependant l'arrière-ban de Normandie, composé de près de deux mille chevaux, fut amené par M. le duc de Longueville.

Le samedi 11 août, il fit montre auprès de Saint-Denis, et ensuite s'achemina à Châlons, où étoit leur

rendez-vous. Le Roi aussi demanda aux cantons une levée de douze mille hommes suisses qui lui fut accordée.

Le 12 d'août, M. le garde des sceaux m'écrivit, par l'ordre de M. le cardinal, pour avoir mon avis sur la façon que l'on devoit tenir pour l'acheminement de cette campagne et levée dont je lui envoyai des amples mémoires qui n'ont pas été suivis. Le Roi peu après donna la lieutenance générale de son armée à M. le comte, et Sa Majesté s'achemina à Châlons.

Dès le mois d'avril auparavant, M. le maréchal de Créqui avoit été déclaré par le Roi son lieutenant général en Italie en son armée, laquelle il préparoit pour attaquer le duché de Milan, et attaquer les Espagnols de ce côté-là, ayant ligué avec lui la république de Venise, les ducs de Savoie, de Mantoue, de Parme et de Modène, et le Pape ne lui étant pas contraire.

Le maréchal de Créqui entra en Italie en juillet, et assiégea Valence sur le Pô, dépendante du duché de Milan. Les Espagnols mirent quatre mille hommes de pied et deux cents chevaux dedans, qui firent tous les jours de grandes sorties. Le duc de Parme y arriva en ce mois, et le duc de Savoie partit après, qui a le principal commandement dans l'armée du Roi.

Mon neveu de Bassompierre fut fait, au commencement de cette année, sergent-major général de l'armée de l'Empereur, et n'ai eu de lui aucune nouvelle que par des prisonniers qui se sont sauvés des mains des gens de l'Empereur, de qui les affaires ont grandement prospéré, quasi tous les princes d'Allemagne, au moins les principaux, s'étant accommo-

dés avec lui; ne restant plus que le landgrave de Hesse, lequel même on tient qui traitera. Le duc de Wirtemberg, spolié de ses Etats, s'est retiré à Strasbourg, et les palatins des Deux-Ponts, de Birckenfeld, de La Petite-Pierre, les marquis de Baden, comte de Hanau, Nassau, Salms et quantité d'autres refugiés à Metz; Heidelberg, Worms et autres places rendues à Galas un de ses lieutenans généraux. M. de Lorraine en ce mois étoit rentré en Lorraine, et y faisoit quelques progrès. M. de Rohan, que le Roi avoit envoyé dès le printemps avec d'assez grandes forces en la Valteline, l'avoit occupée sans résistance; mais les troupes impériales y étant survenues, elles avoient passé malgré lui, et puis lui en avoient laissé la jouissance jusqu'à ce qu'il leur prît fantaisie d'en faire autant. Le duc Bernard de Saxe-Weimar s'étoit retiré de deçà le Rhin qu'il avoit repassé, et étoit venu assez vite jusqu'à Sarbruck, lorsque M. le cardinal de La Valette s'approcha pour le soutenir avec l'armée que nouvellement il commandoit; et lors ils furent considérables aux Impériaux, car le duc Bernard avoit bien amené sept à huit mille chevaux; de sorte que Le Galas, ayant assiégé Deux-Ponts, et ayant déjà capitulé avant que les nôtres arrivassent au secours, il se retira la nuit et repassa le Rhin. En ce temps-là la ville de Francfort, se voyant abandonnée de secours, n'y ayant plus d'armées delà le Rhin que celle du landgrave de Hesse, bien empêchée de garder ses propres pays, envoya des députés au roi de Hongrie pour se mettre en la protection de l'Empereur, lorsque le landgrave et le duc Bernard, jugeant de quelle importance pour le parti étoit la

conservation de cette puissante ville, mandèrent au cardinal de La Valette de passer le Rhin à Mayence, et que le landgrave se joindroit au duc Bernard et à lui pour tâcher de secourir Francfort, et que peut-être il y auroit moyen de s'en saisir; qui seroit un grand avantage pour leur parti, et un moyen de faire hiverner leurs armées delà le Rhin; qu'il ne le croyoit point du tout impossible, puisque nous avions encore une forte garnison à Saxenhausen, qui est un faubourg fortifié delà le Mein. Mais comme, au commencement de septembre, M. le duc de Weimar et M. le cardinal de La Valette eurent passé le Rhin à Mayence, pour se joindre au landgrave qui s'étoit approché à une journée d'eux, ceux de Francfort avertis, ou se doutant du dessein que nous avions de nous saisir de leur ville, se résolurent de chasser la garnison de Saxenhausen et de traiter avec le roi de Hongrie. Ils firent le premier sans résistance de la garnison, et le second aux conditions qu'ils voulurent; dont le landgrave étant averti, se retira en son pays, et nos armées se campèrent proche de Mayence, et celle de Galas à une lieue d'elles, les unes et les autres s'étant retranchées; la nôtre en extrême nécessité de vivres, et celle de Galas se grossissant des garnisons voisines et des troupes qui avoient bloqué Manheim, qui se rendit. En même temps, Galas fit dessein de couper le retour et le chemin des vivres à notre armée; pour cet effet il fit passer le Rhin à trois mille Croates (ce fut le 20 de septembre), et avec le reste se prépara pour les suivre; dont le duc de Weimar et le cardinal de La Valette ayant eu avis, et se jugeant perdus si Galas se mettoit entre la France et eux,

laisserent les malades a Mayence, et ayant trouvé bagage repasserent le Rhin pour s'en retourner. Ils furent a peu de la rencontre de ces Croates qui passés les chargerent: et eux, selon leur coutume ordinaire, lascherent le pied et s'enfuirent devant eux: ces gens ravis pensoient avoir défait l'armée de Galas, ayant même rencontré trois petites pièces de campagne qu'un cheval peut traîner: de sorte qu'ils croyoient leur retour assuré, quand, à quatre heures de là, ces mêmes Croates retournerent a les harceler, et ne les ont quittés qu'à six lieues de Metz, tuant ce qui demeuroit derrière, ou qui ne gardoit pas bien son ordre. Nous y perdîmes huit pièces de canon et presque tout le bagage de notre armée, et ceux qui ne purent suivre trente-six heures durant que la retraite dura, sans loger ni repaître, avec mille incommodités. Et Galas, qui les suivoit, les laissa de six heures, sans quoi cette armée eût tout-à-fait été perdue. Le Roi étoit lors à Châlons avec quantité de troupes et de gentilshommes des arrière-bans, qui s'avança pour soutenir ses armées, et pour assiéger Saint-Mihiel, que Lamothe avoit pris pour M. le duc de Lorraine. Le duc d'Angoulême demeuroit sans rien faire campé proche de Lunéville, laissant perdre son bagage à Saint-Nicolas; et peu après encore au même lieu les ennemis prirent un convoi de cinq cents charrettes de farine qui alloit à Lunéville: et laissoit payer la contribution à la plupart de la Lorraine au duc de Lorraine sans y remédier. Le Roi lui envoya commander de s'avancer à Baccarat, proche de Rambervilliers. Ma maison de Harouel fut pillée par

les troupes de M. de Lorraine, commandées par un nommé du Parc, qui y mit garnison, ayant précédemment brûlé Cartenay, un de mes villages proche de ladite maison, et pris les chevaux et le bétail de quinze autres villages de la même terre, faisant payer les contributions à mes sujets et enlever les blés qu'il fait porter à Rambervilliers où le duc est campé. Ainsi, sans aucune résistance, le duc et ses troupes font contribuer jusqu'à une lieue de Nancy. Toutes ces choses convièrent le Roi à partir de Châlons avec toutes les forces qu'il y avoit; et, ayant fait son lieutenant général M. le comte de Soissons, il l'envoya, au commencement du mois d'octobre, investir Saint-Mihiel, où commandoit Lénoncourt de Serres, que M. de Lorraine y avoit jeté avec quelques troupes, mais qui se rendit à discrétion, ne pouvant tenir dans cette méchante place devant le Roi qui s'étoit avancé à Cœur. Après la prise de Saint-Mihiel, le Roi donna une partie de son armée au cardinal de La Valette, pour joindre au reste de celle qu'il avoit et aux troupes de Weimar, afin que, toutes jointes ensemble, ils pussent repousser Galas delà le Rhin; et Sa Majesté envoya le reste de ses troupes à M. d'Angoulême, lequel, à l'arrivée de Galas, craignant d'être enfermé entre son armée et celle du duc de Lorraine, s'étoit retiré à Saint-Nicolas, et le duc de Lorraine s'étoit avancé à Pont-Saint-Vincent; et le Roi lui manda qu'il se perdît ou qu'il fît repasser lé duc de Lorraine en son ancien retranchement de Rambervilliers. Après ses ordres donnés, Sa Majesté tourna tête vers Paris, et arriva à Saint-Germain le lundi 22 octobre.

Ce même jour on amena prisonniers à la Bastille les sieurs de Lénoncourt de Serres et de Mangeau, qui avoient été pris dans Saint-Mihiel.

Le mardi 23, le comte de Carmain fut aussi amené à la Bastille, et ce même jour ma liberté fut remise sur le tapis, M. le cardinal ayant dit au gouverneur de la Bastille qu'on m'en alloit faire sortir.

Le jeudi 25, ledit gouverneur étant allé trouver le Roi à Saint-Germain, le nonce Mazarini lui dit que, le mardi précédent, en soupant avec M. le cardinal, il lui avoit dit qu'il m'alloit faire sortir, et qu'il me le pouvoit dire de sa part.

Cela m'obligea d'envoyer ma nièce de Beuvron trouver M. le cardinal à Ruel le mardi 30, pour le solliciter de ma part. Elle le vit, et lui, avec un visage rude, lui demanda à qui elle en vouloit. Elle lui répondit qu'elle le venoit, en toute humilité, supplier de moyenner ma liberté, de laquelle depuis cinq années j'étois privé. Elle ne put jamais tirer autre chose de lui, sinon qu'il en parleroit au Roi; ce qu'il lui réitéra par quatre fois, puis la quitta. Elle me vit le lendemain, et me dit le peu d'apparence qu'il y avoit à ma sortie, à quoi je ne m'attendis plus.

Ma cousine, l'abbesse d'Epinal, à qui j'avois fait donner, par feu ma tante, ladite abbaye, mourut le premier jour de novembre : ce qui fit réveiller les anciennes prétentions que ceux de Bourbonne avoient sur cette pièce, dont ma nièce étoit coadjutrice, et envoyèrent au Roi lui demander le brevet.

Peu de jours après, le père Joseph étant venu rendre ses derniers devoirs à la présidente Le Clerc, sa nièce, qui mourut le jeudi 8 dans la Bastille, ledit père me

fit dire que, dans deux jours s'en retournant, il parleroit de moi à M. le cardinal, et qu'il se promettoit que ce ne seroit pas sans fruit; mais, reconnoissant combien de fois j'avois été repu de ces vaines espérances, je n'y ajoutai aucune foi. Au contraire, le mercredi 18 décembre, ma nièce de Beuvron étant allée à Ruel pour parler à M. le cardinal, il ne voulut jamais lui donner une minute d'audience, bien qu'en s'en revenant à Paris à l'heure même, il eût passé contre son carrosse.

Le Roi arriva le lendemain 19, et fit prêter le serment de chancelier de France au garde des sceaux Séguier.

Le Roi fut le lendemain 20 en son parlement pour y faire vérifier quantité d'édits.

J'eus en ce temps-là nouvelle comme, le pénultième du mois précédent, la garnison mise par les gens du duc Charles de Lorraine à Harouël en étoit sortie, et que le marquis de Sourdis y en avoit remis une autre pour le Roi, le samedi premier jour de décembre.

L'année 1636 commença par quelques désordres qui arrivèrent au parlement, sur ce que les enquêtes se voulurent assembler pour voir les édits vérifiés le 20 du mois passé, le Roi étant en son lit de justice, et pour voir de tirer quelque meilleur parti de ce surcroît que l'on avoit fait de vingt-quatre conseillers et d'un président à mortier. Le premier président dit aux enquêtes qu'il avoit une lettre du Roi à son parlement, qui leur interdisoit l'assemblée. Eux insistèrent de voir la lettre, et lui ne le voulant, ils revinrent prendre place le mercredi 2.

Et le vendredi 4, étant revenus à la grand'chambre

prendre place, ils reçurent une lettre du Roi, qui leur commandoit une députation vers lui, de trente du corps, pour le lendemain.

En ce même temps le conseiller Lainé accusa le premier président.

Le lundi suivant on envoya en diverses demeures le président Barillon, les conseillers Lainé, Foucaut, Sevin, d'Arbonne.

J'eus en ce temps avis de l'extrémité de maladie de ma nièce, la secrète de Remiremont, du peu d'apparence de vie plus longue à ma belle-sœur, et que de mon neveu, revenu de l'année passée, je n'en devois rien attendre. Toutes ces choses, avec le peu d'espérance de liberté, me mirent dans une extrême mélancolie.

Enfin, le 12, je reçus la triste nouvelle de la mort de ma nièce, la secrète de Remiremont, et peu de jours après on me manda comme les commissaires des vivres du Roi avoient enlevé les blés de ma maison de Harouel, qui est mon principal revenu, et ce non-seulement sans payer, mais sans en avoir voulu donner le certificat de l'avoir pris.

Le mois de février arriva, au commencement duquel on me manda de Lorraine, qu'un nommé le sieur Villarceaux avoit commission du Roi de raser ma maison de Harouel, qui me fut bien cruel; et fis faire instance à M. le cardinal pour détourner cet orage.

Le vendredi 8, M. le prince fut en parlement y faire commandement de par le Roi d'y recevoir Colombel : ce qui fut fait avec grand opprobre pour ledit Colombel.

Le mardi 13, Bullion fut reçu président à mortier, et le même jour le Roi dansa son ballet.

Le samedi 16, le duc de Parme arriva à Paris.

Le mardi 19, M. le cardinal fit un superbe festin audit duc.

Le 5 mars, un mercredi, un nommé La Rivière, qui étoit lors le premier aux bonnes grâces de Monsieur, frère du Roi, fut mené prisonnier à la Bastille.

Le lendemain, jeudi 6, quatre des siens furent éloignés d'auprès de sa personne, qui étoient, le vicomte d'Autels, le chevalier de Bueil, d'Epinay et son premier valet de chambre, nommé Le Grand.

Le samedi 8, le duc Bernard de Weimar arriva à Paris.

Le mercredi 12, Monsieur, frère du Roi, en partit.

Le mardi suivant, 18 du même mois, le duc de Parme s'en alla.

Le jeudi 20, le nonce Mazarini, qui s'en alloit le lendemain en sa vice-légation d'Avignon, et qui se disoit fort mon ami, me voulut venir dire adieu, et me dit force choses de ma liberté; mais le connoissant comme je fais, je n'eus guère de peine à reconnoître que ce n'étoient que chansons.

Le 24, qui étoit le lundi de Pâques, M. l'évêque de Lisieux désira de me voir, qui ne me dit pas davantage que ce que m'avoit dit Mazarini.

Je passai depuis tout le mois d'avril sans aucune espérance de liberté, et avec une tristesse infinie.

Le mois de mai ne fut pas moins douloureux; car je sus que le maître des requêtes Gobelin avoit fait prendre dans ma maison de Harouel les blés, qui étoient au nombre de quinze cents réseaux; et ayant

eu une ordonnance du Roi pour les ravoir, ce méchant homme, qui durant ma bonne fortune étoit mon intime ami, ne voulut jamais en donner la main-levée, ains s'y opposa formellement, et même vint exprès à la cour pour en parler au conseil, et Bullion fit répondre que le Roi garderoit lesdits blés, et que l'on les feroit payer sur l'épargne, qui est à dire rien. Et ensuite, comme on en parla à M. le cardinal de Richelieu, on me dit qu'il avoit trouvé bien étrange que je demandasse l'argent de mes blés au Roi, vu que j'étois si riche que je bâtissois un somptueux édifice à Chaillot, que je faisois faire de si riches meubles que le Roi n'en avoit pas de pareils, et que je gardois un grand train depuis six ans, et qu'il n'y avoit pas moyen de me mater.

Peu de jours après, le duc de Weimar eut département du Roi pour rafraîchir son armée dans le comté de Vaudemont et dans mon marquisat de Harouel, qui lui fut donné au pillage : ce qu'il fit si bien exécuter, que toutes les pilleries, cruautés et inhumanités y furent exercées, et ma terre entièrement détruite, au château près, qui ne put être pris par cette armée qui n'avoit point de canon.

En ce temps je pensai perdre ma nièce, l'abbesse d'Epinal, qui avoit le pourpre. Je sus que mon neveu de Bassompierre s'étoit retiré d'avec M. le duc de Lorraine, avec lequel il étoit très-mal; et pour la fin du mois de mai, les troupes dudit duc Bernard de Weimar attaquèrent notre château de Removille, où cinq ou six cents paysans, de tout âge et sexe, s'étoient retirés, lequel ils forcèrent enfin, le mercredi 28 mai, et tuèrent les hommes et vieilles femmes

qui y étoient, emmenèrent les jeunes après les avoir violées, et brûlèrent les enfans et le château après l'avoir pillé. Ce même mois, M. le prince de Condé, général de l'armée du Roi, se jeta dans le comté de Bourgogne, et vint mettre le siége devant Dôle, qu'il trouva mieux muni d'hommes et plus en défense qu'il ne se l'étoit imaginé; et force noblesse du pays s'étant jetée dans la ville, faisoient de continuelles sorties sur les nôtres, qui en recevoient tous les jours quelque échec; et le duc de Weimar, avec M. le cardinal de La Valette, s'acheminèrent vers la frontière d'Allemagne avec leur armée, que l'on avoit grossie de la plus grande partie de celle de M. le comte, qu'il avoit en Champagne, pour faire quelque progrès dans l'Alsace : ce qu'ils firent au commencement du mois de juin, allant assiéger Saverne, qui se voulut d'abord rendre à composition; mais le duc de Weimar, qui étoit outré contre celui qui commandoit dans la ville, qui avoit auparavant rendu le château de Lanquetel aux Impériaux, ne les y voulut point recevoir, dont il ne fut pas à se repentir; car les assiégés, se voyant hors d'espérance de grâce, tâchèrent de vendre chèrement leurs vies, et par diverses sorties incommodèrent extrêmement les troupes dudit duc, lequel fut aussi bien battu en divers assauts qu'il fit donner à la ville qu'il avoit attaquée sans canon. Il perdit un doigt à ce siége, d'une mousquetade. Le colonel Hébron, brave et vaillant soldat, qui étoit un de ses maréchaux de camp, y fut tué, et le vicomte de Turenne blessé au bras d'une mousquetade. Pendant ce mois aussi le siége de Dôle continua peu heureusement pour nous, par les continuelles sorties de ceux

perte, car il étoit brave homme; le jeune comte de Hanau aussi, et plusieurs gens de marque : et sur la mer les vents contraires avoient fait écarter notre armée navale, et détourner sa route. Dans l'Italie, M. le cardinal de La Valette fut attaqué sur le bord du Tésin, où il fit merveille de se bien défendre, et fut bien secouru par M. de Savoie, et à propos, car il étoit pressé. Enfin ils eurent avantage sur les Espagnols, mais ce ne fut pas sans perte des nôtres. Finalement le colonel de Mercy, gouverneur de Louvain, voyant que M. le comte avoit quitté son gouvernement pour aller en Picardie s'opposer aux Espagnols, se mit en campagne avec deux régimens de cavalerie joints au sien, et se vint jeter en Barrois qu'il trouva dégarni. Les croquans et paysans mutinés de Saintonge, Angoumois, Limousin et Poitou, s'avancèrent jusques à Blanc en Berri.

Le mois d'août arriva, auquel les Espagnols assiégèrent et prirent en deux jours Le Castelet, et vinrent sur le bord de la rivière de Somme pour la passer. M. le comte vint sur l'autre rive pour s'y opposer, mais en vain; car les ennemis passèrent, ayant taillé en pièces le régiment de Piémont : ce qui fit retirer M. le comte en diligence à Noyon. Ces nouvelles firent aussitôt venir à Paris le Roi et M. le cardinal, qui firent appeler tous les ordres et États, et leur demandèrent aide sur le nouvel accident. Chacun s'efforça de contribuer noblement ce qu'il put, et aucun ne refusa, selon sa portée, de fournir hommes, chevaux, hardes et argent.

Le dimanche 10 ma nièce de Beuvron alla trouver M. le cardinal pour lui parler de ma liberté, auquel

elle parla en sortant de sa chambre; mais lui, en se moquant, lui répondit que je n'avois encore été que trois ans en la Bastille, et que M. d'Angoulême y avoit été quatorze ans; qu'à propos il étoit revenu afin qu'il lui pût donner un bon avis sur le sujet de ma liberté, et qu'il en consulteroit avec lui.

J'oubliois à dire qu'à l'alarme du passage de la Somme messieurs d'Angoulême, de La Rochefoucault, de Valençai et autres exilés furent rappelés; mais la haine et la colère continua contre moi de telle sorte, que non-seulement on n'eut pas considération ni compassion de mes longues misères, mais qu'au contraire on les voulut accroître par cette dérision et moquerie. Ce n'est pas que le peuple et tous les ordres de Paris ne parlassent hautement de ma liberté, et ne la demandassent avec instance.

Ce même jour 10, M. le cardinal alla voir, proche de Saint-Denis, les troupes qu'à la hâte ceux de Paris avoient levées pour opposer aux ennemis. Ce jour le Roi se trouva un peu mal, qui l'empêcha d'aller voir ces troupes.

Le lundi 11, le parlement, qui avoit, le jour précédent, promis au Roi d'entretenir à ses dépens deux mille six cents hommes de pied, s'étant assemblé pour aviser où se prendroit de l'argent pour cet effet, et en quelle forme, il fut proposé d'envoyer douze conseillers dudit parlement à l'hôtel de ville, tant pour donner l'ordre nécessaire à la garde de Paris, comme aussi pour avoir l'œil à ce que l'argent que chacun donnoit lors au Roi pour lever et entretenir de grandes forces, fût bien employé. A quoi le premier président s'opposa, disant qu'ils n'étoient pas assemblés pour

cette affaire-là; mais le président de Mesmes, par une longue harangue, fit résoudre que l'on en parleroit. Lors M. le premier président sortit, et M. le président de Bellièvre l'ayant voulu suivre, fut arrêté pour tenir le parlement comme second président; lequel enfin, après avoir promis de ramener le premier président, comme il fit, on laissa sortir; et étant revenus l'heure de sortir étant sonnée, on remit les délibérations au lendemain. Mais, dès l'après-dînée, le Roi ayant envoyé quérir les grands présidens, le premier président et doyen de chaque chambre, il leur fit une rude réprimande, et leur défendit de parler ni de se mêler à l'avenir d'autre chose que de procès.

Le mardi 12, on fit commandement par Paris d'abattre les auvents des boutiques, et de boucher tous les soupiraux des caves; mais cette ordonnance fut aussitôt révoquée.

Le mercredi 13, il y eut arrêt du conseil pour faire cesser les ateliers et faire ôter tous les serviteurs et apprentis, hormis un en chaque boutique; et le samedi 16 le Roi partit pour aller à Senlis, où étoit le rendez-vous de l'armée.

Le dimanche 17, le bruit fut commun de la prise de Corbie, où commandoit le sieur de Saucourt; et en même temps on sut l'événement du siége de Dôle.

Le mardi 19, Monsieur arriva en poste, et, après avoir été voir M. le cardinal, s'en alla trouver le Roi à Senlis.

Le lundi, premier septembre, le Roi et M. le cardinal partirent pour aller à l'armée; et en ce même

temps le coche de Nancy, qui m'apportoit plusieurs hardes que je faisois venir, et de l'argent pour mon entretènement, fut volé. Et comme je pressois encore le payement de mes grains enlevés, on me fit dire que je n'en pouvois rien espérer : aussi n'y pensai-je plus, et fis mon jubilé le dimanche, 21 de ce même mois, pour me mettre entre les mains de Dieu, puisque je ne pouvois rien espérer des hommes. Je sus quasi en même temps que le Roi avoit fait raser, puis brûler le château de Dommartin, appartenant à mon neveu de Bassompierre, que l'on me manda aussi être hydropique formé, et en grand danger.

En ce mois le Roi donna sa lieutenance générale à Monsieur, son frère, qui en vint prendre possession, et l'armée passa la rivière de Somme après avoir failli de défaire l'arrière-garde des ennemis, qui la repassèrent en même temps et se retirèrent en Flandre après avoir muni les trois places qu'ils avoient prises, autant que le peu de temps que l'on leur en donna leur permit, et avoir enlevé et défait le colonel Deguefeld avec son quartier.

En ce temps il arrivoit de tous côtés des troupes et de la noblesse, de sorte que l'armée du Roi étoit de cinquante mille hommes; lesquels s'occupèrent à faire la circonvallation de Corbie, munie de plusieurs grands forts capables de tenir huit ou dix mille hommes, huttés dans le côté seulement de la Somme, afin de les affamer l'hiver prochain, attendu qu'ils manquoient de moulins pour moudre leur blé dont ils avoient à foison. Ainsi se passa le mois de septembre.

Vers le commencement d'octobre le duc Charles de Lorraine ayant remis ses troupes sur pied, et le comte de Galas s'étant joint à lui, ils entrèrent en le duché de Bourgogne; ayant passé la Saône, Galas prit Mirebeau et pilla Cîteaux. Le duc de Lorraine assiégea Saint-Jean-de-Losne qui se défendit si bien que le duc de Weimar, qui avoit enfin pris Saverne, et le cardinal de La Valette, eurent loisir de la venir secourir. On fit cependant, par commissaires, le procès au sieur de Saucourt, qui fut condamné à être tiré à quatre chevaux, et son arrêt exécuté, en effigie, à Amiens.

Les cardinaux de Savoie et Aldobrandin quittèrent en ce même temps le parti de France à Rome, et le premier, ayant remis la protection de France qu'il avoit, prit celle d'Allemagne.

L'armée navale du Roi, ayant heureusement passé le détroit, s'en alla vers les côtes de Provence, en dessein de reprendre les îles de Saint-Honorat, de Lérins et de Sainte-Marguerite sur les ennemis; mais le mauvais ordre qu'avoit donné l'évêque de Nantes, auparavant nommé l'abbé de Beauvau, de tenir prêtes toutes choses nécessaires pour ce passage, en empêcha lors l'exécution, dont il fut disgracié; comme le fut aussi le sieur de Saint-Simon, qui étoit un fantôme de favori, commandé de se retirer à Blaye.

M. le cardinal de La Valette eut aussi commandement d'aller trouver M. d'Épernon en Guienne.

Le Roi s'en retourna vers la fin du mois à Chantilly, laissant l'armée occupée à la construction des huttes et des forts de la circonvallation de Corbie.

Les Espagnols cependant entrèrent en France par le côté de Fontarabie, prirent et pillèrent les bourgs de Saint-Jean-de-Luz et de Somboure, et se saisirent de Socoa qu'ils fortifièrent; et ayant, en ce même temps, fait une descente par mer en la côte de Bretagne, dénuée de vaisseaux par le partement de la flotte du Roi, ils vinrent attaquer l'abbaye de Laprèdre proche de Rennes, d'où ils furent repoussés, ce qui les fit rembarquer.

Le marquis de Sourdis fut, en ce temps-là, rappelé de Lorraine où on l'avoit envoyé pour commander, et le grand prévôt d'Hocquincourt envoyé en sa place.

On fit commandement à ma belle-sœur, à ses père et mère et enfans, de sortir de Nancy, qui se vinrent tous retirer à ma maison de Harouel. Vignoles fut mis à Péronne; et on en tira, par récompense, M. de Blérencourt qui en étoit gouverneur. M. le cardinal fut à Abbeville, et porta les habitans de donner vingt-cinq mille écus pour travailler à leurs fortifications, lesquels on a depuis convertis à la construction d'une citadelle. On tira aussi Comeny de Corbie, et on mit en son lieu le chevalier de Commines, et Montcaurel remit Ardres au Roi par récompense, qui en donna le gouvernement à Saint-Preuil. En ce même temps M. de Longueville amena de grandes troupes au Roi, lequel lui commanda de les mener en Bourgogne, pour, avec celles qui y étoient déjà, faire une forte armée pour en chasser Galas.

Au mois de novembre il y eut quelque traité fait à Corbie pour la remettre ès mains du Roi; ce qui fit que l'on commença, au commencement du mois, de

l'attaquer de force. Ils capitulèrent le 10, et les troupes du Roi y entrèrent le 14, dont on chanta le *Te Deum* le 17 à Paris, où Monsieur, frère du Roi, y étant venu en poste la nuit du 19 au 20, lui, M. le comte et M. de Retz, en partirent à onze heures du soir ce même jour; Monsieur pour aller à Blois, M. le comte pour se retirer à Sedan, et le duc de Retz à Machecoul.

Le 21 on fit renfermer les serviteurs de Monsieur, déjà prisonniers, à la Bastille.

Le Roi revint à Paris le 22. M. le cardinal, qui étoit demeuré en Picardie, en fut de retour le 24.

Le 28, il y eut une révocation de gages du parlement; mais, comme cela se faisoit en un temps mal propre, on leva cette révocation peu de jours après.

En même temps vint la nouvelle de l'excès que M. le maréchal de Vitry avoit fait en la personne de M. de Bordeaux, à Cannes en Provence.

Le mois de décembre arriva, le 4 duquel un certain charlatan, qui disoit avoir trouvé la pierre philosophale, et duquel on se promettoit force millions d'or, fut découvert pour un affronteur et mené prisonnier au bois de Vincennes, où ceux qui l'ont proposé font encore espérer qu'il la fera réussir. Cet affronteur s'appeloit Dubois, étoit de Coulommiers en Brie où il avoit été capucin, puis, s'étant fait apostat, s'étoit marié.

On fit aussi commandement aux deux frères de Baradas de sortir du royaume dans six jours.

M. de Chavigny partit le 6 pour aller trouver Monsieur à Blois de la part du Roi, où Bautru l'aîné avoit déjà été envoyé, qui avoit été très-mal reçu. On

envoya aussi M. de Liancourt voir M. le comte à Sedan.

M. de Chavigny en revint le 16 et y fut renvoyé aussitôt après; et le cardinal de La Valette, étant venu faire hiverner son armée en Lorraine, assiégea deux châteaux appartenant à mon neveu, qui avoient auparavant été démolis, et où des voleurs étoient retournés s'y nicher; et, après quelques volées de canon, il les reprit et brûla : ils se nomment le Châtelet et Dommartin. Les nouvelles vinrent aussi que le roi de Hongrie avoit été élu roi des Romains le 22 de ce mois, et que l'on n'avoit rien pu entreprendre sur les îles de Saint-Honorat, de Lérins et Sainte-Marguerite, comme notre armée navale en avoit eu commandement de la cour.

Le 19 décembre la grande duchesse Chrestienne est morte âgée de 74 ans. Elle étoit petite-fille de la reine Catherine de Médicis, fille du duc Charles de Lorraine.

Le 22 de ce même mois, Ferdinand III, roi de Hongrie et de Bohême, a été nommé roi des Romains à la diète de Ratisbonne.

Au commencement de l'année 1637, l'éloignement de Monsieur et de M. le comte, et les accidens que l'on craignoit qui en pourroient arriver, ne me permirent pas seulement de penser à faire parler de ma liberté, sachant bien que mes peines et mes soins en cette sollicitation seroient inutiles : à quoi je n'étois pas aussi guère porté, quoique mes amis me fissent instance de la faire poursuivre; car la mauvaise et indigne réponse que M. le cardinal avoit faite à ma nièce de Beuvron, après que, lui ayant écrit une si humble et soumise lettre, je l'avois envoyée faire une

tentative lorsque les ennemis passèrent la Somme l'année précédente, m'avoit fait résoudre à ne l'importuner de ma vie, et à mourir plutôt dans ma captivité que de souffrir encore de nouveaux affronts, mettant ma seule espérance en Dieu et aux accidens qui pourroient causer mon élargissement. M. le prince, néanmoins, lequel m'a fait, durant ma prison, beaucoup de grâce par le témoignage de sa bonne volonté et du déplaisir qu'il avoit de mes longues souffrances, avec les assurances qu'il m'a de temps en temps données, que s'il voyoit lieu d'aider à ma liberté par ses conseils et instances, qu'il le feroit avec soin et passion, me fit dire qu'il voyoit du jour à ma liberté, et que, si les affaires de Monsieur s'accommodoient et qu'elles fussent suivies d'une trêve générale, comme on la pratiquoit avec espoir qu'elle pourroit réussir, que ma liberté, en ce cas, étoit assurée, et qu'il m'en pouvoit répondre. Mais, comme je ne me suis jamais imaginé que les Espagnols acceptassent une longue trêve, ni que le Roi en accordât une courte, vu leurs différends, je n'ai point cru ma liberté par ce moyen, dont je voyois les causes si éloignées.

On me manda de Lorraine la continuation de la désolation de mon bien, la retraite de presque tous les habitans de la terre d'Harouel dans le bourg et dans la maison, lesquels la remplissoient de maladies et d'infections, et la diminution, à vue d'œil, de la santé de ma belle-sœur, avec laquelle je n'étois pas en fort bonne intelligence, parce qu'elle ne vouloit pas que ma nièce d'Épinal se mariât selon mon intention; et, pour m'en empêcher, comme je lui eus trouvé un sortable parti, elle ne voulut jamais me dire ni

déclarer ce qu'elle lui pourroit donner, dont j'étois fort affligé.

Le mois de février me fut extrêmement infortuné, non-seulement par la continuation de ma captivité, mais encore par la perte que je fis de ma belle-sœur, laquelle avoit un soin particulier de ses enfans et de conserver, autant qu'elle pouvoit, la maison de feu mon frère dans les malheurs présens. Elle décéda à Harouel le... du courant, laissant ses deux derniers fils mineurs sous la tutelle de M. le comte de Tormelle son père, qu'elle fit aussi exécuteur de son testament. Sa mort m'a laissé depuis en une perpétuelle inquiétude de cette pauvre famille, seul reste de notre maison.

Je perdis aussi, le 22 du même mois, le dimanche de carême-prenant, le sieur d'Almeras, ci-devant général des postes, et lors simple prêtre, mais très-grand homme de bien tant envers Dieu qu'envers les hommes; lequel je regretterai tant que je vivrai pour la parfaite amitié que je lui portois depuis près de quarante ans sans intermission, et qui m'a toujours chèrement aimé : Dieu mette son ame en paradis.

L'empereur Ferdinand II mourut aussi ce même mois le 15, lequel étoit un très-bon prince; lequel j'avois connu à Ingolstat lorsqu'il y étudioit et moi aussi. Il me faisoit l'honneur de me vouloir du bien, et, à ma considération, en a fait à mon neveu de Bassompierre, qu'il avoit honoré de la charge de sergent de bataille général de ses armées et ensuite de celle de lieutenant de maréchal de camp, qui est une grande charge en Allemagne.

Depuis le partement inopiné de Monsieur, frère du

Roi, et de M. le comte, on avoit continuellement travaillé à les faire revenir à la cour, tantôt par le renvoi du père Gondran, son confesseur, vers lui, puis par ceux du comte de Guiche et de Chavigny. Et ensuite on mit l'abbé de La Rivière, prisonnier depuis long-temps à la Bastille, en liberté, sur l'assurance qu'il donna de servir le Roi près de Monsieur, selon les intentions de Sa Majesté. Finalement, le Roi, qui s'étoit déjà acheminé à Fontainebleau, s'en vint à Orléans en intention de pousser Monsieur jusques à ce qu'il l'eût fait rentrer à son devoir; à quoi il se disposa. Et ayant conclu, avec les susdits et avec M. de Léon qui y fut aussi envoyé, les points de son accord, il revint trouver Sa Majesté, le 8 de ce mois de février, à Orléans, où il fut fort bien reçu du Roi, qui, s'en étant aussitôt retourné à Paris, fut suivi de Monsieur peu de jours après.

Ce même mois, le comte d'Harcourt, général de la flotte du Roi aux mers du Levant, n'ayant pu exécuter le dessein que le Roi lui avoit donné, de reconquérir sur les Espagnols les îles de Saint-Honorat et Sainte-Marguerite, se remit en mer, et vint, avec ladite flotte, descendre en l'île de Sardaigne; mais, ayant été vivement repoussé par ceux de l'île, il fut contraint de s'embarquer sans y avoir rien fait.

Finalement le duc de Parme, qui, dès l'année 1635, s'étoit mis en guerre contre le roi d'Espagne pour se conserver la forteresse de Sarrianette qu'il prétendoit lui appartenir, après avoir vu ruiner tout son plat pays, et prendre toutes ses places, à Parme et Plaisance près, se voyant hors d'espérance d'être secouru du côté de la France, parce que l'on n'avoit aucun moyen

de passer à lui, fut contraint d'accepter les conditions que le grand duc, son beau-frère, lui put moyenner pour se remettre bien avec ledit roi d'Espagne, et de recevoir pour quelque temps les gens de guerre dudit grand duc dans les citadelles de ces deux villes, qui lui furent déposées par le duc de Parme pour le temps qu'il fut convenu par son traité.

Le Roi s'achemina, au commencement du mois de mars, vers Rouen avec quelques forces de pied et de cheval, sur le mécontentement qu'il eut du parlement et de la ville, de ce que le premier avoit absolument refusé la vérification de tous les édits qui lui avoient été présentés, afin de recouvrer de l'argent pour entretenir les grandes guerres où le Roi étoit embarqué; et la ville avoit refusé de payer l'emprunt que le Roi lui avoit demandé, comme à toutes les autres villes de son royaume. Mais comme il y avoit différens partis, tant dans la ville que dans le parlement, et que plusieurs n'étoient point d'avis de ces divers refus, ceux qui étoient encore dans la bonne grâce du Roi, furent les entremetteurs, tant pour apaiser le Roi que pour faire condescendre les autres à obéir à ses commandemens; de sorte que le Roi ne passa point Dangu; mais il envoya M. le chancelier à Rouen pour passer ses édits, et faire payer à la ville ladite contribution; lequel chancelier fut précédé par les gardes françaises et suisses, et quelques autres régimens que l'on fit entrer dans la ville, et y loger tant que ledit chancelier y fut; et aussi on y fit loger douze ou quinze compagnies de cavalerie, après que le Roi revint à Paris.

Le mois d'avril fut assez infortuné, outre mes mal-

heurs ordinaires; car j'eus nouvelle que mon neveu de Bassompierre, qui, outre l'affection que je lui dois porter, étant ce qu'il m'est, et la particulière tendresse et amour que j'ai pour lui, semble être maintenant le seul espoir de notre maison, et celui qui apparemment, s'il vit, et continue comme il a bien commencé, la doit remettre en son ancienne splendeur, étoit retombé malade de la première maladie qu'il avoit eue, qui le menaçoit d'hydropisie, dont je ressentis un violent déplaisir. Et, outre cela, ce même mois, je commençai une affaire de laquelle j'ai eu depuis mille sujets de me repentir; et Dieu veuille que je n'en aie point de plus grand à l'avenir.

Il arriva le même mois deux affaires importantes; l'une fort préjudiciable à la France, l'autre à sa perpétuelle gloire et réputation. La première fut la retraite de nos troupes des Grisons, pour ne dire qu'elles en furent chassées, dont les commencemens étoient venus sur ce que le Roi ayant envoyé, l'année 1632, M. de Rohan, avec une petite armée, au secours des Grisons, auxquels les Espagnols troubloient la souveraineté de la Valteline, où il réussit si heureusement qu'il les en chassa premièrement, et puis ensuite la défendit contre eux lorsqu'ils firent dessein de la reconquérir; et puis songea de s'y établir par des forts qu'il y fit construire, et ensuite dans les avenues des Grisons, au Steig et au pont du Rhin; lesquels il fit garder par les troupes qu'il avoit amenées, et avec des Zurichois qu'il leva pour le Roi; assurant néanmoins les Grisons que ce qu'il faisoit étoit pour leur assurer la Valteline, et que pour les forts du Steig et du Rhin, ce n'étoit à autre intention que pour empê-

cher les ennemis d'entrer en leur pays, auquel le Roi, son maître, ne prétendoit autre chose que la gloire de l'avoir conservé contre ceux qui le vouloient envahir: ce que les Grisons crurent, ou feignirent de croire pour quelque temps; mais, voyant que M. de Rohan s'y établissoit et qu'il ne faisoit point d'état d'en sortir, ils commencèrent à murmurer, disant qu'il n'y avoit plus rien à craindre, et que si le Roi les vouloit remettre dans la Valteline, en leur consignant les forts qu'il y avoit, ils les sauroient bien garder eux-mêmes, comme aussi empêcher que leurs ennemis entrassent par le Rhin ou le Steig, sans que les troupes françoises y demeurassent perpétuellement; et qu'ils demandoient que le Roi, suivant sa promesse, leur ayant restitué leur pays, leur en laissât la libre et entière jouissance. M. de Rohan jugea bien qu'ils avoient raison; mais, n'ayant point d'ordre alors de la leur faire, s'avisa d'une ruse qui depuis fut cause de sa ruine. Il leur répondit donc que le Roi n'avoit aucun dessein ni intention de s'approprier aucunes de leurs terres; mais que ce n'étoit pas sans crainte que les ennemis n'y eussent leur visée, et que rien ne les retardoit d'en entreprendre l'exécution que l'impossibilité qu'ils y rencontroient, par la puissante opposition des armées de Sa Majesté, desquelles ils attendoient la retraite pour parvenir à leurs fins; et que la perte des Grisons étant conjointe à son notable intérêt, il ne pouvoit aucunement consentir de mettre les choses à l'abandon pendant la guerre, mais bien faire voir aux Grisons la candeur de son ame et la sincérité de ses intentions, en mettant dans ces forts les Grisons mêmes pour les garder;

qu'à cet effet il feroit lever quatre ou six régimens de mille hommes chacun de leurs compatriotes, tant pour s'en servir, s'il étoit attaqué par les Espagnols, que pour leur confier une partie de ces forts, jusqu'à ce que les choses pussent être en état de ne rien appréhender. Cette proposition contenta les Grisons, et M. de Rohan crut que ce lui étoit un plus grand affermissement, parce qu'il choisit les plus affidés des Grisons au service du Roi, tant aux charges de colonels que de capitaines, lesquels il engageoit davantage par ce nouveau bienfait, et qu'il ne les établiroit point ès lieux les plus importans s'il ne vouloit; ce qui lui réussit pour lors. Mais comme cette levée requéroit, pour sa subsistance et sa solde, une grande somme d'argent, outre celle que le Roi employoit à l'entretien des autres forces qu'il avoit audit pays, et qu'en ce même temps le Roi faisoit de prodigieuses dépenses en plusieurs autres endroits, les paiemens n'en furent pas si ajustés et si certains qu'il eût été à désirer; de sorte que ceux qui étoient mis sur pied à dessein de faire taire les autres, furent ceux qui avec le temps crièrent le plus haut et qui donnèrent le plus de peine à M. de Rohan. Les années cependant écouloient, et les Grisons étoient opprimés de nos troupes et mal payés de leurs gages; ce qui leur causoit beaucoup de fâcheries et de mécontentemens, et qui fit réveiller les partisans des Espagnols, qui commencèrent à semer sous main divers discours au désavantage de la France pour émouvoir leurs compatriotes, leur faisant remarquer le long séjour des armées françaises dans leurs pays, les forts qui les tenoient comme en servitude, les mauvaises paies de

leurs régimens, et finalement qu'ils étoient en pire état que lorsque les Espagnols occupoient la Valteline, puisque les pays grisons étoient aussi soumis aux armes françaises que le reste par la construction des forts du Steig et du Rhin; et que ce seroit le meilleur s'ils pouvoient vivre libres, et jouissant de tout leur pays en une bonne neutralité, ce qu'ils s'assuroient que les Espagnols feroient de leur côté si les Français en vouloient faire de même.

Cette proposition fut approuvée de tous les Grisons, et les partisans espagnols eurent permission d'en faire la tentative vers les Espagnols. M. de Rohan ne tarda guère à être averti de cette pratique ni d'en donner avis au Roi, auquel il manda que le seul moyen de l'empêcher étoit d'envoyer de l'argent, tant pour le paiement de ce qui étoit dû à ces régimens de Grisons qu'il avoit levés, que pour leur subsistance à l'avenir; moyennant quoi il promettoit de contenir les Grisons et de rembarrer les ennemis. Le Roi avoit envoyé quelques jours auparavant le sieur Lasnier, ambassadeur ordinaire aux Ligues, auquel il avoit donné l'intendance de la justice et des finances en l'armée de M. de Rohan; et sur l'avis qu'il reçut dudit duc, il fit acheminer une voiture de 70,000 mille écus aux Grisons; mais dès qu'elle fut arrivée, étant survenue une grande maladie audit duc en la Valteline, les mêmes factionnaires d'Espagne, ayant rehaussé leurs brigues, et même gagné quelques-uns des six colonels qui commandoient les régimens que le Roi avoit levés aux Grisons, ils eurent la puissance d'envoyer des députés des Ligues aux Milanais pour traiter. Ce qu'ayant obligé M. de Rohan, dans l'extrémité de sa maladie, d'en-

voyer le sieur Lasnier, qui étoit lors près de lui, à Coire pour réprimer ces colonels débauchés, et fortifier la faction française, ledit Lasnier parla aux colonels plus aigrement qu'il ne devoit, les menaçant de les châtier, et de leur faire et parfaire leur procès, et même avec des injures; ce qui acheva de décréditer le parti et de jeter les affectionnés de la France dans le désespoir. La voiture étant cependant arrivée, et le duc de Rohan guéri s'étant acheminé à Coire, il crut être expédient pour le service du Roi d'improuver les violentes actions de Lasnier : c'est pourquoi il lui fit quelques réprimandes devant les mêmes colonels; lesquelles ne pouvant souffrir, il y répondit en sorte qu'il se mit tout-à-fait mal avec ledit sieur de Rohan, qui ayant donné quelques ordonnances aux colonels pour y recevoir de l'argent, Lasnier ne le voulut distribuer; dont le duc de Rohan se sentant offensé, envoya enlever la voiture de chez Lasnier et fit payer les colonels : et Lasnier, qui prévoyoit l'orage qui depuis est avenu, fut bien aise de prendre ce sujet de mécontentement pour s'en retourner. Un jour M. de Rohan étant sorti de Coire pour aller au fort de France, les Grisons prirent les armes et vinrent au devant de lui comme il s'en revenoit; ce qui l'ayant fait rebrousser dans ledit fort qui n'étoit guère muni de vivres, et les Zurichois, qui étoient les plus forts dedans, peu résolus de se défendre; voyant aussi toutes les Ligues en armes, les Impériaux et Espagnols sur leurs frontières pour les secourir, le peu d'assistance qu'il pouvoit espérer, tant des Français que de leurs alliés, il fit un traité avec les Grisons de sortir de la Valtelin et de leurs autres terres, pourvu

que l'on assurât le retour aux gens de guerre français qui étoient dans leur pays.

Si la perte de la Valteline et des Grisons fut préjudiciable à la France, celle des îles de Saint-Honorat et de Sainte-Marguerite, que les Espagnols laissèrent reconquérir aux Français, leur sera une gloire immortelle; car après que l'on eut mis, l'année précédente, une flotte très-grande en mer, qui avoit heureusement passé le détroit et abordé aux côtes de Provence, où le Roi avoit plusieurs régimens sur pied, à dessein de reconquérir ces deux îles où les Espagnols s'étoient nichés, et puis ensuite fortifiés avec tout le soin et l'industrie imaginable, la mauvaise intelligence des chefs de la marine, qui étoient le comte d'Harcourt en apparence, et en effet l'archevêque de Bordeaux qui avoit le chiffre de la cour, et sur lequel on se reposoit de cette entreprise, et du maréchal de Vitry, gouverneur de Provence, lequel même vint des paroles aux coups avec l'archevêque, fut cause que ce grand appareil ne produisit aucun effet. Et la flotte, ne sachant à quoi s'occuper, étant allée faire une descente en Sardaigne, en avoit été délogée avec les seules forces de l'île; étant revenue diminuée et harassée, sans aucun secours de terre, elle se résolut d'attaquer les îles de Saint-Honorat, et, après plusieurs combats, tant à la descente qu'à l'attaque des forts, elle remit ces deux îles au pouvoir du Roi, en ayant bravement chassé les Espagnols le 23 de mai. Je n'avois que faire de m'étendre sur ces deux diverses actions; mais m'étant embarqué dans l'affaire des Grisons, où j'ai gardé toujours quelque affection, après avoir été vingt-un ans colonel général de cette nation, j'ai pensé

devoir aussi dire cette brave action à l'honneur de la France, n'ayant rien à dire de moi qui croupis dans ma misérable prison.

Le mois de juin ne nous apporta rien de nouveau que la justice qu'on fit d'un imposteur, qui se nommoit Dubois, qui se disoit avoir le secret de faire de l'or et l'avoit persuadé à plusieurs; mais enfin sa fourbe fut découverte et lui pendu.

Je pris ce mois-là des eaux de Forges, selon ma coutume.

Au commencement de juillet, M. le cardinal m'envoya prier de lui prêter ma maison de Chaillot; ce qui m'obligea d'envoyer supplier madame de Nemours, que j'y avois logée, de lui quitter; ce qu'elle fit aussitôt, et il y vint le lundi 5, et n'en partit que le 23 suivant. Nous prîmes, sur la fin de ce mois, la ville de Landrecies sur les Espagnols, et le 5 août la ville de Maubeuge, comme aussi, d'autre côté, le maréchal de Châtillon prit Yvoy en Luxembourg le 14, et le 24 l'Empereur remit l'électeur de Trèves, détenu prisonnier depuis un long temps, en pleine liberté.

Le duc de La Mirande mourut en ce même temps.

Le mois de septembre ensuivant, mourut aussi M. de Mantoue. Les Espagnols se remuèrent un peu ce mois-là, ayant pris les villes de Venloo et de Ruremonde sur la Meuse, et repris Yvoy par l'intelligence des habitans, le cardinal Infant ayant tourné tête vers ces deux autres villes, après avoir vainement tenté de secourir Bréda, assiégé par les Hollandais. Mais, tandis qu'il assiégeoit ces places, nous reprîmes La Capelle que nous avions perdue l'année précédente, et fîmes ce mémorable exploit de secourir Leucate, en

défaisant l'armée qui l'assiégeoit; ce qui fut exécuté le 28 de ce même mois par M. de Schomberg, gouverneur de Languedoc.

Madame de Longueville mourut le 9. M. le cardinal, vers ce temps-là, m'envoya visiter de sa part par Lopès, et me prier de ne me point ennuyer, m'assurant que s'il se faisoit paix ou trève, ou que l'on se pût un peu débarrasser des affaires présentes, que l'on me mettroit en liberté pleine et entière, et même avec des marques particulières de la bonté et des bienfaits de Sa Majesté; dont je lui fis peu de jours après rendre très-humbles grâces par ma nièce de Beuvron, à qui il reconfirma ces mêmes assurances.

Le mois de novembre fut funeste à la France, par la mort de deux grands princes alliés à cette couronne, et très-utiles aux présentes affaires. L'un fut le landgrave de Hesse-Cassel, nommé Guillaume, qui étoit le principal soutien de nos affaires en Allemagne, qui mourut le premier jour de ce mois; et l'autre, M. de Savoie, prince doué de toutes les bonnes qualités qui peuvent orner un prince, qui étoit très-grand ennemi de la maison d'Espagne, et très-affectionné à la France, décédé le 8 du même mois. Mais en récompense M. le maréchal de Châtillon prit sur les ennemis Damvilliers, le mardi 27 octobre, jour remarquable par cette prise, et par celle de M. le maréchal de Vitry, qui fut arrêté prisonnier à la Bastille, comme aussi ce même jour le duc de Schomberg fut fait maréchal de France, et le lendemain M. le comte d'Alais fut pourvu du gouvernement de Provence, que l'on ôta à M. le maréchal de Vitry.

Il arriva aussi ce même mois deux bonnes fortunes à la France: l'une fut la retraite que les Espagnols firent, abandonnant d'eux-mêmes, sans y être forcés ni contraints, les forts et lieux qu'ils avoient occupés et construits sur la frontière de Bayonne, vers Saint-Jean-de-Luz, et la conjonction qui se fit le 10 octobre de l'armée du Roi, qui, je ne sais pour quel sujet, s'étoit divisée, en étant demeuré une partie à Maubeuge, qui avoit été prise par les nôtres, et l'autre étant venue assiéger La Capelle, pendant que le prince cardinal Infant, revenu des prises de Venloo et Ruremonde, s'étoit venu loger entre l'une et l'autre, ce que j'attribue à la grande bonne fortune du Roi; car probablement une desdites deux armées françaises devoit être taillée en pièces. Ce même mois aussi, le 8, se rendit la ville de Bréda aux Hollandais, après onze semaines de siége; et comme ce mois fut heureux pour la France, il fut malheureux pour mon particulier. Sur le commencement un maraud, que je ne veux pas nommer parce qu'il ne mérite pas de l'être, tint au Roi un discours de moi pour l'animer, et lui ôter les racines de bonne volonté qu'il avoit pour moi dans son cœur, s'il lui en étoit encore resté. Je ne puis croire qu'on l'y ait porté d'ailleurs, et moi je ne lui en avois jamais donné d'occasion; au contraire, il m'étoit obligé. Ensuite de cela un autre coquin, faux historiographe s'il en fut jamais, nommé Dupleix, qui a fait l'histoire de nos rois, pleine de faussetés et de sottises, l'ayant mise en lumière cinq ans auparavant, me fut apportée dans la Bastille. Et comme je pratique, en lisant des livres, pour y profiter, d'en tirer extraits

des choses rares, aussi quand je trouve des livres impertinens ou menteurs évidens, j'écris en marge les fautes que j'y remarque; j'écrivis les choses que je trouvai indignes de cette histoire, ou ouvertement contraires à la vérité qui la doit accompagner. Il arriva qu'un an après, un minime, nommé le père Renaud, venant confesser l'abbé de Foix dans la Bastille, étant tombé puis après en divers discours avec lui, lui dit finalement que quelqu'un de leurs pères travailloit à réfuter les faussetés de ce Dupleix, et ledit abbé de Foix lui dit que j'en avois fait quelques remarques aux marges des livres, lesquels livres ils me vinrent prier de leur prêter pour un jour ou deux, ce que je fis; et ce moine en tira ce qu'il jugea à propos, puis me rendit les livres. Et quelque temps après, ledit moine fit copier tant ces remarques que celles qu'il y vouloit ajouter, et encore d'autres en en faisant faire des copies y ajoutèrent plusieurs choses, tant contre des particuliers que contre cet auteur; et parce que ce moine avoit pris tous ses premiers mémoires de moi, il fut bien aise, pour cacher son nom, de dire sourdement le mien; de sorte que l'on crut ces mémoires, qui avoient été faits en partie par moi, mais aux choses vraies et modestes, être entièrement venus de moi. Et cinq ans après, cet auteur Dupleix, suscité, à mon avis, par d'autres, vint montrer à force particuliers, et la plupart de mes amis, des médisances et calomnies qui faussement avoient été insérées contre eux, leur voulant persuader que c'étoit moi qui les avois écrites et publiées; de sorte que plusieurs personnes m'en firent parler, auxquelles ayant fait voir les ori-

ginaux que j'avois apostillés, ils en demeurèrent satisfaits. Mais comme l'on est bien aise de trouver des prétextes apparens quand les véritables manquent, pour colorer et autoriser les choses que l'on fait, le pendard fut écouté lorsqu'il fit voir aux ministres ces mémoires, que faussement il m'attribuoit, et fut aisément cru quand il eut dit qu'il y avoit plusieurs choses où je témoignois que je n'approuvois pas le gouvernement présent, bien qu'il n'y en eût aucun, même aux remarques supposées, qui en parlât; et on ne manqua point de le rapporter au Roi, et de lui dire qu'il apparoissoit évidemment, par ce mémoire, que j'avois de l'aversion à sa personne et à l'Etat même. Plusieurs, qui dans ma bonne fortune m'étoient obligés, s'efforçoient de le lui faire croire, et le Roi y ajouta foi, d'autant plus qu'il savoit qu'ils étoient mes amis, et l'affaire en passa si avant, que l'on permit à ce pendard d'écrire contre moi un livre sur ce sujet, et obtint des lettres pour le faire imprimer. Et à même temps il y eut un chevau-léger prisonnier, pour avoir récité un sonnet qui commençoit par ces mots : *Mettre Bassompierre en prison*, et qui continuoit par des médisances contre M. le cardinal; et comme l'on le fit étroitement garder, et soigneusement interroger, on eut d'autant plus de curiosité de savoir la cause de sa détention. Et comme un des prisonniers eut trouvé moyen de lui parler un instant, il lui dit que c'étoit pour des vers qui parloient de moi. Cela me mit en alarme, qui me fut augmentée par le gouverneur de la Bastille, qui me dit inconsidérément, ou bien exprès, que ce prisonnier avoit été arrêté pour des choses

qui me regardoient. Ensuite de quoi on me manda de la ville, de bonne part, que je prisse garde à moi, et qu'il se machinoit quelque chose d'importance contre moi, dont ils tâcheroient d'en apprendre davantage, ne m'en pouvant pour lors dire autre chose, sinon de m'avertir de brûler tous les papiers que je pourrois avoir capables de me nuire, parce que, assurément, on me feroit fouiller. J'avoue que ce dernier avis, qui suivoit tant de précédentes circonstances et d'autres mauvaises rencontres, fut presque capable de me faire tourner l'esprit. Ce fut le 9 octobre que je le reçus. Je fus six nuits sans fermer l'œil, et quasi toujours dans une agonie qui me fut pire que la mort même. Enfin ce prisonnier, qui se nommoit Valbois, après avoir été sept ou huit fois interrogé, et qu'il eut fait voir que ce sonnet avoit été fait sept ans auparavant, cette affaire se ralentit, et je commençai à reprendre mes esprits, qui certes avoient été étrangement agités. J'eus aussi plusieurs déplaisirs domestiques de la Bastille, tant causés par un maraud de médecin Vautier, que par une cabale qui se fit contre moi par son induction, de quatre ou cinq prisonniers de son humeur, qui, bien qu'ils fussent impuissans à me nuire, étoient capables de m'animer par leurs déportemens; et moi, qui par mille raisons ne devois faire dans la prison, et moins en ce temps-là où j'avois tant de diverses et fâcheuses rencontres, aucune chose qui pût faire parler de moi, ne me voulant compromettre ni venger, reçus de grands et violens déplaisirs par cette contrainte. Il arriva, de plus, que la gouvernante de la Bastille, que j'avois toujours connue une de mes meilleures amies, et

que j'avois toujours tâché, par tout ce que j'avois imaginé lui pouvoir plaire, d'acquérir sa bienveillance, se jeta inconsidérément dans cette cabale contre moi, sans aucune cause ni occasion que je lui eusse donnée, et même étant ceux qui plus injurieusement avoient médit d'elle; et elle a depuis continué à faire sous main tout ce qu'elle a pensé croire me pouvoir déplaire, autant qu'elle a pu. Ainsi se passa ce mois d'octobre; et celui de novembre, qui le suivoit, commença par une disgrâce qui me fut sensible; qui fut que sous main, par l'entremise de ma sœur de Tillières, nous avions traité et presque conclu le mariage de ma nièce d'Epinal avec M. de La Meilleraie, riche seigneur, chevalier du Saint-Esprit, et lieutenant général de Normandie, lequel, comme nous étions sur le point de terminer cette affaire, mourut le 2 de novembre; et par ainsi, ce dessein qui étoit comme conclu, qui m'étoit très-agréable et avantageux à ma nièce, alla en fumée. Mon petit neveu de Houailly mourut en ce même temps. La fièvre quarte arriva à ma nièce sa mère peu après, qui depuis long-temps l'a tourmentée; et j'eus nouvelle que mon neveu de Bassompierre étoit derechef tourmenté de son hydropisie. En ce même mois les Impériaux reprirent les forts que le duc de Weimar avoit faits sur le Rhin, pour s'y donner un passage; lequel étant contraint, par la saison, d'aller chercher ses quartiers d'hiver, avoit consigné lesdits forts au sieur de Manicamp, qui s'étoit chargé de les garder. J'eus nouvelles, ce même mois, que mon neveu de Bassompierre ne se gouvernoit pas comme il devoit avec son grand-père le comte de Tormelles, auquel

j'écrivis pour lui en faire des excuses, et fis menacer mondit neveu que je le maltraiterois s'il ne donnoit à son grand-père toutes sortes de contentemens. Mais, par la réponse que je reçus dudit comte de Tormelles, il me fit savoir, au mois de décembre suivant, que mondit neveu avoit résolu d'aller trouver son frère aîné, qui est au service de l'Empereur, et qu'il m'en avertissoit et s'en déchargeoit sur moi; ce qui m'obligea, de peur qu'on ne s'en prît à moi, d'envoyer sa lettre à M. de Chavigny, lequel, le soir auparavant, avoit reçu du gouverneur d'Epinal des lettres interceptées de mon neveu de Bassompierre à son frère le chevalier, par lesquelles il le convioit de l'aller trouver, ce qui me servit; car on connut, par l'avis que j'en donnai moi-même, que je n'avois aucune part en cette affaire, et que je me rendis ensuite puissant pour retirer mondit neveu de la prison où on résolut de le mettre; et on exécuta ce dessein le dernier jour de l'an, que l'on envoya de Nancy soixante mousquetaires à Harouel pour se saisir de lui et l'amener à Nancy, où il fut mis dans la citadelle.

Je ne dis rien en ce lieu de la brouillerie du Roi et de la Reine, sur la surprise que l'on fit de quelques lettres qu'elle écrivoit au cardinal Infant et au marquis de Mirabel, et qu'elle envoyoit par l'entremise de l'agent d'Angleterre que madame de Chevreuse lui avoit adressé, de l'accord du Roi et d'elle vers la fin de l'année, fait à Chantilly, et du chassement des religieuses du Val-de-Grâce qui l'avoit précédé, non plus que du sujet et extraordinaire partement et voyage de madame de Chevreuse en Espagne, ni

que le père Caussin, confesseur du Roi, fut ôté de cette charge et envoyé en la basse Bretagne. Il se [illegible] que fit M. d'Angoulême à M. le cardinal au sujet dudit père Caussin, il [illegible] incontinent, de l'[illegible] de M. le chancelier dans le Val-de-Grâce, où il fit [illegible] les coffres et cassettes de la Reine pour y prendre les papiers qu'elle y avoit.

L'année 1638 commença par un bon augure pour la France, en ce que la Reine se trouva grosse par des signes apparens, après vingt-deux ans qu'elle étoit mariée, ne l'ayant point été : cela causa une grande joie au Roi, et à tous les François une espérance d'un grand bonheur à venir. J'ai dit ci-dessus comme le duc Bernard de Weimar, après avoir résigné à [illegible] les [illegible] qu'il avoit [illegible] sur le Rhin, [illegible] entré en ses quartiers d'hiver, [illegible] que, s'il en vouloit avoir, il les conquît [illegible] à la pointe de l'épée ; et qu'il [illegible] un petit pays qui est entre le comté de Bourgogne et les Suisses, appartenant à l'évêque de Bâle, nommé les Franches Montagnes, [illegible] parce qu'il [illegible] par les paysans [illegible] qui en avoient [illegible] les armées ; et ceux des pays voisins y avoient [illegible] de peur d'être [illegible]. Il [illegible] et avoit une partie des paysans qui s'opposèrent à lui, le reste fit joug. Il trouva [illegible] de quoi se loger et hiverner, comme aussi des chevaux pour monter ses gens, qu'une mortalité qu'il y avoit l'année passée sur les chevaux avoit mis la plupart à pied. Les Suisses se voulurent formaliser de cette invasion de Weimar dans les pays qui étoient

sous leur protection, mais enfin on les rapaisa par de belles paroles.

J'avois eu tant de bonnes paroles de M. le cardinal l'année précédente, lorsqu'il me fit assurer qu'il n'y auroit jamais ni paix ni trève que le Roi ne me rendît ma liberté, avec tant d'avantages et de marques de sa libéralité et bonté que j'aurois toutes sortes de sujets d'en être satisfait, que je crus être obligé de lui en rafraîchir la mémoire, et d'autant plus que, vers le commencement du mois de février, je fus averti que l'on traitoit sourdement, mais fort chaudement, une trève, pour quelques années, entre la France et l'Espagne. Ce qui m'occasiona de prier ma nièce de Beuvron de lui aller faire des instances de ma liberté, si souvent promise, si ardemment attendue de moi et qui avoit été si mal effectuée. Elle trouva donc moyen, après plusieurs difficultés, de parler à lui sur ce sujet; mais, contre mon attente, elle trouva son esprit si aigri contre moi, si fier en ses réponses et si impitoyable, que je n'en fus pas moins étonné qu'affligé de me voir, après de si longs malheurs, de si petites espérances de les finir. Je me remis et ma liberté en Dieu, qui saura bien finir mes maux quand il lui plaira. Or, à ce que j'appris, les traités de la trève n'étoient pas sans fruit; car elle étoit, en ce temps-là, sur le point d'être conclue à ces conditions : qu'elle seroit pour quatre ans entre les deux Rois, l'Empereur et la couronne de Suède; que chacun retiendroit ce qu'il possède, hormis que les Français rendroient Landrecies et Damvilliers, et le roi d'Espagne le Castelet; que la ville de Pignerol, qui avoit été retenue par le Roi au duc de Savoie, et depuis fortifiée avec

forte fut sans résistance et aussi long-temps que les troupes voulurent poursuivre les Impériaux. Cette victoire si heureuse, si grande, si complète et si inespérée, mit le duc de Weimar en une grande réputation, lui donnant en proie toute l'Alsace, et mit en grande consternation le parti de l'Empereur jusques au Danube, n'y ayant aucune armée, ni chefs, ni corps de troupes en son nom, plus proche que Ems, où étoit le général Goetz, qui n'avoit pas ses troupes prêtes de sortir du quartier d'hiver, qui y est plus long et plus long que par deçà; de sorte que le duc de Weimar put sans résistance se saisir de Fribourg et de plusieurs autres villes. Rhinfeld s'étant rendu à lui peu après sa victoire, il commença comme à investir Brisac qui avoit épuisé ses vivres, tant à ravitailler Rhinfeld qu'à entretenir les troupes qui s'acheminèrent pour le secourir. Au même temps que la bataille de Rhinfeld se donna sur le Rhin, le marquis de Leganez, gouverneur de Milan, lui étant arrivé quelques forces d'Allemagne, se mit en campagne, et assuré du peu de forces que nous avions en Italie, et du peu d'ordre que nous avions mis au fort de Brême, que deux ans auparavant le duc de Savoie et nous avions construit sur le Pô, du côté du Milanais, le vint assiéger; et M. de Créqui, lieutenant général pour le Roi en Italie, se résolvant de le secourir, étoit venu du côté du Milanais, de deçà le Pô, pour reconnoître le lieu par où il devoit entreprendre, fut tué d'un canon de dix-sept livres de balles, le mercredi 17 de mars, sur les sept heures du matin; il lui fut tiré deux canonnades des Espagnols. Ce fut une très-grande perte à la France, car c'étoit

un des plus grands personnages et expérimentés capitaines qu'elle eût, et si important pour les guerres d'Italie, que je prie Dieu que nous n'ayons à l'avenir beaucoup plus à le regretter. La perte du général fit ensuite perdre le fort de Brême, se voyant hors d'état d'être secouru; mais on ne laissa pas quelque temps après de faire trancher la tête au gouverneur qui l'avoit rendu, nommé Montgaillard, et dégrader de noblesse le capitaine qui étoit sous lui. Ce même mois je découvris la volerie d'une personne à qui j'avois fait du bien avant même que de la connoître, de qui la méchanceté et l'ingratitude ont été si grandes, que m'étant fié à elle et donné ma procuration, tant pour gouverner un peu de bien et d'affaires que j'avois en Normandie, que pour convenir avec une personne à qui je devois, s'est entendue avec cette personne, et m'a trompé de plus de 25,000 livres qu'elle s'est appropriées; et, ayant reçu sept ans durant mon revenu, ne m'en a jamais fait toucher un sou: Dieu me donnera la grâce de lui en faire un jour rendre compte. Ce même mois les 11,000,000 de rentes constituées sur les gabelles de France ne s'étant payées plusieurs quartiers auparavant, émurent les rentiers à faire leurs instances au conseil pour leur paiement; ce qu'ils exécutèrent plus chaudement et avec plus de bruit que le conseil du Roi ne désiroit; et ensuite se retirant de chez le chancelier, ils rencontrèrent Cornuel, l'intendant, qui entroit chez le surintendant, lequel ils poursuivirent avec injures; de sorte que, s'il ne fût promptement entré chez le surintendant, il eût couru fortune. Cela fut cause que l'on mit dans la Bastille trois desdits rentiers; savoir, Bourges, Chenu et Clervois;

et les autres ayant présenté requête au parlement, il fut dit que les chambres seroient assemblées pour en délibérer. Mais, comme elles furent venues à la grand'-chambre, le premier président leur ayant montré une lettre de cachet portant défenses de délibérer sur ce sujet, il y eut quelques contestations là-dessus, et le lendemain on fit commandement aux présidens Gayant, Champrond et Barillon, et aux conseillers Salo, Thubœuf, Bouville et Sevin, les deux premiers de se retirer en leurs maisons, et aux autres cinq d'aller, savoir, Barillon à Tours, Salo Beauregard à Loches, Sevin à Amboise, et Thubœuf et Bouville à Caen; et, dès qu'ils y furent arrivés, il leur vint un nouvel ordre de demeurer prisonniers dedans les quatre châteaux de ces villes. Le président Gayant eut peu de jours après permission de retourner faire sa charge. Aussitôt après que la nouvelle fut arrivée de la mort de M. de Créqui, on jugea très-nécessaire d'envoyer promptement quelqu'un pour lui succéder, attendu l'état du fort de Brême que l'on ne croyoit pas se pouvoir maintenir s'il n'étoit promptement secouru. Et comme on étoit en cette consultation, M. le cardinal de La Valette s'offrit à cet emploi, qui lui fut aussitôt accordé et pressé de partir; mais il ne le put faire qu'au commencement d'avril. Le bruit couroit que l'on n'avoit pas été trop satisfait de son emploi de l'année passée, tant pour avoir opiniâtré de conserver Maubeuge, dont il y avoit pensé avoir grand inconvénient, que pour n'avoir voulu entreprendre sur Cambray, ni exécuter une entreprise que l'on avoit dessus, ainsi qu'il lui avoit été expressément ordonné. A son malentendu s'ajoutoit celui de

sa maison; car M. d'Epernon n'avoit pas fait, à ce que l'on croyoit, ce qu'il eût pu faire pour chasser l'Espagnol de Fontarabie, et M. de La Valette s'étoit embarrassé dans les affaires de Monsieur et de M. le comte, dont il étoit par deçà en très-mauvais prédicament, non-seulement vers le Roi et M. le cardinal, mais encore vers M. le comte. Ce dernier emploi de M. le cardinal de La Valette accommoda l'affaire de son frère, ou du moins la plâtra pour l'heure; car son frère vint sur sa parole trouver le Roi, et fut vu de M. le cardinal, puis s'en retourna à la charge qu'il avoit de lieutenant général sous M. le prince, à qui on avoit donné un ample pouvoir pour commander en Languedoc, Guienne et Béarn avec une puissante armée qu'il avoit sur pied. Le même mois on fit sortir les troupes du Roi de leurs quartiers d'hiver, ou, pour mieux dire, on les tint en campagne pour former des corps d'armée; car la plupart avoient presque vécu à discrétion sur ce plat pays, par la mauvaise exécution qui avoit succédé à un très-bon ordre; car on avoit projeté de les faire nourrir par les pays où elles avoient été départies, et que les villes se chargeroient de leur subsistance, au taux et à la ration qui avoient été limités, et que la répartition s'en feroit ensuite sur les pays, qui par ce moyen seroient conservés; à quoi les peuples s'étoient si franchement portés, que la plupart desdites villes avoient avancé deux ou trois mois de contribution, que de bonne foi ils avoient remise ès mains de Besançon, qui, avec un ample pouvoir du Roi, avoit été commis pour effectuer cet ordre. Mais lui premièrement, à ce qu'on dit, en remplit sa bourse, et pour s'accréditer en cour,

ayant donné avis qu'il avoit le grandes sommes en dessein. Bullion, qui avoit force argent à distribuer lors, et qui avoit peu le fonds, persuada que l'on ôtât celui qui étoit ès mains [illegible] pour subvenir à l'urgente nécessité du duc de Weimar, puis qu'il est près Lauffenbourg: qui fut exécuté. Et les soldats, étant privés les payemens ordinaires que l'on leur donnoit, forcèrent les villes où ils étoient à leur fournir leur entretenement, et puis ensuite vivent impunément piller le plat pays avec un très-grand désordre; ce qui fit premièrement que le pauvre peuple fut impossibilité de fournir aux charges ordinaires de l'Etat, et que la plupart désertèrent les bourgs et villages, et ensuite que les soldats chargés de pilleries et de butin, considérant que l'on les vouloit faire passer l'été sans solde, à cause de la subsistance qu'ils avoient eue l'hiver, préférèrent le séjour du pays de tout cet été dans leurs maisons, ou celles de leurs amis, où ils pouvoient demeurer, vivant de ce qu'ils avoient amassé, à l'occasion d'une guerre pendant l'été, où ils auroient beaucoup de maux et de fatigues et point de solde. De sorte que la plupart des soldats ayant délaissé leurs compagnies, elles se trouvèrent si foibles que quand on les voulut mettre en campagne l'on n'eut guère que le tiers des soldats que l'on s'étoit promis. Ce qui fut cause de faire acheminer le Roi vers la frontière de Picardie, afin que sa présence et la rigueur des châtimens remît les troupes en meilleur état. A quoi il procéda jusque-là de chasser la compagnie de Chandenier du régiment des gardes, qui, devant être de deux cents hommes, ne se trouva que de cinquante, et

de réduire la plupart des autres compagnies dudit régiment à cent cinquante hommes. Ces exemples et les soins qu'on apporta à remplir les compagnies des autres régimens, les renforcèrent quelque peu; mais, néanmoins, les troupes d'infanterie ne furent si belles ni si complètes qu'elles souloient être les années précédentes. Un presque pareil inconvénient arriva pour la cavalerie; car, comme on les mit en garnison, le Roi accorda aux capitaines que pour les enrichir, et leur donner moyen d'entretenir leurs gens durant l'été, il ne les obligeoit de tenir leur nombre complet dans les garnisons, et que leurs distributions couroient comme si leurs compagnies étoient complètes, pourvu qu'ils s'obligeassent de les rendre complètes lorsqu'ils viendroient à l'armée. Ce qui fut cause que les capitaines licencièrent tous leurs soldats ensuite, à huit ou dix près des anciens et affidés; et quand il les fallut mettre en campagne, les capitaines ne pouvoient trouver de soldats, parce que ceux qu'ils avoient cassés n'ayant rien reçu ne voulurent plus retourner. Enfin, néanmoins, ils firent du mieux qu'ils purent et se mirent aux champs. On commença donc lors à former le corps des armées; et, certes, on fit un puissant projet pour éviter tous les inconvéniens, et ils attaquèrent vertement les ennemis de tous côtés. Pour cet effet on envoya de grandes sommes de deniers au général Banner et aux partis suédois pour divertir leur accord avec l'Empereur qu'ils projetoient, et leur donner moyen de subsister et de continuer la guerre en Poméranie et en Mecklenbourg où ils s'étoient retirés. On envoya aussi de gros deniers aux Hollandais pour leur faire faire une puissante armée, et

attaquer les Espagnols du côté de Flandre. On mit sur pied une grande armée du côté de Hainaut, commandée par M. le maréchal de Châtillon, lequel l'on avoit fait obliger de prendre quelque grande ville, pourvu qu'on lui donnât les choses nécessaires à cet effet. On mit une autre armée entre les mains du maréchal de La Force pour assaillir le Cambrésis et l'Artois. Une autre fut donnée au maréchal de Brezé pour assaillir le duché de Luxembourg. Le duc de Weimar fut renforcé d'hommes et d'argent pour faire tête sur le Rhin, et y faire le progrès qu'il pourroit. On laissa une autre armée au duc de Longueville pour s'opposer au duc de Lorraine dans le comté de Bourgogne. On envoya force nouvelles troupes pour joindre à notre armée d'Italie, commandée par M. le cardinal de La Valette, qui ne partit que le 20 de ce mois pour s'y en aller; laquelle, jointe à celle de la duchesse de Savoie, se devoit opposer aux Espagnols qui y étoient puissans. M. le prince s'étoit déjà acheminé en Guienne avec une très-belle armée. Finalement, on mit en mer deux armées navales; l'une à l'Océan, commandée par l'archevêque de Bordeaux, l'autre en la mer Méditerranée, sous la charge du comte d'Harcourt. On pressa madame de Savoie de confirmer la ligue défensive et offensive entre le Roi et elle, que son feu mari avoit jurée, et on traita avec le roi de la Grande-Bretagne d'en faire de même pour rétablir le palatin dans ses Etats; mais ce dernier n'y voulut entendre: seulement permit-il à son neveu le palatin de lever des gens dans son royaume pour faire un effort au Palatinat, et l'assista de quelque petite somme d'argent. Le Roi l'assista d'une plus

grande. Les Hollandais le secoururent de quelques canons et munitions, et sa mère de l'engagement de ses pierreries; avec quoi il se préparoit, et avoit mis pour cet effet dans la ville de Meppen son appareil et même son argent; laquelle ville l'avant-garde de Galas vint surprendre, et la perte de tout ce que le palatin avoit dedans le fit avorter de tous ses desseins. Ce même mois mourut de ses blessures M. de Rohan; qui fut, certes, une très-grande perte à la France, car c'étoit un très-grand personnage, et aussi expérimenté que personne de notre temps. Madame de Chevreuse, dans le même mois, passa d'Espagne en Angleterre, où elle fut très-bien reçue; et les jésuites, qui avoient été reçus à Troyes par la diligence que Besançon avoit faite deux mois auparavant de les y introduire par force, en furent chassés par les habitans de la ville. Ce même mois d'avril, auquel le Roi envoya interdire la troisième chambre des enquêtes du parlement de Paris, sur le mauvais traitement qu'ils faisoient à un de leurs confrères, nommé Colombel, qui s'étoit fourré contre leur gré en leur compagnie, et qu'ils ne demandoient point l'avis des nouveaux établis, ni ne leur distribuoient les procès, ladite chambre eut aussi commandement de remettre tous les procès au parlement, pour être de nouveau distribués à la chambre de l'édit, où l'on en avoit attribué le jugement. Finalement, en ce même mois, le jeudi 23, la Reine sentit bouger l'enfant dont elle étoit grosse. Au commencement du mois de mai, une personne, qui en pouvoit avoir quelque connoissance, me fit avertir que si je voulois faire presser ma liberté le temps y étoit bon, et qu'il savoit que non-seulement

[illegible]

[illegible]

[illegible]

gnols, fit dire, par les ambassadeurs de France et de Hollande, que si le Roi ou les Etats vouloient entreprendre d'attaquer Dunkerque, il seroit contraint de la secourir, même de rompre avec nous ouvertement et lesdits Etats.

Le Roi défendit en ce mois tout commerce et pratiques de ses sujets avec ceux de Sedan, pour quelque mécontentement que le Roi avoit eu de M. de Bouillon, qui avoit aidé à faire passer quelques convois de vivres aux villes du duché de Luxembourg, permettant, au reste, aux gens de M. le comte de pouvoir aller et venir à Sedan.

Le mois de juin produisit plusieurs choses : savoir, le secours de deux mille hommes jeté dans Saint-Omer par le prince Thomas, laquelle ville, grande et pleine d'habitans, étoit sur le point de capituler avec le maréchal de Châtillon, sans attendre un plus long siége. Mais ce renfort si considérable et important les résolut tout-à-fait à une vigoureuse défense, et fit en même temps rabattre quelque chose de cette première ardeur française, parce qu'en y entrant le prince Thomas défit à plate couture trente compagnies de gens de pied qui étoient mises en poste où le secours passa, qui étoient les régimens d'Espagny et de Fonsolles. Peu de jours après nous eûmes encore un autre échec, mais moindre; car les compagnies de cavalerie de Vitenval et de Vatimont furent aussi défaites en une embuscade où elles donnèrent. Ces nouveaux accidens obligèrent le Roi de commander au maréchal de La Force, qui avec son armée faisoit le dégât au Cambrésis, de se venir joindre au maréchal de Châtillon, lequel se vint loger à deux lieues de Saint-Omer,

vers Ardres. Mais le prince Thomas se campa avantageusement entre la ville et lui, et le gouverneur d'Ardres ayant fait un petit fort à la tête d'une chaussée, pour pouvoir plus facilement aller picorer sur les terres des ennemis, le prince Thomas le vint attaquer le 24 de ce mois : ce qui obligea le maréchal de La Force d'envoyer le vicomte d'Arpajoux avec des forces pour tâcher d'y jeter du secours; mais il trouva la redoute prise et les ennemis campés au devant. Et le lendemain, le maréchal de La Force étant allé avec son armée pour la reprendre, sur l'avis qu'on lui avoit donné que les ennemis s'étoient retirés, il trouva toute l'armée du prince Thomas en armes pour la défendre, et qu'il falloit passer par une chaussée à découvert pour y aller; ce qu'ayant commandé de faire, il perdit plus de trois cents hommes, que morts que blessés, à l'attaque, et fut contraint de se retirer. Or, comme nous avions fait diverses armées pour attaquer la Flandre, les Espagnols de leur côté en avoient destiné trois pour la défensive : savoir, une commandée par le cardinal Infant en personne, pour s'opposer à celle des Hollandais qu'ils tenoient entre Bruxelles et Anvers, et une autre commandée par le prince Thomas, qui devoit cotoyer celle du maréchal de Châtillon, et une troisième, menée par Piccolomini, pour faire tête au maréchal de La Force au Cambrésis. Mais, deux jours après que cette armée fut arrivée à son rendez-vous, sur la venue des Hollandais vers Flessingue, le prince cardinal l'appela pour se venir joindre à la sienne, et l'avant-garde des Etats étant venue prendre terre à la digue de Callo, prit un des premiers forts par intelligence, et ensuite un autre et

une redoute par force, et de là vint assiéger le fort de Saint-Philippe, qui se défendit bravement, et donna loisir au cardinal Infant de le venir secourir, et fit telle diligence qu'il trouva les ennemis qu'un vent contraire avoit empêchés de s'embarquer, et les tailla en pièces, remportant quarante drapeaux, huit cornettes, vingt-cinq canons de fonte et plus de cent de fer. Le fils du général, qui étoit le comte Guillaume de Nassau, y fut tué, lui se sauva avec peu d'autres, tout le reste de cette petite armée de six mille hommes fut tué, pris ou noyé en se retirant.

Le 25 du mois, M. le prince étant arrivé à Bordeaux, messieurs d'Epernon et de La Valette mettant ordre à ce qui pouvoit concerner et faciliter son entreprise pour entrer en Espagne, donna à M. d'Epernon une lettre du Roi, par laquelle il manda audit duc qu'il lui avoit accordé sa retraite en sa maison de Plassac, à l'instante supplication qu'il lui en avoit faite, et que maintenant il lui ordonnoit par absolu commandement de n'en bouger, sur peine de contravention à son ordre; ce qu'il lui donnoit pour châtiment de ce qu'il avoit persécuté et tourmenté des personnes qu'il devoit aider et assister, puisqu'ils avoient le caractère de ses serviteurs et de sa protection; à quoi M. d'Epernon obéit aussitôt. Il y avoit aussi plusieurs mois qu'il ne s'expédioit point à Rome rien pour les bénéfices consistoriaux, dont la cause étoit que la protection d'Aragon, Valence et Catalogne ayant vaqué par la mort du cardinal protecteur, elle avoit été présentée au cardinal Barberin, qui l'accepta et en jouit une année, au bout de laquelle, sur quelque plainte qui fut faite par l'ambassadeur du Roi au Pape, de ce

que son neveu se partialisoit par trop en acceptant et exerçant cette protection, et que le Roi vouloit que le cardinal Antoine Barberin prît la protection de France qu'il lui offroit, le Pape trouva bon qu'il l'acceptât; mais, jugeant qu'il n'étoit pas bienséant que ses neveux se partialisassent si fort pour l'une et l'autre couronne, défendit à l'un et à l'autre d'exercer ces protections, dont le roi d'Espagne ne se soucioit guère; mais le Roi persista à vouloir que le cardinal Antoine exerçât une année cette protection, comme le cardinal Barberin avoit fait celle d'Aragon, à quoi le Pape ne voulut consentir; qui fut une des premières plaintes du Roi contre le Pape. Etant arrivée ensuite la conquête de Lorraine, le Roi entreprit de pourvoir aux bénéfices simples dudit duché, de nommer aux consistoriaux, comme pareillement aux trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, et autres bénéfices en dépendans, bien qu'ils ne fussent en concordat. Etant arrivée la vacance de celui de l'abbaye de Saint-Paul de Verdun, bien qu'il y eût un coadjuteur passé en cour de Rome, le Roi en pourvut le fils du procureur général de Paris; à quoi le Pape s'opposa, et le Roi en fit jouir son pourvu. Ensuite l'évêché de Toul étant vaqué lorsque le cardinal de Lorraine se maria, le Pape donna ledit évêché à l'abbé de Bourlemont, son parent, et le Roi y nomma l'évêque de Corinthe qui en étoit le suffragant; et le Pape, vaincu par les prières du Roi, accorda, pour cette fois seulement, que l'évêque de Corinthe fût évêque de Toul; lequel étant mort depuis un an, le Roi y nomma l'abbé de Saint-Nicolas d'Angers, des Arnauds, et le Pape le donna de nouveau à l'abbé de Bourlemont, sans s'en vouloir

rétracter. Après cela, ce qui fâchoit le Roi et M. le cardinal, fut que le père Joseph, présenté depuis neuf ans au Pape pour être cardinal, avoit été constamment refusé par Sa Sainteté, et offert au Roi d'en faire un autre en cas qu'il voulût en avoir, et que le Pape le feroit. Mais le Roi s'y étoit tellement opiniâtré qu'il ne s'en voulut jamais désister, et le Pape s'obstina aussi de telle sorte, qu'il aima mieux ne point faire de promotion que d'y admettre le père Joseph. Tout cela fit que l'on ne fut pas satisfait du Pape par deçà. Mais encore plus que tout cela, étoit que M. le cardinal, qui plusieurs années auparavant s'étoit fait élire abbé de Cluny, en avoit eu ses bulles de Rome; mais ayant aussi voulu être chef d'ordre des deux autres réguliers, savoir, Cîteaux et Prémontré, s'étoit fait élire abbé de l'une et de l'autre de ces deux abbayes; dont la congrégation des ordres à Rome se formalisa, sur les plaintes que les abbés dépendans desdites abbayes, qui sont en plus grand nombre d'étrangères que de françaises, en firent, qui remontrèrent qu'ils ne refusoient pas d'obéir et de déférer à des chefs d'ordre français, pourvu qu'ils fussent légitimement élus et qu'ils eussent des moines pour abbés, suivant l'institution, mais non qu'ils fussent émanés d'un seul homme, comme elles s'y en alloient être, et qu'elle demandoit, en cas que cela fût, qu'ils pussent élire des généraux de leurs ordres aux autres royaumes où il y avoit des monastères : ce que le Pape jugeant de périlleuse conséquence, ne voulut admettre M. le cardinal en ces deux abbayes, dont il se piqua. Toutes ces raisons convièrent le Roi à faire un arrêt du conseil, par lequel défenses étoient faites d'aller plus à

Rome pour y chercher des expéditions, ni d'y envoyer plus d'argent. Cet arrêt fut ensuite mis ès mains des gens du Roi, qui, après y avoir mis leurs conclusions conformément, le portèrent à la cour de parlement pour le vérifier : ce qui eût été unanimement fait, parce que ceux qui sont affidés eussent suivi l'intention du conseil, et les autres l'eussent vérifié afin de brouiller davantage les cartes. Mais il se rencontra que c'étoit un arrêt et non une ordonnance ou un édit, qui sont les choses que l'on vérifie au parlement; lequel fit réponse qu'il n'avoit accoutumé de vérifier les arrêts du conseil, mais d'y acquiescer; et que si on leur envoyoit une ordonnance ils procéderoient à la vérification. Et durant le temps qu'il falloit mettre à changer cela, le nonce ayant eu avis de cette affaire vint trouver M. le cardinal, le même jour qu'il festinoit Jean de Weert et Enkenfort, que le Roi, après les avoir tirés des mains du duc de Weimar et mis prisonniers au bois de Vincennes, finalement ce jour-là les avoit mis hors sur leur foi, et M. le cardinal leur voulut faire festin, où Monsieur se trouva. Le nonce donc vint trouver M. le cardinal à Conflans, et par l'entremise du père Joseph fit retarder cette procédure jusques à ce qu'il eût donné avis au Pape, lequel il faisoit espérer qu'il donneroit quelque contentement au Roi. Un bruit courut alors que le Roi avoit dit à M. le cardinal qu'il avoit sur sa conscience de me retenir si long-temps prisonnier, et que n'y ayant aucune chose à dire contre moi il ne m'y pouvoit retenir davantage. A quoi M. le cardinal répondit que depuis le temps que j'étois prisonnier il lui étoit passé tant de choses dans l'esprit, qu'il n'étoit plus mémoratif

des causes qui avoient porté le Roi de m'emprisonner, ni lui de le conseiller; mais qu'il les avoit parmi ses papiers, et qu'il les chercheroit pour les montrer au Roi. Je ne sais si cela est vrai; mais le bruit en courut par Paris. Le même mois, la duchesse de Savoie fit jeter un secours de seize cents hommes dans Verceil, qui étoit pressé par le marquis de Leganez. Ce furent des forces de Piémont qui y entrèrent; mais ce furent les généraux du Roi qui en firent le projet et l'exécution. Il se fit aussi, ce mois-là, un changement de gouverneur en Lorraine, et on y envoya, à la place du sieur d'Hocquincourt qui y étoit, le sieur de Fontenay Mareuil; et M. le prince entra à la fin du mois avec une belle armée et puissante dans la Navarre, du côté de Fontarabie.

Le Roi me fit, ce même mois, donner une lettre de cachet, pour tirer mon neveu de Bassompierre de la citadelle de Nancy, où il étoit détenu prisonnier depuis le dernier jour de l'année précédente, et ordonna, dans ladite lettre, qu'il seroit mis ès mains de ceux que j'enverrois à cet effet; laquelle j'envoyai avec une mienne à M. d'Hocquincourt pour le prier de s'en vouloir charger, et me le vouloir amener à Paris quant et lui. J'écrivis aussi à M. le comte de Tormelle et à celui qui faisoit mes affaires en Lorraine, nommé Losane, pour le faire mettre en équipage de s'y acheminer, et lui fournir les choses nécessaires à cet effet. Je perdis aussi, ce même mois, M. de Tilly, conseiller au parlement de Rouen.

La mort aussi du seigneur Pompée Frangipani, qui arriva audit mois, me fut sensible jusques à tel point, que je souhaitai mille fois la mienne, étant un

des plus chers, anciens et véritables amis que j'eusse jamais eus.

Le mois de juillet donna commencement au siége de Fontarabie. M. le prince ayant passé le 2 la rivière de Bidassoa, proche d'Irun, sans résistance, et après avoir pillé Irun, prit le même jour le port du Passage, où il y avoit sept caraques presque achevées, et cent cinquante pièces de canon que l'on amena en France; puis se vint camper devant la ville de Fontarabie avec son armée, bien leste et munie de tout l'attirail nécessaire pour attaquer cette place, laquelle il pressa durant ce mois, les ennemis ayant jeté par deux fois du secours dedans, l'un par terre et l'autre par mer, qu'ils avoient encore libre, parce que la flotte du Roi, que M. de Bordeaux commandoit, n'y étoit encore arrivée. Mais, du côté de Picardie, les affaires du siége de Saint-Omer ne prirent pas bonne issue, dont je donne la faute à la défaite des Hollandais sur la digue de Callo, parce que, comme j'ai dit ci-dessus, l'armée de Piccolomini, qui étoit destinée pour faire tête à M. le maréchal de La Force, ayant été par le cardinal Infant rappelée pour faire tête avec la sienne aux Hollandais descendus en Flandre et s'opposer à eux, il n'y avoit plus que l'armée du prince Thomas qui pût troubler le siége de Saint-Omer. M. de La Force, avec la sienne, se vint opposer à lui, tandis que M. de Châtillon faisoit faire la circonvallation de la place et fournir son camp de vivres et autres nécessités pour six semaines. Et parce que de l'autre côté d'une rivière qui passe à Saint-Omer, par un canal que l'on y a fait qui l'y mène, la ville étoit aisée à être secourue, il fit, par

une chaussée, rentrer la rivière dans son lit, et fit faire trois redoutes sur cette chaussée; et, pour empêcher que l'on ne les vînt attaquer et prendre, il fit faire un grand fort au lieu où le bac étoit de ladite rivière, qui à cause de cela fut nommé le fort du Bac, et fit état d'y mettre quatre mille hommes pour le garder, et quantité d'artillerie; mais, avant qu'il fût muni de vivres, ni même entièrement en défense, le comte Guillaume ayant été défait à Callo, et l'Infant Cardinal se voyant par ce moyen délivré pour long-temps de l'armée des Hollandais, fit promptement retourner Piccolomini avec son armée au secours de Saint-Omer, et envoya quant et quant le comte Jean de Nassau avec quinze cents chevaux, pour se joindre au prince Thomas. Lesquels trois généraux, ayant consulté de ce qu'ils avoient à faire, se résolurent de joindre douze cents Croates aux troupes du comte Jean, lequel iroit harceler M. le maréchal de La Force, tandis qu'au même temps le prince Thomas viendroit attaquer les trois redoutes de la digue, et Piccolomini le fort du Bac : ce qui leur réussit ainsi qu'ils avoient projeté; car, le comte Jean de Nassau ayant envoyé ces Croates donner jusque dans le logement du maréchal de La Force, la cavalerie les repoussa vertement jusque dans les quinze cents chevaux armés qu'il tenoit en bataille pour les soutenir; à la vue inopinée de laquelle notre cavalerie prit l'épouvante, et à même temps étant chargée par celle des ennemis, elle les mena tambour battant jusqu'à l'infanterie que le maréchal menoit, laquelle fit parfaitement bien, et les ayant arrêtés sur cul, notre canon ensuite leur fit tourner tête, et notre cavalerie,

s'étant ralliée, les poursuivit à leur tour jusque dans leur campement. Or, à même temps que le comte Jean parut, le maréchal de La Force en envoya donner avis à celui de Châtillon, qui fit en même temps sortir sa cavalerie de la circonvallation pour aller au secours dudit maréchal de La Force, et lui-même, oyant les canonnades qui se tiroient, jugeant qu'ils étoient aux mains, mit son infanterie en bataille vers le lieu où la retraite du maréchal de La Force étoit, pour le recevoir en cas de malheur. Pendant lequel temps le prince Thomas vint attaquer les trois redoutes de la digue, qu'il força aisément parce qu'elles ne purent être secourues du côté du camp, les troupes étant diverties ailleurs, ni du côté du fort du Bac, qui fut en même temps attaqué par Piccolomini; de ce qu'étant prises, ils séparèrent le fort du Bac et le divisèrent de la circonvallation, et eurent moyen d'entrer à leur aise et sans aucun empêchement dans Saint-Omer, et le pourvoir de toutes choses nécessaires. Le prince Thomas y alla même loger cette nuit-là, et Piccolomini, battant furieusement le fort du Bac, le força dans deux jours de se rendre, aux capitulations qu'il leur donna. Tous ces divers accidens obligèrent notre armée à lever le siége de Saint-Omer : ce qui se fit sans désordre ni confusion. Le combat du comte Jean et l'attaque des redoutes et du fort du Bac se fit le 7 juillet. Du côté d'Italie nous n'eûmes pas meilleur succès; car, comme on attendoit à la cour le lèvement du siége de Verceil, que nos généraux avoient mandé comme infaillible, et que le secours y eut été jeté, et que les troupes du Roi, jointes à celles de la duchesse de Savoie, étoient campées proche de la cir-

convallation, que l'on avoit mandé avoir été emportée, il vint nouvelles comme le marquis de Leganez avoit pris Verceil le 8 de ce mois : ce qui causa une grande consternation à nos affaires d'Italie. Du côté de la Bourgogne, M. de Longueville prit quelques châteaux, bien qu'il eût le duc Charles, qui étoit plus fort que lui, sur les bras. Vers l'Allemagne, les ennemis ravitaillèrent Brisach, quelque diligence que le duc Bernard de Weimar pût faire pour les en empêcher. Finalement, pour ce qui est de moi, je fus doublement malheureux, en ce que le scélérat de La Roche-Bernard écrivit encore contre moi, le 19 de ce mois, à M. Boutillier le père; et le gouverneur de la Bastille, à qui je renouvelai mes plaintes, au lieu de l'en châtier, lui permit de venir ouïr la messe les dimanches parmi les autres prisonniers. Et ayant eu la lettre pour la liberté de mon neveu, que j'ai dite ci-dessus, dès le 21 de juin, ayant su que M. d'Hocquincourt s'en retournoit de Lorraine, je lui écrivis pour le prier de se vouloir charger de lui pour me le ramener à Paris, et écrivis à celui qui faisoit mes affaires en Lorraine pour lui fournir tout ce qui seroit nécessaire pour son voyage, au cas que M. le comte de Tormelle n'y voulût pourvoir, à qui pareillement j'en écrivis, et lui mandai que je mettrois mon neveu à l'Académie, si je voyois qu'il se disposât à faire quelque chose de bien, et que si je le voyois porté à mal faire je le retiendrois auprès de moi à la Bastille, et tâcherois d'en faire quelque chose de bon. Et ayant mis toutes lesdites lettres en un paquet, avec celles adressées à M. d'Hocquincourt, je les envoyai à M. de Ramefort, qui me promit de les faire rendre sûrement

[illegible] de M. d'Haussonville. [illegible] arriva [illegible] sieur de Vil[illegible]. [illegible] les [illegible] et leurs [illegible]. [illegible] et [illegible] d'Haussonville à Nancy [illegible] affaires. [illegible] d'effectuer pour [illegible] de [illegible] Nancy. [illegible] sieur de Fontenay-Mareuil. [illegible] sieur d'Haussonville dans le gouvernement de Lorraine. [illegible] être [illegible] partir. [illegible] elle ne s'intéressent pas. [illegible] desquels [illegible] et [illegible] de Tremele [illegible] à la Bastille [illegible] tous [illegible] aller en Bourgogne [illegible] Roi. [illegible] sortir de Nancy avec son [illegible] la [illegible] duc de Lorraine en Bourgogne. [illegible] fait [illegible] pour [illegible] tout sur [illegible].

Le mauvais succès du siège de Saint-Omer fit que le Roi se résolut de s'acheminer en Picardie, pour être sur les lieux et remédier par sa présence aux [illegible] qui étaient dans ses armées. Il fit avancer le maréchal de [illegible] avec sa [illegible] pour se joindre aux

autres, ou pour les épauler. D'autre côté l'armée de mer, commandée par l'archevêque de Bordeaux, partit le 23 de La Rochelle pour aller à la côte de Fontarabie, qui se défendoit fort bien, et qui vouloit attendre les secours qu'on lui promettoit par mer et par terre.

Pendant le mois d'août, le Roi fit attaquer le château de Renty, qui, au bout de huit jours, fut mis en son obéissance; mais il le vouloit faire démolir, et que l'on y travaillât; et puis, voyant approcher les couches de la Reine, il s'en revint de Picardie à Saint-Germain-en-Laye, laissa M. le cardinal sur la frontière, lequel fit attaquer Le Castelet. Le maréchal de Brezé, comme j'ai dit ci-dessus, avoit le commandement d'une armée qui avoit été assemblée en Réthelois, lequel, sur le lèvement du siége de Saint-Omer, eut ordre de s'avancer; et l'on croyoit même qu'il auroit les premières et principales commissions, étant beau-frère de M. le cardinal, et le Roi n'ayant pas beaucoup de satisfaction des maréchaux de La Force et de Châtillon; mais comme, pour lui donner cet emploi sans murmure, M. le cardinal eût désiré que l'on lui mît pour compagnon M. le maréchal de La Force, à cause que M. de Brezé n'étoit pas de si grande expérience, il refusa le compagnon, et dit à M. le cardinal qu'il n'étoit pas bête de compagnie, et qu'il lui laissât faire seul; ce que mondit sieur le cardinal ne lui ayant pas absolument accordé ni refusé lorsqu'il le vit à Abbeville, néanmoins sur ce que l'on lui dit que l'on parloit derechef de le conjoindre avec M. le maréchal de La Force, il fit un matin assembler les chefs de l'armée, et leur ayant dit qu'il quittoit sa charge, il la résigna avec le com-

Le 29 de ce mois, en un dimanche, nous fîmes le mariage de mon neveu de Tillières avec la veuve du feu comte de Mata, dont je reçus beaucoup de contentement pour être un riche, un noble et honnête parti.

Et le 25 de ce mois, l'armée navale du Roi, commandée par M. de Bordeaux, qui étoit encore vis-à-vis de Fontarabie durant le siége, vint attaquer quatorze grands vaisseaux espagnols qui étoient venus pour jeter du secours dans Fontarabie, pour obliger les nôtres de lever le siége; et le bonheur fut si grand pour nous, que le vent, qui nous étoit contraire, se tourna en un instant, et le devint aux ennemis; de telle sorte que les ayant jetés dans une rade d'où ils ne pouvoient sortir, il fut aisé à M. de Bordeaux de leur envoyer des brûlots qui les mirent tous en feu et tout ce qu'ils portoient, à un vaisseau près qui se sauva.

Presque en ce même temps Manicamp, qui, pour la crainte du châtiment, après avoir perdu les forts que le duc de Weimar avoit construits sur le Rhin, et ensuite lui avoir consignés, s'étoit retiré et caché, voyant le siége de Saint-Omer commencé, s'étoit venu offrir au maréchal de Châtillon pour servir et y faire si bien son devoir qu'il pût obtenir grâce. Il s'étoit ensuite jeté dans le fort du Bac, et avoit capitulé avec les ennemis qui l'avoient renvoyé, avec ce qui étoit dedans, rentrer en France par Verdun. Après y avoir mis les troupes, il s'en vint trouver M. le cardinal à Amiens, sans autre sûreté que celle qu'il prit en son imagination; mais M. le cardinal le fit incontinent mettre dans la citadelle d'Amiens, et lui fit commencer son procès.

Le dernier jour de ce mois, le Roi étant de retour de son voyage de Picardie à Saint-Germain, la fièvre lui prit, qui lui dura pendant neuf accès.

Le prince d'Orange, n'ayant pas eu de bonheur au dessein qu'il avoit fait sur Anvers, après s'être refait de sa perte et remis son armée plus forte qu'auparavant, vint assiéger la ville de Gueldres. Le cardinal Infant s'y achemina à grandes journées, et y vint avant que les Hollandais fussent retranchés. Il força premièrement le quartier du comte Henri de Frise le 27 d'août; ce qui obligea le prince d'Orange de lever le siége le dernier de ce même mois et de se retirer, sans tenter tout le reste de la campagne aucun autre exploit.

Le mois de septembre commença par un grand et signalé combat de quinze galères françaises contre pareil nombre d'espagnoles, presque à la vue de Gênes, le combat ayant été fort opiniâtre, lequel enfin se termina à l'avantage de la France, les galères espagnoles ayant par la suite quitté la partie, avec perte de cinq des leurs et de deux des nôtres.

En ce même temps le maréchal de Châtillon, sur la mauvaise satifaction que l'on avoit de lui pour le siége de Saint-Omer, reçut commandement de se retirer en sa maison.

Le 5 de ce mois, jour de dimanche, à onze heures du matin, naquit M. le Dauphin, après avoir tenu la Reine en travail près de cinq heures. Ce fut une réjouissance si universelle par toute la France, qu'il ne s'en étoit vu précédemment une pareille. Les feux de joie durèrent plus de huit jours continuels. Il y eut ensuite, pour modérer cette joie, une fâcheuse nou-

velle du côté de Fontarabie, le siége de laquelle ayant déjà duré plus de deux mois, on attendoit tous les jours la prise, quand au contraire on reçut la nouvelle que les Espagnols avoient forcé nos retranchemens, qui avoient été assez légèrement abandonnés par les nôtres avec une telle épouvante que l'armée se retira en grand désordre, laissant tout le bagage et les canons au pouvoir des ennemis, ayant perdu quelque huit cents hommes de coups de main et près de deux mille noyés, et ce à la veille qu'elle devoit être prise, les assiégés ayant mandé à l'Amirante et au marquis de Mortara, généraux de l'armée espagnole, qui depuis vingt jours étoient campés devant nos retranchemens pour tâcher de les secourir, que si dans ce jour-là ils ne tâchoient de faire un effort qui réussît, ils ne pouvoient plus tenir davantage. On avoit quatre jours auparavant fait jouer une mine sous un bastion qui l'avoit entr'ouvert, de sorte que l'on y pouvoit facilement monter, à ce que ceux qui sont revenus de cette déroute témoignent, et que M. le duc de La Valette, qui devoit faire donner un rude assaut, ne le jugea pas à propos ce jour-là, mais remit l'affaire au lendemain, et que les ennemis eurent cependant le loisir de se retrancher sur ladite brèche, et de reprendre leurs esprits, qui étoient alors de la mine tout éperdus : ce que ledit cardinal de La Valette ne dit pas, et allègue d'autres raisons. Tant y a que M. le prince lui ôta cette attaque, et la donna à M. de Bordeaux son ennemi mortel; lequel M. de Bordeaux l'accepta, et se prépara avec tant de soin et de diligence, que l'on croit assurément que le jour de la Notre-Dame de septembre il eût emporté cette place,

si la veille la déroute ne fût arrivée, qui fut si grande que même deux jours après les ennemis vinrent enlever une batterie de deux canons, qui étoit de l'autre côté de la rivière de Bidassoa, vers Saint-Jean-de-Luz.

On envoya aussitôt de la cour deux commissaires pour savoir qui avoit causé cette grande déroute, et qui en étoit chargé. Chacun se déchargea sur M. de La Valette, qui fut en même temps mandé pour venir rendre compte au Roi de ses actions. Mais lui, voyant qu'il n'avoit pas les rieurs de son côté, s'embarqua dans un vaisseau écossais, qu'il fit équiper en guerre, et s'en alla en Angleterre où il fut le bien reçu, où la Reine-mère étoit aussi peu de temps auparavant arrivée. Mais comme ils eurent l'un et l'autre de grandes tempêtes sur la mer, ils n'y abordèrent que le mois suivant.

Il se passe peu de mois que, outre mon malheur ordinaire, il ne m'arrive quelque disgrâce nouvelle. Celui-ci m'en donna une bien amère, qui fut que le duc Charles, dont mes prédécesseurs avoient rendu tant de signalés services aux siens, et que j'avois soigné tant qu'il étoit en France, jeune enfant, comme si j'eusse été son gouverneur, de qui mon neveu de Bassompierre étoit tant passionné que, outre qu'il a long-temps souffert ses extravagances, y a dépensé 100,000 écus en le servant, et y a été prisonnier et estropié d'un bras (mon neveu le chevalier l'étoit allé trouver depuis trois mois contre son bien et ma volonté), envoya, le lundi 5 de ce mois, le colonel Cliquot avec trois régimens d'infanterie, trois de cavalerie et deux pièces de canon, prendre ma maison

de Harouel, qui ne faisoit point la guerre, et qui n'étoit point importante à ses affaires, afin que, par ce moyen, ce qui restoit de ce misérable marquisat fût entièrement pillé et déserté. J'eus encore un déplaisir bien violent en mon particulier, mais il me passa. Le jeudi 23 de ce même mois, à quatre heures du matin, il m'arriva aussi de grands ressentimens du coup de lance que j'avois reçu en mars 1605, parce que la plaie ulcéra de nouveau, et fit croûte par deux fois, et les chirurgiens craignoient que ce ne fût le calus qui s'étoit fait au péritoine qui se voulût relâcher. Mais Dieu m'envoya de bonne fortune la connoissance d'une opératrice, nommée Giot, mère du premier sergent de la Bastille, qui commença, le lundi 27 de ce mois, à me mettre des emplâtres un mois durant, qui ont réduit cette grande cicatrice à si petit point, que l'on diroit que ce n'a été qu'un coup d'épée. Le même mois le Roi fit assiéger Le Castelet, seule place que les ennemis tenoient sur nous, qui se rendit après avoir, par quelques jours, soutenu le siége.

En ce même mois naquit l'infante d'Espagne; ce qui fit remarquer qu'à même mois aux deux rois étoient nés fils et fille, comme il avoit fait à leurs pères trente-sept ans auparavant, qui avoient été mariés ensemble.

Au mois d'octobre, il arriva plusieurs accidens divers; car le fils du roi de Bohême ayant mis une armée assez considérable sur pied, et s'étant mis en campagne en cette basse Allemagne, il fut défait aussitôt par les troupes impériales, commandées par Hatzfeld; et son second frère, nommé le prince Ro-

bert, jeune homme de beaucoup d'espérance, y fut fait prisonnier.

Le jeune duc de Savoie mourut aussi ce même mois, laissant son autre frère unique, âgé de sept ans, héritier de ses grands Etats.

M. d'Epernon fut interdit de son gouvernement de Guienne, et eut commandement de s'en venir à Plassac, et de n'en bouger jusqu'à nouvel ordre. Le gouvernement fut donné à M. le prince par commission, qui en fut prendre possession.

M. le duc de La Valette eut aussi commandement exprès du Roi, par un gentilhomme qu'il lui envoya, de le venir trouver; à quoi il promit d'obéir; et ayant pris congé de M. le prince, auprès duquel il étoit, partit pour s'y acheminer; mais, au lieu de venir à la cour, il fut trouver son père à Plassac, et de là étant passé en Médoc, s'embarqua dans un vaisseau écossais pour se mettre en sûreté hors de France.

Le 19 de ce mois, la Reine-mère aussi, après avoir demeuré quelque temps en Hollande, et après y avoir visité toutes les belles villes du pays, s'embarqua pour se retirer en Angleterre.

Finalement le duc de Lorraine, ayant voulu tenter de jeter un secours de vivres dans Brisach, fit ses préparatifs pour cet effet en la ville de Thann, et, manquant de cavalerie pour l'exécuter, il en envoya demander au général de la ligue catholique, nommé Guete, lequel lui envoya quinze cents chevaux, avec lesquels, et trois mille hommes de pied qu'il avoit, il s'achemina avec son convoi; mais le duc de Weimar en ayant eu avis, on doute si ce fut par Guete même, et Guete, qui devoit en même temps faire un effort

lande où plus de soixante vaisseaux périrent dans les rades.

La Reine, mère du roi, qui s'étoit embarquée le mois auparavant, ne fut pas exempte de ces tourmentes; car elle fut plusieurs jours à rôder sur la mer avant que de pouvoir aborder l'Angleterre, où, finalement étant arrivée, elle fut très-honorablement reçue. Peu de jours après M. de La Valette y arriva aussi, qui s'étoit retiré de France, craignant l'indignation du Roi; et la tempête de la cour fit faire ce même mois naufrage à madame la marquise de Seneçay, ma cousine, qui eut commandement de se retirer avec la perte de sa charge de dame d'honneur de la Reine. Madame de Brissac fut subrogée à sa place, de qui le mari fut aussi fait surintendant de la maison de la Reine. Sanguin aussi, qui s'empressoit fort auprès du Roi, à qui Sa Majesté faisoit assez bonne chère, eut commandement de quitter la cour.

La mortalité vint dans le peu de famille qui me restoit à Paris, au mois de décembre; car il m'en mourut trois en dix jours. J'eus divers déplaisirs dans la Bastille, causés par quelques marauds dont, pour ne point éclater ni me compromettre, ayant prié le gouverneur de faire enfermer pour quelques jours un de ceux-là nommé Tenauld, qui étoit la seule prière que j'avois faite pour mon particulier audit gouverneur, non-seulement il ne le fit pas, et lui dit seulement qu'il s'abstînt de se présenter devant moi; mais même, à l'induction de sa femme, il me fit faire par son lieutenant, le dimanche matin 19, une fort impertinente harangue sur ce sujet, me disant qu'il falloit que ledit Tenauld montât sur la terrasse, et

qu'il ne pouvoit faire autrement. En ce même mois le père Joseph, qui avoit quelque temps auparavant été attaqué d'une apoplexie, y retomba le 16 de ce mois, dont il ne put jamais être garanti que le samedi 18 à onze heures du matin il ne mourût. Et ce même jour la ville de Brisach, après un long siége, se rendit au duc de Weimar.

Comme l'hiver suspend toutes les guerres et les voyages, aussi le commencement de cette année, et tout le premier mois d'icelle, n'a produit aucune nouveauté que la continuation des progrès du duc Bernard de Weimar, lequel enflé de la grande prospérité de ses affaires, et des grands succès de la précédente année, où il avoit, par trois ou quatre fois, vaincu ses ennemis et pris Brisach, voulut, au commencement de celle-ci, surmonter encore le froid et la rigoureuse saison, et tenir la campagne quand les autres se tenoient près du feu; se jetant dans la Bourgogne, où il se rendit maître de plusieurs châteaux qui se rendirent sans résistance, à la réserve de la ville de Pontarlier qui lui tint tête dix-sept jours. Les affaires de la France dans le pays de Liége commencèrent à décliner, et ensuite à se ruiner tout-à-fait, jusqu'au point que l'abbé de Mouson, qui y tenoit comme lieu de résident, se retira tout-à-fait. Je perdis encore ce mois-là, par maladie, un gentilhomme de mes domestiques, que j'avois nourri page, nommé des Erables, auquel je me fiois bien fort et dont j'eus du regret; et la malversation de l'écuyer Chaumontel en mes affaires, qu'il avoit tellement embarrassées pour y picorer, que tout en étoit en confusion, et principalement en Normandie, me contraignit d'en donner

ma procuration à ma sœur de Tillières. Au mois de février suivant, l'affaire de M. le duc de La Valette, qui n'avoit encore été qu'ébauchée, fut mise sur le tapis, et, le quatrième jour du mois, le Roi tint à Saint-Germain, sur ce sujet, un ample conseil, où furent mandés les princes, ducs et officiers de la couronne et principaux conseillers, et aussi les sept présidens à mortier du parlement de Paris et le doyen des conseillers, lesquels messieurs du parlement ayant été mandés, non en corps, mais chacun en particulier, par une différente lettre, vinrent premièrement tous ensemble descendre au logis du sieur de La Ville-aux-Clercs, secrétaire d'Etat, qui obtint du Roi que l'on leur apprêtât à dîner par ses officiers, et ensuite eurent de grandes disputes pour leur rang, prétendant qu'ils représentoient la cour de parlement : ce que le Roi leur ayant dénié, et concédé seulement qu'ils auroient séance comme conseillers d'État, suivant le rang de leur réception, ils ne le voulurent accepter, et aimèrent mieux se tenir tous ensemble au dessous des conseillers d'État, et par conséquent opinèrent les premiers ; et le doyen ayant été commandé par le Roi de dire son avis, après que les informations eurent été rapportées par le sieur de La Potterie, commissaire, il maintint que cette affaire ne se pouvoit juger ailleurs qu'en parlement, attendu la qualité et les priviléges du débat, dont il fut fort rabroué du Roi, et ensuite quelques-uns des présidens : après quoi, de l'avis de trois ducs et pairs qui étoient appelés à ce conseil, il fut résolu que, suivant les conclusions des gens du Roi, le duc de La Valette seroit réajourné à trois briefs jours, crié et trompété par la ville, et qu'à faute de comparoir

son procès lui seroit fait et parfait. Ce même mois, le marquis de Ville, qui avoit été fait prisonnier à la prise de Lunéville, fut envoyé sur sa foi trouver le duc Charles qui avoit fait dire par deçà, par un père jésuite, qu'il désiroit de se mettre bien avec le Roi et se retirer d'avec l'Empereur et le roi d'Espagne. Ce même mois, M. de Candale, fils aîné de M. le duc d'Épernon, qui étoit lieutenant général en Italie, est mort à Casal d'une fièvre pourprée.

Il se fit ce mois-là diverses noces, comme celles de M. le comte d'Harcourt avec la veuve de M. de Puylaurens, celles de M. de Bonelle, fils de M. de Bullion, avec la petite-fille de madame de Lansac, gouvernante de M. le dauphin, et d'autres. Et comme ce mois fut accompagné de force noces, ils le furent aussi de force duels, comme ceux d'Armentières, de Savignac, dè Boucault, de Roquelaure, de Chastelux, de Cominges et d'autres. Et pour ce qui est de mon particulier, il me mourut un cousin nommé le sieur de Viange, et mon bon parent et parfait ami le comte de Ribaupierre, dont j'eus un sensible déplaisir. J'en eus encore un bien grand par mon neveu de Dammartin; lequel, non content de s'être retiré devers le duc Charles, contre la parole que j'avois donnée pour lui, ayant fait pour ledit duc une telle quelle compagnie de chevau-légers, demanda audit duc pour son quartier d'hiver le marquisat d'Harouel qui est à moi, et l'abbaye de Bechamps qui en est proche, et s'y en vint loger avec beaucoup de désordre. Le ballet que fit danser M. le cardinal, occupa le commencement du mois de mars. Il fut premièrement dansé le à Saint-Germain devant Leurs Majestés, puis, le

26.

mardi, chez M. le cardinal à Paris; finalement, le mardi 13, on le dansa à l'Arsenal et à la maison de ville.

Les Espagnols, ce même mois, tant en leur nom que comme assistant le cardinal de Savoie et le prince Thomas son frère, que l'Empereur avoit constitués tuteurs du petit duc de Savoie, se mirent en campagne en Italie, et firent divers exploits en Piémont, tandis que nos troupes étoient pour la plupart venues prendre leurs quartiers d'hiver en France.

Ce même mois, M. le duc de Wirtemberg s'accommoda avec l'Empereur, par le moyen de ses amis, et devoit rentrer en ses Etats, à la réserve des biens ecclésiastiques que ses ancêtres avoient occupés lorsqu'ils avoient quitté la religion catholique; et, pour sa plus grande sûreté, on avoit ménagé pour lui qu'il épouseroit une des filles de l'archiduc Léopold d'Inspruck; mais, en ces entrefaites, étant devenu extrêmement amoureux d'une mienne cousine, fille du comte Casimir, rhingrave de Morhange, il l'épousa; ce qui retarda en quelque sorte son traité.

Le 28 du mois, se donna le combat de Cinchio en Italie, où les Espagnols eurent quelque avantage sur les nôtres. Le marquis de Ville étant revenu à Paris, et M. de Chavigny l'ayant logé chez lui, attendant qu'il le ramenât au bois de Vincennes, contre sa parole, se retira une nuit vers le duc Charles.

Et pour mon particulier, en ce mois est mort mon bon ami le baron de Menny. Je sus que mon neveu de Bassompierre étoit extrêmement malade, et que celui de Dammartin, après avoir pillé mes meubles, pillé et maltraité son grand-père, s'étoit enfin retiré d'Harouel.

On fit, au commencement d'avril, toutes les répartitions des armées du Roi en cette forme : M. de Bordeaux, avec une puissante armée de mer, eut le pouvoir en la mer Océane pour le Roi; M. le comte d'Harcourt eut le commandement sur la mer du Levant, tant sur les vaisseaux ronds que sur les galères. On mit par commission le commandeur de Forbin, général des galères, le sieur du Pont du Courlay ayant été suspendu de sa charge.

M. de Longueville fut adjoint à M. le cardinal de La Valette, pour commander ensemble les forces du Roi en Italie, où le Roi dépêcha aussi messieurs de Guiche et de Chavigny, le premier en qualité de maréchal de camp, et l'autre, qui est ami intime du cardinal de La Valette, pour le porter à recevoir sans murmurer ce nouveau compagnon qu'on lui avoit donné.

On envoya quelques troupes françaises, outre celles qui y étoient déjà, pour renforcer l'armée du duc de Weimar. On donna une puissante armée à commander au sieur de Feuquières, avec ordre d'assiéger Thionville.

On donna celle du Roi à commander au sieur de La Meilleraie, grand-maître de l'artillerie, avec ordre d'assiéger Hesdin. On fit général d'une autre armée le maréchal de Châtillon, relégué par ordre du Roi en sa maison, d'où on le tira, qui eut commandement de camper vers Guise et vers Cambrai, pour accourir à celle des deux armées de La Meilleraie et de Feuquières qui en auroit besoin, et pour tenir les ennemis en échec. On envoya aux Hollandais une grosse somme d'argent, afin qu'ils se missent

promptement en campagne, pour faire quelque grande entreprise.

Finalement on donna la généralité de Guienne et de Languedoc à M. le prince, avec deux armées : l'une sur la frontière de Fontarabie, où messieurs de Grammont et de Sourdis étoient lieutenans ; l'autre en Languedoc, où le maréchal de Schomberg étoit lieutenant général, et sous lui le vicomte d'Arpajoux. Tous lesquels généraux partirent pour aller recevoir leurs forces, et s'apprêter de faire quelques grandes actions. Mais ce qui pressoit le plus étoit l'Italie, en laquelle le prince Thomas d'un côté, le prince cardinal de l'autre, et le marquis de Leganez faisoient force progrès dans le Piémont et le Montferrat; et les forces du Roi étant retirées en France pour la plupart, celles qui étoient restées n'étoient suffisantes pour sortir en campagne et leur faire tête : de sorte qu'en moins de rien, partie de force, partie par la connivence des Piémontais, à qui le gouvernement de Madame n'agréoit pas, et qui aimoient tendrement ses deux beaux-frères, après avoir pris Villeneuve-d'Ast, puis Ast, Montcalier et Pont-de-Sture, tout le plat pays du Piémont se rendit presque à eux, et ayant diverses intelligences dans Turin, le marquis de Leganez étant venu joindre le prince Thomas, se vinrent camper au commencement de la semaine sainte devant la ville. Le comte du Plessis-Praslin fit une grande sortie sur les Espagnols, et en ayant tué quantité, peu de jours après les ennemis levèrent le siége pour aller achever de prendre ce qui restoit du Piémont, qui ne fut fortement gardé ce même mois. Banner fut battu en deux rencontres

par Hatzfeld et Maracini : ils étoient pour se joindre bientôt tous trois avec grandes forces; Banner se résolut de les combattre séparés, et, étant à grandes journées venu rencontrer Maracini, lui donna la bataille, le défit, et le fit prisonnier. Il arriva en ce même mois une chose fort extraordinaire, qui est que madame la duchesse de Chaulnes étant allée aux Carmélites de Saint-Denis, dans un carrosse à six chevaux, le mardi saint, ayant avec elle trois femmes et un gentilhomme et deux laquais et ses cochers, fut à son retour attaquée par cinq cavaliers, portant cinq fausses barbes, qui firent arrêter son carrosse, tuèrent un des laquais qui se vouloit écrier, et un d'eux lui vint jeter une bouteille pleine d'eau-forte au visage. Elle, qui vit venir le coup, mit son manchon, qu'elle avoit en ses mains, devant son visage, qui fut cause qu'elle ne fut point offensée, et s'écriant qu'elle étoit perdue, ces cavaliers le crurent, et se retirèrent vers cinq autres hommes à cheval qui les attendoient; et on n'a su depuis qui a fait ou fait faire cette méchanceté.

Au mois de mai commença la guerre en Flandre et en Lorraine, où, dès le commencement, un des colonels du duc Charles, nommé Cliquot, fut défait, proche de ma maison d'Harouel, par des troupes du duc de Weimar, qui le suivirent depuis Thann. L'armée de M. le grand-maître de l'artillerie fut la première sur pied, entra en Flandre, prit Lillers et quelques châteaux et églises fortifiées. Le colonel Gassion eut quelques troupes défaites par les Espagnols, et M. le grand-maître, après avoir quelque temps cherché quelle place il devroit attaquer, se résolut enfin de faire investir Hesdin, devant la-

quelle il se vint camper, et fort bien retrancher. M. de Feuquières fut plus tardif à assembler son armée. Il fut néanmoins, le 27 de ce même mois, camper devant Thionville avec une armée assez considérable, et aussitôt commença à s'y retrancher et faire ses forts. Il y eut de l'avantage, en ce que l'on ne doutoit point qu'il voulût assiéger une si forte place; de sorte qu'il y avoit peu d'hommes, et même le comte Voilth, qui en étoit gouverneur, n'y étoit pas quand elle fut investie.

On tint, le 24, un autre grand conseil à Saint-Germain, où les mêmes qui auparavant avoient été y furent appelés; M. de La Valette fut jugé et condamné d'avoir la tête tranchée.

Le lendemain 25, le Roi partit pour aller à Abbeville, et, dès qu'il y fut arrivé, s'en alla le lendemain au siége de Hesdin, puis s'en revint à Abbeville.

Monsieur, frère du Roi, fit ce mois-là, pour sa maîtresse Louison, un grand écart à sa maison, de laquelle il chassa Brion et L'Epinay; et moi je fis une perte, que je regretterai toute ma vie, de ma pauvre nièce de Beuvron, qui, en l'espace de huit heures, fut tuée d'un violent mal de mère, le dimanche 29 mai à midi. Dieu lui donne paix.

Le commencement du mois de juin fut très-malheureux pour la France, en ce que, le 7, Piccolomini, avec une forte armée, vint donner dans les quartiers non encore bien retranchés, et fort éloignés les uns des autres, de l'armée du sieur de Feuquières devant Thionville; et en ayant forcé un, et entré dans les retranchemens du camp, il suivit sa victoire, défaisant et rompant les corps des régimens l'un après

l'autre, sans beaucoup de résistance; et la cavalerie s'étant lâchement retirée, il vint finalement donner sur le parc de l'artillerie, qui étoit retranché, et où le général Feuquières avoit rassemblé quelques troupes, qui enfin périrent, et lui, pris et blessé, emmené à Thionville. Les canons, munitions, vivres et bagages furent pris, plus de six mille hommes tués, et quantité de prisonniers. Piccolomini vint de là en Lorraine prendre Sancy, Lamy et quelques autres bicoques; puis s'étant venu présenter devant Mouzon, qui ne vaut rien, il ne le sut néanmoins prendre d'emblée; et ayant eu avis que le maréchal de Châtillon marchoit droit à lui pour lui faire lever le siége, il ne l'attendit pas et se retira. M. le duc de La Valette, qui avoit été condamné à mort le mois précédent, fut exécuté le mercredi 8, en effigie, à Paris, à Bordeaux et à Bayonne. On y fit cette cérémonie à Paris, que l'on y vint mettre son tableau dans la barrière qui est au dedans du Châtelet, auquel lieu les officiers de justice le prirent après quelques formalités.

Ce même mois, M. le prince, ayant laissé cinq régimens d'infanterie et quelque cavalerie sous la charge des sieurs de Grammont et de Sourdis, pour garder la frontière de Bayonne, vint avec toutes ses forces assiéger Salses, et ensuite fourrager tout le comté de Roussillon jusques à Perpignan. Le siége d'Hesdin ayant tenu tout ce mois, enfin se rendit le 29 juin. Le Roi voulut venir voir la place et tout ce qui s'étoit avancé en ce siége, et voulut aussi reconnoître les services de M. de La Meilleraie, ajoutant à l'office de la couronne qu'il avoit déjà, celui

de maréchal de France, duquel il lui donna le bâton le 30 du même mois. Quelques troupes étant arrivées de France à messieurs le cardinal de La Valette et duc de Longueville, et les ennemis s'étant mis en garnison durant les excessives chaleurs qu'il fait en Piémont durant les mois de juin et juillet, ils vinrent assiéger Chivas, qui, après avoir tenu quelques jours, se rendit. Je reçus ce même mois deux déplaisirs domestiques, qui me furent bien sensibles: l'un fut que mon neveu de Dammartin fut dire à M. du Hallier, qui étoit devenu lors gouverneur de Lorraine, qu'il avoit dessein de se conformer à mes volontés désormais, et de me venir trouver, s'il lui vouloit envoyer un passeport à cet effet. M. du Hallier, qui étoit mon ami, fut ravi de m'obliger en cela, et lui en envoya, dont ensuite mondit neveu se servit pour aller trouver en sûreté le duc Charles; l'autre, que l'on avoit accordé que pour Horn et Toubatel, prisonniers de l'Empereur, on rendroit quatre principaux prisonniers impériaux; mais le duc de Weimar ayant à cet effet envoyé demandé Jean de Weert et Enkenfort pour les rendre, le Roi les refusa, et ainsi le traité fut rompu.

Au commencement du mois de juillet, M. du Hallier, ayant ramassé quelques troupes, vint assiéger ma maison d'Harouel, et, après l'avoir fait sommer, et que ceux qui étoient dedans, de la part du duc Charles, eurent fait refus de la rendre, il la battit avec deux pièces de canon qu'il avoit amenées, et après avoir enduré soixante et dix coups de canon, ledit sieur du Hallier, à la prière du comte et comtesse de Tormelle et de mon neveu Gaston, qui étoient de-

dans, il la reçut à composition, le mercredi 8, et y laissa garnison de trente soldats à mes dépens.

L'armée navale de M. de Bordeaux s'étant mise en mer rencontra en la côte d'Espagne, en un port, la flotte d'Espagne qu'il y assiégea, et fut quelques jours à la battre continuellement; mais s'étant élevé une forte tempête elle fut contrainte de lever l'ancre et de se mettre en haute mer, où elle fut tellement battue de l'orage, qu'elle revint très-malmenée dans les ports de France. Le Roi, après la prise de Hesdin, alla visiter sa côte de Picardie. Pendant ce voyage il eut nouvelle de la prise de Salses par M. le prince. Cependant l'armée des Hollandais, qui avoient promis au Roi de faire quelque grand exploit, se tenoient toujours aux Philippines, qui sont des forts sur leur frontière, sans en partir, quelque instance que le Roi leur en pût faire. Mais les princes de Savoie cependant ne s'endormoient pas, et le prince Thomas, voyant que les généraux de l'armée du Roi étoient occupés à prendre un château à l'entrée des Langues, il exécuta l'entreprise qu'il tramoit sur Turin, avec les bourgeois et les habitans de la ville qui étoient de sa faction; et, ayant fait entrer à la file jusques à six ou sept cents soldats qui disoient, à l'entrée de la ville, qu'ils étoient, qui d'Ivrée, qui de Chivas, ou autres lieux du Piémont, on les laissa passer à la porte.

Enfin ayant, la nuit du 27 de ce mois, pour la forme, fait jouer un pétard à une des portes, les autres lui furent ouvertes, par lesquelles la même nuit ledit prince et le marquis de Leganez entrèrent avec leurs troupes. Madame de Savoie ayant eu de long-temps tel soupçon des habitans, qu'elle avoit fait aller le petit duc

se tenir à Suze, eut ce jour-là deux ou trois avis de l'entreprise; mais n'ayant des forces suffisantes pour l'empêcher, prenant ses pierreries avec elle, se retira dans la citadelle, de laquelle seulement le lendemain matin on tira dans la ville, les ennemis ayant eu toute la nuit pour se retrancher contre ladite citadelle. Tout ce que put faire Madame, ce fut de mander en diligence cet accident aux généraux de l'armée française, qui levèrent le siège de ce château susdit en toute diligence, et s'acheminèrent vers Turin. Ils arrivèrent à Mille-Fleurs, proche de Turin, le dernier de ce mois, où ils se campèrent. Il nous arriva du côté d'Allemagne un grand accident, de la mort inopinée du duc Bernard de Weimar qui prit la peste en la ville de Neubourg sur le Rhin, comme il le vouloit passer avec son armée pour aller faire lever le siége de Hohentwiel, que l'armée du duc de Bavière avoit assiégé. Il ne fut malade que trois jours, et mourut le 18 juillet, laissant dans l'armée, avec un grand deuil, une très-grande confusion. Ce fut encore pour mon particulier un très-grand malheur; car s'il eût encore vécu un mois mon neveu de Bassompierre sortoit de prison, l'Empereur ayant accordé qu'il fût échangé avec Toubatel, lieutenant général dudit duc, qui, quelques mois auparavant, avoit été pris prisonnier en un combat. Et ne fut pas le seul malheur qui m'arriva en ce mois; car je perdis par mort un de mes plus chers amis, M. l'évêque de Rennes, qui, à ma recommandation, avoit eu précédemment à cet évêché celui de Lautriquet. M. le comte de Tormelle ensuite me fit des plaintes de trois habitans de Haroucl qui faisoient des monopoles contre lui, et même un de

ceux-là avoit perdu le respect en sa présence. Finalement un trésorier de France, nommé Greffeuille, de Montpellier, m'avoit dix ans auparavant prié de prendre un jeune garçon nommé du Cros, de la même ville, pour clerc de mes secrétaires : ce que j'avois fait, et même quand je cassai mon train, je le conservai pour écrire et copier les choses que je désirois. Ce malheureux pour fournir à ses débauches se mit à rogner des pistoles, et fut pris pour cela le 28 du mois. Les généraux de l'armée du Roi en Italie entrèrent avec force troupes dans la citadelle de Turin, vinrent saluer Madame, et ensuite tinrent conseil avec elle de ce qu'ils avoient à faire. Il fut résolu que Madame sortiroit de la place et se retireroit à Veillane : ce qu'elle fit le même jour, et eux se préparèrent à faire, le lendemain, une très-grande sortie sur la ville par deux endroits. Mais, comme les ennemis avoient eu sept jours de temps pour se retrancher, il leur fut non-seulement inutile, mais aussi dommageable de l'exécuter ; car ils y perdirent quantité de braves hommes sans aucun effet. Ils firent encore une autre attaque à deux jours de là aussi infructueusement ; ce qui fit que, perdant l'espoir de reprendre Turin, étant campés à un très-mauvais lieu où il n'y avoit point d'eau, leurs forces n'étant égales à celles des ennemis, et dépérissant tous les jours par les maladies, quittèrent le dessein de Turin pour penser à faire une trève qui leur donnât moyen de secourir Casal qui étoit pressé, qui fut conclue pour deux mois, à commencer le 24 de ce mois. Mais, contre l'attente de ceux qui contractèrent cette trève de la part du Roi, ils s'aperçurent bientôt qu'elle avoit été faite à

leur dommage, et les ennemis nous voyant foibles en Italie ne se soucièrent point de la bien observer; et les Espagnols, selon leur coutume, n'observent leur foi que quand leur avantage y est mêlé avec. Ainsi ils ne voulurent souffrir, suivant ce qu'ils avoient accordé, que six cents malades fussent tirés hors de Casal, et que l'on mît en leur place six cents autres soldats sains, et traitèrent sous main avec le commandeur de Salès, gouverneur de Nice, de rendre la ville et le château au prince cardinal; et ce bon et dévotieux chevalier, persuadé qu'il y alloit de sa conscience, la lui rendit. La ville de Villeneuve s'étoit révoltée deux jours auparavant contre la duchesse. Le Roi cependant visitoit sa frontière, et demeura autour de Sedan, ou à Donchery, ou à Mouzon plusieurs jours, pendant lesquels M. le comte de Soissons envoya vers lui Sardini, et le Roi lui envoya un gentilhomme; mais ledit comte voyant approcher le Roi, craignant d'être assiégé dans Sedan, y fit entrer deux mille hommes, et travailler en diligence à réparer les fortifications de terre qui étoient éboulées. Pendant son séjour il eut premièrement nouvelle de la prise de Turin: ce qui le fit résoudre de s'avancer jusques vers Langres; mais il apprit par les chemins, premièrement les deux attaques, puis ensuite la trève qu'il n'attendoit nullement. Il ne marchanda point à l'heure même de s'y acheminer le plus promptement qu'il put; dépêcha en diligence le comte de Guiche et celui de Chavigny à la duchesse, et révoqua M. de Longueville d'Italie pour lui faire prendre l'armée d'Allemagne, que le duc de Weimar souloit commander. Cependant l'armée de Hollande vint camper devant Gueldres; mais

ayant eu avis que le cardinal Infant venoit troubler ce siége, il s'en retourna en ses premiers postes vers les Philippines. Je fis ce que je pus pour empêcher la corde à ce pauvre misérable voyageur de du Cros; mais enfin il fut pendu le jeudi suivant, 11 de ce mois; et me resta ce regret, que c'étoit le seul domestique de tant d'autres, qui ait jamais été, non repris de justice, mais seulement accusé ou soupçonné. Ce même mois, se fit en Flandre le combat de Saint-Nicolas et celui de Saint-Venant. Le premier étoit une très-belle entreprise qu'avoit faite le grand-maître de l'artillerie, qui lui eût réussi à très-grand avantage sans les divers canaux qui sont en ces pays-là, qui divisèrent son armée; en sorte que, du côté qu'il donna, il renversa tout ce qu'il rencontra et prit quelques petites pièces de canon; mais de l'autre, le régiment de la marine et d'autres n'en sortirent pas si bien. Celui de Saint-Venant fut moindre; mais il ne laissa pas d'enlever un quartier de cavalerie et de prendre quantité de chevaux. Le Roi, continuant son voyage, arriva le 13 à Sainte-Menehould, d'où il écrivit une lettre au gouverneur de la Bastille pour me communiquer, assez étrange, dont je dirai le sujet pour faire connoître combien les malheureux sont misérables, même aux choses où leur malheur devroit finir. Lors que le duc Bernard de Weimar se fut rendu maître de Brisach, le Roi fit ce qu'il put afin que cette place, qu'une armée entretenue de ses deniers avoit conquise, lui fût consignée; mais le duc au contraire maintint que le Roi étoit obligé, par un traité qu'il avoit fait avec lui, de lui rendre Colmar et Haguenau, avec tout ce qui dépendoit du landgraviat d'Alsace,

dont ledit duc demandoit l'investiture. Et comme ledit siége étoit commencé, continué et achevé par le conseil, l'aide et l'entremise du colonel d'Erlach, il lui en voulut confier la garde. Ce colonel d'Erlach est un brave gentilhomme, d'ancienne maison, né dans le pays de Berne en Suisse, et qui a passé sept ou huit de ses plus belles années auprès du roi de Suède, avec tant d'estime de ce prince, que, deux ans auparavant qu'il se retirât d'auprès de lui, il l'avoit fait colonel du régiment de ses gardes. Mais, comme la Suède n'est pas une des plus agréables demeures, que ses père et mère étant morts, qui l'avoient laissé héritier d'assez grands biens, tant au pays de Berne qu'auprès de Bâle, en une assez belle terre nommée Castelleu, le désir de revoir sa patrie et d'y demeurer, et le dessein de se marier, le portèrent à quitter ledit Roi et revenir en son pays vers la fin de l'année 1625, où en même temps j'allai, de la part du Roi, ambassadeur extraordinaire vers les cantons. Et parce que son frère aîné avoit autrefois été nourri page de mon père, et que sa maison étoit fort amie de la mienne, il me vint incontinent voir à Soleure, et je fis une étroite amitié avec lui, le reconnoissant personnage de grand mérite. Et comme, en l'année 1630, je fus envoyé par le Roi, derechef, son ambassadeur extraordinaire en Suisse, avec ordre d'entreprendre le rétablissement des Grisons en leur liberté, opprimée l'année précédente par les forces impériales commandées par le comte de Merode; étant passé par Berne, allant en Suisse, je lui communiquai premièrement mon dessein, comme à une personne à qui je me fiois, qui étoit très-habile pour me conseiller là-



dessus, et très-capable pour m'aider et assister à l'exécution d'icelui. A cela s'ajoutoit que, par la mort de l'avoyer de Berne, Graffier, un de ses cousins, et de son même nom d'Erlach, avoit été fait avoyer de Berne, et que ledit avoyer l'avoit fait être du conseil étroit de ladite ville, dont j'avois grand besoin de l'aide et assistance en cette présente affaire, et eux étoient tout puissans pour me la faire avoir. Mais, comme les difficultés de l'exécution de mon dessein, causées sur nos manquemens, sur la retraite de la Reine et sur l'ouverture de la guerre en Italie, l'eussent rendu impossible, je fus obligé, par l'ordre que je reçus de M. le cardinal de Richelieu, de faire une prompte levée de six mille hommes en Suisse pour lui amener, de laquelle levée je donnai la moitié à commander audit sieur d'Erlach de Châtelleu, en qualité de colonel, qui passa en Italie, où les maladies ruinèrent son régiment, après le secours de Casal où il fut employé; ce qui l'obligea d'en demander le licenciement, qui étoit aussi l'intention du Roi. Et, ayant eu ordre de traiter avec lui pour ledit licenciement, je fus bien aise de m'adjoindre le maréchal de Schomberg, afin de faire le refus sans qu'il parût que ce fût moi; mais, ledit maréchal et moi, nous n'eûmes pas beaucoup de peine à disputer avec lui ni à le contrarier, car il se porta si noblement en cela, qu'il fit tout ce que nous lui proposâmes, et ainsi nous convînmes avec lui. Mais moi ayant été mis en prison sur ces entrefaites, le sieur de Mery, qui vouloit faire le bon ménager pour s'accréditer vers le Roi, proposa que l'on pouvoit faire ledit licenciement à 4,000 écus moins que nous n'avions traité avec ledit d'Erlach, et

qu'il lui falloit rabattre cette somme ; ce que le conseil et le maréchal d'Effiat, surintendant des finances, furent bien aises de faire pour en payer moins. Mais par ainsi ils mécontentèrent et offensèrent ce brave homme, de sorte qu'il quitta entièrement le service du Roi, et se retira sans y avoir voulu depuis rentrer, combien que l'on lui ait offert de très-beaux emplois. Et s'étant retiré en son château de Châtelleu, lorsque le duc de Weimar hivernoit dans les Franches Montagnes, où il ne pouvoit plus subsister, ayant tout mangé, il fut visité du colonel d'Erlach, qu'il connoissoit, et lui conseilla de faire dessein sur les quatre villes forestières, qui sont Lauffenbourg, Waldshut, Rhinfeld et Seckingen, où il trouveroit des ponts sur le Rhin qui lui donneroient moyen d'entreprendre en Souabe. Il le reçut et l'entreprit avec le succès que chacun sait, et ensuite le siége de Brisach, qui lui ayant réussi, il l'en fit gouverneur.

Or, comme l'on sut la mort du duc de Weimar à Paris, ceux qui savoient l'ardente affection que d'Erlach me portoit, dirent que peut-être il me pourroit demander pour commander, à la place du duc de Weimar, l'armée qu'il avoit; et comme je ne suis pas haï à Paris et que l'on a pitié de ma misère, ce que beaucoup de gens avoient dit par conjecture, beaucoup le dirent comme une chose effective, et même ajoutèrent que d'Erlach, avec qui l'on traitoit pour remettre la ville de Brisach ès mains du Roi, ne vouloit rien promettre si l'on n'accordoit précédemment ma liberté. Plusieurs me dirent ce bruit qui couroit, et même le gouverneur de la Bastille. Mais moi, jugeant sainement des

choses, me moquai de tous ces bruits, et fus même marri de ce qu'ils couroient. Je ne saurois dire si ceux qui menoient les affaires à Paris pour le Roi, ne trouvoient pas ces bruits bons, ou si, me haïssant, ils voulurent achever de m'affliger. Etant détenu depuis tant de temps au château de la Bastille, où je n'ai autre chose à faire qu'à prier Dieu qu'il termine bientôt mes longues misères par ma liberté ou par ma mort, que puis-je écrire de ma vie, puisque je la passe toujours d'une même façon? si ce n'est qu'il m'y arrive de temps en temps quelques sinistres accidens; car je fus privé des bons dès que j'ai été privé de ma liberté. C'est pourquoi, n'ayant rien à dire de moi, je remplis le papier de ce qui se passe tous les mois dans le monde de ce qui vient à ma connoissance. Et comme l'hiver toutes choses se reposent, ou se préparent pour agir au printemps, ce mois de décembre est fort maigre et stérile de nouvelles, ne s'étant passé autre chose, sinon qu'étant venu celle de la seconde tentative du lèvement du siége de Salses qui n'avoit point réussi, le Roi résolut d'en faire faire une troisième, et pour cet effet dépêcha le marquis de Coislin vers M. le prince pour le lui ordonner; à quoi il se prépara pour le jour de l'an suivant. Cependant Espenan capitula que s'il n'étoit secouru dans le jour des Rois, qu'il rendroit la place aux Espagnols.

M. le chancelier fut ordonné par le Roi pour aller à Rouen et en la basse Normandie, pour faire une exemplaire justice des mutins et rebelles de cette province, et partit de Paris le mardi 20 de ce mois.

Madame de Hautefort et mademoiselle de Cheme-

rault, qui étoient venues à Paris, quittant la cour, eurent ordre d'en sortir le lundi 26; à quoi je terminerai cette année.

[1640] Je n'espère pas que cette année me soit fort heureuse, la commençant par une mauvaise nouvelle que je reçus le premier de janvier, que mon nouveau neveu de Haraucourt avoit un secret dessein de se retirer vers le duc de Lorraine; ce qui m'eût causé un sensible déplaisir, qu'une personne si proche se fût retirée hors du service du Roi aussitôt après être entrée en mon alliance, et d'autant plus qu'on eût soupçonné ma nièce sa femme de l'avoir porté à ce dessein, vu la mauvaise opinion que l'on a déjà d'elle sur ce sujet. Dieu m'a fait la grâce, depuis, d'apprendre que ce bruit est faux, et qu'il n'a eu aucune pensée de cela.

M. le chancelier arriva à Rouen le 4 de ce mois, le colonel Gassion y étant entré avec ses forces cinq jours auparavant.

Le lendemain de l'entrée de M. le chancelier, il envoya une interdiction à la cour de parlement, à la cour des aides et au bailliage, et aux trésoriers de France; ensuite de quoi il fit faire plusieurs exécutions de ceux qu'il crut avoir trempé aux troubles de l'été précédent.

Salses avoit capitulé de se rendre la veille des Rois s'il n'étoit secouru. M. le prince se présenta le même matin pour tenter le secours, mais il fut jugé du tout impossible de le faire; ce qui fut cause qu'Espenan en sortit avec la garnison le 7 de ce mois, qui fut néanmoins heureux à la France en ce que la Reine fut grosse de nouveau.

L'on chercha ce même mois divers moyens pour trouver de l'argent pour subvenir aux grands frais qu'il convenoit faire pour la guerre; entre lesquels l'édit d'une nouvelle création de seize maîtres de requêtes fut accepté et présenté au parlement pour le vérifier et enregistrer. Mais les maîtres des requêtes ayant fait de fortes brigues, et le parlement ayant odieuse cette nouvelle création, il fut refusé; dont le Roi exila deux conseillers, Laîné et Scaron, et envoya à la Bastille le maître des requêtes Gaulmin le dernier jour de ce mois.

Le mois de février commença par l'entrée magnifique de l'ambassadeur de Pologne, venu pour moyenner la liberté du prince Casimir, frère du roi de Pologne, détenu dans le bois de Vincennes, lequel arriva à Paris le jour de la Chandeleur.

M. le chancelier, après avoir achevé le châtiment de Rouen, s'en alla faire de même à Caen.

Mademoiselle, fille de Monsieur, dansa le 19 un ballet de vingt-quatre filles, très-beau et superbe, chez M. le cardinal. Le 23 elle le dansa à l'Arsenal, et le 26 à la maison de ville.

J'eus la nouvelle, dimanche 5 à midi, d'une chose qui me fut très-agréable, et ensuite encore d'une autre, que ma nièce de Haraucourt, nouvellement mariée, étoit grosse.

Pour n'avoir pas une longue joie, j'eus en même temps nouvelles que l'on étoit mal satisfait à la cour de quelques discours que mon neveu, le marquis de Bassompierre, avoit tenus de la France, que l'on a depuis avérés être faux.

Ma petite-nièce, fille de M. et madame de Houailly,

nombre restreint à douze. Ce jour fut rétablie la troisième chambre des enquêtes, qui avoit été si longtemps interdite, avec ordre aux conseillers Bitaut et Sevin de se défaire de leurs charges, avec interdiction au président Perrot d'entrer en ladite chambre, pour y exercer la sienne, jusques à nouvel ordre du Roi.

La Reine sentit bouger son enfant le vendredi 20.

Le grand succès de Casal animoit nos autres généraux de se mettre promptement en campagne pour faire de leur côté quelque exploit signalé; et, dès le 22 du mois passé, le maréchal de La Meilleraie étoit parti de Paris, avec un grand équipage d'artillerie, tirant vers Mézières, où se devoit faire l'assemblée d'une puissante armée qu'il commandoit. M. le cardinal, pour faire quitter Paris à tous ces braves, en partit le 2 de ce mois, et le Roi s'étoit déjà avancé du côté de Picardie, où le maréchal de Châtillon devoit aussi avoir une armée sur pied pour défendre la frontière et tenir les ennemis en échec, tandis que le maréchal de La Meilleraie commenceroit quelque siége d'importance; lequel, en assemblant ses troupes, reçut un petit échec de cavalerie qui lui fut défaite, et nombre de chevaux d'artillerie enlevés; ce qui ne l'empêcha pas de venir promptement investir Charlemont, ville très-forte sur la rivière de Meuse, laquelle apparemment il eût prise, si le ciel ne s'y fût opposé par de continuelles pluies qui l'empêchèrent de s'y arrêter, qui lui firent changer son dessein en celui de Mariembourg, où pareillement les ennemis, ayant rompu une écluse, inondèrent le pays; de telle sorte que force lui fut de lever le siége. Sur quoi le Roi

lui manda de ramener son armée fatiguée et dépérie par le mauvais temps, pour la joindre à celle de M. le maréchal de Châtillon, et toutes deux entreprendre de forcer quelque grande place en Artois.

Ce même mois, madame la duchesse de Chevreuse, qui, l'année précédente, avoit fait retraite de France et passé en Espagne, puis d'Espagne en Angleterre, finalement d'Angleterre a passé en Flandre, où peu après arriva le bâtard du roi de Danemarck, avec quatre mille hommes de renfort à l'Infant cardinal.

Le comte d'Harcourt, après la victoire de Casal, ayant renforcé son armée de quelques régimens qui lui étoient arrivés de France, vint mettre le siége devant Turin, bien que le prince Thomas de Savoie se fût, peu de jours auparavant, jeté dedans avec cinq mille hommes de pied et quinze cents chevaux, et que le marquis de Leganez, qui, avec ce qu'il avoit sauvé de sa déroute de Casal, étoit plus fort que ledit comte, attendît encore de grandes forces du Milanais, que le cardinal Trivulce lui amenoit. Toutes ces choses, qui devoient étonner un autre, animèrent cet homme victorieux d'entreprendre ce grand siége, qu'il commença à presser si fortement, qu'il se rendit maître d'abord d'un faubourg fortifié d'où il chassa les ennemis; ce qui ayant fait hâter le marquis de Leganez de venir en diligence secourir Turin et le ravitailler, il attaqua le camp du côté d'Harcourt, mal fortifié pour le peu de temps qu'il avoit eu de le faire; néanmoins il se défendit si généreusement, que le marquis fut contraint de se retirer avec perte de près de trois mille hommes; mais, de notre côté, le vicomte de Turenne y fut blessé, et plusieurs tués.

Les Hollandais aussi, ayant mis pied à terre en Flandre, voulant passer le canal près de Bruges, le comte de Fontaines s'opposa à leur passage; et après en avoir tué plus de huit cents et quelques officiers, les contraignit de se retirer.

J'eus, ce mois-là, nouvelle comme l'Empereur avoit favorablement traité mon neveu de Bassompierre, prisonnier à Benfeld, et accordé le sergent de bataille Javelisky, pour l'échanger contre lui, et l'a envoyé en dépôt à Strasbourg.

La Tour, fils d'une princesse et d'une personne illustre, est parti pour aller avec Gassion le 30.

Le siége d'Arras, assiégé le 13 de ce mois de juin, donna de la crainte aux deux partis : à l'un qu'il ne fût pris, et aux autres de faillir de le prendre. C'est pourquoi chacun se prépara, savoir ceux du dedans à se bien défendre, nous à l'attaquer fermement, les Espagnols à le secourir. Le premier des chefs ennemis qui vint pour troubler nos travaux, fut Lamboy, lequel M. le maréchal de La Meilleraie ayant voulu tâter, vint avec quelque cavalerie proche de ses retranchemens, et même poussa quelques troupes qui étoient sorties pour escarmoucher; mais les nôtres, inconsidérément poursuivant les fuyards, vinrent donner si proche du camp de Lamboy, que plusieurs personnes de qualité et volontaires y perdirent la vie, et des gens de principal commandement. Le marquis de Gesvres, maréchal de camp, y fut pris, et Brauté, sergent de bataille et maréchal de camp du régiment de Picardie, tué; qui fut, certes, un très-grand dommage, car c'étoit un homme à parvenir un jour aux plus grandes charges.

En ce mois de juillet, le siége d'Arras continua avec grands apprêts de part et d'autre; et, les circonvallations achevées, on alla par tranchées droit à la ville, par deux divers endroits. Mais le cardinal Infant, ayant assemblé toutes ses forces, se vint camper si près d'Arras, qu'il étoit bien difficile d'y faire passer des vivres ni des munitions de guerre dont l'on manquoit au camp : ce qui fut cause de faire tenter divers convois ; entre autres le colonel de l'Eschelle entreprit d'en amener un par Péronne, et ayant donné avis de son dessein, le maréchal de La Meilleraie partit avec trois mille chevaux pour le venir rencontrer au lieu concerté entre eux ; mais, comme il s'y acheminoit, il rencontra la bannière de Hainault, que le comte de Bucquoy et plusieurs seigneurs avec lui conduisoient, laquelle le maréchal attaqua et rompit, non sans grande peine et perte d'hommes. Néanmoins elle se retira, et sur le bruit que toute l'armée ennemie s'avançoit, il prit quelques prisonniers de condition, et se retira au camp sans le convoi que l'on y attendoit impatiemment, lequel fut rencontré par cette bannière de Hainault qui le défit et emmena les denrées qu'il portoit. Cela mit le camp en alarme et en grande confusion; car il n'y avoit plus de vivres ni de munitions de guerre. Mais, deux jours après, Saint-Preuil en fit heureusement arriver un, qui fut cause que le siége ne se leva point, et que la ville fut pressée vertement.

Le marquis de Leganez, d'autre côté, fit encore une tentative sur le camp du comte d'Harcourt devant Turin ; mais il n'y réussit pas mieux que la première fois et se retira avec perte.

Le mois d'août fut notable par le mauvais succès des Hollandais, encore battus à une attaque nouvelle qu'ils voulurent entreprendre pour passer un canal dans la Flandre; ce qui les fit désespérer de pouvoir rien faire du côté de Flandre, les porta au siége de Gueldres; mais les continuelles pluies qui survinrent et quelques écluses que les ennemis rompirent, avec la survenue de Dom Philippe de Silva, d'Andrea Cantelmo, et du comte de Fontaines avec dix mille hommes, les fit pareillement lever ce siége et se retirer vers Gennep.

J'eus ce mois-là nouvelle comme l'Empereur avoit déclaré notre maison descendue en droite ligne masculine d'Ulric, comte de Ravensperg, cadet de la maison de Clèves, et qu'il nous reconnoissoit pour princes de cette maison, et que le collége des électeurs y avoit pareillement donné son approbation. Il me vint aussi nouvelle comme mon neveu de Bassompierre devoit être mis dans peu de jours en liberté, attendu que Javeliski, pour lequel il devoit être échangé, étoit déjà en dépôt à Strasbourg. Mondit neveu me fit écrire pour avoir mon consentement d'épouser la sœur de la princesse de Cantecroix. Le premier jour d'août, les travaux ayant été avancés à Arras jusques à être attachés au bastion de la ville, la famine néanmoins étoit si grande dans notre camp, et la difficulté d'y amener des vivres telle, le Roi ayant été obligé, pour cet effet, d'envoyer quérir en diligence l'armée commandée par M. du Hallier au siége de Sancy en Lorraine, que enfin il avoit pris, et d'envoyer tirer ses forces des garnisons de Picardie, ayant assemblé une armée de vingt-cinq mille hommes, et mis sur pied un

convoi de six mille charrettes; M. le maréchal de Châtillon étant demeuré au siége avec le maréchal de Chaulnes, le maréchal de La Meilleraie partit dudit camp, avec douze mille hommes, le mercredi premier dudit mois, pour venir rencontrer le secours, ce qu'il fit à point nommé; et, comme l'on étoit aux embrassades de cet heureux succès, arriva une nouvelle comme les ennemis étoient venus attaquer à notre circonvallation, de laquelle ils avoient pris le fort de Ransau et taillé en pièces le régiment de Ronserolles qui étoit dedans. Alors Gassion vint avec mille chevaux à toute bride vers notre camp, qui fut suivi de M. le maréchal de La Meilleraie avec ce qu'il avoit amené au devant du convoi; mais M. le maréchal de Châtillon lui ayant mandé que ce n'étoit rien, et que les ennemis, ayant vainement tenté l'attaque des lignes, en avoient été repoussés et se retiroient sur la main gauche, qui étoit sur l'avenue du convoi, il retourna en pareille diligence audit convoi. Les ennemis lors continuèrent leur attaque, où ils repoussèrent plusieurs de nos troupes. Messieurs de Vendôme firent ce jour-là des merveilles, étant toujours à la merci de mille coups parmi les ennemis, tuant tout ce qu'ils rencontroient, et animant nos gens l'espace de quatre heures que l'attaque dura; en laquelle M. le maréchal de Châtillon fit ce que humainement se pouvoit faire, et eut un cheval tué sous lui; mais enfin, le convoi étant arrivé au camp sans rencontre, avec l'armée de M. du Hallier et celle qu'avoit ramenée M. de La Meilleraie, la partie ne fut point tenable aux ennemis, qui quittèrent volontairement le fort de Ransáu, et se retirèrent en bel ordre,

voyant arriver les régimens de Champagne et Navarre en bel ordre vers eux pour les en chasser. Alors on pressa les ennemis de sorte qu'une mine, que l'on fit jouer en l'attaque de La Meilleraie, ouvrit plus de soixante pas de brèche : ce qui fit capituler les ennemis qu'ils rendroient la place au Roi s'ils n'étoient secourus dans le 8 du mois. Les ennemis ne manquèrent pas de se présenter encore pour faire quelque effort; mais, ayant trouvé la chose impossible, ils se retirèrent, et les troupes du Roi prirent, le jeudi 7 d'août, possession de la ville d'Arras. Je reçus un petit déplaisir ce même mois, par le refus que M. le comte de Tormelle, grand-père de mes neveux, me fit de me donner le plus jeune de mesdits neveux, nommé Gaston, pour le nourrir auprès de moi; mais en récompense j'eus le contentement de savoir ma nièce de Houailly heureusement accouchée d'une fille le 30 de ce même mois.

Le Roi revint devers Paris au commencement du mois de septembre, ayant laissé M. le cardinal vers la frontière, qui s'alla tenir à Chaulnes. Nous eûmes en ce mois deux heureux succès, l'un de la naissance d'un second fils de France, la Reine en étant accouchée le 21 de ce mois, et la prise de Turin arrivée le 22. La révolte des Catalans se peut aussi mettre parmi les heurs de la France, puisque c'est au désavantage de l'Espagne.

En ce mois d'octobre est mort un des plus gentils, des plus braves et des meilleurs princes que j'aie jamais connus, et qui me faisoit l'honneur de m'aimer chèrement : aussi ai-je ressenti sa perte aussi vivement dans mon cœur, que de chose qui me soit ar-

rivée de long-temps. Il avoit souffert, durant neuf années, beaucoup de tourmens et de persécutions de la fortune; exilé de France, ayant perdu ses gouvernemens, ses biens ruinés, et ce qu'il a pâti dans sa famille par la perte de ses deux enfans, dont l'aîné étoit le plus accompli prince de son temps, et par la mauvaise conduite du troisième qui ne vivoit pas selon sa profession. Ce fut le duc de Guise, qui s'étoit retiré à Florence au même temps que je fus mis à la Bastille, où je plains sa mort et ma liberté.

FIN DU TOME VINGT-UNIÈME.


Stanford University Libraries
3 6105 012 820 549


DATE DUE

